Edme Boursault

Marie Stuard
Reine d'Écosse

TRAGEDIE.

1691

Édition critique établie par Chloé Le Vaguerès
Sous la direction de M. Georges Forestier.

Mémoire de maîtrise
Université Paris Sorbonne. Paris IV.
Année 2002-2003

Commentaire critique

Introduction

Nous avons choisi, dans le vaste corpus des œuvres théâtrales du XVII^{e} siècle, de nous intéresser au genre tragique et, parmi les nombreuses tragédies composées à l'époque classique, notre choix s'est arrêté sur une pièce à sujet moderne (l'histoire se déroule moins d'un siècle plus tôt) et britannique (la condamnation à mort de la reine d'Ecosse par la reine d'Angleterre). Ces deux caractéristiques originales, qui semblent avoir desservi la pièce lors de ses quelques représentations, ont au contraire éveillé notre curiosité. Dépréciée dans un contexte daté, il nous a semblé qu'il était temps de s'interroger sur les causes de son échec, qui ne semble pas lié à sa valeur véritable.

Lorsqu'on s'attache à étudier les phénomènes d'intertextualité, c'est toujours vers les sources que constituent les influences espagnoles et italiennes ou vers les sujets antiques tirés de l'histoire grecque que l'on oriente ses recherches. En effet, on s'accorde à penser que les sujets de tragédie doivent être éloignés dans le temps (le plus souvent tirés de l'histoire antique ou de la mythologie) ou à la rigueur dans l'espace (civilisation turque), ce qui exclut les sujets récents et les lieux trop proches.

Il est vrai que l'on constate peu d'exceptions à cette règle. Mais faut-il pour autant négliger la place occupée par les sujets modernes dans la création dramatique du XVII^{e} siècle ? Faut-il oublier l'existence des tragédies « nationales », des sujets « orientaux », et des pièces « anglaises » ? La tragédie de Boursault prouve bien la légitimité de cette interrogation, dans la mesure où l'auteur rompt avec cette règle fondamentale de l'éloignement, et l'intérêt qu'elle comporte, car il choisit un moment particulier de l'histoire, où l'Angleterre et la France s'opposent à la fois politiquement et spirituellement.

Mais il serait trop simpliste d'en conclure que l'échec tient tout entier au choix du sujet. En effet, si la tragédie française à sujets britanniques constitue une veine marginale, elle n'est pas pour autant si dépréciée puisqu'elle possède un corpus fort riche, composé de neuf tragédies d'auteurs talentueux et plébiscités en leur temps (Montchrestien, La Calprenède, T. Corneille, C. Boyer).

L'intérêt de ces tragédies réside aussi dans leur complexité ; on ne peut prétendre les comprendre sans distinguer au préalable la part tirée de l'histoire britannique réelle, de la part de l'histoire légendaire. Cette « légende britannique » est elle-même à considérer en diachronie, dans l'évolution qu'elle subit avec le temps, depuis la mort de Marie Stuart (le 8 février 1587), jusqu'aux pièces de Montchrestien (1601), de Regnault (1634) et de Boursault (1683). Il faut encore faire le lien entre l'histoire anglaise (qu'elle soit passée et objective ou actuelle et mythique) et l'histoire française, toutes ces tragédies étant bien sûr destinées à un public français qui reçoit et analyse les événements dramatisés à travers sa propre grille de lecture, qu'il tient d'un contexte politique particulier, lui-même variable au cours du XVII^{e} siècle. Le fait que les célèbres figures de l'histoire anglaise ne soient donc pas perçues de la même manière au moment où chaque auteur décide de se confronter à ce type de sujet, a des répercussions dans leur façon de construire leurs intrigues. Enfin, il faut tenir compte, comme pour n'importe quelle étude de tragédie, de l'évolution du genre lui-même, certains préceptes théoriques ou règles devenant incontournables à mesure que s'affirme le classicisme.

L'objectif que nous nous sommes assigné est de mieux comprendre comment s'est élaborée *Marie Stuard, Reine d'Écosse* d'Edme Boursault, tragédie publiée en 1691 et d'analyser les raisons de son échec lors de sa représentation sept ans plus tôt, en dépit de ses qualités.

Présentation de l'auteur et de son œuvre

La vie de Boursault n'a fait l'objet que de peu de recherches, jamais très approfondies. Les renseignements dont nous disposons proviennent de deux sources majeures : ses propres *Lettres* et les préfaces, notices et dédicaces publiées au XVIII[e] siècle en tête de recueils de ses pièces de théâtre. Celles-ci se font toutes l'écho, sans jamais le remettre en question, du très subjectif « Avertissement » rédigé par le théatin[1] Caffaro en 1694 c'est-à-dire du vivant de l'auteur, et tout à sa gloire. Les mêmes anecdotes reviennent, plus ou moins développées, d'une notice à l'autre, mais les dates précises manquent. Deux commentateurs, V. Fournel[2] et S-R. Taillandier[3], nous ont laissé des travaux plus fouillés mais ils renvoient régulièrement l'un à l'autre pour se contredire. La meilleure synthèse est peut-être celle de V. Fournel dans son édition du *Théâtre choisi*.

L'image globale de l'auteur reste cependant la même : un homme franc et entier dont la simplicité confine presque à la naïveté, dont la bonhomie et la gaieté suscitent invariablement la sympathie, et dont chacun s'accorde à reconnaître qu'il possède de rares dispositions. Victor Fournel résume ainsi sa personnalité :

> Edme Boursault est un des plus notables exemples de ce que peuvent le travail, la persévérance et le talent naturel, dénués même du secours de ces études préliminaires qui semblent indispensables à tout écrivain[4].

Ce jugement se trouve confirmé par Saint-René Taillandier qui souligne qu'« il se fait aimer et se fait des relations grâce à son enjouement et à sa gentillesse », mais que « des imprudences et des étourderies lui ravissent le fruit de son habileté » et qui le qualifie ailleurs de « poète aimable » ou encore de « naïf honnête homme »[5]. Il sait complimenter sans flatter excessivement et par opposition aux flatteurs à gages que l'on paie sans les aimer, il s'attire la sympathie et même l'estime de son entourage. Bonne grâce, bonne humeur, honnêteté, caractère indépendant et entier - qu'il doit à sa naïveté -, autant de traits récurrents dans les portraits que nous possédons de lui.

La vie de Boursault oscille entre bonheurs, liés à ses talents, et revers de fortune, liés à sa maladresse ; un succès vient toujours vite racheter un échec.

---

[1] Théatin, n.m. : « Religieux de l'ordre fondé par Gaetan de Tiene et P. Caraffa [en 1524] pour réformer les mœurs du clergé. » (Dictionnaire *Le Petit Robert de la langue française*). Les frères Parfaict attribuent, à tort, cette *Lettre* au « Père Boursault, fils de l'auteur » dans *Histoire du théâtre françois*, Paris, 1745-1749, tome XII, p. 400.

[2] Victor Fournel, *Théâtre choisi de Boursault*, Paris, Laplace, Sanchez & Cie, 1883.

[3] Saint-René Taillandier, *Études littéraires : un poète comique du temps de Molière, Boursault*, extrait de la *Revue des Deux Mondes*, 1er nov.-15 nov.-1er déc. 1878.

[4] Victor Fournel, *Les Contemporains de Molière*, Paris, Firmin Didot, 1863, vol. 1, p. 91.

[5] Saint-René Taillandier, p. 36.

Edme Boursault

Biographie

Portrait d'Edme Boursault par Larguillère. Paris, Bibliothèque nationale de France, cabinet des Estampes.

Edme Boursault naît à Mussy-l'Évêque, aujourd'hui dénommée Mussy-sur-Seine, dans le département de l'Aube c'est-à-dire en Champagne, « au commencement d'octobre de l'année 1638 » comme le dit le Père Caffaro[6]. Celui-ci ajoute que son père appartient à « une des premières familles de ce lieu », ce qui fait de lui un bourgeois de province. C'est donc en connaisseur qu'il peint dans ses comédies les ridicules de sa caste.

[6] Il est le premier à avoir écrit quelque chose sur la vie de Boursault dans l'« Epître & Avertissement » qui figure en tête de l'édition de Hiacinthe Boursault [Paris, J. Guignard, 1694]. Il semble en effet, puisque tous les critiques postérieurs s'accordent sur ce point, que ce texte puisse lui être attribué, bien qu'il s'intitule « Epître & Avertissement sur la vie & l'œuvre de son oncle Edmé Boursault » et qu'il soit signé « Hiacinthe Boursault ». Du reste, celle-ci est partout mentionnée comme étant la petite-fille – et non la nièce – de l'auteur. Cet « Avertissement » s'ouvre sur cette phrase : « On a cru faire plaisir au Public, de rassembler dans ce Recueil toutes les Pieces de Théâtre, qu'il a été possible de recouvrer de la composition de feu Monsieur Boursault. »

Son père, Nicolas Boursault, né en 1614, n'avait d'autre éducation que celle des armes. L'image que les textes laissent de lui est peu flatteuse : tous relatent une jeunesse passée à servir dans les armées du roi qui constitua pour lui une école de « dissipation et de vices »[7], lui enseignant davantage la débauche que la discipline et la règle. Toutes les préfaces stipulent qu'il fit fortune mais ajoutent immédiatement qu'il la consacra entièrement à divers plaisirs et excès personnels au détriment de l'éducation de ses enfants. Ce portrait type du mauvais père provient de l'« Avertissement » de l'édition de Hiacinthe Boursault et est relayé dans toutes les préfaces des éditions postérieures. Seul Victor Fournel pense à remettre en question sa véracité et précise que pour sa part il n'a trouvé aucune trace de document permettant de penser que cet homme ait été militaire comme le disent Boursault et ses fils, mais qu'il peut en revanche affirmer, archives de Mussy-l'Évêque à l'appui, qu'il fut « greffier de l'élection et notaire apostolique » puis « échevin et administrateur de l'hôpital ». Ces mêmes fonctions lui sont d'ailleurs attribuées par Pierre Brun dans son étude sur Boursault[8]. Le père de l'auteur aurait rempli des fonctions civiles dès 1933 c'est-à-dire dès l'âge de dix-neuf ans. On peut donc légitimement nuancer les reproches portés contre Nicolas Boursault, qui du moins n'a pu à la fois dilapider son bien par intempérance et n'en vouloir rien dépenser par avarice et qui peut difficilement être accusé à la fois d'être riche et débauché. Boursault a très bien pu forger une image déformée de son père car il avait de bonnes raisons de nourrir de la rancune contre lui pour avoir totalement négligé son éducation. Image spécieuse que Boursault a transmis à ses enfants en même temps que son ressentiment, ce qui fait dire à son fils le théatin de son grand-père qu'il n'avait « aucun goût pour les belles lettres » et surtout qu'

> il ne se mettoit guère en peine que son fils fût mieux élevé, & devînt plus habile homme que lui : & quoiqu'il fût assez riche, il eût regretté un écu qu'il en eût coûté à ses plaisirs, pour donner une éducation qui eût suppléé au tort qu'il leur faisoit ailleurs, & au peu de bien qu'ils avoient à espérer de son dérangement de conduite.

Il ne fait aucun doute en effet que Nicolas Boursault n'offrit aucune éducation à son fils, qui ne fit aucune étude. Sa réussite n'en est que plus méritoire, qui tient à son talent, à ses aptitudes naturelles et à sa curiosité d'esprit, comme ne manquent pas de le souligner les critiques.

La mère de Boursault est peut-être décédée lorsqu'il était enfant, en tout cas, il n'en dit jamais rien, si ce n'est qu'elle n'a jamais quitté Mussy-l'Évêque, contrairement à son père, qui a « rôdé partout ». Cette situation laisse donc l'auteur, selon S.-R. Taillandier, « sans guide et sans lien dans son enfance. »

En 1651, à treize ans à peine, il est envoyé à Paris pour son éducation. On ignore qui a bien pu décider de ce départ puisqu'on ne peut envisager que ce fut son père. Taillandier présume qu'il s'agit peut-être du duc et évêque de Langres, pair de France, du temps où il n'était qu'un simple abbé. En effet, non seulement Mussy-l'Évêque dépendait du diocèse de Langres, mais encore de nombreuses lettres ont été laissées par Boursault, adressées à « Mgr l'Evêque & Duc de Langres ». Cependant V. Fournel semble détenir une hypothèse plus juste lorsqu'il avance que ce ne serait pas l'Evêque de Langres mais son prédécesseur Mgr Zamet, évêque de 1615 à 1655 qui habitait Mussy-l'Évêque une grande partie de l'année. Ce qui ne fait aucun doute c'est qu'à son arrivée le jeune Boursault ne connaît ni le latin ni le grec ni même un seul mot de français : il ne parle encore que le franc-champenois. Pourtant, grâce à ses facilités pour l'étude, il apprend le français en quelques mois et son fils théatin de renchérir qu'en l'espace de deux ans il en maîtrise même

---

[7] Pierre Brun, *Edmé Boursault*, Paris, La Correspondance universitaire, 1898.

[8] Pierre Brun, *op. cit.*, p. 344.

« toutes les beautés & toutes les délicatesses »[9] de sorte, « qu'il se mit en état d'écrire de manière à ne rien laisser soupçonner de son défaut d'études » comme le précise une notice[10] de 1786. Une notice de 1830 affirme également qu'il « apprend en moins de deux ans à parler et à écrire français avec correction et élégance »[11].

En 1660 la Duchesse d'Angoulême, Françoise de Nargonne, veuve d'un fils naturel de Charles IX, le prend comme « secrétaire de ses commandements ». À cette époque, il cultive la poésie et donne ses premières comédies qui sont par ailleurs ses pièces les plus médiocres. Il correspondait déjà avec de grands seigneurs du temps, l'échange épistolaire étant une des grandes occupations de sa vie. C'est en 1661, lors d'une mission qu'elle l'envoie régler à Sens, qu'il a l'occasion de lui adresser un récit de son voyage. Cette gazette plut énormément et marqua le début de sa carrière de journaliste. Les gazettes étaient à la mode et les siennes obtinrent un vif succès -il semble d'ailleurs que, de tous les genres auxquels il s'est essayé, c'est celui dans lequel il réussit le mieux. Dans son « Avertissement », le théatin qualifie les vers de son père de « vers enjoués ». Il obtint en tous cas une pension du roi s'élevant à deux mille livres avec « bouche à cour ». Bien que cette feuille ne paraissait que manuscrite, elle recevait un franc succès.

En 1666, il a vingt-huit ans mais possède déjà une fortune bien établie. Il se marie avec Michelle Milley dont il aura beaucoup d'enfants sans que l'on sache exactement combien. C'est V. Fournel qui s'est intéressé à cette question avec le plus de diligence, et si nous l'en croyons, onze enfants seraient nés de cette union. Huit actes de baptêmes ont été retrouvés, tous des garçons. Le premier de ces actes date de septembre 1669. Mais on connaît aussi l'existence de deux filles (Marie, née le 25 septembre 1674 et Claude-Madeleine, née le 24 mars 1676) ainsi que celle d'un fils aîné, dont l'acte de naissance s'est perdu mais qui se prénommerait Chrysostome. La notice de l'édition de ses *Œuvres* de 1786 précise que ce fils était doué pour la chaire et qu'il est l'auteur de l'« Avertissement » au-devant des *Œuvres* de son père mais précise également – à tort – qu'il n'aurait que trois enfants. En tous cas, Boursault prit le contre-pied de l'attitude adoptée par son père et fût selon P. Brun, un « homme excellent, de mœurs très douces, bon époux et bon père ».[12]

Sa gazette va être suspendue à la suite d'une plaisanterie assez innocente. Une semaine où il se plaint à la table du Duc de Guise de manquer d'inspiration, celui-ci lui propose pour sujet une aventure[13] arrivée il y a peu chez une brodeuse de son entourage. Boursault mit donc cette anecdote en vers pour sa gazette. Le roi s'en amusa beaucoup ainsi que toute la cour. Dans un premier temps, la très pieuse reine Marie-Thérèse rit avec eux. Mais le confesseur de celle-ci, un Cordelier espagnol, lui-même sous la pression des Capucins indignés par ce qu'ils estimaient être un outrage à l'ordre séraphique[14], alarma sa conscience et la convainquit de réclamer au roi une punition pour Boursault. Le roi tenta de l'en dissuader mais elle demeura inflexible et il finit par la laisser libre de décider. Elle

---

[9] Boursault, *Pièces de théâtre de Monsieur Boursault*, Paris, J. Guignard, 1694.

[10] Boursault, *Chefs d'œuvres*, Paris, Bureau de la Petite Bibliothèque des théâtres, 1786.

[11] Boursault, *Œuvres choisies*, Paris, Lecointre, 1830 (2 vol.).

[12] Pierre Brun, 1898, p. 345.

[13] Des Capucins du Marais ont donné à broder l'image de Saint-François d'Assise à une célèbre brodeuse. Un de leurs sacristains s'étant rendu chez elle voir où en était l'ouvrage, s'endormit la tête posée sur le métier. Elle cousit alors la barbe du sacristain pour représenter celle du Saint-François et au réveil de ce dernier ils discutèrent pour savoir à qui on laisserait la barbe : à Saint-François ou à son disciple ?

[14] L'ordre franciscain.

condamna Boursault à l'embastillement et lui retira son privilège. Le chancelier Séguier, qui était chargé de faire exécuter ses ordres mais qui appréciait Boursault, lui laissa le temps d'écrire au roi et à ses protecteurs. Condé alla immédiatement trouver Louis XIV et l'ordre d'embastillement fut révoqué. La gazette et la pension lui furent néanmoins retirées afin de contenter la reine.

En 1671, Boursault a trente-trois ans et son ambition grandit. L'idée lui vient de composer un traité d'éducation destiné au fils du roi, *La Véritable Etude des Souverains*. Cet ouvrage qualifié de médiocre par tous les critiques du XVIII[e] siècle enchanta Louis XIV qui se le fit lire plusieurs fois parce qu'il « l'instruisoit en l'amusant » comme cela est rapporté dans la notice[15] de 1786 selon laquelle ce serait le roi lui-même qui aurait engagé Boursault à « travailler à quelque chose de plus sérieux et de plus utile pour servir l'éducation du Dauphin ». Boursault fut en tout cas nommé « Sous-Précepteur de Monseigneur ». Sa connaissance du latin lui fit alors cruellement défaut puisqu'il se vit obligé de refuser la charge qui revint au grand érudit M. Huet, futur évêque d'Avranches.

C'est probablement en dédommagement de n'avoir pas pu accepter cette fonction qu'en 1672, il est nommé receveur des tailles (huissier) à Montluçon, en Auvergne.

Mais Boursault ne saura pas tirer profit de cette situation. En 1688 il est révoqué sur la plainte du fermier général M. Lejariel qui lui reproche de ne pas s'acquitter correctement de ses fonctions. Le débonnaire Boursault a en effet les scrupules les plus insurmontables à poursuivre des gens qui n'ont déjà rien. Il écrit lui-même qu'il n'est « pas assez méchant » dans une lettre[16] du 24 juin 1688 à son fermier général Lejariel, lettre dans laquelle il lui expose la misère des pauvres taillables et lui demande de les épargner.

Il reprend sa gazette sous un nouveau titre : *La Muse enjouée*. Cette nouvelle feuille périodique en vers burlesques est une commande du roi en vue d'instruire et de divertir le Duc de Bourgogne c'est-à-dire le dauphin. Toujours manuscrite, c'est Boursault qui la distribue lui-même une fois par mois. Mais le privilège lui est de nouveau retiré par le chancelier Boucherat pour une affaire de type politique. Alors que la France commençait à préparer la paix avec l'Angleterre, Boursault lança des traits jugés trop vifs contre le Prince d'Orange. À une médaille frappée en Angleterre qui portait sur une face le portrait de Louis XIV accompagné de l'inscription « Ludovicus Magnus » et sur le revers, celui du roi Guillaume accompagné de l'inscription « Guillelmus Maximus » Boursault répondit :

> Et quand Louis est Grand par de grandes vertus,
> Si Guillaume est grand, c'est par de très grands crimes.

Cette remarque inopportune ne fut pas du goût de Louis XIV qui entendait que l'on respectât les rois, ennemis ou non.

À la suite de sa disgrâce, il retourna à Paris où il vécut treize années. Toujours en raison de son ignorance de la langue latine et peut-être de sa modestie, Boursault n'a jamais tenté d'obtenir un siège à l'Académie française comme Thomas Corneille l'encourageait à le faire.

Il mourut à Paris le 15 septembre 1701, à l'âge de soixante-trois ans, après s'être confessé à son fils devenu supérieur de la maison des Théatins de Paris[17]. Il succomba à une

---

15 Boursault, *Chefs d'œuvres de Boursault*, Paris, Bureau de la Petite Bibliothèque des théâtres, 1786.

16 Dans *Lettres nouvelles*, Paris, N. Gosselin, 1699, t. II, p. 187.

17 Nous nous sommes quelque peu étonnés de voir qu'un « homme de mérite », un religieux aussi bien placé que ce père théatin dresse le panégyrique d'un dramaturge, qui plus est, avec véhémence et passion et qu'il participe à l'édition d'un recueil de ses pièces -même s'il s'agit de son père.

opération tentée pour le soulager d'une « colique si violente, qu'elle lui noüa l'intestin ». Son fils ajoute dans son « Avertissement » à ses *Œuvres* que « pendant les huit jours qu'il a survécu à une opération si douloureuse, il donna à sa famille les marques les plus édifiantes de courage, de patience, de résignation & de pieté ». Boursault fut en effet très religieux et c'est en toute sincérité qu'il assigne à ses pièces une fin moralisatrice. « Il mourut très-regretté du public et de ses amis, et fut enterré dans l'Église des Théatins de Paris » nous apprend la notice de l'édition de 1786. À sa mort, il est propriétaire d'une honnête fortune et de sa maison de Verneuil.

Rapports entretenus avec ses pairs et influences subies

Saisir les rapports qu'entretenait l'auteur avec les autres écrivains de son temps nous a paru intéressant pour comprendre quels sont ceux qui l'ont influencé et en quelle mesure. La question de l'influence de ses contemporains sur son œuvre parait plus pertinente dans le cas de Boursault qui, nous avons suffisamment insisté sur ce point, arrive à Paris sans posséder aucune connaissance ni du latin ni même du français. Il prend beaucoup de plaisir à se rendre au théâtre, c'est là qu'il apprend la langue française, là que lui naît l'envie de composer lui-même des pièces. Il se plait alors à imiter le style de celles qui l'ont particulièrement séduit. Il copie plus qu'il n'invente et c'est pourquoi il est essentiel de se pencher sur le milieu dans lequel se développe son esprit, c'est-à-dire sur la situation théâtrale de 1653 (il a quinze ans) à la fin du siècle.

On sait que divergences, dissentiments et polémiques étaient omniprésentes dans la vie littéraire du XVII[e] siècle. Boursault, comme tous les auteurs de son temps, s'est compromis dans diverses querelles avec d'autres auteurs. Mais il est intéressant de remarquer qu'il a fort mal choisi ses adversaires en s'attaquant systématiquement à bien plus talentueux que lui. On peut même s'amuser de cette malchance qui lui inspira de critiquer ceux qui composeront, dans la postérité, le panthéon littéraire du XVII[e] siècle : Racine, Molière, Boileau. Bon et généreux, il est aimé de la plupart des écrivains de son temps sauf de trois parmi les plus considérables. Il semble au contraire avoir entretenu toute sa vie une fidèle amitié avec les frères Corneille.

Boursault et Racine

En 1669, Boursault transforma son ancienne comédie de 1666, *La Critique des Satyres de M. Despréaux,* dirigée contre Boileau, en *Satyre des Satyres.* Dans cette pièce, il opposa Boyer à Racine pour critiquer ce dernier. Il commit l'erreur de se permettre de blâmer *Britannicus* (1669) de Racine en émettant des réserves quant à la valeur des actes I, II et IV et en condamnant fermement les actes III et V. Il prétendait par exemple que Racine employait trop souvent les locutions « Que fais-je ? », « Que dis-je ? » ou « quoi qu'il en soit ».

En 1670, il rédigea la préface de sa nouvelle historique *Atémise et Poliante*, dans laquelle il loua ironiquement les vers et le jeu des acteurs et fit mine de reconnaître la valeur, voire la nette supériorité de Racine : « Quoique rien ne m'engage à vouloir du bien de M. Racine et qu'il m'ait désobligé sans lui en avoir donné aucun sujet, je vais rendre justice à ouvrage. » Il va même jusqu'à le désigner comme l'égal de son ami Corneille qu'il estime être le meilleur auteur dramatique du temps : « […] qui disputaient tous deux de mérite et qui ne trouvent personne qui dispute avec eux ».

Boursault et Pierre Corneille

Taillandier[18] nous apprend qu'en 1653 environ Boursault adressa ses hommages aux deux Corneille et se déclara ami et disciple de Pierre Corneille ; il avait à peine quinze ans. Hiacinthe Boursault affirme que le grand Corneille appelait Boursault son « fils » et qu'il

[18] Saint-René TAILLANDIER, « Un Poète comique du temps de Molière, Boursault », extrait de la *Revue des Deux Mondes*, 1er nov.-15 nov. et 1er déc. 1878, p. 49.

l'honorait de son avis, de ses conseils et même « le plus souvent, de son approbation ». Corneille aurait même vanté *Germanicus* à l'Académie en disant « qu'il ne manqu[ait] à cette Pièce que le nom de Racine, à qui elle ne feroit point deshonneur ». Si cette anecdote, que l'on trouve retranscrite dans toutes les notices sur la vie de Boursault, possède une part de vérité, il est probable que Corneille n'a tenu de tels propos que pour offenser Racine. Ce qui relève sans doute de la pure invention, c'est que *Germanicus* soit à l'origine d'une dispute entre ces deux auteurs : Racine aurait relevé ce propos avec aigreur et Corneille l'aurait soutenu « avec feu »[19].

Le fait que les œuvres de la période allant de 1653 à la fin du siècle soient celles qui « forment » Boursault et celles dont il s'inspire, permet de penser qu'il n'est pas resté indifférent au succès de Corneille dont le nom, en 1653, domine quasiment seul. Pour *Marie Stuard*, il semble qu'il ait tenté de se hausser jusqu'au niveau de Corneille, son maître le plus illustre. C'est en tout cas ce qu'affirme une notice de ses *Œuvres*[20].

Boursault et Thomas Corneille

Il semblerait que Thomas Corneille ait nourri une affection particulière pour Boursault, qu'il l'ait même poussé à postuler à l'Académie française. Selon la version de Hiacinthe Boursault, c'est par modestie que ce dernier s'y serait toujours refusé, parce qu'il avait conscience que son ignorance du latin et du grec ne faisait pas de lui un candidat digne d'une telle consécration. La même Hiacinthe Boursault cite des compliments adressés par T. Corneille à Boursault et un madrigal à la louange de sa pièce *Phaëton*. Taillandier et beaucoup d'autres affirment également que Thomas Corneille a témoigné « amitié et reconnaissance » à Boursault « jusqu'au dernier jour ».

Si Boursault a écrit surtout des comédies, c'est qu'il a été tout particulièrement séduit par la gaîté et la bonne humeur des pièces de Thomas Corneille et de Scarron, nous dit Taillandier. Nous pensons que *Marie Stuard* est en partie inspirée du *Comte d'Essex* de Thomas Corneille.

Boursault et Molière

Boursault, avant d'appartenir au clan des ennemis de Racine, a commencé par figurer au nombre des ennemis de Molière. Revillout[21] souligne que Boursault s'est mis en délicate posture en s'attaquant à un si grand auteur.

En novembre 1661, *Le Médecin volant* de Boursault est joué au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. La même année, *Le Médecin volant* de Molière est joué à la « comédie des

---

[19] Taillandier, *op. cit.,* p. 49. Même Taillandier, en rapportant cette anecdote, ironise sur le fait que si elle avait été exacte, elle aurait constitué un bien grand sujet de gloire pour Boursault. Ce dernier écrit, dans l'« Avis » imprimé en tête de *Germanicus*, Paris, 1725 (édition de sa petite fille) : « Ils en vinrent à des paroles piquantes, et depuis ce moment-là, ils ont toujours vécu, non pas sans estime l'un pour l'autre (cela était impossible) mais sans amitié. »

[20] Boursault, *Œuvres de Mr Boursault contenant les pièces de théâtre,* Nouvelle édition augmentée, Amsterdam, Duvillard & Changuion, 1721 (2 vol.).

[21] Revillout, « Boursault et la comédie des *Mots à la Mode* », dans *Étude littéraire et morale sur le XVII^e siècle*, Montpellier, C. Boehm, 1888, p. 5-44.

italiens » c'est-à-dire au Palais Royal. Les notices[22] soulignent une « concurrence » entre les deux pièces afin bien sûr que Boursault sorte grandi d'une telle comparaison.
En 1663, *L'École des Femmes* de Molière est a l'origine d'une immense polémique : le 1er juin 1663, Molière fait jouer *La Critique de l'École des Femmes*, « dissertation en forme de comédie » dans laquelle il prend part à la querelle autour de sa pièce[23]. Il ne s'agit évidemment pas – comme toutes les notices en tête des œuvres de Boursault se plaisent à l'indiquer – d'une attaque de Molière contre le seul Boursault mais d'une défense contre l'ensemble de ses détracteurs et concurrents. Taillandier étaye cependant de manière intéressante l'idée d'un rapport particulier de Molière à Boursault. Il rappelle un passage de la pièce dans lequel le nom de Boursault était tout particulièrement l'objet de mépris et de sarcasmes. Une des précieuses, jouée par Melle Béjard annonce « la plus agréable nouvelle du monde ». Un marquis ridicule et pédant, joué par Molière, renchérit : « Il est vrai, on me l'a voulu lire. C'est un nommé Br…Brou…Brossaut qui l'a faite. » Et le poète Lysidas, joué par du Croisy de corriger « Monsieur, elle est affichée sous le nom de Boursault ; mais, à vous dire le secret, bien des gens ont mis la main à cet ouvrage, et l'on en doit concevoir une assez haute attente. » L'ouvrage tourné en dérision serait le *Portrait du peintre*, joué en 1663 et resté un des meilleurs succès de Boursault.
En août ou septembre[24] 1663, Boursault fait représenter le *Portrait du Peintre ou la contre critique de l'École des Femmes*, réponse critique à la pièce de Molière. On ne peut que tenter d'excuser cette critique tout à fait injuste et par ailleurs assez plate en rappelant qu'il s'agit d'une de ses premières comédies. De plus, Boursault, ami des Corneille et auteur de l'Hôtel de Bourgogne, s'inscrit sous deux aspects au moins dans le parti hétéroclite des opposants à Molière. Ce parti regroupe à la fois les concurrents de Molière (comédiens ou auteurs de l'Hôtel de Bourgogne que l'immense succès de la pièce avait lésés), le clan cornélien (à cause des vers 175-182 et 578 qui égratignaient les frères Corneille) et la société distinguée (notamment les femmes). Boursault avoue lui-même s'être senti obligé de faire cette critique de *L'École des Femmes*.
En octobre 1663, Molière fait représenter *L'Impromptu de Versailles*, une comédie écrite en huit jours par laquelle il répond sévèrement à Boursault en le ridiculisant : « Le beau sujet à divertir la cour que M. Boursault » (I, 3). La pièce est jouée à la cour du 16 au 21 octobre puis sur le théâtre du Palais-Royal le 4 novembre.
En novembre de la même année, l'Hôtel de Bourgogne monte tour à tour *L'Impromptu de l'Hôtel de Condé* de Montfleury fils et *La Vengeance des marquis* de Villiers afin de concurrencer la pièce de Molière. Dix ans plus tard (en 1673), Boursault pleure néanmoins la mort de Molière et lui rend un hommage éclatant[25], témoignage ultime de sa grande admiration pour lui.

---

22 Comme celle de Jacob dans E. Boursault, *Le Portrait du Peintre ou la contre critique de l'Escole des femmes,* Avec notice du bibliophile Jacob, Paris, Librairie des bibliophiles, 1879.

23 Il met en scène, dans un salon mondain, diverses personnes exposant ou réfutant les critiques qu'on lui a faites concernant *L'Ecole des Femmes*.

24 Selon V. Fournel, *Les Contemporains de Molière, Recueil de comédies rares ou peu connues jouées de 1650 à 1680,* Paris, Firmin Didot, 1863-1865 (3 vol). p. 100. Il indique lui-même que « la date de la représentation du *Portrait du Peintre* n'est pas nettement indiquée » mais il établit par déduction qu'il l'a sûrement été au mois d'août ou de septembre.

25 Taillandier, [*Revue des Deux Mondes*, 1898], précise que c'est dans le prologue de *La Princesse de Clèves* que Boursault rend cet hommage à Molière mais nous ignorons sur quelle base il avance cela puisque la pièce n'a jamais été publiée. Taillandier dit plus loin que Boursault

Boursault et Boileau

Boileau prend part à la querelle qui oppose son ami Molière à Boursault. À la suite du *Portrait du Peintre*, il attaque lui aussi Boursault dans sa septième *Satyre*, en plaçant son nom de façon désobligeante :

> Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
> Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier ;
> Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,
> Bardon, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville,

Boursault répond à Boileau dans sa *Critique des Satyres de M. Despréaux* (pièce dans laquelle il fait par ailleurs l'éloge d'*Andromaque* de Racine). Boileau réussit à la faire interdire par le Parlement. Elle est néanmoins publiée en 1669 sous un nouveau titre : *La satyre des Satyres.*
Aux alentours de 1685, Boursault n'hésite cependant pas à venir en aide à son « ennemi » en se déplaçant depuis Montluçon (où il était receveur des tailles) jusqu'à Bourbon afin de lui prêter une somme d'argent qui lui faisait alors défaut. L'histoire veut que Boileau se trouva alors en soins aux bains de Bourbon l'Archambault pour une extinction de voix[26] et qu'il n'avait pas de quoi régler les frais de son séjour, qui s'était prolongé plus que prévu. Boursault paya pour lui la somme due (deux cent louis) et, touché de cette générosité, Boileau le considéra ensuite comme un ami. Il remplaça dans les éditions de ses *Satyres* le nom de Boursault par ceux de Pradon et de Perrault ; Boursault, quant à lui, loua les mérites de Boileau dans ses *Lettres.*
Les attaques de Boursault ne furent jamais féroces et il ne garda aucune rancune de celles qu'on lui fit. Il reconnut au contraire rapidement la supériorité de ses adversaires lorsqu'elle existait de manière évidente. Il sut mettre un terme à des luttes dont il avait conscience qu'elles ne feraient que révéler son manque de goût et sa fatuité. Modeste, il mesura en toute lucidité la distance qui le séparait de ceux qu'il considérait au fond comme ses maîtres et qu'il essaya d'imiter consciencieusement en vertu de l'admiration qu'il leur vouait. Il faut par ailleurs reconnaître que Boursault doit en partie sa célébrité à ces guerres de plumes qui firent parler de lui, surtout lorsqu'il s'opposa à Molière et Boileau.

L'œuvre de Boursault dans son ensemble

Liste de ses pièces par ordre chronologique de leur représentation

Novembre 1661, *Le Médecin volant*, comédie en un acte et en vers, représentée à l'Hôtel de Bourgogne et imprimée à Paris quatre ans plus tard (1665) ainsi que dans ses *Œuvres.*
1662, *Le Mort vivant*, comédie en trois actes et en vers dédiée au Duc de Guise, représentée à l'Hôtel de Bourgogne et imprimée à Paris en 1662 chez Nicolas Pépingué In-12 ainsi que dans ses *Œuvres.*
Août ou septembre 1663, *Le Portrait du Peintre ou La contre critique de l'École des Femmes*, comédie en un acte et en vers dédiée à S.A.S Monseigneur le Duc, représentée à l'Hôtel de Bourgogne et imprimée à Paris en 1663 chez Jean Guignard In-12.
1663, *Les Cadenats* ou *Le Jaloux endormi*, comédie en un acte et en vers dédiée au Comte de Saulx, représentée au Théâtre de Guénégaud et imprimée à Paris en 1663 chez Jean Guignard In-12 ainsi que dans ses *Œuvres.*
1664, publication des *Nicandres ou les Menteurs qui ne mentent pas* ou *Les Frères Gémeaux.*

---

pleure la perte de Molière en 1678 ce qui parait surprenant, Molière étant mort depuis 1673. Mais cela correspond à la date de composition de *La Princesse de Clèves* supposée – contre toute logique – par Lancaster.

[26] D'après Hiacinthe Boursault.

1665, il publie *La Métamorphose des yeux de Philis changez en astres*, pastorale dramatique, à Paris, chez T. Jolly.
Satyre des Satyres, comédie en un acte et en vers dédiée au Prince de Soubise, non représentée mais néanmoins imprimée à Paris en 1669 chez G. Quinet In-12 ainsi que dans ses *Œuvres.*
1670[27], *La Princesse de Clèves,* tragédie en cinq actes et en vers, représentée sans succès au Théâtre Guénégaud (deux représentations seulement : mardi 20 décembre et vendredi 23 décembre 1670) et non imprimée.
1673, *Germanicus*, tragédie en cinq actes et en vers dédiée au Cardinal de Bonzi représentée au Théâtre Guénégaud et imprimée à Paris quatorze ans plus tard (en 1694) chez Jean Guignard In-12 ainsi que dans ses *Œuvres.*
Germanicus aurait également été joué le 25 mai 1673 au théâtre du Marais[28], la mort de Molière ayant désorganisé sa troupe et l'Hôtel de Bourgogne jouant alors *Mithridate* de Racine.
1679 : *Le Mercure Galant*, ou *La Comédie sans titre,* comédie en cinq actes et en vers dédiée au Duc de Saint Aignan, représentée au Théâtre Guénégaud et imprimée à Paris quatre ans plus tard (le 5 mars 1683) chez Thomas Guillain In-12 ainsi que dans ses *Œuvres.*
Dans certaines notices on peut lire que dans cette pièce, Boursault s'attaque à Donneau de Visé, ce qui lui réussit mieux que lorsqu'il s'en prend à de plus grands auteurs, notamment à Molière, car elle obtient un certain succès. Mais on lit ailleurs[29] que c'est de Visé qui, étant l'auteur du périodique *Le Mercure galant*, a demandé la suppression de la pièce qui était sur le point d'être jouée, parce qu'il pensait, à tort, qu'il s'agissait d'une satire de son ouvrage. C'est ce qui amène Boursault à changer le titre et, faute d'idée, à rebaptiser sa pièce *La Comédie sans titre.* Elle ne fut pas jouée sous le nom de Boursault mais sous celui de Poisson, un comédien de la troupe.
5 mars 1683, *Le Mercure galant ou La Comédie sans titre.*
25 septembre 1683, reprise des *Nicandres ou les Menteurs qui ne mentent pas* ou *Les Frères Gémeaux,* comédie publiée en 1664.

---

[27] Lancaster, [*A History of French Dramatic Literature in the Seventeenth Century*, Baltimore, the Johns Hopkins Press, 1929-1942] donne une autre date, le 20 décembre 1678, plus précise mais en contradiction avec l'histoire de la rédaction des pièces *La Princesse de Clèves* et *Germanicus.* La seconde est une pure reprise de la première, une simple transposition dans une époque plus ancienne. *Germanicus* a nécessairement été composé après ; or Lancaster est d'accord sur le fait qu'il a été joué dès 1671. L'écart d'un an entre les eux pièces est d'ailleurs confirmé par la notice de l'édition de ses *Œuvres* chez Lecointre en 1830.

[28] D'après Lancaster, p. 137. Lancaster se contredit souvent, il donne par exemple 1684 pour date de composition de *Germanicus,* ce qui est impossible si la pièce a été jouée en 1670 ou, selon lui, en 1673.

[29] La notice, dans BOURSAULT, *Œuvres choisies*, Paris, Lecointre, 1830 (2 vol.) nous parait fournir une explication beaucoup plus logique et plus proche de la vérité. [T. I : Notice sur la vie et les ouvrages de Boursault ; *Esope à la ville*, 1690 ; *Esope à la cour*, 1701 ; T. II : *Le Mercure galant*, 1679 ; *Phaëton*, 1691 ; *Les Mots à la mode*, 1694 ; *Poésies diverses* (2 poésies et 16 épigrammes)].

17 décembre 1683, *Marie Stuard, Reine d'Écosse*, tragédie en cinq actes et en vers, représentée au théâtre Guénégaud et imprimée huit ans plus tard (1691) à Paris chez Jean Guignard In-12 ainsi que dans ses *Œuvres*.
1690, *La Feste de la Seine*, divertissement en musique en un acte, représenté chez a Duchesse de Brunswick, à Asnière et imprimée à Paris en 1690 In-12 ainsi que dans ses *Œuvres*.
18 janvier 1690, *Les Fables d'Esope* ou *Esope à la Ville*, comédie en cinq actes et en vers dédiée au Duc d'Aumont, représentée au Théâtre François et imprimée à Paris en 1690 chez Théodore Girard In-12 ainsi que dans ses *Œuvres*.
28 décembre 1691, *Phaëton*, comédie héroïque en cinq actes et en vers libres dédiée aux Comédiens François, représentée au Théâtre François et imprimée à Paris deux ans plus tard (en 1693) chez Jean Guignard In-12 ainsi que dans ses *Œuvres*.
19 août 1694, *Les Mots à la mode*, comédie en un acte et en vers dédiée à M. de Lomellini (envoyé de Genes), représentée au Théâtre François et imprimée à Paris en 1694 chez Jean Guignard In-12 ainsi que dans ses *Œuvres*.
Méléagre, tragédie lyrique en cinq actes et en vers, non représentée mais néanmoins imprimée à Paris en 1694 chez Jean Guignard In-12 ainsi que dans ses *Œuvres*.
Représentations et ouvrages posthumes : 16 décembre 1701, *Esope à la Cour*, comédie héroïque en cinq actes et en vers dédiée à la Duchesse de Villequier par la veuve de l'auteur, représentée au Théâtre François et imprimée à Paris en 1702 chez François le Breton In-12 ainsi que dans ses *Œuvres*.

Genres pratiques et genre de prédilection

L'œuvre de Boursault est multiple. À la fois dramaturge, épistolier, satiriste, gazetier, poète et romancier, il s'est essayé aux genres les plus divers. Il commence à écrire assez jeune et débute par des comédies, de qualité médiocre, ainsi que par des fables et des lettres mêlées de vers et de proses. Dans ses *Lettres à Des Barreaux* il affirme que c'est à ce poète, qui le premier l'avait remarqué, qu'il doit ses progrès en littérature, c'est pourquoi P. Brun le présente comme « le disciple de Des Barreaux ». Sa carrière journalistique présente, aux yeux de critiques comme P. Brun, le plus grand intérêt dans son œuvre. C'est en tous cas sa correspondance qui occupe la plus large part de ses écrits. Si elle a retenue l'attention, c'est qu'elle fournit un témoignage très détaillé de l'époque, sur les milieux mondains qu'il fréquente, l'actualité politique qu'il suit avec intérêt ou sur les activités de la cour, dont il informe ses amis.
Ce ne sont pas ses pièces de théâtre (seize seulement) qui occupent la part la plus conséquente de son œuvre. Mais son genre de prédilection et celui auquel son nom demeure associé pour la postérité reste la comédie. Ceux de ses ouvrages qui ont connu un succès durable et ont été réédités aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles sont les *Comédies satiriques*, les *Fables d'Esope*, l'*Esope à la cour* et le *Mercure galant*, quatre comédies.
Il est sans cesse présenté comme « l'ami des frères Corneille »[30]. C'est peut-être en vertu de cette amitié qu'on a voulu ranger Boursault parmi les ennemis de Racine, qu'il admirait malgré la querelle autour de *Britannicus*.

Réception et postérité de ses œuvres

En 1651, toujours d'après P. Brun, Boursault aurait été le protégé de Pelisson qui le présentera à Fouquet uniquement sur « sa bonne mine, son jeune âge et ses qualités naturelles ».
Dans ses *Lettres à Babet*, on voit qu'il est en faveur auprès de Condé mais aussi d'autres grands seigneurs comme Montausier, Créqui, Noailles.
Victor Fournel précise qu'

[30] Pierre Brun, *op. cit.*

> il a des amis partout : à Pelisson, à Chapelain, à Charpentier, à Desbarreaux, à Furetiere, à Corneille, au sculpteur Le Hongre, à Fléchier, à Melle Poisson, à Raisin, à Mme de la Suze, au P. Caffaro, au Raisin, au commissaire Bizoton, à M. Baudrand, docteur en Sorbonne [... et que] Boursault cherche dans ses lettres à des grands personnages la satisfaction de son amour-propre, l'étalage de ses belles relations, l'épanchement de son esprit et de sa bonne humeur plus encore qu'il ne songe à ses intérêts[31].

Il fréquente la société des gens de lettres et des gens d'argent, deux milieux qu'il aime peindre, en fin connaisseur, dans ses comédies.

Lancaster citant[32] les auteurs ayant représenté des sources d'inspiration pour les jeunes générations, place le nom de Boursault parmi ceux de Thomas Corneille, Desmaretz, Molière, Pradon, et Campistron. Eustache Lenoble s'est inspiré des *Fables d'Esope* (1690) de Boursault pour son *Esope*[33] joué le 24 février 1691 et de la comédie *Phaëton* (1691) pour son *Arlequin Phéton*[34]. Ces informations nous laissent penser que Boursault devait remporter un succès tel que d'autres auteurs aient envie de l'imiter.

Certaines de ses œuvres font parfois preuve d'une nouveauté et d'une originalité qu'il serait juste de réévaluer pour mieux les apprécier. Lancaster[35] juge par exemple que Boursault écrivit les comédies les plus importantes de la période allant de septembre 1680 à avril 1689. Les *Lettres à Babet*, publiées en 1669, forment une sorte de roman épistolaire qui marque une évolution dans l'écriture romanesque et une étape dans l'histoire des genres.

Enfin, on peut voir dans le fait que *Marie Stuard* n'ait pas été rééditée depuis 1746 jusqu'au XIX^{e} siècle[36], un reflet de l'opinion des critiques sur Boursault, dont on a surtout apprécié les comédies.

Marie Stuard, Reine d'Écosse, tragédie en 5 actes et en vers, 1683/91.

Création, représentations et réception de Marie Stuard

Marie Stuard fut créée pour la première fois le 17 décembre 1683 sur la scène de la Comédie française, au théâtre Guénégaud. La pièce tomba après sept représentations seulement. Nous n'avons pas réussi à trouver de témoignage permettant de savoir à quoi pouvaient ressembler les décors et la mise en scène. Les recettes furent très modestes d'après les frères Parfait, qui ne donnent pas leur montant[37]. Le registre de La Grange[38] stipule qu'elles s'élevèrent à 393,50 francs le mardi 17 décembre 1683. Mais, après cinq représentations[39], elles avaient déjà chuté de plus de moitié (172,25 francs) le 15 janvier 1684, jour de la dernière représentation.

---

[31] Victor Fournel, « Edme Boursault, sa vie et son œuvre dramatique », en tête de *Edme Boursault, Théâtre choisi*, nouv. éd., Paris, Laplace, Sanchez et Cie, 1883, p. 10.

[32] Lancaster, *op. cit.*, Part IV, p. 351.

[33] Lancaster, *op. cit.*, compare les deux pièces dans Part IV, p. 639 à 641.

[34] Lancaster, *op. cit.*, Part IV, p. 645.

[35] Lancaster, *op. cit.*, Part IV, p. 483.

[37] Frères Parfaict, *op. cit.*, t. XII, p. 401.

[38] La Grange, *Registre de La Grange, Archives de la Comédie française*, Paris, J. Claye, 1876.

[39] En décembre 1683, les dimanche 19, mardi 21, jeudi 23, dimanche 26 et le jeudi 13 janvier 1684.

Boursault ne reste cependant pas sur sa faim puisque, comme il le confie dans ses *Lettres à Babet*[40], le Duc de Saint-Aignan lui offre cent louis – une somme considérable – en remerciement de sa dédicace. Il ne peut pourtant pas masquer l'échec évident de sa tragédie. La dédicace nous laisse mesurer son ampleur en même temps qu'elle nous donne une idée des réactions suscitées par la pièce : Boursault parle de « la Médisance & [de] l'Envie qui se sont déchaînées avec tant d'impétuosité » contre elle. En fait, seul Saint-Aignan semble l'avoir appréciée. Boursault se plait à répéter qu'il a versé des larmes dès la première lecture et y voit le garant le plus sûr de la qualité de son oeuvre.
Une fois l'échec admis, il semble plus intéressant d'en rechercher les causes. Pour Boursault, la pièce a été victime d'une cabale et aurait besoin, à l'image de l'héroïne de son sujet, d'être défendue contre « l'Oppression & la Calomnie […], l'Erreur & […] l'Ignorance ». Cette hypothèse n'est pas à rejeter puisque, au même moment, Claude Boyer se plaint lui aussi d'une cabale contre son *Artaxerce*[41].
Ne pouvant cependant pas nous satisfaire de cette hypothèse, il nous faut chercher en quoi la tragédie n'a pas convenu, en quoi elle était en quelque sorte inappropriée. Pour cela, il nous a paru essentiel de la replacer dans « ses contextes » : d'abord celui de la pièce dans l'œuvre de Boursault – qui n'était pas familier du genre –, ensuite celui de l'histoire des sujets, des attentes du public – car la mode du temps ne disposait le public à recevoir ce type de pièce dans les meilleures conditions.

Un échec annoncé ?

Question du choix du genre tragique : une exception dans l'ensemble de l'œuvre

Sur les quinze pièces de théâtre composées par Boursault, deux seulement sont des tragédies : *Germanicus*, représenté vers 1671 ou 1673, qui remporta un succès considérable et *Marie Stuard, Reine d'Écosse* qui ne connut pas plus de sept représentations.

Question du choix d'un sujet moderne et anglais dans le contexte de l'histoire de la dramaturgie du XVII^{e} siècle

Marie Stuard est une pièce tout à fait plaisante à lire et de valeur au moins égale à beaucoup d'autres qui reçurent un meilleur accueil. Le problème vient plutôt de ce qu'elle n'a pas touché la sensibilité de l'époque. En effet, le sujet présente la double originalité d'être à la fois moderne et anglais, qualités que l'on pourrait considérer comme à l'origine de cet échec.
Cette hypothèse avait déjà été avancée par le théatin qui pense que si la pièce déplu, c'est que le public « respecte plus les sujets que l'Antiquité a consacrez, que les faits qui sont plus récens, et que l'Histoire Moderne familiarise trop avec nous, en les rapprochant de notre âge »[42]. Lancaster affirme même que les sujets sur l'histoire moderne n'ont satisfait le public que lorsque les noms véritables eurent été changés.
Quant aux sujets anglais, ils ne sont pas des mieux venus étant donné le contexte diplomatique. Le genre de la tragédie, en soi, soulève des débats politiques, notamment sur la question de la légitimité des souverains. Or la légitimité des gouvernants britanniques est une question réellement débattue dans le milieu politique, une question

---

40 Lettres à Babet accompagnées d'une notice de M. Emile Colombey, Paris, Quantin, In-16, 96 p.

41 Voir ci-dessus.

42 Voir son « Avertissement » inséré par Hiacinthe Boursault dans l'édition de 1725 des *Œuvres* de son oncle.

beaucoup trop actuelle pour ne pas être délicate. Jane Conroy revient cependant sur l'idée répandue selon laquelle les Français, dans ce contexte, n'aimaient pas les Anglais. Elle explique que dès l'époque de Regnault, « l'Angleterre et l'Écosse apparaissaient comme des terres potentiellement tragiques, plutôt que des terres ennemies. »[43] Après un développement très intéressant sur la perception des Anglais par les Français et sur les relations entre les deux pays, elle conclut qu'« il n'est pas plus raisonnable de parler de militante anglophobie à propos de ces pièces que de parler de militante romanophobie à propos de *Britannicus* ». Elle défend au contraire la thèse selon laquelle, vers 1636-1641, un certain nombre de facteurs contingents se sont combinés de telle sorte que l'Angleterre apparaisse comme « un pays d'élection du tragique »[44].

Il faut également considérer la personnalité de Boursault, qui devait s'intéresser à la politique[45] et ses objectifs dans la rédaction de cette tragédie. S'il se tourne vers ce genre pour la seconde et dernière fois, c'est sans doute que le message qu'il veut faire passer ne peut être transmis que par un genre aussi noble et sérieux. On ne peut ignorer le caractère éminemment politique de toute tragédie et de celle-ci en particulier[46].

Dès lors, il parait légitime de se demander d'où vient à Boursault cette idée insolite de traiter un sujet à la fois récent et anglais.

Peut-être la gageure ne lui a-t-elle pas semblé impossible dès lors que ce même sujet avait valu au *Comte d'Essex* (1678) de Thomas Corneille un triomphe, seulement cinq ans plus tôt. Ce succès constitue peut-être même l'émulation principale de Boursault, admirateur des frères Corneille.

Mais Boursault s'était déjà risqué à choisir un sujet moderne en 1678 avec *La Princesse de Clèves*, ce qui lui avait déjà valu un échec complet. Le fait que *Germanicus* soit comme miraculeusement bien reçu alors que, d'après Boursault lui-même, il ne s'agit que d'une adaptation de *La Princesse de Clèves*, aurait dû finir de le convaincre que tout se jouait dans la situation temporelle du sujet. Et c'est d'ailleurs parce qu'il attribuait déjà l'échec de sa *Princesse de Clèves* au fait que l'action prenne place dans l'époque moderne, que Boursault avait entrepris de la modifier en en déplaçant le sujet dans l'Antiquité romaine. Le triomphe de *Germanicus* tend donc à accréditer l'idée selon laquelle le succès tient à l'époque où se situe la pièce. Dès lors, comment expliquer que Boursault choisisse à nouveau de traiter un sujet tiré de l'histoire moderne sans lui supposer une attirance particulière pour ce type de sujets ?

Pour conclure, nous pensons que, dans ce contexte, aborder le sujet de Marie Stuart n'est pas un geste neutre et que peut-être Boursault n'a pas réalisé combien il serait difficile pour un novice en matière de tragédie, de s'attaquer à ce genre avec un sujet moderne et anglais. Mais Jane Conroy ouvre une perspective plus intéressante en signalant « la coexistence de deux esthétiques divergentes en matière de tragédie, liées peut-être à un clivage social. » Ainsi, elle nous apprend qu'« une même pièce pouvait être applaudie à l'hôtel de Saint-Aignan par des modernistes imbus de l'esprit des Corneille ou de Fontenelle, et être huée au théâtre Guénégaud –sans que l'on doive nécessairement taxer l'un ou l'autre public d'insincérité ou de parti pris ».

---

43 Jane Conroy, *Terres tragiques. L'Angleterre et l'Ecosse dans la tragédie française du XVII^e siècle*, Tübingen, « Biblio 17 », 1999. p. 121.

44 Pour son argumentation, voir *Terres tragiques…*, p. 122 *sq.*

45 Si l'on en juge par sa correspondance, dans laquelle il informe souvent ses amis des événements politiques.

46 Nous revenons plus bas sur la portée politique de l'œuvre.

L'élaboration de la tragédie

Histoire du sujet

Place des sujets britanniques dans la création dramatique des XVI^e^ et XVII^e^ siècles

Historique du sujet permettrant de mieux apprécier avec quelle fréquence il fut mis en acte aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles

Au XVI^e^ siècle, nous avons pu recenser quatre pièces consacrées à Marie Stuart :
– Jean de Bordes, *Maria Stuarta Tragodeia*, représentée en 1589.
– Federico Della Valle, *La Reina di Scozia,* composée en 1591.
– Adrien de Roulers, *Mariae Stuartae Tragoedia*, publiée en 1593.
– Tommaso Campanella, *Tragedia della Regina de Scozia o per Spagna contra Inghilterra*, composée en 1598.
Le XVII^e^ siècle compte neuf pièces à sujets britanniques, « dont une inédite »[47]. Voici la liste de ces tragédies, que nous avons classées par sujet, comme le préconise Jane Conroy, et non par ordre chronologique, choisissant ainsi de faire prévaloir l'organisation du travail du dramaturge.
Sur la mort de Marie Stuart :
– Montchrestien, *L'Escossoise,* 1601 / 1603 / 1604 / 1606 / 1627. Les deux éditions principales sont celles de 1601 et 1604. La pièce fut jouée au début de 1601.
– Charles Regnault, *Marie Stuard, Reyne d'Ecosse*, 1638 / 1639.
– J.F. Boursault-Malherbe, *Marie Stuard*, 1644.
– Edme Boursault, *Marie Stuard, Reine d'Ecosse,* 1683 / 1691.[48]
Sur la condamnation du comte d'Essex, favori d'Elisabeth :
– La Calprenède, *Le Comte d'Essex*, 1637 / 1638.
– Thomas Corneille, *Le Comte d'Essex*, 1678.
– Abbé Claude Boyer, *Le Comte d'Essex*, 1678.
Sur l'histoire britannique de cette même période :
– La Calprenède, *Jeanne, Reyne d'Angleterre*, jouée début 1637, publiée en 1638.
– Puget de La Serre, *Thomas Morus*, *ou le Triomphe de la Foy, et de la Constance*, 1640 / 1641, tragédie en prose.
– E. Aigrot, *Charles Stüardt*, 1660, pièce inédite.
Ces pièces sont difficiles à comparer, d'abord parce que le talent de leurs auteurs respectifs est très divers, ensuite parce qu'ils ne partagent pas tous la même conception de la tragédie historique et enfin parce que la distance temporelle qui sépare ces auteurs nous interdit d'attendre qu'ils respectent les mêmes règles dramaturgiques (qui évoluent avec le siècle) ou qu'ils perçoivent de la même manière des figures anglaises et écossaises (dont l'image évolue également avec le temps). Ce qui les réunit reste bien sûr le fait que le sujet soit puisé dans l'histoire de la Grande-Bretagne du XVI^e^ siècle.

Dates des événements clés qui reviennent de pièces en pièces

1569 : Le bruit court d'un projet de mariage entre Marie Stuart et Norfolk.
1570 : Assassinat de Moray.
Septembre 1571 : deuxième arrestation de Norfolk.

---

[47] Jane Conroy, *op. cit.*, p. 16.

[48] Jane Conroy donne ici la date de 1693 mais la première édition, sur laquelle nous nous sommes appuyés, date bien de 1691.

Janvier 1572 : Procès de Norfolk.
Juin 1572 : Exécution de Norfolk.
Décembre et janvier 1586 : Pomponne de Bellièvre harangue Elisabeth.
Février 1587 : Exécution de Marie Stuart.

Périodes historiques aux sources des différentes pièces sur le sujet de Marie Stuart

Montchrestien, *L'Escossoise,* 1601 : représente des événements qui eurent lieu entre octobre ou novembre 1586 et janvier 1587[49].
Charles Regnault, *Marie Stuard, Reyne d'Ecosse*, (1637) : condense en 24 heures des événements qui, en réalité, s'échelonnèrent sur 17 ans (depuis le projet de mariage entre Marie et Norfolk, 1669, jusqu'à la venue de l'ambassadeur Pomponne de Bellièvre). À côté des événements de la pièce, Regnault fait allusion, dans des récits, aux luttes dynastiques séculaires, voire millénaires qui se déroulèrent avant 1569, pour expliquer le présent tragique.
Edme Boursault, *Marie Stuard, Reine d'Écosse,* (17 décembre 1683) : comme Regnault, il prend pour période les 17 ou 18 ans qui séparent la conspiration de Norfolk de l'exécution de Marie Stuart.

Périodes historiques aux sources des pièces sur d'autres sujets modernes et britanniques et sujets de ses pièces

La Calprenède, *Jeanne, Reyne d'Angleterre*, (début 1637) : traite d'événements qui s'échelonnent sur huit mois, de juillet 1553, dernière phase du règne éphémère de Jeanne Grey, à février 1554, date de son exécution[50]. La tragédie prend pour sujet la mort de Jeanne, montée sur le trône à la place de sa cousine Marie I^re^. Après avoir repris le trône à Jeanne, en vertu de l'invalidité du testament d'Édouard (dont Northbeland s'était servi pour usurper le trône), Marie I^re^ doit décider du sort de sa prisonnière. Elle souhaiterait un régime de paix et de douceur mais Élisabeth et lui conseille de prendre des mesures sanglantes. Nolfolc est le président du procès et prône lui aussi la rigueur. Marie hésite beaucoup ; Jeanne finit par être exécutée ; Marie blâme ses conseillers et leur prédit que cette violence se retournera contre eux sous le règne de terreur qu'amènera Elisabeth.
La Calprenède, *Le Comte d'Essex*, (1637 / 1638) : Cette pièce vient tout de suite après la *Jeanne.* Boursault semble s'en être inspiré, bien que le sujet diffère de celui de sa *Marie Stuard* ; nous y reviendrons en détail un peu plus loin.

---

[49] D'après Jane Conroy, *op. cit.*

[50] Rappel historique : Marie I^re^, Tudor née à Londres le 18 février 1516, était la fille d'Henri VIII et de sa première épouse Catherine d'Aragon. Élevée dans la piété catholique et très attachée à sa mère, elle fut confinée par Henri VIII à une sorte d'exil. Grâce à l'influence de Jeanne Seymour, elle retrouva quelque faveur et obtint la deuxième place dans l'ordre de succession au trône après son demi-frère Édouard VI. À la mort de celui-ci, le 6 juillet 1553, elle put monter sur le trône malgré l'opposition du grand chambellan John Dudley, duc de Northumberland, qui appuyait la succession de sa belle-fille, Jeanne Grey, et le parti protestant. Son règne fut marqué par des persécutions qu'elle mena contre les protestants, ce qui lui valut son surnom de Marie la Sanglante.

Puget de La Serre, *Thomas Morus, ou le Triomphe de la Foy, et de la Constance*, (1640 / 1641)[51] : On ignore les dates et le lieu des premières représentations de cette pièce, qui fut un succès et fut reprise à l'Hôtel de Bourgogne entre 1642 et 1647. La Serre prend l'histoire au moment où Henri VIII songe à divorcer de Catherine d'Aragon mais ne s'est pas encore engagé à épouser Anne de Boleyn. Il prévoit de changer de religion si son désir de répudier sa femme, qui l'aime toujours, est contrecarré par Rome. Le sujet n'a rien de commun avec celui de Boursault : il s'agit des hésitations, des scrupules du roi, héros de la pièce, à commettre une action aussi énorme. Morus est le chancelier chargé par la reine de la défendre ; il s'oppose donc à la volonté du roi et se voit promptement condamné à mort.

E. Aigrot, *Charles Stüardt*, (1660, pièce inédite) : Cette pièce « n'est pas un chef-d'œuvre »[52]. Aigrot prend pour sujet la chute de la République de Cromwell et la restauration de la monarchie, afin de montrer que l'administration du royaume était entre des mains indignes et qu'il est heureux que Charles II ait réussi à reprendre les commandes de l'Etat. Cette restauration fut accueillie avec enthousiasme en France et la pièce permet de mieux se représenter l'interprétation que les contemporains ont pu donner de la Révolution anglaise, qui avait renversé le pouvoir royal peu de temps avant que la Fronde (1648-1653) vienne le remettre en question dans leur propre pays[53].

Thomas Corneille, *Le Comte d'Essex*, (1678) : La première représentation eut lieu le 7 janvier 1678, à l'Hôtel de Bourgogne. C'est un immense succès, qui se maintient pendant tout le XVIII[e] siècle. Il s'inspire de La Calprenède. Il nous semble que Boursault, même s'il reste plus proche de La Calprenède, a peut-être été influencé par cette réussite de son ami T. Corneille, c'est pourquoi nous y avons consacré quelques pages dans notre partie sur les sources.

Abbé Claude Boyer, *Le Comte d'Essex*, (1678) : La pièce, jouée du 25 février au 13 mars 1678 et imprimée en avril de la même année, est un échec. Boyer dit[54] avoir commencé à composer sa pièce six semaines seulement avant la création de l'*Essex* de Thomas Corneille. Il est déçu de l'accueil que le public lui réserve. En 1683, dans le préambule d'*Artaxerce*, il attribue cet échec à une cabale qui aurait visé les acteurs et la mise en scène sans trouver rien à redire de la tragédie. Ce serait les plaisanteries proférées à voix haute qui auraient ôté « au reste des spectateurs l'attention et l'estime qu'on lui devait ». Il explique que cette expérience lui a fait annoncer et afficher son *Agamemnon* sous le nom de Pader d'Assezan, pièce « ayant suivy le *Comte d'Essex*, et voulant [la] dérober à une

---

51 Estimation partagée par Lancaster et S. Wilma Deierkauf-Holsboer, *Le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne*, t. II, p. 29 et 51.

52 Jane Conroy, *op. cit.*, p. 399.

53 Rappel historique : les Écossais se révoltent en 1639. Le Parlement ne soutient pas Charles Ier, qui est contraint, en 1640, de laisser gouverner Strafford, son ministre. Il quitte Londres début 1642 et la guerre s'engage. Une tentative de médiation de Mazarin, en septembre 1643, reste infructueuse. L'armée royaliste va de défaite en défaite. La reine accouche en juin et gagne la France (vers Brest). Le roi capitule à Oxford et se rend aux Écossais. Il est jugé le 6 janvier 1649 ; les Pairs refusent de voter sa condamnation à mort mais les Communes passent outre ; malgré des résistances au Parlement et dans l'armée, la sentence est prononcée le 28 janvier et est exécutée le 30. Olivier Cromwell exerce un pouvoir autoritaire jusqu'à sa mort en 1658, après laquelle Charles II est appelé sur le trône.

54 *Le Comte d'Essex*, Paris, Charles Osmont, 1678, avis au lecteur.

persécution si déclarée, je cache mon nom ». Boyer ne voulait peut-être pas entrer en rivalité avec Thomas Corneille : « Mon dessein n'a jamais été de suivre l'exemple de ceux qui par chagrin ou par émulation ont doublé des pieces de Theatre ». Il s'est pourtant laissé entraîner à le faire et il a perdu.
Nous avons pris le parti de ne pas étudier cette pièce, dont la première source alléguée par Boyer est la tragédie de La Calprenède, qui avait été reprise à l'Hôtel de Bourgogne entre 1642 et 1647 (au moment où il débutait au théâtre), mais dont l'action est en fait plus proche de celle de *Bajazet* de Racine. Boyer lui fait également de nombreux emprunts au *Comte d'Essex* de Thomas Corneille, qui est une source évidente. Il faut dire que si les deux pièces se rapprochent, c'est qu'elles s'inspirent toutes deux de *Bajazet* (l'amante du héros est toujours la confidente d'Élisabeth, comme Atalide est celle de Roxane). L'Élisabeth de Boyer, plus vindicative et plus emportée que celle de T. Corneille, reste cependant plus proche de son modèle racinien.

Après Boursault : postérité du sujet de Marie Stuart

Avant la fin du siècle, deux autres pièces françaises sur le même sujet voient le jour.
En 1689, une *Marie Stuart Reine d'Écosse* rédigée par les élèves du Collège d'Harcourt et inspirée de Montchrestien et de Regnault, est représentée à deux reprises, la première fois en français, la seconde en latin. Pour la version française, jouée à Paris le 3 août 1689 au Collège d'Harcourt, le personnage du Comte de Mourray est interprété par l'aîné des fils de Jean Racine, Jean-Baptiste[55].
En 1690, un auteur anonyme écrit une *Marie Stuart Tragédie avec des interprètes en musique.* Cette pièce s'oriente vers l'opéra. Chacun des trois actes se termine par un intermède en musique d'un peu moins de trente vers.
Au XVIII[e] siècle, le sujet n'inspire que deux pièces mais il sera redécouvert au XIX[e] siècle durant lequel pas moins de dix-huit pièces seront créées en France.

Les sources historiques

L'Histoire moderne de l'Angleterre : éclaircissements nécessaires

Vie politique de l'Écosse : la dynastie des Stuart dans ses rapports avec la France et l'Angleterre

La seconde moitié du XVI[e] siècle est doublement marquée par des conflits de caractère politique d'une part (entre l'Angleterre et l'Écosse et entre la France et l'Angleterre) et par les guerres de religion liées à la Réforme d'autre part.
Le pays entre alors dans une longue période de convulsions où l'anarchie féodale (très forte en raison du système des clans) met à mal l'autorité royale que représentent les Stuart.
Jacques I[er] fut roi d'Écosse 1406 à 1437. Peu de temps avant la mort de son père Robert III (en 1406), il fut envoyé en France pour échapper à la menace des nobles écossais révoltés. Le bateau sur lequel il s'était embarqué fut pris par les Anglais et il resta prisonnier jusqu'en 1423, date à laquelle il put retourner en Écosse et fut intronisé. Il épousa Jeanne de Beaufort, nièce du roi d'Angleterre Richard II. En 1429, Jacques contraignit les nobles écossais à se soumettre à l'autorité royale. Durant la guerre des Deux Roses, il prit parti pour la maison de Lancastre. Il essaya d'améliorer l'administration de la justice. Il renforça les liens avec la France par le mariage de sa fille aînée Marguerite avec le futur roi Louis XI. Jacques I[er] fut assassiné en 1437 par des nobles écossais dont il avait provoqué l'hostilité en leur confisquant leurs terres.
Son fils Jacques II lui succéda de 1437 à 1460. Sa minorité offrit à la noblesse l'occasion de tenter de se réapproprier le pouvoir. Son règne personnel, qui débute en 1449, fut

[55] On peut le lire dans la préface de la *Marie Stuart* de Tronchin, Paris, Prault, 1735.

marqué par des conflits avec l'aristocratie, notamment avec Guillaume, 8e comte de Douglas. Le roi finit par triompher de la famille Douglas en 1452. Il espéra profiter de la guerre des Deux Roses pour anéantir les dernières positions anglaises en Écosse. Mais il fut tué, en 1460, au cours du siège de Roxburgh Castle.
Jacques III fut couronné roi en 1460, mais son règne ne débuta qu'en 1469, après une période de régence. La même année, il épousa Marguerite de Danemark, ce qui lui assura le contrôle des îles Orcades et Shetland. Il se heurta lui aussi à l'hostilité de la noblesse écossaise, regroupée derrière son frère, Alexandre Stuart, duc d'Albany. Capturé par ses ennemis, il fut emprisonné au château d'Édimbourg. En 1487, il négocia la cessation des hostilités avec les Anglais, provoquant une nouvelle révolte des nobles, unis derrière son propre fils. Une bataille s'ensuivit en 1488 à Sanchieburn. Elle opposait les nobles aux forces restées fidèles au roi. Jacques III, vaincu, y laissa la vie.
Son fils Jacques IV prit donc le pouvoir (1488) et le garda jusqu'à sa mort en 1513. Il mit facilement fin à la révolte nobiliaire à laquelle il avait lui-même participé contre son père.
En 1502, il signa une trêve de sept ans avec l'Angleterre. L'année suivante, il épousa Marguerite Tudor, fille aînée d'Henri VII d'Angleterre. C'est grâce à ce mariage que purent être réunies, un siècle plus tard, les Couronnes d'Angleterre et d'Écosse. Cependant, l'avènement du roi anglais Henri VIII, en 1509, détériora les relations entre les deux pays. En 1513, Jacques IV s'allia à la France contre l'Angleterre. L'armée écossaise, minée par les désertions, fut battue le 9 septembre 1513 à Flodden Field, où Jacques IV fut tué.
Jacques V (1513-1542), n'avait que dix-sept mois lorsque son père fut tué, et ce fut d'abord sa mère qui assura la régence jusqu'à son remariage, en 1514, avec Archibald, 8e comte d'Angus, chef du parti pro anglais. En 1515, la régence fut assurée par Jean Stuart, duc d'Albanie, favorable au parti pro français et catholique. Durant toute la minorité de Jacques V, ces deux factions (anglaise-protestante et française-catholique) luttèrent pour le contrôle du pays. Le roi parvint finalement à éliminer le parti pro anglais et put alors régner sur l'Écosse (1528). Il introduisit des réformes judiciaires et prit des mesures en faveur des paysans. Son oncle, le roi Henri VIII, tenta de le persuader de répudier l'autorité de l'Église catholique romaine, ce qu'il refusa et les relations entre les deux pays s'envenimèrent (alors que les liens entre l'Écosse et la France sont resserrés grâce au mariage du roi écossais avec Marie de Guise). La guerre éclata en 1542. En novembre, les forces écossaises furent mises en déroute à Solway Moss, au nord de l'Angleterre. Jacques V mourut quelques mois plus tard, laissant une enfant légitime, Marie Stuart, qui n'avait alors que six jours.
Après sa mort, Marie de Guise assura la régence jusqu'à la majorité de sa fille ; cette période fut marquée par le développement d'un fort sentiment anti-français et par l'amplification de l'agitation politique. En 1548 la régente obtint du parlement écossais que Marie se fiance avec le futur François II et elle l'envoya en France le 7 août 1548.

Vie de Marie Stuart

Elle naît le 8 décembre 1542 à Linlithgow et succède à son père Jacques V, roi d'Écosse, seulement cinq jours plus tard. Envoyée en France pour son éducation dès l'âge de cinq ans, elle y reçoit des Guise une éducation très soignée mais aussi très catholique. Belle, intelligente, séduisante et utile politiquement (elle représentait le moyen d'annexer l'Ecosse voire l'Angleterre), elle fait l'unanimité à la Cour de France. Le 24 avril 1558, à quinze ans, elle épouse le dauphin, François, qui devient roi de France en 1559 et qui meurt l'année suivante. À la mort de sa mère Marie de Guise en juin 1560, Marie Stuart, veuve depuis quelques mois, regagne l'Écosse (15 août 1561) et monte réellement sur le trône. La mort de sa mère avait laissé le vrai pouvoir aux mains des seigneurs protestants dont le chef était James Stewart, comte de Moray et demi-frère de Marie. Elle n'est donc

pas la bienvenue et doit associer ce dernier à son règne. En juillet 1565, elle se marie secrètement avec son cousin, le catholique lord Henry Darnley, ce qui mécontenta la noblesse protestante, accrut la méfiance d'Élisabeth (Darnley pouvait prétendre à la succession d'Angleterre en tant qu'arrière-petit-fils d'Henri VII) et fut à l'origine d'une révolte fomentée par Moray. Celui-ci s'était allié à une famille noble écossaise et espérait être rejoint par tout le parti protestant, mais l'insurrection fut réprimée. Marie Stuart avait alors déjà fait de son secrétaire, le catholique David Rizzio, son nouvel amant. Henry Darnley qui voyait en lui un obstacle majeur à ses ambitions[56], le fit assassiner en mars 1566. En juin de la même année naquit Jacques VI, fils légitime de Marie et de Darnley. En février 1567, elle commandite l'assassinat spectaculaire (à l'aide d'une bombe) de lord Darnley. Trois mois plus tard, elle épousa un des assassins, le comte de Bothwell, qui la tenait prisonnière. Le mariage est célébré selon le rite protestant, ce qui irrita à nouveau la noblesse écossaise. Elle manœuvra avec maladresse et ne sut pas s'opposer aux protestants. Le 15 juin 1567, les troupes royales qui luttaient contre l'aristocratie écossaise furent défaites à Carberry Hill. Marie fut emprisonnée à Lochleven en juin 1567. Le 24 juillet, elle fut donc contrainte d'abdiquer en faveur de son fils et le comte de Moray fut proclamé Régent. Elle parvint à s'évader le 2 mai 1568, rétracta son abdication, réunit en quelques jours une armée de 6000 hommes, mais ses partisans furent écrasés à Langside le 12 mai. Elle dut alors s'enfuir en Angleterre et alla trouver refuge à la cour d'Elisabeth I^re^, sa cousine, qui la séquestra à la tour de Londres durant dix-huit ans (1568-1586), afin de mettre fin à l'agitation catholique en Angleterre. En septembre 1569, le duc de Norfolk, l'un des premiers pairs d'Angleterre, fut arrêté pour avoir projeté d'épouser Marie Stuart sans en avoir informé Elisabeth. Libéré en août 1570, il récidiva. Deux confidents particulièrement mal choisis, Moray et Leicester, le trahirent. Il fut condamné en janvier 1572 et exécuté en juin. Élisabeth donna quatre fois l'ordre de le juger et le révoqua trois fois. Cet échec de Norfolk compromit définitivement Marie Stuart aux yeux des Anglais. À partir de 1571/72 l'aspect religieux prit plus d'importance : Marie fut accusée d'être d'intelligence avec les puissances catholiques (comme la France) en vue d'une invasion et donc de menacer la stabilité de l'Angleterre protestante. Jusqu'en 1586, Marie Stuart continua de correspondre avec tous les princes dont elle espèrait du secours. En 1586, un complot de son page Anthony Babington, sous la direction de Francis Walsingham (membre du parti catholique regroupé derrière elle) fut mis au jour. Marie comparut donc en octobre devant le tribunal de Fotheringay et fut condamnée à mort quelques semaines plus tard. Le Parlement s'empressa de demander la mise à exécution de la sentence. On prépara soigneusement l'opinion publique aussi bien en Angleterre qu'à l'étranger. Henri III envoya Pomponne de Bellièvre défendre Marie devant Elisabeth. La reine hésita, puis finit par signer l'ordre d'exécution le 1er février 1587 ; Marie fut décapitée le 8 février.

[56] Il avait obtenu de Marie le titre de roi et voulait également que lui et ses descendants deviennent héritiers de la couronne si la reine Elisabeth mourait sans enfants.

Portrait de Marie Stuart par Clouet (?) pendant son séjour à la cour de France vers 1558 ou 1555. Paris, Bibliothèque nationale de France, cabinet des Estampes.

Vie d'Elisabeth

Née à Greenwich en 1533, du roi Henri VIII et de sa deuxième épouse Anne Boleyn, elle fut déclarée illégitime après l'annulation du mariage de ses parents. Henri VIII fit exécuter sa femme en 1536 sous prétexte d'une relation adultérine qu'elle n'avait pas eu, afin d'épouser Jeanne Seymour. Élisabeth fut alors éloignée mais, bien qu'élevée loin de la cour, elle reçut une éducation soignée, dispensée par des humanistes réputés. Elle parlait six langues (anglais, français, italien, allemand, grec et latin) avec aisance. Elle revint à la cour à l'instigation de la sixième épouse d'Henri VIII, Catherine Parr, et recouvrit ses droits au trône, au troisième rang dans l'ordre de succession (après Édouard et Marie). Le règne de son demi-frère Édouard VI (1547-1553) fut agité par des intrigues politiques auxquelles Élisabeth ne prit aucune part. En 1554, bien qu'elle ait apporté un soutient inconditionnel à la nouvelle reine, sa demi-sœur Marie I^{re} Tudor, elle fut emprisonnée à la tour de Londres pour avoir hypothétiquement soutenu la conspiration protestante de Thomas Wyatt. En 1558, à la mort de Marie I^{re}, elle accéda, en tant qu'héritière désignée, au trône d'Angleterre, sous condition de maintenir la foi catholique dans le royaume. Les lords, membres de l'épiscopat catholique hérité de Marie Tudor, contestèrent son accession au trône en vertu de l'acte d'annulation du mariage de ses parents. Afin de légitimer son titre, elle se fit immédiatement reconnaître par les Communes (qui étaient

plutôt protestantes). En dépit des conditions d'accession à la couronne, elle rétablit la suprématie de l'Église anglicane aux dépens de la foi catholique en imposant par exemple le *Book of Common Prayer* – rédigé en 1549 – pour toute liturgie. En 1566, l'engagement d'Elisabeth en faveur du protestantisme la conduisit à soutenir les Pays-Bas en révolte contre le roi Philippe d'Espagne, acte à l'origine d'une guerre avec l'Espagne en 1585. Le 8 août 1588, la défaite de l'*Invincible Armada* consacra la supériorité maritime de l'Angleterre. En 1570, le pape Pie V libèra les catholiques anglais de l'obligation d'allégeance à la reine en l'excommuniant. Sur le plan purement politique, Elisabeth gouverna en monarque absolu, s'entourant de quelques rares conseillers dont William Cecil. Elle refusa de se marier, ce qui posa le problème de sa succession et lui valut le surnom de « reine vierge », bien qu'elle entretînt de nombreuses liaisons, notamment avec les comtes de Leicester et d'Essex.
Après la mort d'Elisabeth en 1603, c'est au fils de Marie Stuart (qui lui avait succédé en 1587), Jacques VI d'Écosse, que revint la couronne d'Angleterre. L'Écosse et l'Angleterre se trouvérent alors pour la première fois réunies.

Présentation du comte d'Essex

Au début du XVII^{e} siècle, c'est à l'échelle européenne qu'il faut envisager la notoriété de ce personnage controversé, qui suscita l'admiration et l'envie aussi bien que la désapprobation. Il commença sa carrière, comme tout jeune ambitieux, par des faits d'armes et diverses charges assez lucratives (dont une dans la conduite des affaires de l'État). Bel homme, séducteur, la reine Élisabeth lui marquait une faveur toute particulière, ce qui lui présageait un avenir glorieux. Sa révolte, sa disgrâce, son procès (récupéré au profit de la propagande élisabéthaine) et son exécution, qui prit des allures de crime passionnel, ne firent qu'accroître sa très grande popularité au sein de la noblesse comme de toutes les couches de la société.
Robert Devereux, 2^{e} comte d'Essex, naquit en 1567. Après des études à Cambridge, il se présenta, en 1584, à la cour d'Élisabeth où il éveilla d'emblée un sentiment favorable. Il bénéficia de l'avantage d'être le gendre de Robert Dudley, comte de Leicester, qui fut incontestablement le plus grand favori d'Elisabeth. En 1586, il commença sa formation militaire aux Pays-Bas. L'année suivante, il offensa la reine en se mariant secrètement avec la veuve de Philip Sidney. Sa vie se partagea entre campagnes militaires et vie de cour. En 1591 on l'envoya au secours du roi de France. Il parcourut la Normandie de long en large et se fit admirer, davantage pour son style[57] que pour ses exploits.
La magnificence des fêtes qu'il organisait était notoire et sa libéralité, très appréciée du peuple. Il passait pour érudit ; écrivant lui-même[58], il fut un des plus grands mécènes de son temps avec son ami Henry Southampton, protecteur de Shakespeare. Il entretint l'adulation populaire dont il était l'objet depuis ses premiers engagements militaires – surtout l'expédition de Cadix – sa popularité était telle qu'il semblait avoir acquis des droits inaliénables sur le cœur du peuple. Mais sa générosité fut mal récompensée.
La Calprenède parle de ses « crédulitez » et Boyer lui attribue le désir de mener une vie conjugale paisible, retirée du monde. Ces caractéristiques lui étaient reconnues par ses contemporains ; lui-même exprimait sa nostalgie de son pays de Galles natal et s'évadait régulièrement de la cour pour goûter la vie champêtre.

---

[57] Il se fait accompagner de cent de ses meilleurs cavaliers, vêtus de couleurs flamboyantes et de broderies en or, pour rencontrer Henry IV à Compiègne.

[58] Il prend la plume occasionnellement, surtout dans un but d'autodéfense ou d'autopromotion.

En 1599, il fut nommé maréchal et vice-roi et partit à la tête de l'armée qu'Élisabeth envoyait en Irlande. Mais il ne parvint pas à écraser les rebelles qui l'attirèrent dans les tourbières où il s'embourba et il dut engager des pourparlers avec le comte de Tyrone, Hugh O'Neill. Cette débâcle lui valut un procès (le 5 juin 1600) qu'il supporta mal, bien qu'il soit mené discrètement de peur d'un soulèvement du peuple. Ne parvenant pas à rentrer en faveur, il reprit sa correspondance avec les partisans de Jacques VI d'Écosse. Les plus prudents de ses amis lui conseillèrent de s'exiler mais il choisit de faire appel « pour sa protection » aux gens de Londres. Le 18 février 1601, il retint prisonniers chez lui les commissaires venus le sommer de se présenter à la reine ou de leur faire connaître ses griefs. Il se promène alors dans les rues de Londres mais n'obtint pas l'appui du peuple et dut se retirer dans sa maison. Bientôt assiégé, il fut forcé de se rendre. Parmi les lettres saisies chez Essex en février 1601, certaines compromettaient le roi Jacques VI dans ses intrigues. Elisabeth décida de ne pas les publier car elle tenait le fils de Marie Stuart pour son seul successeur possible. Il fut jugé le 4 mars. Elisabeth hésita – selon la légende, qui cependant semble exacte – à donner suite au jugement et à le remettre au garde des Sceaux, Cecil. Le lendemain, celui-ci communiqua ses ordres au lieutenant de la Tour et l'exécution se déroula sans incident le jour suivant, 7 mars, à six heures du matin.

Gravure du XVIII[e] siècle représentant l'exécution du comte d'Essex. Image provenant du tome V des *Poèmes dramatiques* de Thomas Corneille, dans leur édition de 1714.
Paris, Bibliothèque Sainte Geneviève.

Nécessité d'adapter la pièce au public : ce qu'il reste de l'histoire réelle

Histoire britannique ou mythe anglais ?

Le sujet des pièces est fourni par ce substrat d'événements historiques sur lesquels nous venons de donner les quelques éclaircissements nécessaires. Mais la distance temporelle qui sépare ces événements de l'écriture ou de la représentation de la tragédie influence considérablement les choix dramaturgiques de l'auteur quant à la construction de la pièce ou au choix de sa problématique.

L'histoire britannique n'est en effet pas perçue de la même manière du temps de Montchrestien (contemporain d'Elisabeth, son *Escossoise* fut jouée dès le début de 1601) du temps de Regnault (vivant sous le règne de Charles I[er], sa *Marie Stuard* fut jouée pendant la saison 1637-1638) ou encore à l'époque de Boursault (dont la tragédie fut jouée au théâtre Guénégaud en 1683). L'image de Marie Stuart, l'interprétation que l'on fait des causes de son tragique destin évoluent avec le temps. Nous ne traitons pas d'œuvres d'historiens mais d'œuvres d'auteurs de fiction français qui cherchent avant tout à plaire à leur public. Leur souci de fidélité à l'histoire, plus ou moins grand selon les époques, ne doit pas nous faire perdre de vue, d'une part, que l'histoire reste un prétexte, d'autre part, qu'elle est analysée à travers une grille de lecture à la fois politique et française. Ainsi, les conspirations de Norfolc ou d'Essex contre Elisabeth ne prennent pas la même signification si on les perçoit du temps de Richelieu ou à l'époque de la Fronde. Les choix du dramaturge s'en trouvent forcément infléchis.

De plus, les tragédies classiques possèdent toujours une dimension allégorique qui demande que l'on lise, derrière la représentation du passé, des réalités plus actuelles. Les personnages sont donc la projection de l'idée que l'auteur se fait des Anglais et Ecossais élisabéthains.

Bien plus que d'histoire, c'est de légende qu'il faudrait parler, « les grandes figures de l'histoire anglaises ét[ant] vite devenues des mythes » comme l'explique très bien Jacques Truchet[59] qui ajoute qu'« on ne pouvait les convoquer sans mettre en cause le droit divin et la raison d'État, et sans soulever les questions brûlantes du machiavélisme et du régicide ».

Mythe de Marie Stuart

La légende de Marie Stuart permet presque à elle seule de résumer les oppositions européennes nées de la Réforme[60], dans la mesure où, comme l'explique Jane Conroy :

> L'affaire de la reine d'Écosse (…) cristallisa autour d'elle la réflexion morale, les théories politique et juridique, les antagonismes religieux, et les passions de deux générations au moins, avant de laisser à celles qui suivirent une image ambiguë[61].

Dans les années 1560, les ennemis de Marie visèrent son caractère et ses mœurs (les meurtres de Rizzio, de Darnley et son mariage avec Bothwell leur fournissaient des arguments) mais jamais sa religion. Les protestants luttaient alors avec les catholiques pour la domination politique de l'Écosse et éventuellement de l'Angleterre (dans le cas où Elisabeth resterait sans enfant). En 1567, le chansonnier Robert Semphill la comparait dans ses romances à Clytemnestre, Dalila, Jésabel ou Médée. Darnley, détesté de son vivant, devenait le nouvel Agamemnon. À cette période, en France, les réactions furent quasi inexistantes.

À peine fut-elle enfermée à Lochleven que débuta la campagne pour son exécution. À la fin de 1568, l'*Horestes* de John Pikeryng, joué à la Cour d'Angleterre, ouvre la série des

---

[59] Préface de J. Truchet p. 12, dans Jane Conroy, *op. cit.*, 1999.

[60] Voir les Annexes pour avoir un rappel chronologique des guerres de religion.

[61] Jane Conroy, *op. cit.*, p. 19.

pièces qui lui seront consacrées. Marie est à nouveau allégorisée sous les traits de Clytemnestre[62].

À partir de 1571-1572, les défenseurs de Marie (des apologies paraissaient, essentiellement en France) ne se contentèrent plus de défendre sa vertu en l'innocentant des crimes d'adultère et de meurtre, mais soulignèrent sa fidélité au catholicisme et ses souffrances pour la foi. Avant sa mort déjà, Marie Stuart figurait dans les martyrologes[63] que les catholiques anglais réfugiés en Europe publiaient à l'intention des princes catholiques, afin de les intéresser à sa cause. Ils espéraient ainsi monter une croisade contre les Anglais hérétiques.

Entre 1572 et 1576, les figures des deux reines évoluent dans le sens d'une opposition plus forte encore. Les images qui en résultent sont de plus en plus éloignées de la réalité et même totalement fantasmagoriques. En effet la personne de Marie Stuart fut également récupérée à des fins politiques, sa déposition et son emprisonnement ayant soulevé des questions fondamentales qui furent l'objet d'un débat animé dans lequel s'affrontèrent différentes théories politiques, notamment autour du principe de l'inviolabilité des rois et de l'aptitude des femmes à gouverner[64]. En 1579 par exemple, Georges Buchanan marque une étape vers une nouvelle théorie du républicanisme, en affirmant[65] que les Ecossais ont le droit d'élire et de déposer leurs rois. Blackwood, en réponse, réaffirme[66] la théorie du droit divin des rois. Ce débat avait des répercussions en France où le pouvoir royal se trouvait désacralisé à la suite de la Saint-Barthélemy. Quant à la question des femmes au pouvoir, la misogynie inspirait de multiples diatribes contre Marie Stuart qui fut par ailleurs défendue par ceux qui pensaient[67] avant tout à la succession d'Angleterre.

L'exécution de Marie le 8 février 1587 raviva les débats et engendra une multitude d'écrits. Jane Conroy précise que « A. F. Allison et D. M. Rogers, dans leur index chronologique des publications catholiques dans les langues autres que l'anglais, relèvent en tout 12 titres pour l'année 1586, alors que l'année 1587 – celle de la mort de Marie Stuart – en produit 52, et que l'année 1588 maintient presque le même rythme avec 46 ». Les auteurs de la Contre-Réforme font de Marie Stuart une martyre, ce qui se ressent dans la littérature hagiographique. Jane Conroy, précise en effet que Marie « aurait presque pu figurer parmi les vingt-sept nouveaux saints français canonisés entre 1560 et 1660 ». Elle souligne l'opposition entre l'image de Marie dans les milieux dévots, « une vertu sans tâche », et celle que donnent d'elle les tracts anglais publiés en 1587 qui mettent l'accent « sur l'image de la femme fatale, l'antonomase préférée [étant] celle de Circé séduisant les malheureux conspirateurs par ses charmes diaboliques. » La propagande officielle de son côté « insiste sur le caractère sanglant de ses intrigues - de

---

[62] De 1567 à 1586, Elisabeth désapprouve officiellement la littérature diffamatoire qui paraît en Angleterre. Mais officieusement, elle laisse libre cours à la propagande anglaise dont William Cecil était le directeur. Elle interdit par ailleurs tous les ouvrages favorables à Marie.

[63] Par exemple le *De Origine ac Progressu Schismatis Anglicani* de Sanders qui dresse un horrible portrait d'Elisabeth et fait incarner la piété et la chasteté par Marie.

[64] Nous consacrons plus bas un développement sur le thème des femmes au pouvoir et plus particulièrement, sur la place des femmes dans la tragédie de Boursault.

[65] *De Jure Regni apud Scotos dialogus*, Edimbourg, 1579.

[66] *Adversus Buchanani dialogum [...] Pro Regibus Apologia*, Poitiers, 1581.

[67] Citons par exemple John Leslie, *Defence of the Honour of the [...] princess Marie*, 1569.

connivence avec les puissances étrangères (…) elle s'apprêtait à assassiner Elisabeth et à verser le sang d'innombrables Anglais fidèles à leur religion. »[68]
Vers la fin du siècle ce manichéisme s'atténue du fait du problème de la succession : le fils de Marie Stuart, Jacques VI, est le candidat le plus probable à la couronne. Or il est protestant et on ne croit plus en sa conversion au catholicisme. Les adversaires catholiques d'Élisabeth Ire jugèrent à propos de se radoucir.

Images de Marie Stuart de Montchrestien (1601) à Regnault (1637)

Trente-cinq années séparent *L'Escossoise* de *Marie Stuard Reyne d'Ecosse*. La tendance durant cette période est à l'hagiographie et à la martyrologie, Marie Stuart servant la cause de ceux qui luttent contre les hérétiques et s'évertuent à édifier le peuple. De nombreux écrits ont porté sur ce sujet : pièces de théâtre (Carlo Ruggieri, *La Reina di Scotia,* 1604 ; Van Zevecote, *Stuarta,* 1623 – date de représentation, la pièce ne fut pas publiée), longs poèmes (Georges Conn, *Vita Mariae Stuartae*, 1624 ; Lope de Vega, *Corona tragica, vida y muerte de la serenissima Reyna de Escocia Maria Estuarda,* Madrid, 1637), histoires (très partisanes), histoires ecclésiastiques, biographies et recueils de « Vies » à forte tendance religieuse.

Fortune de Marie Stuart de Regnault (1637) à Boursault (1683)

En France, le sujet n'inspire personne depuis Regnault jusqu'à Boursault. Mais qu'en est-il de la production dramatique des autres pays d'Europe durant cette période ?
Marie Stuart continue à intéresser la Société de Jésus. Après la pièce de Regnault, la première sur ce sujet est celle d'un père jésuite anonyme. Jouée en 1644 à Prague, elle a été perdue. Dans le domaine profane, plusieurs ouvrages voient le jour. En Hollande, en 1646, Joost Van den Vondel publie *Maria Stuart, of Gemartelde Majesteit*, tragédie qui inspira le protestant allemand Andreas Gryphius pour son *Carolus Stuardus,* composé en 1649 et publié en 1658 ainsi que l'Allemand Christophorus Kormart pour une tragédie parue en 1673. D'autres pièces allemandes furent crées (celle de Johannes Riemer en 1679 ou d'August Adolf von Haugwitz en 1683), mais ce sont avant tout des traités de morale et de politique empruntant la forme dramatique (les auteurs vont parfois jusqu'à s'en excuser). Elles n'eurent pas la moindre influence sur Boursault.
Il n'en va pas de même pour les pièces d'auteurs de l'Europe du sud. Au Portugal, Manuel de Gallegos compose vers 1660 une tragédie disparue aujourd'hui, *La Reyna Maria Estuarda.* En Espagne, en 1660, fut jouée au Palais Royal de Madrid *La Reina Maria Estuarda* de Juan Bavtista Diamante (publiée en 1674). Toujours aux alentours de 1660, un anonyme espagnol composa *La Estuarda.* En Italie, quatre pièces furent composées entre 1663 et 1672. *La Maria Estuarda*, « opera scenica » de Giovan Francesco Savaro, publiée en 1663, *La Barbarie del caso*, « tragedia » de Domenico Gisberti, publiée en 1664, *Maria Stuarta, Regina de Scotia e Inghilterra*, tragi-comédie d'Horatio Celli publiée en 1665 et *Maria Stuarda, dramma tragico* d' Anselmo Sansone Di Mazzara publiée à Palerme en 1672.
Les dates de parution des pièces espagnoles et italiennes laissent imaginer l'émulation qui règne dans l'activité dramatique de ces pays. On remarque que la vogue du sujet commence en 1660, ce qui nous autorise à penser que cette émulation tient à la joie des catholiques face à la Restauration de la dynastie Stuart en Angleterre, qui a lieu précisément en 1660.
En Angleterre, John Banks publie, trois ans après Boursault (1694), la première pièce anglaise consacrée au sujet de la reine d'Écosse, *The Island Queen : or, the Death of Mary Queen of Scotland, a tragedy.*

---

[68] Jane Conroy*, op. cit.,* p. 25.

D'autres genres témoignent également de la fortune de Marie Stuart durant la période 1639-1694 : biographies, mémoires, histoires ecclésiastiques ou neutres. Les œuvres romanesques (romans et nouvelles – secrètes, historiques ou galantes) exercent, à partir de 1660, une influence croissante sur les esprits.

Une autre légende : l'incident de la bague

C'est La Calprenède qui le premier introduit dans l'action de sa tragédie l'histoire de la bague « gage d'amour », qui a toujours suscité un grand intérêt. Jane Conroy fait l'étude de cet incident récurrent et affirme qu'il permet, « à travers ses diverses variantes » de « saisir, dans toute sa complexité, l'enchevêtrement de l'histoire et du mythe »[69]. La version de départ, celle des historiographes, fut transformée par l'imagination populaire qui y intégra des passions humaines et cette nouvelle version fut véhiculée depuis la tradition orale jusqu'à gagner le domaine littéraire et, plus précisément, de la fiction dramatique. Jane Conroy décompose cet épisode en quatre :
– Essex aurait obtenu son pardon s'il avait pu se résoudre à le demander
– Des documents ou un message (sous quelque forme que ce soit) n'ont été reçus que trop tard (pour quelque raison que ce soit).
– De cette mésaventure Elisabeth éprouve un chagrin qui lui coûte la vie
– La forme symbolique que prenait le message d'Essex était celle d'une bague, gage de l'amour d'Elisabeth.
En France, de 1636 à 1678, aucun ouvrage n'est entièrement consacré à Essex et ses relations avec la reine mais il est évoqué dans toutes les histoires et mémoires du règne d'Elisabeth. Il peut être intéressant de savoir que l'image de celle-ci se modifia avec le temps et que les Français, sans oublier sa persécution des catholiques, s'intéressèrent davantage à ses qualités, (comme son intelligence ou son art de régner) et commencèrent à faire d'elle l'héroïne d'histoires galantes.

Les sources littéraires

Regnault, Marie Stuard, Reyne d'Écosse, *1637-1639*

Présentation de l'auteur et de sa tragédie

Sur Charles Regnault

On ignore tout de sa vie, jusqu'à sa date de naissance ; son identité elle-même fut sujette à caution. Jane Conroy, recoupant plusieurs hypothèses, arrive à la conclusion qu'il était encore jeune en 1639 et qu'il ne peut donc s'agir, comme l'affirmait M. Paulson[70], de l'acteur Pierre Regnault, né en 1595. Le précieux ouvrage de Jane Conroy permet de faire le tri entre ce qu'on lui a attribué et ce qu'il écrivit réellement. Son œuvre se limite en fait aux *Métamorphoses Françoises*, 1641, rédigées en collaboration avec « diverses plumes » et à une autre pièce, *Blanche de Bourbon, Reyne d'Espagne,* tragi-comédie, Paris, Toussaint Quinet, 1642. Regnault disparut après 1643.

Composition, représentations et éditions

C'est en 1637 que la pièce fut probablement composée. Elle fut jouée durant la saison 1637-38. Il y eut, au XVII[e] siècle, trois éditions qui fixent trois états extrêmement différents du texte :

---

[69] Jane Conroy, *op. cit.*, p. 256 sq.

[70] *The Falen Crown*, Washington, University Press of America, 1980, p. 27, cité par Jane Conroy.

– La première date de 1639, chez Toussainct Quinet, in-4°, achevé d'imprimer « pour la première fois » le 29 déc. 1638.
– La seconde date de 1639, chez Toussainct Quinet, in-12, achevé d'imprimer « pour la première fois » le 29 déc. 1638[71].
– La dernière date de 1641, chez Toussainct Quinet, in-4°, achevé d'imprimer « pour la première fois » le 30 sept. 1640.
Nous avons travaillé à partir de l'édition de 1641 qui apporte de nouvelles modifications[72] par rapport à l'in-12 de 1639.

Réception : succès et postérité

Les pièces de Regnault dans leur ensemble ont été couronnées de succès. La dédicace de Marie Stuart, adressée à Richelieu, stipule que celui-ci n'a pas « refusé des larmes à la repesentation d'un sujet si tragique ». Dans la seconde édition de cette tragédie se trouve un rondeau de La Mailleraye qui confirme que la pièce a plu à tout le monde et notamment à Richelieu,

> […] ce divin esprit
> Dont l'absolu pouvoir prescrit
> Des loix a tous ceux de nostre aage.

Le fait que la tragédie ait connu trois éditions successives, en trois ans seulement, prouve qu'elle a dû attirer l'attention. C'est sûrement pourquoi Boursault s'en souviendra encore quarante-cinq ans plus tard en écrivant sa propre *Marie Stuart*. Et au siècle suivant, Tronchin y fait encore allusion dans la préface de sa *Marie* Stuart de 1735.

Respect des règles ?

Les transformations opérées par l'auteur entre les différentes éditions (comme par exemple la suppression des visions d'Elisabeth) témoignent de sa volonté d'aboutir à une pièce d'esthétique plus classique. L'unité de temps est respectée puisque tout se déroule en vingt-quatre heures. L'unité de lieu est également respectée puisque tout a lieu dans le palais d'Elisabeth (dans différents appartements). Les modifications apportées à l'histoire réelle de l'Angleterre visent à unifier l'action.
En revanche, l'unité d'action est transgressée dans deux cas : au moment de la mort de Mourray, qui intervient sans qu'aucune allusion aux luttes armées entre Angleterre et Écosse n'ait jamais été faite et alors que l'on ignorait qu'il était parti guerroyer ; à la venue trop tardive (au cinquième acte seulement) de l'Ambassadeur de France, qui joue un rôle important dans le revirement d'Elisabeth bien qu'il ne nous ait pas été présenté et n'ait pas participé à l'action. Le caractère de ce personnage peut aussi être taxé

---

[71] Bien qu'elle ait la même date d'achevé, l'édition in-12 de 1639 est postérieure à l'édition in-4° de 1639 car elle en corrige l'orthographe et la ponctuation, supprime le rôle de l'Ambassadeur d'Ecosse pour donner ses répliques à l'Ambassadeur de France, modifie le dialogue entre Herrin et Melvin (III, 4), modifications qui sont toutes conservées dans l'édition de 1641.

[72] II, 3-4 : la liaison entre les scènes est changée et gagne en logique. III, 4 est supprimée. III, 6 : Marie ne s'évanouit plus. IV, 1 : insertion d'une tirade du Mareschal de Sherobery qui explicite le dilemme d'Elisabeth. IV, 2 : le décor est simplifié et l'hallucination d'Elisabeth (douze vers) est supprimée. V, 4 : didascalie ajoutée qui précise que la suite de Marie est en habits de deuil ; grâce à l'ajout de deux vers à la fin de la dernière scène, Pomponne de Bellièvre a l'honneur d'avoir le dernier mot et de délivrer la conclusion morale de la pièce.

d'invraisemblance à cause de sa réaction sans retenue, sans « diplomatie » et même sans dignité.

Résumé de la pièce

Acte I : Scène 1 : Se déroule dans la prison de la Tour de Londres où Marie Stuard est séquestrée par Elisabeth. Marie raconte la longue suite de ses malheurs depuis sa naissance et espère que son mariage avec Nolfoc, prévu pour le jour même, y mettra un terme. Mais elle redoute la réaction d'Elisabeth qu'elle sait amoureuse de son amant. Scène 2 : Se passe dans le palais de son frère illégitime, Mourray. Lui et son complice, Kemt, s'emploient à discréditer Nolfoc auprès d'Elisabeth en l'accusant, lettre à l'appui, de conspirer avec Marie pour l'empoisonner et lui ravir le trône. Scène 3 : La lettre est une contrefaçon de leur main et ils se félicitent de leur stratagème.
Acte II : Scène1 : Killegre, le chef des gardes, vient annoncer à Nolfoc qu'Elisabeth veut le voir dans son cabinet. Cette convocation l'inquiète. Scène 2 : Confrontation entre Elisabeth et son ancien favori. Au début, le ton est mielleux. Très résolue à éliminer Marie, elle la présente comme leur ennemie commune. Mais Nolfoc lui reproche cette haine, indigne de la part d'une reine à l'égard d'une princesse car, malgré l'opposition dynastique (Stuart/Henri-Edouard), elles restent de même sang. Innocente à ses yeux, Nolfoc rappelle à Elisabeth que, même si elle était coupable des crimes dont on l'accuse, seul Dieu pourrait la juger, sa qualité de reine la plaçant au-dessus des lois humaines. Elisabeth persiste à vouloir la soumettre, Nolfoc de prendre sa défense et la reine comprend qu'il est épris d'elle. Il en convient et avoue même qu'elle lui rend son amour. Furieuse, Elisabeth lui tend la fausse lettre qui l'incrimine de complot. Il se défend de l'avoir rédigée et réclame que la vérité soit faite ; mais Elisabeth sort, exaspérée. Scène 3 : Monologue de Nolfoc. Révolté à l'idée d'être condamné pour une trahison qu'il s'est toujours retenu de commettre bien qu'il en ait eu envie, il songe à justifier sa punition en prenant pour de bon les armes contre sa reine. Scène 4 : Elisabeth est déchirée entre l'amour qu'il lui reste pour Nolfoc et le désir de se venger de lui. À ce dilemme vient s'ajouter la question de l'intérêt de l'Etat. Dans cette position délicate, elle se laisse convaincre par Mourray et Kemt, ses - mauvais - conseillers de faire juger Nolfoc par un tribunal, auquel elle intime l'ordre de le condamner. Scène 5 : A nouveau dans la Tour. Nolfoc fait part de sa honte à Marie qui lui conseille de ne rien faire et d'attendre que le temps épuise la haine d'Elisabeth qui, selon elle, ne peut rien faire contre eux. Scène 6 : Kenede les interrompt et annonce que Mourray et ses gardes viennent pour arrêter Nolfoc. Elle lui propose de se cacher. Il refuse d'abord (ce serait agir comme un lâche ou comme un coupable) mais cède ensuite aux supplications de Marie qui le lui demande comme un gage d'amour et un témoignage de soumission. Scène 7 : Mourray, Killegre et les gardes arrivent trop tôt. Mourray commence par demander à Nolfoc ce qu'il fait avec sa soeur mais ne pouvant les attaquer sur ce point - ils vont se marier et en ils ont reçu la permission de Mourray lui-même - il évoque la lettre. Marie, choquée d'un soupçon si indigne, renie son frère. Arrestation de Nolfoc et adieux des deux amants qui espèrent être à jamais unis dans la mort.
Acte III : Scène 1 : Nolfoc est amené devant ses juges par Killegre qui s'excuse du rôle qu'il assume à contrecœur et tente d'être aimable mais obtient pour réponse « Fay seulement ta charge & ne me parle pas ». Scène 2 : Parodie de procès. Mourray préside, Kemt, Herrin et Sherobery « jugent ». Seul Herrin proteste car il aime l'innocence et croit en la justice. Cinq accusations sont formulées devant Nolfoc qui refuse de se défendre et sort en menaçant les juges iniques du jugement et du châtiment de Dieu. Scène 3 : Les pairs restent seuls pour délibérer mais Mourray décide seul de la mort de Nolfoc, contre l'avis de Herrin qui prédit que cette « exécution tyrannique » aura des conséquences car elle révoltera le peuple. Scène 4 : Monologue de Nolfoc qui, une fois seul, réagit à cette

injuste sentence en évoquant ses services rendus à l'Etat, ses exploits réalisés pour le protéger et sa haute naissance qui rendent cette mort honteuse et indigne de lui. Il demande à ses domestiques de le tuer eux-mêmes pour lui éviter l'infamie de l'échafaud. Mais ils ne peuvent s'y résoudre et Killegre vient déjà le chercher. Il se résigne donc et s'en remet à la volonté de Dieu. Adieu pathétique à Marie. Scène 5 : Melvin se plaint (18 vers) de l'injustice qui se prépare et fait l'éloge du héros. La colère monte parmi le peuple. Herrin demande à son ami de rassembler son courage, ils partent assister à l'exécution. Scène 6 : Remords de Mourray : il reconnaît être le seul criminel. Kemt au contraire l'encourage à poursuivre et à achever son œuvre en tuant sa sœur après le duc. Mourray change de couleur et gémit. Les paroles rassurantes de Kemt ne lui ôtent pas le pressentiment de sa mort prochaine. Scène 7 : Marie évoque sur 26 vers l'inconstance de la fortune, la brièveté des moments de joie, les désastreuses retombées de l'ambition des hommes et ses souffrances personnelles qui l'assaillent depuis sa naissance de sorte qu'elle n'a jamais connu un bonheur qui ne soit suivi d'un malheur. Scène 8 : Marie apprend la mort héroïque de Nolfoc et s'évanouit. Soutenue par sa confidente, Kenede, elle prie son amant de l'aider à venir le rejoindre dans l'au-delà et lui assure qu'elle viendra à lui, avec ou sans guide.

Acte IV : Scène 1 : Coup de théâtre : Mourray a été assassiné. Élisabeth demande à Kemt, qui a tout vu, de lui faire le récit de sa mort. Ce récit (34,5 vers) provoque sa fureur. Mais elle discerne en cet événement un avertissement du ciel et décide qu'il leur faut épargner Marie car « elle est Reyne aussi bien comme nous » alors « n'écoutons plus la haine qui nous porte ». Cependant Sherobery et Kemt dressent d'elle un portrait si effrayant (elle est, entre autres, comparée à une hydre) et déploient un argumentaire si adroit (en lui faisant craindre à la fois pour l'Angleterre et pour sa vie), qu'elle se laisse convaincre par leurs discours de la faire tuer. Scène 2 : Marie observe le corps inerte du duc et songe à sa propre mort, quand Melvin vient lui annoncer la mort de son frère. Kenede reprend espoir : « Nos douleurs finissent aujourd'hui » (…) « Ne pleurez point Madame, ou bien pleurez de joie ». Marie a pitié de son frère. Scène 3 : Le concierge Amias Paulet vient chercher Marie pour l'amener au tribunal. Elle attend sa mort comme une libération et Kenede, en pleurs, loue sa constance. Scène 4 : Son arrêt de mort a déjà été signé par la reine. Marie est soulagée de savoir sa mort proche et ses malheurs terminés. Elle rappelle néanmoins à ses juges que, s'ils peuvent lui ôter son sceptre, sa majesté est un don de Dieu qu'ils ne peuvent altérer. Scène 5 : Marie, restée seule avec sa suivante, lui demande d'assembler ses gens pour qu'elle leur fasse ses adieux. Scène 6 : Monologue de Marie (60 vers). Elle se promet d'être un modèle de constance dans l'épreuve de la mort afin d'émouvoir ses ennemis. Tenant le portrait de son fils, elle lui dit adieu et fait part de ses craintes quant au sort qui pourrait désormais s'acharner sur lui, comme il s'est acharné sur elle. Elle demande à Dieu de lui donner une vie plus clémente et de le faire un jour accéder au trône d'Écosse et à la gloire.

Acte V : Scène 1 : Monologue d'Elisabeth en qui s'affrontent deux passions indignes d'un *ethos* de reine : la crainte et l'ambition. Consciente qu'elle outrepasserait ses droits en faisant tuer Marie, elle s'inquiète de laisser à la postérité un souvenir avili ; mais elle désire ardemment posséder deux empires. L'ambition l'emporte finalement : elle maintient son arrêt tout en gardant une appréhension. Scène 2 : L'Ambassadeur de France demande une entrevue avec Élisabeth, qui opte alors pour la clémence et prend la ferme résolution de révoquer l'arrêt contre Marie. Scène 3 : L'Ambassadeur lui demande de se montrer clémente et d'épargner Marie, ce qu'elle accepte immédiatement. Joie et louanges de l'Ambassadeur. Scène 4 : Melvin, Kenede, Sherobery viennent leur apprendre la mort de Marie que tous regrettent. L'ambassadeur laisse libre cours à sa violente colère, il profère des menaces (26 vers) tandis qu'Élisabeth mesure toute l'ampleur de son crime et la légitimité de ces reproches. Accablée de douleur, elle reproche à Melvin ses conseils puis

sombre dans la démence : elle veut aller embrasser la bouche de Marie, elle a des visions de la morte, apparitions qu'elle décrit dans un vocabulaire amoureux. Elle se dédouble, désirant se séparer d'elle-même afin de fuir son ombre, elle appelle la mort. Assaillie par les fantômes de Marie et de Nolfoc, elle promet de commémorer leur mort chaque année à Londres et de les placer en un même tombeau.

Les sources de C. Regnault

Dans l'*Apologie* qui sert d'introduction à *Marie Stuard*, Regnault dit suivre les meilleurs auteurs du temps et cite une dizaine d'auteurs parmi lesquels Ronsard, Buchanan (qui adopte pourtant un point de vue très différent du sien), Belliene, de La Guesle, Lamotte-Aignon, de l'Aubespine, Du Perron. Il cherche par ce biais à la valoriser en lui donnant les meilleures références mais ce ne sont pas ses sources, peut-être même ne les a-t-il pas toutes lues. Selon Jane Conroy[73], Regnault aurait consulté le *Martyre de la Reine d'Écosse,* texte britannique dont il ignorait le nom de l'auteur mais qui a depuis été attribué à Blackwood. Elle pense que Regnault tient l'essentiel de ses renseignements de Rémond, *La Naissance de l'Hérésie* (Arras, 1611) et Caussin, *La Cour Sainte ou l'Institution chrestienne des grands* (1644). À l'évidence, Regnault s'inspire de trois pièces antérieures[74] :

– MONTCHRESTIEN, *L'Escossoise,* 1601. Il s'agit du même sujet. Regnault a emprunté de nombreuses expressions (une vingtaine, dont certains *in extenso*) ainsi que des détails comme l'arrivée en Angleterre de Marie Stuart un jour d'orage.

– TRISTAN L'HERMITE, *La Marianne,* créée peu avant (en 1636) et qui fut l'un de grands succès du siècle. Regnault reprend le thème de la folie d'Élisabeth au dernier acte (ses visions du fantôme de Marie et son décret d'une fête nationale annuelle en l'honneur de celle-ci). La marche générale des événements est similaire et les rôles, les relations entretenues par les différents protagonistes trouvent leurs équivalents.

– THEOPHILE DE VIAU, *Pyrame et Thisbé.* Il emprunte des vers et parfois tout un passage[75].

Traitement de l'histoire par Regnault

Regnault, selon les besoins de sa pièce, choisit de conserver certains détails historiques inchangés et d'en modifier ou d'en omettre d'autres. Il va sélectionner certains incidents et les traiter en action ou en récit, s'écartant en général de Montchrestien notamment lorsqu'il inclut dans l'action la mort de Marie, de Nolfoc et de Mourray.

Où Regnault observe les faits historiques

Regnault a considérablement élargi son sujet au profit des aspects historiques et dramatiques. Jane Conroy a étudié « la couleur locale » dans la pièce[76]. Pour elle, « l'onomastique est un indice […] de cette recherche d'un pittoresque « anglais », qui

---

[73] J. Conroy, *op. cit.*, p. 113.

[74] Selon Lancaster, *op. cit.*, part II, p.183, Regnault s'inspirerait également de La Calprenède, *Jeanne Reyne d'Angleterre,* 1638. Le sujet lui semble très proche de celui de *Marie Stuard* : une reine anglaise qui condamne à mort une princesse accusée de prétendre au trône. Les personnages d'Elisabeth et de Norfolc figurent déjà dans cette pièce où a également lieu au troisième acte le procès d'un noble, jugé par ses pairs. Il y a également deux exécutions : celle du noble et celle de la reine déposée.

[75] Selon Jane Conroy, nous n'avons pas mis en doute cette information.

[76] Jane Conroy, *op.cit.*, p. 126 à 128.

laisse entrevoir aussi une plus grande connaissance[77] de la vie anglaise, chez les spectateurs comme chez l'auteur »[78]. Il est remarquable en effet que Regnault donne un nom aux personnages qui restaient, chez Montchrestien, des étrangers anonymes, ce qui augmente considérablement le nombre des noms de personnes. La distribution compte treize Anglais ou Ecossais nommés et neuf noms figurent dont les détenteurs n'apparaissent pas : Le comte de Lenox, Domglas, « l'illusre Celon », Lincestre, Henri VIII, Edouard, les Stuart, le comte d'Arondel, le comte de Clocestre. Seuls « les Estats », « les Officiers de Marie », « les Domestiques du Duc » et « le Page » ne portent pas de nom. La contemporanéité des événements et leur lien avec la France sont rappelés par l'emploi des noms de personnalités françaises : « Henry second du nom », « François […] digne sang des Valois », « le Prince des François », Pomponne de Bellièvre.
Il y a donc une volonté de « faire anglais », de chercher le pittoresque et de rappeler le contexte où les personnages évoluent. En pratique, cela présentait pour Regnault l'avantage de pouvoir compter sur une plus grande tolérance du public.

Où il se détache de l'Histoire

La présence de noms britanniques permet de fixer un cadre mais ne garantit en rien son authenticité. Si tous les personnages anglais ou écossais cités ont réellement joué un rôle dans l'histoire de Marie Stuart, Regnault ne les connaît que de nom et est amené à inventer leur vie selon les besoins de sa tragédie. Il serait vain de vouloir voir derrière ces noms autre chose que des types sans visages et sans histoire personnelle. Dans la création des personnages de second plan (Melvin, Herrin, Sherobery, A. Paulet, Killegre), au mépris des faits historiques s'ajoute une très grande conformité avec les stéréotypes de la tragédie.
Les faits aussi sont arrangés pour les besoins de l'intrigue comme ces quelques détails : dans la réalité, Élisabeth n'a jamais aimé Norfolk ; celui-ci meurt plusieurs années avant Marie et non la veille de son exécution ; Marie n'est pas arrivée en Angleterre un jour d'orage ; historiquement, c'est Marie qui présenta à Élisabeth un bijou en forme de coeur et composé de diamants (Regnault inverse ici les rôles pour faire de ce présent d'Élisabeth un symbole de son cynisme et de sa dureté de cœur). En fait, Regnault étoffe l'inventaire des malheurs de Marie en y adjoignant des détails romanesques -où l'on sent l'influence de la tragi-comédie- comme le récit de son évasion de Lochleven ou le don du cœur de diamants.
L'idéalisation de la mort, consubstantielle au genre tragique, oblige Regnault à modifier la réalité des faits. L'exécution de Nolfoc d'abord, qui est rapportée brièvement (12 vers) à la fin de l'acte III ne ressemble pas à celle qui eut lieu. Le récit, sobre, dépourvu de détails sanglants, est à l'image du héros, mort avec humilité, résignation et dignité, « en Prince » (v. 953). Or, le Norfolk de l'histoire « mourut plutôt en Ministre qu'en Capitaine, preschant le peuple et s'accusant d'avoir traicté de mariage avec la reine d'Écosse, sans en advertir la Reine »[79]. Il en va de même pour la mort de Mourray qui ouvre l'acte IV sur un

---

[77] Elle compare la pièce de Regnault à celle de son prédécesseur, Montchrestien.

[78] C'est parce que cet argument nous a paru pertinent que nous reproduisons systématiquement la liste complète des personnages et que nous essayons d'établir des correspondances entre les noms inventés et ceux de personnes historiques ou entre les rôles des personnages littéraires et la vie de ceux qui leur prêtent leur nom.

[79] Nicolas Caussin, *La Cour sainte, ou l'Institution chrestienne des grands, avec les exemples de ceux qui dans les cours ont fleury dans la Saincteté,* Paris, Sébastien Chappelet, 1624, p. 300.

coup de théâtre : il a été assassiné à Londres dans un combat entre « une trouppe Ecossoise » et ses gens, alors que Moray fut tué à Edinburgh, capitale de l'Écosse.

Onomastique et degré d'historicité

Procéder à l'inventaire des personnages doit permettre d'évaluer le degré d'historicité de la pièce et son ancrage dans le réel. Voici la liste des personnages tels qu'ils sont présentés ; pour chacun d'eux, nous avons cherché la personne historique dont ils sont inspirés.

Onze Anglais ou Ecossais nommés :

– « Marie Stuard, Serenissime Reyne d'Ecosse & d'Irlande, Doüainiere de France & legitime heritiere d'Angleterre » : MARIE STUART, 1542-1587.

– « Duc de Nolfoc, son Amant, & autrefois favory d'Elisabeth.» : THOMAS HOWARD, 4e duc de Norfolk.

– « Kenede, Une des Filles d'honneur de Marie » : JANE KENNEDY. Confidente et favorite de Marie Stuart, elle partageait même son lit. Elle se jeta réellement à l'eau pour suivre sa maîtresse lors de l'évasion de Lochleven comme Regnault le raconte à l'acte I, scène 1. Elle assista à l'exécution. Plus tard, elle reçut de Philippe II une pension et épousa Andrew Melville. Elle périt en mer en 1589.

– « Melvin, Grand Maistre de la maison d'Ecosse, & celuy qui raconte la mort de sa Reyne » : ANDREW MELVILLE, intendant de Marie Stuart et témoin de son exécution.

– « Elisabeth, fille naturelle de Henry huictièsme Roy d'Angleterre » : ELISABETH Ire, 1558-1603.

– « Comte de Mourray, Frere naturel de Marie, & bastard de Jacques cinquiesme Roy d'Ecosse » : JAMES STEWART, comte de MORAY (ou MURRAY). Demi-frère de Marie Stuart et régent d'Écosse.

– « Comte de Kemt, conseiller d'Élisabeth » : comte de KENT, seigneur anglais protestant et fanatique qui nargua Marie juste avant son exécution.

– « Maréchal de Sherobery, conseiller d'Élisabeth » : GEORGES TALBOT, 6e comte de SHREWSBURY. Il eut longtemps la garde de Marie Stuart mais s'est toujours bien comporté envers elle, l'a toujours louée. Sa mansuétude finit par éveiller la méfiance des conseillers d'Elisabeth.

– « Amias Paulet, Concierge de la Tour où est Marie » : SIR AMIAS PAULET, diplomate anglais.

– « Vicomte de Herrin, Seigneur Ecossois » : SIR JOHN MAXWELL, BARON HERRIES. Il défendit sa reine Marie Stuart militairement (à la bataille de Langside) et juridiquement (au procès de 1568). Ses *Mémoires* constituent une source importante pour la biographie de Marie Stuart.

– « Killegre, Capitaine des Gardes » : SIR HENRY (ou WILLIAM ?) KILLIGREW, plusieurs fois ambassadeur en Écosse auprès de Marie Stuart et aussi en France. Emprisonné à Calais et rançonné, il épousa en secondes noces une Française. Adversaire implacable de Marie Stuart, il était parmi ceux qui conseillaient à Elisabeth de se défaire de celle-ci. Une de ses missions en France consista à tenter de convaincre Charles IX et sa mère d'abandonner la cause de la reine d'Écosse. En 1572, il assura à la cour de France la diffusion d'une attaque contre Marie, la *Detectio* de Buchanan. Il envoya aussi à Cecil un pamphlet en français dirigé contre elle.

Neuf noms de personnages mentionnés mais qui restent invisibles :

– « Le comte de Lenox » : HENRY STUART, comte de LENNOX, c'est-à-dire, lord DARNLEY.

– « Domglas » : WILLIAM DOUGLAS, parent du laird de Lochleven.

– « Celon » : GEORGES CETON.

– « Lincestre » : ROBERT DUDLEY, comte de LEICESTER.

– « Henri VIII » : le roi d'Angleterre de 1509 à 1553.
– « Edouard » : Edouard I ou III.
– « les Stuart. »
– « le comte d'Arondel » : PHILIP HOWARD, COMTE D'ARUNDEL.
– « le comte de Clocestre » : HENRY STUART, duc de GLOUCESTER. Nom qui semble être emprunté à *Jeanne, Reyne d'Angleterre.*
Ceux qui ne portent pas de nom :
– « les Estats d'Angleterre ».
– « Troupe d'Officiers de Marie & du Duc ».
– « Page de la chambre d'Elisabeth ».
– Les Domestiques du Duc.
Quatre personnalités françaises :
– « Henry second du nom » : HENRY II, roi de France de 1547 à 1559.
– « François (…) digne sang des Valois » : FRANÇOIS II de France, premier époux de Marie Stuart.
– « le Prince des François » : HENRI III, roi de France de 1574 à 1589.
– « Pomponne de Bellièvre, Ambassadeur de France, & depuis Chancelier » : POMPONNE I DE BELLIEVRE, chancelier de France.

Tableau de la présence scénique des personnages

Les personnages ont été classés par ordre d'importance ;
Les O représentent les monologues.

	I	II							III								IV						V			
	1	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4
Marie Stuard	166					10	8	16							27	20		28	12	57	4	59,5				
Nolfoc	25	6	101	36		8	9	12,5	2	63,5	58,5															
Kenede	X						X	X							X	X		X	X		X					X
Elisabeth			X		X												X						O	X	X	X
Kemt					8					1,5	(X)			17,5			81,5			4						4
Sherobery										X	X						X									X
Mourray					X			X		X	X			X												
Vicomte de Herrin										X	X		X			X										X
Killegre		X						X	X			X														
Melvin													X			X		X								
Les Estats										X	X															
Pomponne de Bellievre																									X	X
Amias Paulet																										X
Page d'Elisabeth																								X		
Troupe d'officiers																										X

À propos des personnages

Inventio des rôles

Regnault met d'abord en place le personnage de Mourray, le méchant par excellence. Il doit ensuite lui donner un complice et il va chercher dans l'histoire le protestant fanatique Kent ; le reste du personnage de Kemt est inventé en vue de créer le type même du perfide. Il a ensuite besoin de deux personnages vertueux pour leur faire contrepoids et pour occuper la scène durant le procès et la réunion du conseil. Shrewsbury, qui s'était bien comporté avec Marie Stuart, et Herries, qui avait toujours défendu sa reine, lui inspirent Sherobery et Herrin. Amias Paulet est emprunté à Montchrestien mais son importance est réduite. Melvin est lui aussi emprunté à Montchrestien mais son rôle historique de témoin de l'exécution lui est restitué. Pomponne de Bellièvre, bien qu'il soit le seul personnage à porter exactement le même nom que la personne historique, n'en possède pas pour autant plus d'authenticité. La façon dont il exerce ses fonctions d'ambassadeur (la violence de son emportement l'amène presque à insulter la reine) brise la vraisemblance.

Les caractères

Marie est présentée comme douce, bonne, indulgente et généreuse. Elle incarne la victime par excellence : victime de l'hérésie sur le plan religieux, elle est, sur le plan politique, victime de la tyrannie d'un rival qui la prive de la vie en même temps que d'une couronne qu'elle mérite. Exemplaire dans ses préparatifs d'ordre pratique et spirituel à la mort, elle est assez proche des sources historiques qui décrivaient en détail ces dernières heures, mais pas forcément proche de ce que fut la réalité de sa vie. Regnault fait de discrètes allusions au passé conjugal de l'héroïne, ce qui ne manque pas d'humour lorsqu'on sait que Marie s'est mariée trois fois. Pensons à ce vers de lamentation à l'acte III, scène 6 : « Je perds le nom d'épouse avant que de l'avoir » ou à cet adieu qu'elle adresse à ses maris avant de mourir (Acte IV, sc. 6) :

> Enfin mes chers Epous, la Parque va venir,
> Et qui nous separa nous sçaura reünir
> Je vous consacre à tous mes immortelles flammes,
> Et malgré vos trespas je vais joindre vos ames,

Élisabeth a tant de vices que le lecteur est surpris de la voir devenir folle de douleur et de remords à la fin de la pièce. Mourray est un ambitieux et un hypocrite, un traître qui cherche à régner sur l'Écosse aux dépens de sa sœur. Nolfoc est le héros, la noble figure. Sa grandeur et ses faits d'armes l'ont rendu digne de l'amour de la reine d'Ecosse, contrairement au héros de la pièce de Boursault. Il aurait été prêt à se rebeller contre la cruauté d'Élisabeth si Marie ne l'en avait pas empêché, au nom du respect absolu que l'on doit au statut intouchable de souveraine. Il relève plus de la tradition théâtrale que de la littérature historique, comme en témoignent les sentiments qu'on lui prête à la fin de sa vie : honte, désespoir, tentation du suicide, puis repentir et confiance en Dieu. Les Essex seront calqués sur ce modèle. Killegre est semblable à tous les capitaines des gardes de tragédie, auxiliaires impuissants d'un pouvoir tyrannique, ils ne peuvent qu'exécuter les ordres, même à contrecœur. Kenede est le seul personnage mineur qui soit individualisé.

Dramaturgie : thèmes, intrigue

L'introduction des deux perfides, Mourray et Kemt et celle du personnage de l'amant est devenue indispensable depuis Montchrestien. Elle permet de développer les thèmes du sentiment et de la politique. Amour et perfidie servent en effet à créer des situations dramatiques elles-mêmes devenues, en 1639, des scènes-thèmes de la tragédie. Les scènes de fausse accusation, de confrontation entre le souverain et le héros soupçonné de sédition, de jalousie, d'arrestation du héros, de procès, d'adieu des amants… sont toutes devenues des *topoï* bien qu'elles constituent des innovations par rapport à Montchrestien.

L'intrigue est constituée par la relation amoureuse triangulaire entre Marie, Nolfoc et Elizabeth. Ce n'est pas le même type d'action que dans la pièce de Boursault, puisque ici les passions sont encore à l'origine de l'action.

Frontispice de la pièce de Regnault dans l'édition de 1641. Deux coups de hache ont été frappés et la foule a pénétré dans la salle. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal.

La Calprenède, Le Comte d'Essex, *1639*

Gautier de Coste de La Calprenède naquit aux alentours de 1610 et mourut en 1663. Dramaturge et romancier, sa production théâtrale compte neuf tragédies et tragi-comédies parmi lesquelles *Le Comte d'Essex* (1638) fut son plus gros succès et est demeurée la plus connue.

Présentation du Comte d'Essex

La tragédie fut imprimée en 1639. Nous ne sommes pas en mesure de donner la date de sa représentation de façon tout à fait précise. Lancaster affirme qu'elle fut créée pour la première fois en 1637, ses éditeurs modernes situent les premières représentations à la fin de la saison 1636-1637 ou au début de la suivante. Dans cette pièce, l'unité de lieu n'est pas transgressée mais, toujours à l'intérieur du Palais, on passe d'un endroit à un autre sans que cela soit toujours notifié. C'est pourquoi, nous avons reprécisé le lieu exact de chaque scène entre crochets.

Résumé de la pièce

Acte I : Scène 1 : [Cabinet d'Élisabeth]. Élisabeth accuse Essex de sédition et d'ingratitude. Mal satisfaite de ses réponses un peu vagues et de son attitude altière, elle décide de le faire juger. Scène 2 : [Cabinet d'Élisabeth]. Élisabeth restée seule avec Alix se sent défaillir. Scène 3 : [Cabinet d'Elisabeth]. Se faisant violence, elle ordonne l'arrestation du favori et de son ami Soubtantonne. Scène 4 : [Cabinet d'Élisabeth]. Monologue dans lequel elle s'apitoie sur son propre sort, soulignant la disparité entre sa grandeur apparente et sa misère sentimentale. Elle paraît néanmoins capable de donner suite à ses menaces – on comprend que le danger qui guette le comte n'est pas négligeable. Scène 5 : [un endroit du Palais]. Rencontre des deux amis, dont l'un, Soubtantonne, est pleinement conscient de la gravité de la situation, tandis que l'autre est persuadé de son invulnérabilité. Scène 6 : [un endroit du Palais]. Arrestation des deux comtes. Colère d'Essex.
Acte II : Scène 1 : [un endroit du Palais]. Scène de Conseil. Cécile et le comte de Salisbury donnent leurs conseils à la Reine. Le premier la pousse à condamner Essex sans hésiter plus longtemps, le second, de ne pas précipiter sa décision et de réfléchir aux conséquences. Scène 2 : [Cabinet d'Élisabeth]. Élisabeth fait part à Mme Cécile de ses états d'âme contradictoires. Elle la charge d'obtenir d'Essex qu'il demande sa grâce. Scène 3 : [un endroit du Palais]. Coup de théâtre. Mme Cécile, jusqu'ici confidente banale, se révèle être une amante délaissée du comte. Elle ne s'est jamais remise de cette humiliation. Scène 4 : [prison d'Essex]. Avec orgueil, Essex renvoie Raleig qui est venu le voir dans sa prison. Scène 5 : [prison d'Essex]. Il fait un accueil très chaleureux à Mme Cécile mais refuse de s'abaisser à demander pardon à la reine.
Acte III : Tout cet acte (composé d'une scène unique) est consacré au procès, qui se déroule donc au tribunal. Popham, Cécile, Raleig occupent les fonctions de juges. Des barons sont présents mais restent muets.
Essex ne se défend pas, il énumère simplement les services militaires qu'il a rendus à l'Angleterre. Il attaque ses juges. Soubtantonne tente de réfuter point par point les chefs d'accusation et accuse lui aussi leurs ennemis d'avoir tout inventé. Tout cela est entrecoupé par des altercations entre Essex, Cécile et Raleig. Popham prononce la sentence de mort et les deux amis se disent adieu.
Acte IV : Scène 1 : [un endroit du Palais]. Élisabeth demande au capitaine des gardes que l'on diffère son Arrêt car elle veut qu'il vive ; Alix essaie de lui rappeler la gravité de sa faute et combien il serait dégradant pour elle tolérer une telle irrévérence. Mais elle maintient sa grâce, expliquant elle-même qu'elle préfère faire céder sa raison devant sa passion. Scène 2 : [un endroit du Palais]. Soubtantonne, à qui elle a pardonné, vient plaider la cause d'Essex. Scène 3 : [un endroit du Palais]. Raleig ranime adroitement la colère de la reine. Scène 4 : [un endroit du Palais]. Echange de menaces entre Raleig et Soubtantonne. Scène 5 : [prison d'Essex]. Pour lui prouver qu'elle possède son cœur et son entière confiance, Essex donne la bague sauf-conduit à Mme Cécile, qui lui promet de la remettre à Elisabeth. Scène 6 : [prison d'Essex]. Monologue d'Essex qui explique son geste ; il répond à un désir de sauver son honneur et non sa vie. Scène 7 : [« hors de la prison »]. Hésitations de Mme Cécile. Scène 8 : [« hors de la prison »]. Elle rencontre son mari en chemin. L'acte se termine ainsi, laissant le public en suspense.
Acte V : Scène 1 : [« hors de la prison »]. On mène Essex à l'échafaud. Il rabroue Raleig et envoie un dernier message à Mme Cécile. Scène 2 : [Cabinet d'Élisabeth]. Alix remontre encore une fois à la reine, hésitante, la nécessité de cacher sa faiblesse et lui rappelle les derniers rapports de Mme Cécile, selon lesquels le Comte reste impénitent. Scène 3 : [Cabinet d'Élisabeth]. Annonce de la mort du Comte. Chagrin d'Elisabeth. Scène 4 : [Cabinet d'Élisabeth]. Mme Cécile demande à voir Elisabeth. Scène 5 : [dans une chambre]. Elle avoue tout. On l'emporte chez elle pour y mourir. Scène 6 : [Cabinet

d'Élisabeth]. Stupéfaction et douleur mortelle de la reine, qui demande à être menée à son lit « pour la dernière fois ».

Liste des personnages tels qu'ils sont annoncés au début

Elisabeth, [reine d'Angleterre].
Le Comte d'Essex.
Le Comte de Soubtantonne.
Le Comte de Salisbury.
Cécile, secrétaire d'Etat.
Raleig, seigneur anglais.
Popham, chancelier d'Angleterre.
Mme Cécile, femme de Cécile.
Alix ⎫
⎬ demoiselles d'Elisabeth
Léonore ⎭
Un Capitaine des Gardes.
Un huissier du Cabinet.

Tableau de leur présence en scène

Le tableau ci-dessous est une reproduction de celui qui figure dans l'ouvrage de Jane Conroy[80].

Présence des personnages, importance des rôles, nombre et longueur des scènes

	I						II					III	IV								V							
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	1	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	
1 Elizabeth	90-	5+	10	68			32	81-					47-	5+	28+							20	39+	3		10-	97-	534-
2 Essex	59-				16+	11				31+	82	120					63	7			74-							463-
6 Alix	O	0+	4										23-									24	7+			2+	2-	62-
11 Cap. des Gardes			1-			8															3-							11+
4 Soubtantonne					40-	1						72			58+	24-												195-
5 Cécile							28					69-								3					2			102-
10 Salisbery							24																					24
3 Mme Cécile								1	35-		47						22		28-	6-					23	59-		219+
8 Raleig										4-		11			9-	4+					4							32-
7 Popham												53-																53-
12 l'huissi														3-														3-

[80] Jane Conroy, *op. cit.,* fig. 5, p. 443.

er																												
9 Leonore																							6-	19		?		25-
	148	6-	13-	68	56	20	84	82-	35-	35	129	324	69	8	95+	28-	85	7	28-	9-	80	44	52	22	25	71	98	1720

Les personnages sont présentés par ordre d'entrée en scène ; le chiffre à gauche de leur nom indique la place dans la hiérarchie des rôles.

O Selon les indications de scène le personnage est présent mais muet.

? Le personnage est probablement présent, sans que La Calprenède le précise.

+ Un ou plusieurs vers interrompus : total arrondi au chiffre inférieur (moins de six syllabes en plus).

- Un ou plusieurs vers interrompus : total arrondi au chiffre supérieur (moins de six syllabes en moins).

Rapport à l'histoire

La plupart des événements sont effectivement historiques, sauf la référence à l'anneau qu'Élisabeth donne à Essex, légende qui avait cours en Angleterre. Les faits principaux sont tirés de Camden et de Bacon[81].

Les caractères, en comparaison à ceux que Boursault met en scène

Élisabeth est « le personnage le plus tragique de la pièce » selon Lancaster[82]. Mme Cécile rappelle à Essex les traits de caractère de cette reine constamment déchirée entre sa passion pour Essex et sa volonté de conserver aussi bien sa dignité que son pouvoir :

> Dans cette passion que la Reine a pour vous,
> Bien que ce grand courroux si hautement éclate,
> Que son ressentiment menace une âme ingrate,
> Vous connaissez la sienne, et ce que vous pouvez,
> Rendant à son amour ce que vous lui devez,
> Ne le différez pas et si vous êtes sage
> Par vos soubmissions, calmez ce grand courage :
> Ou vous éprouverez qu'il est très dangereux
> D'aigrir par des mépris un esprit amoureux,
> D'en effacer l'amour pour y mettre la haine,
> Et de désespérer une Amante, une Reine. (II, 5, v. 588-598)

Entièrement dominée par son *pathos*, soumise à sa passion, elle va jusqu'à user de stratagèmes comme lorsqu'elle envoie sa confidente quémander pour elle un petit signe de repentir de la part d'Essex, qui lui offrirait le prétexte qu'elle recherche afin de le gracier. Essex l'a pourtant doublement outragée, par son indifférence et par sa conspiration. Comme dans toutes les pièces sur le sujet, l'amour qu'Élisabeth porte à Essex lui fait mépriser le souci d'équité ; mais à la différence des autres pièces, cet amour prend également le pas sur son amour propre, sur sa dignité, c'est pourquoi l'Élisabeth de La Calprenède apparaît plus indulgente envers son ancien favori. Elle ne demande qu'à le pardonner et a conscience des remords qui la tortureront si elle devaitt se résoudre à le condamner, ce qu'elle se resout cependant à faire, par devoir. Elle est avant tout définie comme une femme, un être sensible, humain, capable de bonté pour celui qu'elle aime. C'est sa souffrance qui la rend cruelle, tandis que l'Élisabeth de Boursault, elle, ne se laisse jamais émouvoir.

Le sujet, l'intrigue

---

[81] Bacon, *Declaration of the Practices and Treasons attempted by (...) Essex,* 1601.

[82] Lancaster, part II, p. 176 à 183.

La pièce est bâtie à partir de la condamnation et de l'exécution d'Essex, qui en constitue le sujet. Comme chez Boursault, la question des intérêts de l'État n'est soulevée que pour se conformer à la tradition, pour mettre en scène un enjeu incontournable. Mais le risque de perdre ou non la couronne n'est pas envisagé sérieusement par la reine, il sert seulement de prétexte à justifier qu'elle puisse supprimer Essex en fournissant une cause plus juste que celle qui la motive réellement : la vengeance amoureuse sans considération pour la loi et la vérité. Comme dans les autres pièces sur ce sujet, tout repose sur la décision d'Élisabeth, elle-même sous influence de ses conseillers.

Thomas Corneille, Le Comte d'Essex

Un ami à l'influence certaine

Thomas Corneille, (1625-1709) a sensiblement le même âge que Boursault. Ayant débuté sa carrière de dramaturge (entre 1647 et 1658) en donnant des comédies inspirées d'auteurs espagnols[83], il abandonne ce genre pour celui, plus noble, de la tragédie. Son *Timocrate*, tragédie romanesque créée en 1656 au théâtre du Marais (et dont le sujet est emprunté à un roman de La Calprenède : *Cléopâtre*, 1654), est représenté quatre-vingt fois et connaît un des plus grands succès théâtraux du XVII^{e} siècle. Son *Comte d'Essex*, joué en 1679, soit quatre ans seulement avant *Marie Stuard* de Boursault, remporte également un vif succès. Or Boursault imitait les auteurs dont il enviait le succès -ce qui ne veut bien sûr pas dire qu'il a choisi de traiter ce sujet pour cette unique raison, mais il est probable que cela ait pesé dans son choix.

Présentation de la pièce

Le Comte d'Essex de Thomas Corneille fut représenté pour la première fois en janvier 1678 et connu un énorme succès.
L'unité de lieu n'est pas respectée puisque le quatrième acte donne à voir la prison dans laquelle Essex est détenu. Nous précisons les changements de lieux dans notre résumé.

Résumé

Acte I : Scène 1 : Élisabeth aime Essex qui aime et est aimé d'Henriete. Essex investit le palais d'Élisabeth pour empêcher le mariage entre sa bien aimée et le Duc d'Irton. Ses ennemis l'accusent d'avoir, par cet acte, tenté de s'emparer du trône. Son ami Salsbury le met en garde, mais Essex ne semble pas réaliser la portée de son geste. Les deux amants font tout pour dissimuler à la reine leur attachement réciproque de peur d'éveiller sa jalousie : Essex a dû feindre d'éprouver de l'amour pour une autre, « la belle Suffolc », afin de détourner ses soupçons ; Henriete, de son côté, a décidé, sans en avertir son amant, d'épouser le Duc car sa position de confidente rendait la situation inextricable. Désespérée de pouvoir un jour épouser Essex, elle a pris le parti de se marier, espérant qu'il acceptera d'épouser Élisabeth et s'assurera ainsi un avenir brillant. Scène 2 : Entretien pathétique entre les deux amants. Scène 3 : Face à face entre Essex, franc et emporté, et Cécile, hypocrite et mesquin.
Acte II : Scène 1 : Élisabeth explique à sa deuxième confidente, Tilney, ses sentiments partagés : amour pour Essex, jalousie envers Mme Suffolc, désespoir et honte d'être dédaignée, colère devant cette offense. Scène 2 : La nouvelle Duchesse d'Irton fait un faux compte-rendu de son entretien avec Essex et fait tout pour le faire rentrer en grâce. Scène 3 : Cécile essaie de convaincre la reine de la culpabilité du comte, qui serait

[83] Parmi lesquelles *Le Berger extravagant* (1653), *Le Geôlier de soi-même ou Jodelet prince* (1655) et aussi *L'Amour à la mode* (1651), titre qui a la même résonance que *Les Mots à la mode* de Boursault (1694).

d'intelligence avec les rebelles irlandais pour tenter de renverser l'Etat. Il dit être en possession de témoignages et de lettres portant son sceaux. Scène 4 : Élisabeth convoque Essex. Scène 5 : Affrontement entre la reine et son ancien favori. Il se défend mal et au lieu d'accepter le pardon que lui offre la reine, il réclame d'être jugé par le conseil. Scène 6 : On l'arrête.

Acte III : Scène 1 : Cécile apprend à Élisabeth le jugement du conseil : Essex est condamné à mort pour lèse-majesté. Scène 2 : Élisabeth est plus que jamais déchirée entre sa passion et sa colère. Elle envoie Tilney auprès du comte pour le faire fléchir, prête à le pardonner au moindre signe de remords de sa part. Scène 3 : Salisbury vient plaider la cause de son ami et dénoncer les intrigues de Cécile. Scène 4 : La Duchesse avoue tout à Élisabeth qui pardonne à Essex et se décide à le gracier.

Acte IV : Scène 1 : Tilney se rend à la prison comme on le lui a demandé mais n'obtient pas d'Essex qu'il se soumette. Scène 2 : Monologue dans lequel il renonce au monde. Scène 3 : C'est au tour de Salsbury d'essayer de le convaincre mais il n'y parvient pas davantage que Tilney. En réalité, Essex désire mourir à cause du mariage de la Duchesse. Scène 4 : Mais celle-ci veut le convaincre de vivre. Il lui fait néanmoins ses adieux et les gardes l'emmènent, laissant la Duchesse désespérée.

Acte V : Scène 1 : Tilney rend compte à Élisabeth du refus d'Essex de se repentir. Scène 2 : La Duchesse met toute son énergie à presser la reine d'intervenir pour empêcher l'exécution, imminente bien que l'ordre n'ait pas encore été signé. Élisabeth charge alors Tilney de faire ramener le comte. Scène 3 : Inquiétude des deux femmes que leur amour pour le même homme rapproche. Scène 4 : Cécile parait, triomphant. Élisabeth, détrompée, le chasse. Scène 5 : Tilney revient : le Comte est mort. La Duchesse se retire. Scène 6 : Salsbury fait le récit de l'exécution. Élisabeth promet de punir les coupables avant de mourir elle-même.

Les personnages : liste initiale et tableau de leur présence scénique

Elisabeth, Reyne d'Angleterre.
La Duchesse d'Irton, aimée du Comte d'Essex.
Le Comte d'Essex.
Cécile, Ennemy du Comte d'Essex.
Le Comte de Salsbury, Amy du Comte d'Essex.
Tilney, Confidente d'Elisabeth.
Crommer, Capitaine des Gardes de la Reyne.
Suite.

Le tableau ci-dessous est une reproduction de celui qui figure dans le livre de Jane Conroy[84].

Présence des personnages, importance des rôles, nombre et longueur des scènes.

	I			II							III				IV				V							
	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	7	
2 Essex	97-	45	43					50-	20+	7+					77+	11	60-	71+								481-
4 Salsbury	43+												49				29-	9							35-	165-
3 D'Irton		97			20	9+	2-	O	27-					61-				37-		3-	15-	O	O	6		275+
5 Cécile			35			15-					28+											9				88-
1				4	4	3	9	8			2	8	3	7					3	2	1	2	1	1	3	53

[84] Jane Conroy, *op. cit.,* Fig. 6 p. 444.

Élisabeth				5-	7-	+	+	2+			4-	2-	3	3+					8	-	3+	2-	4	4-	3+	3
6 Tilney				10	O	O	1-	O			O	14+			19-				3	O				7-	O	53+
7 Crommer										6-																6-
8 suite										O																0
	140	142	78	55-	67-	28-	12-	132	47	13	52	96	82	135	96	11	89	117	41	5-	28-	31-	14	26	68	1600

Les personnages sont présentés par ordre d'entrée en scène ; le chiffre à gauche de leur nom indique la place dans la hiérarchie des rôles.

O Selon les indications de scène le personnage est présent mais muet.

? Le personnage est probablement présent, sans que La Calprenède le précise.

+ Un ou plusieurs vers interrompus : total arrondi au chiffre inférieur (moins de six syllabes en plus).

- Un ou plusieurs vers interrompus : total arrondi au chiffre supérieur (moins de six syllabes en moins).

Nous n'avons pas jugé utile l'étude, même superficielle, des caractères et du sujet, dans la mesure où la pièce de Thomas Corneille est une réécriture de celle de La Calprenède, qui ne relève déjà plus notre sujet d'étude. Les mêmes rôles se retrouvent et les caractères restent très proches, même si les personnages changent parfois de nom d'une pièce à l'autre (Mme Cécile devient duchesse d'Irton, Alix devient Tilney).

Autres influences possibles

Boursault montre son goût pour Corneille en reprenant un vers du *Cid* devenu célèbre, « Cette obscure clarté qui tombe des étoiles » (v. 1273), qu'il transforme en : « A la sombre clarté qui tombe des etoilles » (I, 2, v. 195)

À titre informatif, signalons que Lancaster[85] stipule l'existence d'une *Marie Stuard*, tragédie en trois actes avec un intermède en musique, dont il estime que l'on en retrouve la trace « dans la *Marie Stuard* de 1690 », c'est-à-dire dans celle de Boursault. Nous n'avons pas pu vérifier cette information mais le fait que cette pièce n'ait jamais été jouée à Paris, qu'elle soit d'auteur anonyme et qu'elle ait été perdue, ne suffit peut-être pas à la démentir car Lancaster précise quels seraient les points communs : le point de vue adopté par l'auteur est fortement catholique ; la place de l'amour est réduite au minimum ; Marie est également très pieuse, héroïque, généreuse ; Comme la Marie de Boursault, elle ne fait rien pour se sauver elle-même ; Davidson[86] tient exactement le même rôle que Norfolc dans les pièces de Regnault et de Boursault et, tout en aimant Marie, il garde du respect et de l'affection pour Elisabeth. Celle-ci est également une politicienne sans scrupule qui a usurpé le trône et qui emprisonne Marie sans raison valable ; Elle aime Davidson tout comme l'Élisabeth de Boursault aime Norfolc.

Autant de rapprochements qui restent malgré tout assez vagues, d'autant qu'il relève aussi de sensibles différences : Marie n'est pas passive comme chez Boursault, mais refuse courageusement l'offre de Davidson de tuer Élisabeth et le menace même de le faire exécuter s'il commet un tel acte ; Élisabeth n'agit pas sous le coup de la jalousie puisqu'elle n'apprend l'amour de Davidson pour Marie qu'après qu'elle avoir fait exécuter cette dernière ; La politique représente le fondement unique de tous ses débats intérieurs et de ses hésitations.

---

[85] Lancaster, *op. cit.*, p. 402.

[86] William Davison ou Davidson, secrétaire d'État d'Angleterre.

Étude dramaturgique

Remaniement et exploitation des sources par Boursault

L'Histoire revisitée

Boursault n'a pas hésité à alléger la toile de fond historique héritée de Regnault et à prendre ses distances vis-à-vis de l'histoire réelle. En fait, cela paraît logique car, en 1683, il avait moins besoin de faire appel à Camden[87] pour trouver des références exactes aux événements. Avec le temps, le souvenir des événements historiques s'estompe et une plus grande liberté est permise aux auteurs. Ainsi, Montchrestien était plus proche de l'histoire que Regnault, qui l'est plus que Boursault[88], chez qui l'histoire d'Angleterre et d'Écosse est presque escamotée, le peu qui en transparaît étant souvent transformé dans le détail. Certains événements marquants, comme la rébellion des Ecossais, sont à peine effleurés et, parmi les renseignements historiques, beaucoup sont contestables ou inventés. Certains traits appartiennent à la tradition, comme le caractère exagérément corrompu d'Élisabeth, dont on met toujours en exergue les tares de naissance qui font d'elle l'usurpatrice du trône. D'autres sont des inventions de Boursault : le fait que les ancêtres de Norfolc (son père et son grand-père) aient été exécutés parce qu'ils refusaient d'abjurer et qu'ils soient morts en martyrs ; les doutes concernant l'identité du père de Morray ; le fait que Marie l'ait malgré tout légitimé, par mansuétude ; l'association de Norfolc avec Ridolf, un envoyé du Prince de Parme ; l'ambition de Morray d'épouser Élisabeth, ou encore le fait qu'il soit le meurtrier du roi d'Ecosse. Boursault prend soin d'omettre de préciser que Marie se maria à trois reprises, car sa problématique exige qu'elle soit pure et innocente. La Cour d'Élisabeth est avant tout une projection de l'imagination, un univers quasi mythique, le lieu de rencontre des forces délétères qui guettent les systèmes politiques et sociaux. C'est un lieu où les hommes se calomnient, s'achètent, s'épient, se trahissent, niant par là toutes les valeurs sur lesquelles se fonde la bonne société : le sang, la fidélité et la reconnaissance.

Nous avons affirmé plus haut que procéder à l'inventaire des personnages et étudier leurs noms devait permettre d'évaluer le degré d'historicité de la pièce et son ancrage dans le réel. Ce n'est pourtant pas vrai chez Boursault, car il a une vision plus globale, plus distanciée des faits, une vue d'ensemble et, s'il s'autorise un certain flou autour des références onomastiques, c'est qu'il les sait connues de tous. Le public est en effet beaucoup plus familier avec cette période de l'histoire que du temps de Regnault. La preuve en est que Boursault fait parfois s'exprimer Norfolc par simple allusion[89]. De même, il ne lui paraît pas nécessaire de fournir un récit circonstancié des souffrances de Marie, d'abord parce que ce thème est usé, ensuite parce que, comme nous le verrons, il ne s'agit plus d'une tragédie de la lamentation. Reste que, sur ce sujet, il s'agit d'un

---

[87] Camden, William, *Histoire d'Elisabeth Royne d'Angleterre comprenant ce qui s'est passé de plus memorable és Royaumes d'Angleterre, Ecosse, & Irlande, (…),* Paris, Samuel Thisbout, 1627. De nombreux auteurs ont été y puiser les renseignements historiques nécessaires au traitement de leur sujet dès lors qu'il avait un rapport avec l'histoire de l'Angleterre aux XVI[e] et XVII[e] siècles.

[88] De même si l'on compare le rapport entretenu par les trois *Comte d'Essex* avec l'histoire : celui de La Calprenède est plus véridique que ceux de Thomas Corneille et de Boyer.

[89] Voir vers 1259-61 de l'acte IV, scène 4 et note correspondante.

passage obligé, inévitable ; pour le traiter, Boursault choisit de recourir à la litote qui lui permet, par la concision, de gagner tout à la fois en pudeur et en puissance évocatrice.

Réécriture de la pièce de Regnault

Il existe une filiation nette de Regnault à Boursault

On le constate grâce à la reprise de certains détails : dans les deux pièces, Marie fait référence à son fils et s'adresse à lui avant de mourir.
Selon Lancaster, les constructions des deux pièces présentent les mêmes défauts : dans celle de Regnault les actes IV et V ne font que répéter les actes I et II avec un changement de victime (Norfolc dans les deux premiers, Marie dans les deux autres).
Boursault emprunte aussi plusieurs des personnages secondaires de Regnault : Melvin, Kenede, Killegre, le capitaine des gardes, Euric, le lieutenant des gardes et les gardes (qui restent toujours muets). Tous gardent sensiblement les mêmes fonctions.
Enfin, Boursault suit, dans les grandes lignes, l'intrigue de son prédécesseur.

Cependant, Boursault modifie des points essentiels et aboutit à une toute autre intrigue

Marie Stuard montre de la sollicitude à l'égard de Norfolc mais, contrairement à celle de Regnault, elle ne l'aime pas. Elle se sent même offensée de l'amour qu'il lui voue car leur différence de rang ne l'autorise pas sans qu'elle s'en trouve rabaissée. Le personnage de Marie est beaucoup plus effacé que dans la pièce de Regnault : son temps de parole est très réduit, elle n'agit pas, n'exprime aucune révolte face à l'injustice qui lui est faite mais se soumet à son destin dans un mouvement d'acceptation passive, docile, dans une sorte d'abnégation totale, comme s'il devait en être ainsi.
Le personnage de Morray reçoit un sort plus favorable alors qu'il a gagné en méchanceté d'une pièce à l'autre. Élisabeth cherche à prendre sa revanche sur lui mais, par son suicide, il parvient en quelque sorte à échapper à sa condamnation et, surtout, à sauver sa dignité. Marie Stuard le précède dans la mort, tandis qu'il mourrait avant elle chez Regnault. Cette différence porte en elle un enjeu dramaturgique important. L'Élisabeth de Regnault, lorsqu'elle condamnait à mort le héros, semblait en apparence répondre à une provocation écossaise, ce qui rendait sa colère sinon légitime, du moins compréhensible. En choisissant de faire mourir Marie avant son demi-frère, Boursault ôte à Élisabeth cette excuse et montre que la dimension politique n'a aucun poids dans sa décision mais constitue un pur prétexte pour cacher qu'elle agit uniquement sous l'emprise de la jalousie.
Dans la pièce de Regnault, le procès de Norfolc commence par une protestation de la part du président du tribunal qui s'excuse du rôle qu'il affirme être obligé d'assumer en vertu de son devoir d'obéissance à la reine et ceci bien qu'il ne nourrisse aucune hostilité envers l'accusé. Dans celle de Boursault, en revanche, le jugement est déjà rendu avant le procès et personne[90] ne défend Norfolc.
Le traitement de la conspiration de Norfolc est différent. Chez Regnault, les deux complices du Duc étaient des lords anglais (Clocestre et Arondel) tandis que Boursault choisit deux étrangers (Ridolf et le prince de Parme). Il peut ainsi se détacher du procédé galvaudé de la lettre contrefaite et habilement opter pour un procédé à la fois plus vraisemblable et plus proche de la réalité historique. Il fait intervenir une lettre compromettante mais authentique (Norfolc la reconnaît) envoyée de l'extérieur par le prince de Parme, qui propose l'invasion de l'Angleterre. Boursault peut néanmoins

[90] Ni ami, comme Soubtantonne dans *Le Comte d'Essex* de La Calprenède, ni un des lords, comme chez Regnault pour émettre des objections.

préserver l'innocence relative de son héros puisqu'il n'est dit nulle part que celui-ci adhère à ce projet ni ne le soutient[91].
Boursault réduit la part de récit, notamment celui consacré à la mort de Marie Stuard et celui consacré à son passé. Il ne raconte pas la vie de Marie comme le faisait Regnault, mais se contente de quelques allusions éparses à son fils, à l'assassinat de son mari, à sa fuite en Angleterre, à son procès.

Une réécriture de La Calprenède

Ce que Boursault conserve du Comte d'Essex de 1639

Le schéma est en fait sensiblement identique même si les noms des héros diffèrent. Comme la *Marie Stuard* de Boursault, la pièce est construite sur les sentiments conflictuels d'Elisabeth, déchirée entre son amour, qui lui dicte la clémence d'une part, et sa haine, qui la pousse à la vengeance d'autre part. Comme chez Boursault, les passions ne sont pas à l'origine de l'action mais viennent la soutenir : les deux pièces sont des tragédies de la conspiration. Norfolc est un double du comte d'Essex ; ils partagent le caractère du jeune héros fier de ses exploits militaires, glorieux et audacieux, qui brave avec témérité l'autorité de sa reine au nom de la justice et de sa flamme. Le duc est en fait autant victime de sa générosité enthousiaste et naïve que de la cabale des grands seigneurs qui s'allient contre lui. Dans les deux tragédies, ceux-ci cherchent à détruire le crédit et la faveur dont il jouit parce qu'à lui seul, il ruine tous leurs espoirs de se rapprocher du pouvoir. Ils cherchent donc à l'en tenir éloigné pour prendre sa place au second rang de l'Etat, juste après la reine. De même que Norfolc chez Boursault, Essex compte sur sa notoriété et sur les sentiments de celle-ci pour le sauver.
Boursault réécrit certains vers de manière évidente. Les exemples sont multiples ; le premier acte suffit à en fournir quelques-uns :

La Calprenède, Le Comte d'Essex.	Boursault, Marie Stuard.
Tu pâlis, déloyal, et le remords imprime Sur ton coupable front […] (I, 1, 13-14).	Tu pâlis, malheureux, & ton crime t'allarm Cette coupable Lettre […] (III, 3, 846-847).
Vois cette lettre écrite au Comte de Tirron ; Désavoueras-tu point ces armes ou ce nom ? (I, 1, 107-108).	Voy cette Lettre, voy. Peux-tu la meconnoistre ? (III, 3, 837).
Doncque cette importante et fameuse victoire Qui d'un Sceptre penchant a relevé la gloire, (I, 1, 121-122).	Vostre Etat chancelloit, & ne chancelle plus. La mort qu'on me prepare est le digne salaire… (III, 3, 682-683).
Qu'on leur donne surtout des gardes assurées. Là gît votre fortune, ou bien votre malheur, Et votre tête enfin me répond de la leur. (I, 4, 166-168).	Gardes, laissez-les seuls ; & maistres de la porte, Empêchez seulement qu'aucun n'entre ou ne sorte. Il y va de vos jours à répondre des leurs. (III, 3, 880-883).

Écarts vis-à-vis du Comte d'Essex de La Calprenède

L'action est déclenchée par la trahison d'Essex, qui constitue un crime contre l'État. La problématique de la pièce est la classique opposition entre *pathos* et *ethos* : la reine est partagée entre sa passion amoureuse pour Essex, en vertu de laquelle elle voudrait l'acquitter, et son devoir, qui exige qu'elle punisse sa trahison à l'État. Chez Boursault,

[91] Dans les tractations réelles de Norfolk avec les agents de Philippe II, il s'agissait bel et bien d'invasion et de prise de pouvoir.

Élisabeth ne se préoccupe pas des intérêts de l'État ; seule son inquiétude de l'image qu'elle laissera à la postérité freine son envie de condamner les héros.
À aucun moment il n'est question de religion, tout roule autour du personnage de la reine et de sa décision. Les passions viennent ensuite, pour « soutenir l'action »[92]. Boursault garde la passion amoureuse du héros pour une autre femme (d'une certaine manière, Essex aime Mme Cécile, comme Norfolc aime Marie Stuard). En revanche, l'orgueil de Norfolc est sans commune mesure avec celui d'Essex. Ce caractère modifie l'intrigue car, chez La Calprenède, Élisabeth ne demande qu'à le pardonner, à condition qu'il avoue sa faute et s'en excuse ; seul son orgueil l'en empêche et, refusant de s'humilier, il se condamne lui-même. Essex est d'un caractère beaucoup plus fier et exerce un pouvoir beaucoup plus important que celui de Norfolc sur le cœur d'Elisabeth. Mesurant ce pouvoir, il compte sur ses charmes pour le sauver et, s'il refuse de se soumettre, c'est en partie pour vérifier qu'elle souffre de le voir emprisonné. Essex garde davantage de maîtrise sur son destin, il a le pouvoir de se sauver, puisque la reine ne demande qu'à le pardonner et qu'il lui suffirait pour cela qu'il lui présente un anneau dont elle lui a fait présent en gage de son amour. Mais Essex pense qu'il n'aura pas besoin d'y recourir, persuadé que la reine tient trop à lui pour le faire mourir. Norfolc, lui, ne possède aucune monnaie d'échange de ce type, susceptible de lui sauver la vie ou même de lui en laisser l'espoir. De toute façon, il ne croit pas à la clémence de sa reine :

> Et de quelle pitié vous croiray-je capable
> En faveur d'un Sujet que vous trouvez coupable ,
> Si d'une Reine auguste , à qui le sang vous joint ,
> L'innocence est connuë , & ne vous touche point ?

Norfolc est seul, il n'a pas de double, d'ami fidèle, contrairement à Essex, qui pouvait compter sur Soubtantonne.
Norfolc est un nouvel Essex, en plus noble. Moins arrogant, il ne s'abaisserait pas à insulter ses juges comme le faisait son modèle ; il préfère se taire et décide de son destin tragique sans hésitation, d'un ton laconique et résolu :

> Gardes, qu'on me rameine.
> C'est ma réponse. (IV, 4, 1298-1299).

Le personnage d'Élisabeth est très différent chez La Calprenède et chez Boursault. Dans *Le Comte d'Essex*, Élisabeth est avant tout une femme, en proie à sa passion amoureuse pour le comte. Loin d'être un monstre froid à l'esprit machiavélique et ambitieux, elle est dominée par une souffrance qui parait bien plus sincère, bien plus réelle que celle de l'Élisabeth de Boursault. Inhumaine et insensible chez Boursault, c'est par faiblesse qu'Élisabeth faute chez La Calprenède : son *ethos* de reine et sa dignité cèdent à son amour.

Structure de la tragédie de Boursault

Résumé

Acte I : Scène 1 : Le Duc de Norfolc doit venir faire des confidences à son prétendu ami Neucastel. Mais celui-ci est de connivence avec Euric, le lieutenant des gardes, et Morray, le demi-frère indigne de Marie Stuard, pour le perdre. Morray sera caché et pourra écouter les révélations de son ennemi. Scène 2 : Norfolc dévoile à Neucastel son projet de s'enfuir avec la reine d'Écosse dont il est amoureux. L'autre lui réaffirme sa fidélité et lui promet de l'aider quels que soient les risques. Scène 3 : Morray se réjouit, ces révélations garantissent le succès de ses projets qu'il expose : son illégitimité ne l'empêchera pas de régner bientôt sur l'Ecosse à la place de sa sœur, dont il va organiser l'exécution, puis celle de son fils héritier. Débarrassé de Norfolc, il prévoit d'épouser Élisabeth pour régner aussi sur l'Angleterre. Neucastel, hésitant au début, est gagné par la

[92] G. Forestier, *Passions tragiques*, Paris, PUF, 2003, p. 224.

fièvre enthousiaste de son complice. Scène 4 : Lancastre vient chercher Morray afin qu'il apaise la colère de la reine, qui n'écoute que lui.

Acte II : Scène 1 : Morray attise au contraire la colère d'Élisabeth contre Norfolc, dont elle a appris les projets, en lui révélant que, s'il en veut à sa vie, c'est qu'il aime Marie. Scène 2 : Seule avec Lancastre, la reine se laisse subjuguer par la jalousie et décide de perdre le duc. Scène 3 : Cependant, pour éprouver son favori, depuis quelques temps écarté du pouvoir, elle lui témoigne un retour de faveur en lui redonnant la première place au Conseil. Scène 4 : Le duc est troublé un instant mais ne renonce pas à son engagement envers Marie. Scène 5 : Euric vient le prévenir que l'escorte de Marie maîtrise les portes du palais. Norfolc l'envoie chercher Marie. Scène 6 : Monologue de Norfolc qui prie Dieu de la protéger. Scène 7 : Frayeur : Euric revient seul. Mais elle est saine et sauve, elle arrive juste derrière lui. Scène 8 : Norfolc s'apprête à quitter le palais avec Marie. Scène 9 : Quand les gardes d'Elisabeth surgissent, avertis par Euric. Killegre, leur capitaine, exécute les ordres de sa reine et arrête Norfolc, malgré ce qu'il lui doit. Scène 10 : Élisabeth arrive sur les lieux pour constater la trahison et ordonne qu'on les emprisonne séparément, persuadée qu'ils sont amants.

Acte III : Scène 1 : Élisabeth, au réveil d'une nuit agitée, demande à voir les comtes de Morray et de Neucastel. Scène 2 : Elle leur confie l'orchestration du procès afin de s'assurer de la condamnation de Norfolc. Scène 3 : Face à face d'Élisabeth et de Norfolc. Pour se justifier, il énumère ses services rendus à l'Etat. Mais lorsqu'elle lui lit la lettre envoyée par le prince de Parme, il reconnaît qu'il entretient une correspondance avec celui-ci. Scène 4 : Sûr de mourir, laissé seul avec Marie, il ne peut s'empêcher de lui avouer son amour, désintéressé et sans espoir ; mais elle se sent insultée et lui reproche ce sentiment avec indignation. Scène 5 : Killegre emmène le duc à son procès. Marie souhaite de mourir rapidement après lui.

Acte IV : Scène 1 : Explication Norfolc-Neucastel. Le duc reproche à son obligé l'ingratitude de sa trahison et le laisse à ses remords et à sa honte. Scène 2 : La volonté de Neucastel chancelle, Morray sait néanmoins l'affermir. Scène 3 : Élisabeth fait part de sa décision de revoir Norfolc ; Morray essaie en vain de l'en dissuader. Scène 4 : Second affrontement de Norfolc et d'Elisabeth. Elle lui offre la vie sauve s'il consent à signer l'arrêt contre Marie. Pour toute réponse, il demande aux gardes de le ramener en prison. Scène 5 : Élisabeth donne l'ordre de l'exécuter. Scène 6 : Neucastel vacille à nouveau et, à nouveau, Morray lève ses doutes : pour réussir, il faut aller jusqu'au bout, ce n'est pas le moment de renoncer.

Acte V : Scène 1 : Marie, condamnée à mort, réconforte ses gens. Scène 2 : Elle s'explique avec son frère, qui feint le zèle religieux. Elle lui reproche son inhumanité, mais, faisant preuve de charité, elle lui pardonne. Scène 3 : Emu malgré lui, Morray réussit à étouffer la voix de la nature. Scène 4 : Élisabeth, prévoyant des remords et soucieuse de son image, décide d'épargner Marie. Morray parvient à la faire se rétracter en lui rappelant le danger qu'elle représente pour l'Etat, pour la religion et pour sa propre vie. Il choisit ce moment pour lui proposer de devenir son amant. Choquée, elle s'emporte contre lui et ordonne la grâce de Norfolc. Mais Morray lui apprend qu'il est déjà mort. Elle ordonne alors qu'on le perde et qu'on sauve Marie. Scène 5 : Trop tard. Neucastel vient dénoncer Morray, s'accuser lui-même et faire le récit de la mort de la reine d'Ecosse et de son bourreau, lynché par la foule en colère. Scène 6 : Élisabeth, enfin désabusée, maudit Morray qui passe fièrement en revue tous ses crimes passés, présents et à venir et qui se poignarde sous ses yeux. Scène 7 : Élisabeth reste seule, en proie à ses remords.

Thèmes présentant une originalité ou un intérêt particuliers

La religion dans Marie Stuard

Selon le témoignage de sa petite-fille, Hiacinthe, Boursault est né « fort vertueux » et a « même toujours eu un grand fonds de religion comme il paroît par la morale aussi pure qu'édifiante qu'il a répandu dans tous ses ouvrages »[93]. Le point de vue de Boursault en matière de religion apparaît effectivement dans d'autres écrits que *Marie Stuard* : dans *Les Litanies de la Sainte Vierge* et dans *Le prince de Condé.*

Il est significatif que Morray cherche à justifier ses actions inhumaines et son mépris des « liens les plus doux »[94], ceux de la famille, en alléguant son « zèle épuré »[95] pour la religion protestante, même si ce n'est qu'une feinte. Comme dans *Le Prince de Condé*[96], Boursault présente le puritanisme fanatique. À l'image de beaucoup de ses contemporains, Boursault conçoit la religion réformée comme un mal, voire une maladie, dont il trouve normal que Louis XIV s'emploie à l'éradiquer. D'après Jane Conroy, *Marie Stuard* pourrait se lire comme une entreprise de justification de cette politique de purification. Il oppose à l'inhumanité des principes protestants, la douceur du catholicisme (représenté par Marie) qui « apprend à pardonner »[97]. Il n'entre cependant jamais dans le détail des querelles théologiques.

Notons que, même si Boursault est très catholique et très respectueux de la religion, son activité de dramaturge ne lui a pas permis d'éviter les reproches classiquement adressés à ses pairs par les théologiens. Boursault fait préfacer son *Théâtre* par une *Lettre* du Père Caffaro qui prend la défense de la comédie. C'est à cette *Lettre* que répond Bossuet dans ses *Maximes sur la Comédie.*

La place des femmes dans cette tragédie

Marie Stuard, une héroïne « plus que rare »

Malgré son titre, qui semble indiquer ostensiblement le sujet, Marie Stuard ne domine pas la pièce. Avec 1073 vers contre 609, les rôles masculins l'emportent largement sur les rôles féminins, ce qui soulève la fascinante question des comportements masculins dans un monde gouverné par des femmes. Pour Jane Conroy, ce problème est examiné sous plusieurs angles, notamment dans les deux premiers actes, qui communiquent « un sens d'urgence et de crise, d'affaires capitales réglées au pied levé, d'obscurité et de vulnérabilité »[98].

Marie Stuard : une image de la vierge au service de la lutte contre le culte réformé

L'analyse du rapport entretenu par les vivants avec les héros ou les héroïnes de l'au-delà (comme Marie Stuart après son exécution) illustre bien la différence qui existe entre la foi catholique et la foi protestante. En effet ce rapport pose problème aux deux Eglises : les catholiques le maintiennent et même, s'ouvrent de plus en plus au spectacle céleste des

---

[93] « Avertissement » du *Théâtre de Boursault*, 1725.

[94] « Les liens les plus doux n'ont rien que je consulte », V, 2, v. 1392.

[95] V, 2, v. 1394.

[96] Roman historique dont l'action se situe sous les règnes de François II et de Charles IX ; Boursault y peint un portrait de l'épouse de l'amiral de Coligny qui dénote clairement son opinion des protestants : des huguenots, c'est-à-dire capables des pires injustices au nom de leur religion. Il les accuse de ne pas obéir à l'esprit des lois sacrées mais de se soumettre à la lettre à l'autorité calviniste et dénonce leur casuistique.

[97] V, 2, 1398 : « M'apprend à pardonner à tous mes ennemis ».

[98] Jane Conroy, *op. cit.*, p. 184.

saints ascendants et des anges descendants, tandis que les protestants abolissent ce lien en faisant disparaître les statues et tous les signes d'une présence tangible des saints (reliques, vêtements, sang, larmes).
Les réformateurs catholiques cherchent assidûment à établir des distinctions entre l'orthodoxie et l'erreur, entre le christianisme authentique et le christianisme dénaturé. Dans cette recherche, l'Eglise d'antan redevient source d'inspiration. Les catholiques s'emploient à donner à l'image des premières *virgines*[99] chrétiennes un nouvel éclat, car « aucune catégorie féminine n'est parvenue à un tel degré dans l'estime collective que celle des premières vierges chrétiennes. Elles sont devenues l'exemple par excellence de la parfaite chrétienne ».[100] Les papes savent que rien ne produit plus d'effet sur l'imagination qu'une Vierge martyre[101]. Les détenteurs du pouvoir veulent mettre en place une politique ecclésiastique centralisée et le culte des martyrs chrétiens semblait le culte par excellence exprimant une foi communautaire universelle. C'est grâce au nombre toujours croissant des martyrs que le triomphe de l'Eglise romaine unique et authentique devint une réalité.
Au XVII[e] siècle, la tension monte du côté catholique, entre tendances spiritualistes et rationalistes. Il s'agit de conjurer adoration de la raison et vénération de Marie, qui est à la fois Vierge et Mère. Ce rôle paradoxal de Marie dans le mystère de la naissance divine était d'une importance primordiale pour la conception de l'Eglise romaine, notamment pour la fonction médiatrice supprimée par le protestantisme. La Vierge Mère est donc un élément essentiel de la spiritualité des prêtres de la Contre Réforme, les réformateurs catholiques prônant une intensification de la relation paradoxale entre piété et fécondité, entre sacerdoce et Incarnation. Il fallait s'en prendre aux puissances schismatiques (comme les quiétistes) dans une offensive de « civilisation », tendant vers une conception du monde où il n'y avait pas de place pour le mystère.

Élisabeth : une reine au pouvoir effectif

Sous l'Ancien Régime, beaucoup de femmes sont écartées de la vie publique pour des raisons de rang et de fortune. Le monde politique est essentiellement masculin, les exceptions se révélant très perturbantes dans ces sociétés très hiérarchisées. En 1558, John Knox, calviniste écossais qui vécut sous les règnes Mary Tudor, Marie Stuart et Catherine de Médicis, qualifie leur gouvernement de régimes « monstrueux », c'est-à-dire contre nature. En 1586, Jean Bodin conclue son étude des différents ordres et conditions des citoyens d'une république comme suit :

> Quant à l'ordre et à la condition des femmes, je ne veux pas m'en mêler. Je pense simplement qu'elles doivent être tenues à l'écart de toute magistrature, poste de commandement, tribunal, assemblées publiques et conseils, de sorte qu'elles puissent accorder toute leur attention à leurs tâches féminines et domestiques[102].

---

[99] Dans les assemblées des premiers chrétiens, les femmes avaient joué un rôle héroïque inoubliable par leur volonté de se consacrer entièrement à Dieu et par leur disponibilité à se sacrifier pour la foi. Leur caractéristique fondamentale était l'abstinence sexuelle, comme ce fût le cas pour les religieuses par la suite.

[100] Georges Duby, Michelle Perrot, *Histoire des femmes en Occident*, t. III, XVI[e]-XVII[e] siècles, Paris, Plon, 1991, p. 151.

[101] Le pape Urbain VIII (1623-1644) composa ses *Carmina* en hommage à la résurrection de la vierge Sainte Martina, sainte légendaire tombée dans l'oubli.

[102] Jean Bodin, *Six Livres de la République*, édition latine de 1586, cité par G. Duby, *op. cit.*, p. 173.

Cependant, certaines femmes jouissent, par leur naissance, d'une autorité politique, officielle ou officieuse. En effet, si les elles restent toujours tenues à l'écart des armées, des tribunaux et de l'administration publique, le gouvernement, en revanche, leur est parfois confié. Il n'en va pas de même dans tous les royaumes et, là encore, les conceptions française et anglaise s'opposent. En France, où le pouvoir s'acquiert par succession dynastique, naissance et mariage sont affaire de haute politique, car, si la femme peut être sacrée reine, elle occupe toujours une moindre place. La loi salique, loi fondamentale du royaume français – et français seulement –, l'exclut de la succession au trône depuis Philippe le Bel, en raison de son « instabilité ». La reine est sacrée à Saint Denis et non à Reims, elle est ointe de l'huile bénite (devant lui assurer la fertilité) et non du Saint Chrême, son sceptre et son trône sont moins imposants que ceux du roi. Elle reçoit en outre un anneau représentant la Trinité, qui symbolise son devoir de combattre l'hérésie. On pourrait s'étonner qu'il y ait eu, en France, des régentes, désignées comme telles, des femmes qui aient exercé un pouvoir réel et non un pouvoir occulte en tant que mère ou épouse de roi. Au contraire, en Angleterre, en l'absence d'un héritier mâle en ligne directe, les reines gouvernent de plein droit.

Quand Élisabeth I^re^ monte sur le trône en 1558, elle est doublement remise en question. Elle se heurte d'une part aux suspicions habituelles face au pouvoir féminin (les femmes sont sous la dépendance de leurs favoris, elles sont changeantes et irrationnelles…) et se trouve confrontée d'autre part à l'héritage de sa demi-sœur Mary Tudor, qui avait régné sous la domination de son mari Philippe II d'Espagne et n'avait pas pu lui donner d'enfant. Élisabeth usa de nombreux stratagèmes (comme l'annonce d'un éventuel mariage) mais elle demeura toujours pour son peuple « la reine vierge ». À ce titre, elle pouvait se proclamer maîtresse, épouse et mère aux yeux de ses courtisans, de tout le peuple d'Angleterre et leur parler d'amour. Elle avait aussi valeur d'icône, sorte d'image de substitution à celle, catholique, de la Vierge Marie. L'anniversaire d'Élisabeth tombait, par un heureux hasard, le jour de la nativité de Marie. Son règne ne se déroula pas sans mécontentements et sans oppositions mais, dans l'ensemble, elle créa un style de maîtrise de soi tout à fait féminin, qui renforça son autorité royale au sein des conceptions hiérarchiques du XVI^e^ siècle.

Boursault insiste plus que Regnault sur cette (autre) entorse qu'Élisabeth fait subir aux principes monarchiques français, qui consiste à permettre à une femme de régner. Il est symptomatique que Norfolc avance comme première raison de sa désobéissance : « Je suis las d'obéir aux ordres d'une femme » (I, 2, v. 76). Aux yeux du public, cette remarque apparaissait comme une excuse de sa trahison. De son coté, Morray justifie son projet de ravir la couronne à sa sœur car :

> L'Angleterre exceptée en tous les autres lieux
> Le regne d'une femme est un regne odieux : (…)
> Un Sceptre ne sied bien que dans la main des Rois ;
> Et le Trône chancelle à moins qu'il n'ait son poids. (I, 3, 253-258).

Morray ou la critique de l'instrumentalisation de la femme ?

À l'intrigue passionnelle imaginée par Regnault, Boursault ajoute le faux amour que Morray affiche pour Elisabeth. Cet élément procède de l'imagination de l'auteur et vise à illustrer jusqu'où peut aller l'ambition de Morray, pour qui l'amour est un simple moyen de parvenir au trône et le véritable amour, une faiblesse. Ce cynisme, cet amour dégradé en passion du trône et non plus de la femme, exprime le renversement de l'ordre moral, la déshumanisation de la société et la perversion de la religion. Il répond aussi point par point, à l'amour oblatif et chevaleresque de Norfolc, dont il esquisse le reflet inversé.

La portée politique de l'œuvre

Sans exagérer l'interprétation idéologique, force est de constater la relation directe de la pièce à l'actualité française. Nous avons tenté de situer les rapports entre l'Angleterre l'Ecosse et la France.[103] Au moment où Boursault écrit *Marie Stuard*, l'Angleterre est aussi, dans l'esprit des Français, particulièrement liée à la question religieuse.

L'Angleterre est l'État protestant le plus uni et le plus puissant, mais elle est régulièrement agitée par un vent de révolution, ce que les catholiques ne manquaient pas d'interpréter comme une conséquence de leur hérésie. Sur le plan politique, l'Angleterre posait une énigme résistant à la théorie providentialiste de la monarchie louis-quatorzienne. La France, après avoir traversé une période de révoltes et de frondes, pensait devoir le retour de l'ordre, de la sécurité et même du bien-être, à l'instauration de l'absolutisme. On prouvait ainsi qu'il constituait l'unique régime possible. Alors, comment expliquer qu'en dépit des révoltes intermittentes, la force économique et militaire du pays ne faiblisse pas ? L'Angleterre apportait un démenti à la propagande française pour la monarchie absolue.

Boursault vise à conforter la théorie politique en vigueur ainsi que l'orthodoxie religieuse[104] de son époque. Pour cela, il présente l'Angleterre comme un pays écartelé entre des différents religieux qui le rendent ingouvernable -sa tragédie vise à le prouver- est effectivement mal gouverné.

Toute l'Angleterre se réduit à la cour, lieu néfaste, sorte d'anti-Versailles gouverné par une reine qui est présentée comme la parfaite antithèse de Louis XIV, afin de mettre en valeur les qualités de celui-ci. Cette cour montre ce qui pourrait être le risque de celle de Louis XIV, elle sert de repoussoir, et en cela, elle rassure : après avoir assisté à son mode de fonctionnement, on se sent soulagé d'être un sujet français, heureux de vivre dans un pays où règnent la légitimité et la justice.

Mais la cour d'Élisabeth n'est pas uniquement le miroir inversé de celle de Louis XIV, elle évoque la cour de France, telle que la critiquent certains contemporains de Boursault (Madame de La Fayette, La Bruyère…). Dans les années 1680, il est devenu presque traditionnel de réunir les images les plus noires de la cour. L'Angleterre sert bien sûr de prétexte – comme dans toutes les tragédies – à dénoncer, en échappant à la censure, la disparition des valeurs aristocratiques, la dégradation des rapports humains, l'inauthenticité des comportements et l'abus de pouvoir, qui marquent la société de l'époque. Tout n'est qu'hypocrisie et marchandage, les hommes s'achètent et se vendent, et chacun, du plus humble au plus puissant, a son prix. Bourreaux, gardes et ministres d'État (III, 4, 910), juges – à l'exception de « quatre austeres Vieillards » (IV, 2, v. 1065) –, tous acceptent les dons et les « legers bienfaits » (IV, 2, 1070) ; Neucastel est prêt à tout pour « un appas de grandeur » (IV, 2, 1077), Morray, lui, trahit pour le trône. Seul Norfolc ne met pas de prix à sa fidélité, même lorsqu'on lui offre sa grâce. Dans la tragédie de Boursault, une apparence trompeuse de relations apparemment stables se désagrège sous la pression des passions. C'est un enchaînement de trahisons et de feintes : Neucastel trahit son protecteur ; Norfolc, bien que jadis le bras droit d'Élisabeth, la trahit à son tour ; Euric trahit Norfolc, qui croyait avoir acheté son silence ; Morray trahit Marie malgré les liens du sang. Ce sont toutes les relations fondatrices de la société qui se trouvent remises en question. Les rapports entre maître et serviteur, entre sujet et suzerain, entre reine et favori, juge et accusé, frère et sœur, et même reine et reine.

---

103 Voir la deuxième partie de notre étude et se reporter aux Annexes pour des renseignements complémentaires.

104 Quand Boursault rédige sa pièce, en 1683, nous sommes à deux ans seulement de l'abrogation de l'Édit de Nantes, depuis longtemps réclamé par les catholiques ultras. Pour le rappel de l'histoire de la Réforme en Europe, se reporter aux Annexes, p. 159.

Il n'y a pas de contradiction fondamentale à se faire, comme Boursault, tantôt chantre du roi (*Méléagre*, *La Feste de la Seine*), tantôt satiriste de la Cour (*Esope à la Cour*). Boursault exploite des thèmes récurrents de la littérature du « siècle de Louis XIV » comme l'hypocrisie, l'ambition, la vénalité, la trahison, et l'ingratitude. On peut être surpris par l'extrême fréquence du mot « traistre », qui revient pas moins de 25 fois, tandis que le mot « trahison » et le verbe trahir sont employés respectivement 8 et 13 fois. D'autres termes appartenant au même réseau thématique sont également surreprésentés : « foy » est employé 21 fois, « perfide », 10 fois, « perfidie », 2 fois, « infidèle », 5 fois, « fidèle », 18 fois, « fidélité », 1 fois, « ingrat », 19 fois, « ingratitude », 2 fois, et « reconnaissance », 5 fois. La reconnaissance est en effet une valeur fondamentale, car si elle vient à faire défaut, c'est tout le système du service récompensé par les « emplois », eux-mêmes exercés avec dévouement, qui s'écroule. La reconnaissance forme le ciment social qui donne sa cohésion à la vie sociopolitique. Or les personnages de la pièce en manquent cruellement, ce qui lui confère sa valeur subversive. Neucastel est le personnage qui participe de façon la plus révélatrice à cette déstabilisation de l'organisation sociopolitique. Personnage de pure fiction, il incarne la subversion de la relation maître-fidèle.

La tragédie dépeint aussi l'histoire sociale et cette tragédie trahit l'inquiétude de Boursault devant la désagrégation d'une relation devenue plus importante que ne l'étaient les fidélités féodales[105]. La place déterminante accordée à la trahison cynique de Neucastel – elle engendre tout le reste –, ajoutée au fait qu'il s'agit d'un personnage inventé et non imposé par le sujet, laissent entrevoir l'importance que prend pour l'auteur cette altération des relations sociales, non pas dans le monde élisabéthain, mais bien sous le régime de Louis XIV.

La nature de la relation Neucastel-Norfolc est explicitée dès la toute première scène. Norfolc a été « l'appuy » (v. 33) de Neucastel, il lui témoigne de l'affection (« Qu'il m'est doux / D'avoir dans mon malheur un ami tel que vous », I, 2, v. 177-178), lui prodigue ses bienfaits (« Tu ne peux en un jour oublier tant de graces : / De mes bienfaits passez le souvenir present / Est un bourreau secret dont tu n'es pas exemt », IV, 1, v. 1046-48), lui offre des fonctions et l'élève bien au-dessus de sa naissance en le nommant Gouverneur des Cinq-Ports (v. 145). Neucastel, « né dans la boüe » (IV, 1, v. 1041), trahit néanmoins son bienfaiteur.

Une des fins morales que poursuit Boursault est sûrement de montrer l'affaiblissement de la relation fondamentale « maître-fidèle » dans un État absolutiste incarné par le roi, qui se substitue à tous les maîtres et reçoit toutes les faveurs.

Un autre facteur de bouleversement des hiérarchies sociales, est la promotion rapide des gens maniables qui constitue à la fois une profonde hantise de l'aristocratie louis-quatorzienne et un aspect de la politique tudorienne. En Angleterre, on puisait les grands administrateurs dans la *gentry*. Les pièces sur Essex tendent à montrer que c'est un pays où l'on ne respecte pas la naissance, où les hiérarchies sont bouleversées et dans lequel on a l'impression que tout le système politique se disloque, le mérite étant méconnu et le faux zèle récompensé.

Structure externe

La longueur moyenne d'une pièce étant de 1500 vers d'après l'abbé d'Aubignac[106], celle de Boursault, qui en compte 1682, est dans la norme. Elle est composée de cinq actes,

---

[105] La relation qui liait le « fidèle » à son maître passait avant tout autre dans la société post-féodale.

[106] Abbé d'Aubignac, *La Pratique du théâtre*, éd. Pierre Martino, Paris, Champion, 1927.

comme la majorité des pièces et la totalité des tragédies à cette époque, divisés en trente-deux scènes, ce qui là encore entre dans la moyenne[107].
Puisque les cinq actes occupent environ la même place, la même durée, le nombre de scènes par acte renseigne sur sa structure et sur sa rapidité. Or, la répartition des scènes à l'intérieur des actes est plus inattendue. Boursault a presque respecté la prescription des théoriciens de créer un *crescendo*, une tension qui s'accroît à mesure que le dénouement approche. Il donne quatre scènes à l'acte I, cinq à l'acte III, six à l'acte IV et sept à l'acte V. Mais cette belle progression est rompue à cause de l'acte II, qui occupe une place démesurée avec ses dix scènes. Le rythme de l'action s'y accélère considérablement mais il ne se passe rien de plus grave que dans les actes précédents.
On peut quand même affirmer que Boursault a cherché à donner à sa tragédie un mouvement croissant, puisque le nombre de scènes par acte, comme l'intérêt, vont croissants.
On constate que Boursault supprime l'élément de décor pathétique par excellence[108] qu'est la prison, bien qu'elle fasse partie intégrante du sujet puisque Marie essaie de s'en évader et que Norfolc y est jeté. Thomas Corneille l'utilisait encore en 1678, mais Boursault lui préfère une salle du palais, dit palais à volonté. Norfolc n'est pas réellement en prison mais dans un lieu signalé comme tel par la présence des gardes, comme c'était déjà le cas en 1641 dans *Polyeucte* de P. Corneille.

Étude de l'action de *Marie Stuard*

Le sujet

Le schème tragique emprunté par Boursault est celui de l'oppression d'une victime innocente : Marie Stuart. Toute la pièce repose sur l'attente de son exécution, que l'on sait inéluctable. Le **s**ujet est donc le même que celui de *Britannicus* de Racine : « l'écrasement d'une innocente victime par un tyran pourvu de tous les pouvoirs »[109]. Il s'agit de comprendre comment une reine en vient à faire exécuter une autre reine.
Le schème fondamental du « surgissement des violences au coeur des alliances »[110], du conflit intrafamilial est également représenté, puisque qu'Élisabeth et Marie sont cousines. Le spectateur assiste donc à la condamnation à mort d'une jeune femme par sa propre cousine.
Comme dans la tragédie de Racine, au schème de l'oppression de l'innocence vient se combiner celui des frères ennemis, schème illustré ici par la relation de haine contre-nature entre Morray et sa demi-sœur, Marie. Le sujet est donc aussi : comment un frère en vient à préméditer la mort de sa sœur.

---

[107] Jacques Scherer admet que « l'immense majorité des pièces en cinq actes du XVII^e^ siècle comporte entre 25 et 40 scènes ». *La Dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 2001, p. 198.

[108] La prison doit favoriser les sentiments de terreur et de pitié recommandés par Aristote comme le dit La Mesnardière dans sa *Poétique* : « La noirceur et l'obscurité éclairées d'un rayon de feu et d'une lumière sombre rendront la prison effroyable, pour ce que l'intention du poète dans la plupart des tragédies est d'émouvoir la compassion pour les personnes captives, et que plus ces lieux sont horribles, plus ils touchent le spectateur par un sentiment de pitié. »

[109] Georges Forestier, *Passions tragiques et règles classiques. Essai sur la tragédie française*, Paris, PUF, janv. 2003, p. 286.

[110] Aristote, *Poétique*, Paris, Mille et une nuits, 1997.

Cantonnée à jouer la victime passive, à subir avec grandeur d'âme, celle-ci parait pourtant un peu fade. C'est un problème inhérent au sujet, auquel s'est heurté l'ensemble des dramaturges qui ont tenté de le mettre en scène.

L'épisode

Boursault se devait d'imbriquer un enjeu amoureux dans le conflit politique. Il répond à ce qui est devenu, en 1683, une nécessité, grâce à l'amour d'Élisabeth pour Norfolc qui va engendrer la jalousie à l'origine de sa décision de le perdre, lui et celle qu'il aime. Boursault a bien compris le problème qui se pose à faire de Marie l'héroïne de la pièce ; il recentre donc sa tragédie autour de la relation Elisabeth-Norfolc. La mort de Marie devient une simple conséquence de la mort du héros qui constitue le véritable sujet de cette tragédie de la conspiration.

Boursault crée par ailleurs deux couples impossibles : Marie – Norfolc et, accessoirement, Élisabeth – Morray. Les interdits sont nombreux et puissants qui empêchent tout espoir de voir ces relations se nouer. Marie ne peut décemment pas aimer Norfolc qui est d'une condition inférieure (ni prince ni roi, son héroïsme ambigu ne lui permet pas de se hisser jusqu'à elle), Norfolc en est conscient et n'avoue son amour que parce qu'il sait qu'il va mourir et qu'il pense que cet aveu tardif ne peut que prouver qu'il ne nourrissait aucun espoir présomptueux de sa part et dégradant pour elle. Élisabeth ne peut aimer Morray puisque son cœur est déjà occupé par Norfolc ; Morray, lui ne peut tout simplement pas aimer, et ne peut vraisemblablement pas espérer épouser la reine que sa condition place infiniment au-dessus de lui. L'idée même est insultante et c'est ainsi que le reçoit Elisabeth.

L'intrigue

Boursault accentue la tendance amorcée par Regnault en escamotant le problème politique réel auquel Élisabeth est confrontée. Abandonnant le dilemme politique et les délibérations sur ce que doit être le gouvernement d'un État, il s'oriente davantage vers une intrigue de Cour mettant en jeu des passions contrariées. Les rares allusions aux intérêts de l'État sont toujours faites dans un contexte d'hypocrisie ou d'ironie ; elles ne sont invoquées que comme un prétexte servant à justifier des comportements tyranniques ou ambitieux. Cependant, personne dans cette pièce ne s'occupe de servir l'État.

Il s'agit de présenter la mort de Marie Stuard comme la conséquence d'un abandon aux passions et de mettre en intrigue les différents états passionnels d'Élisabeth. Dès le début, elle est posée en reine tyrannique – caractérisée, dès la liste des personnages, comme illégitime – et toute la pièce illustre ce statut qui la conduit à faire mourir celui qu'elle aime, parce qu'il en aime une autre et ce, bien qu'elle lui doive la puissance du royaume. Cette passion frustrée est à l'origine d'une jalousie telle qu'elle l'amène à se venger non seulement de son ancien favori mais aussi de Marie Stuard dont elle se débarrasse comme de la première rivale venue, sans considération ni pour son sang ni pour son rang. Elle se rend coupable de régicide, acte par lequel elle se place au-dessus des lois divines, car seul Dieu peut juger un roi dans une monarchie de droit divin. Ce qui permet à Boursault de rejoindre le débat religieux et de démontrer le machiavélisme des protestants qui se soucient aussi peu des moyens dont ils usent que des lois divines[111].

Les passions ne sont pas le moteur de l'action mais viennent la soutenir par leur violence. Il ne s'agit donc plus une tragédie de la déploration mais d'une tragédie de l'action dans la mesure où Élisabeth est sur le point de revenir sur sa décision à plusieurs reprises. Tout reste possible, même si les personnages de Norfolc et de Marie ne voient pas d'autre issue que la mort et se montrent résignés.

C'est donc les conflits entre amour persistant et désir de vengeance, entre velléité de clémence et crainte pour sa vie ou pour l'État qui fondent le pathétique, c'est-à-dire la

[111] Telle était l'opinion catholique française à l'époque, comme nous l'avons expliqué.

façon chaotique dont on s'achemine vers le malheur et non plus ce malheur en lui-même. La logique tragique est celle du « dénouement rabattu »[112], les événements s'enchaînant depuis la fin vers le début.
L'action principale s'enchaîne ainsi :
– Élisabeth apprend le projet de son favori de faire évader sa prisonnière.
– Colère de la reine d'Angleterre contre Norfolc ; Morray complote pour le pouvoir et veut la perte de sa sœur (obstacle à la couronne d'écosse) et celle du favori d'Élisabeth (obstacle à la couronne d'Angleterre) ; Il lui apprend que Norfolc aime sa sœur et il prétend qu'il en veut à sa vie ; Fureur d'Élisabeth non plus seulement contre Norfolc, mais, par jalousie, conte celle qu'il aime.
– Condamnation de son favori et de Marie Stuard, sa cousine, sous l'influence de son demi-frère, Morray.
Elle est en fait construite à rebours comme ceci :
Fin : Élisabeth, reine d'Angleterre, condamne à mort sa cousine, Marie Stuard, reine d'Ecosse.
Milieu : => Pourquoi ?
– Elle est jalouse de Marie qui a la préférence de son favori, Norfolc.
– C'est une rivale politique et religieuse qui lui fait craindre pour l'intégrité de l'État et pour sa vie car Norfolc est décidé à servir sa cause, au besoin par les armes.
– Qui lui fait ces révélations mensongères concernant la conspiration de Norfolc ?
– Invention de Morray, le méchant.
– Pourquoi agit-il ainsi ?
– Il est le demi-frère de Marie et, à ce titre, pense que le pouvoir lui revient. Il pense qu'un homme déterminé tel que lui, a plus la « carrure » nécessaire pour régner, même si sa naissance a « quelques défauts », qu'une femme, fût-elle légitime.
– Il veut se débarrasser de Norfolc pour pouvoir se marier avec Élisabeth, afin d'obtenir la couronne d'Angleterre.
Début :
– Qui lui donne les armes pour discréditer Norfolc ?
– Invention de Neucastel, le traître. Il trahit son protecteur.
– Pourquoi ?
– Par ambition : Morray lui a promis de l'associer au pouvoir si ses plans réussissent.
– Il est faible et influençable.
La matrice tragique dégagée des sources historiques est déjà importante, puisque l'exécution de Marie Stuart, restée célèbre cinq siècles plus tard, constitue le sujet. Les causes et les effets qui conduisent à cette mort sont en revanche transformés.
La tragédie de Boursault est bâtie, comme celles de ces prédécesseurs (Regnault, La Calprenède et Thomas Corneille) sur le déchirement de la reine Élisabeth, partagée entre l'amour et la haine. Mais ni l'une ni l'autre de ces deux passions ne sont présentées comme à l'origine de l'action. La cause directe de la mort du héros -et, par conséquent, de Marie Stuart- est bien la passion jalouse. Mais sa cause profonde réside dans les odieuses machinations du frère de l'héroïne qui s'accompagnent de l'indigne trahison de l'ami du héros qui lui accordait toute sa confiance. D'ailleurs, la jalousie d'Élisabeth n'aurait jamais été portée à un tel degré, sa colère n'aurait pas été si violente si Morray ne les avait pas habilement exacerbées pour en tirer profit. Il arrange la vérité de façon à accentuer sa rage. Il aggrave la faute de Norfolc qui, en réalité, n'espère rien de son amour pour Marie -dont il a honte et qu'il tient secret- si bien qu'il l'avouera à Élisabeth avant même d'en avoir fait part à Marie ; celle-ci le rejettera d'ailleurs avec force quand il le reconnaîtra devant elle ; Et sa trahison n'est pas aussi grave que la reine le pense puisqu'il n'en a ni

[112] G. Forestier, *op. cit.,* p. 203.

après sa vie, ni après son trône. Mais une fois la Élisabeth rendue furieuse, il est facile à Morray de la convaincre de les condamner, décision qu'elle assume mal quand elle se retrouve seule et sur laquelle elle revient à deux reprises. Contrairement à la pièce de La Calprenède, ce n'est pas la trahison du héros qui est à l'origine de tout, mais la trahison de Neucastel, qui met au jour cette trahison. L'orgueil du héros n'a aucune part dans l'intrigue puisque Norfolc avoue tout sur le champ.

Typologie et étude des personnages

Importance des personnages d'après leur temps de parole

	I				II										III					IV						V						
	1	2	3	4	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7
Elisabeth					61	46	18							24	3	9	27					29	82	9					47	6	7	8
Norfolc		95					26	**12**	1	**6**	1	4	3	(x)			115	69	16	26			84									
Moray			79	9	42											(x)					27	3	1	(x)	21		7	**8**	55	(x)	28	
Neucastel	33	71	52	(x)												(x)				7	17	(x)	(x)	(x)	7					119		
Marie Stuard												5	(x)	2				53	4							22	33					
Lancastre				16	(x)	23	(x)								6	(x)													(x)	(x)		
Euric	7			1mot			(x)		6		5	x	x	x																1mot		
Killegre													2	(x)					3							(x)						
Melvin																									5	(x)						
[Kenede]																										(x)	(x)					
[Albione]																										(x)	(x)					
[gardes]					(x)		(x)					(x)	(x)	(x)						(x)		(x)	(x)			(x)			(x)	(x)	(x)	
[suite]																								(x)								
	40	166	131	25	103	69	44	12	7	6	6	9	5	26	9	9	212	122	23	33	44	32	167	9	28	27	40	8	102	125	35	8

Les chiffres en gras représentent les monologues.

La pièce compte 1682 vers et le temps de parole de chaque personnage est réparti ainsi : Norfolc : 458 vers ; Élisabeth : 446 ; Neucastel : 306 ; Morray : 280 ; Marie Stuard : 119 ; Lancastre : 45 ; Euric : 18 ; Killegre : 5 ; Melvin : 5 ; Kenede, Albione, Gardes et Suite : muets.

L'*inventio* des personnages

Onomastique dans la tragédie de Boursault

Leur nombre passe de 15 à 9 – nous considérons seulement ceux qui parlent et laissons de côté les figurants. La diminution du nombre de personnages entraîne la disparition de plusieurs patronymes que l'on trouvait chez Regnault. Quelques autres sont ajoutés mais ils sont soit purement fantaisistes, soit dénués de rapport avec les événements. Ceci confirme le fait que Boursault a eu moins besoin de rechercher le pittoresque, de « faire » anglais et qu'il lui a été plus facile de s'affranchir de l'histoire véritable. A côté des cinq personnages actifs de nom anglais ou écossais (Marie Stuard, Élisabeth, Morray, Norfolc, Melvin), on peut relever :

– 4 personnages ajoutés, dont le nom est sans rapport avec les événements. « Albione » : dont le nom évoque l'île d'Albion. « Lancastre » : souvenir de la guerre des Deux Roses entre les York et les Lancaster, qui ressurgit peut-être à cause de nouvelles composées au sujet d'Edouard III. La vie romanesque, les aventures galantes de celui-ci inspiraient beaucoup les nouvellistes[113]. « Neucastel » : probablement emprunté au duc de Newcastle, célèbre exilé qui fu contraint de rester en France pendant l'Interrègne. Lui et son frère Charles Cavendish, respectés pour leurs connaissances scientifiques, recevaient souvent des savants français, notamment Descartes, Mersenne et Gassendi. « Euric » : homonyme du roi des Wisigoths, personnage historique. On peut aussi penser à l'*Astrée*, qui irrigua tout l'imaginaire littéraire de son siècle, dans laquelle Euric était l'amant de Daphnide.

– 5 noms mentionnés sans que le personnage ne joue. « Le Prince de Parme » : complice de Norfolc. Parme fut sous l'autorité des Farnèse jusqu'en 1731. Cédé à l'Autriche en 1735, le duché revint, après la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, à don Philippe, fils d'Élisabeth Farnèse. « Ridolf » : Roberto Ridolphi, marchand italien installé à Londres. Il participa activement au complot de 1571 à la suite duquel Norfolc trouva la mort. « Pembroc » : la légende veut qu'il ait mis Elisabeth sur le trône pour être ensuite exécuté sur ordre de celle-ci. Son nom est peut-être emprunté à un personnage de *Jeanne, Reyne d'Angleterre*, de La Calprenède, dont la liste des acteurs comprend un « Comte de Pembroc »[114] ou inspiré par le succès de l'*Arcadie de la Comtesse de Pembrock* de Sidney[115]. Darnley et Jacques Ier sont signalés par « mon Epoux » (v. 1380) et « Leur Fils » (v. 1545)

– Boursault supprime toutes les personnalités françaises.

– La géographie est aussi brumeuse que dans les pièces précédentes : Les Cinq-Ports (v. 144) ; Le Palais et la Tour de Londres (v. 506) ; La Flandre (v. 456). Ce lieu symbolise le lieu de danger, où l'ennemi se tient prêt. Ostende (v. 458). Ville de Flandre occidentale située sur la mer du Nord ; lieu de refuge inaccessible vers lequel Norfolc espère pouvoir s'évader avec Marie.

Changements vis-à-vis des personnages de Regnault

Si des personnages peuvent sembler tout droit venus de Regnault parce que, dans l'ensemble, ils portent le même nom, le rapprochement reste assez superficiel au regard de leurs caractères et des rapports qu'ils entretiennent, qui ont été considérablement altérés d'une pièce à l'autre.

Les rôles principaux ont été distribués différemment. Si nous les classons par ordre d'importance quantitative, voilà ce que l'on obtient :

---

113 *Contes* de Bandello, *Comtesse de Salisbury ou l'ordre de la Jarretière* de Dargences (1682)…

114 Il faut cependant signaler que ce personnage ne parle pas, qu'il n'est même pas mentionné dans les indications scéniques et qu'on ne lui adresse la parole qu'une seule fois.

115 Le titre est celui de la traduction française de 1624. Plusieurs auteurs français s'en inspirèrent dont La Calprenède.

[Boursault], sur 1682 vers :		[Regnault], sur 1512 vers :	
1. Norfolc : 459 vers.	(27,3%).	1. Marie : 379,5 vers.	(25,1%).
2. Elisabeth : 445 vers.	(26,5%).	2. Nolfoc : 322 vers.	(21,3%).
3. Neucastel : 305 vers.	(18,1%).	3. Élisabeth : 319 vers.	(21,1%).
4. Morray : 279 vers.	(16,6%).	4. Melvin : 139 vers.	(9,2%).
5. Marie : 119 vers.	(7%).	5. Kemt : 116,5 vers.	(7,7%).

Le centre d'intérêt s'est déplacé de Marie vers les couples Norfolc–Elisabeth et Neucastel-Morray. L'influence des *Comte d'Essex* en est sûrement responsable[116].

Deux nouvelles confidentes sont introduites : Lancastre, auprès d'Elisabeth, et Albione, dans la suite de Marie. Albione reste muette et vient en quelque sorte doubler Kenede, l'autre suivante de Marie, également muette.

Boursault supprime en revanche les nombreux seigneurs qui participaient au faste de la tragédie-source ainsi que Pomponne de Bellièvre, Amias Paulet et les États. Toujours dans le sens d'une simplification, il supprime les scènes spectaculaires mettant en scène une foule pour lesquelles ces personnages avaient été créés : la réunion du conseil (II, 2), le procès (III, 3) et l'annonce solennelle de la mort de Marie (V, 4).

Élisabeth passe du second au premier rôle féminin et maîtrise mieux la situation. En effet, sa présence en scène est plus forte (43,75 % des scènes, au lieu de 30,77%) et elle parle davantage (26,5 % des vers contre 21,1 %). Elle est moins emportée que la « furieuse » de Regnault mais elle est plus coupable car elle n'est jamais complètement dupe des manœuvres de Morray dont elle connaît l'inimitié envers Norfolc comme le prouvent ces vers :

> Pour immoler le Duc je veux m'assurer d'eux.
> Ils ont pour ce perfide une haine mortelle. (III, 1, v. 656-657).

Boursault donne à Morray un rôle plus long et un caractère plus complexe. À travers lui, c'est la méchanceté pure qu'il peint, comme s'il cherchait à en montrer le substrat. On peut voir cependant s'ouvrir un débat sur le statut de ceux dont la naissance manque de « quelque cérémonie » (I, 3, v. 264) ou encore est le fruit d'un « criminel amour » (I, 2, v. 203). Boursault insiste davantage que Regnault sur le rapport direct qui existe entre illégitimité et corruption. Depuis Louis XIII, les attitudes ont évolué vers un plus grand rigorisme et la bâtardise est de plus en plus mal perçue. C'est ce caractère de bâtard – que Saint-Simon exécrait et associait à la sodomie[117] – qui fait que Boursault présente Morray comme un monstre : « Monstre, que dans ces lieux les Enfers ont vomy » (V, 6, v. 1642) ; monstruosité corruptrice qui semble contagieuse : « Ce monstre dont la veuë infecte vos regards » (V, 5, v. 1541).

Norfolc, en passant de Regnault à Boursault, voit sa situation s'aggraver. Il n'a plus la consolation d'être aimé de Marie, sa mort s'accomplit dans le désespoir (« Pour tout fruit de mes soins je meurs hay de vous », IV, 5, v. 1014) et ne semble pas mériter qu'on en fasse aucun récit. Il ressemble beaucoup au héros de Regnault. Son passé baigne dans une vague gloire. Ses exploits militaires, maintes fois affirmés, restent imprécis. Jadis détenteur de la « principale place » au Conseil (II, 3, v. 576), il possède encore l'« Ordre Sacré » (IV, 1, v. 1029). Mais ni son action politique ni ses exploits militaires ne sont précisés bien qu'il réaffirme sans cesse leur gloire immense et incontestable.

Même imprécision autour de la nature du règne d'Élisabeth dont il est admis qu'il est tyrannique et sanglant, tout en restant glorieux, sans qu'aucun exemple ne vienne jamais conforter cette image. Comme Regnault, Boursault représente Élisabeth comme la fille

---

116 On comprendra pourquoi en relisant la distribution et les résumés des tragédies de La Calprenède et de Thomas Corneille.

117 *Mémoires*, 1694, éd. Ramsay, Paris, 1979, t. X, p. 263. Cité par Jane Conroy, *op.cit.*, p. 199.

adultérine d'Henri VIII. C'est ce « sang impur » qui fait qu'elle n'a pas un *ethos* de reine et lui fait commettre des erreurs. C'est parce que son pouvoir est usurpé qu'elle ne peut pas être autre chose qu'un tyran. Elle manque de clairvoyance et change d'avis trop tardivement quant à la condamnation de Marie.
Celle-ci représente une figure de l'innocence et de la pureté par excellence, c'est pourquoi Boursault évite, à la différence de son prédécesseur, toute mention maladroite à son passé amoureux et conjugal mouvementé.

Étude des caractères

Les caractères s'opposent de façon très tranchée voire manichéenne. Norfolc et Marie font figures de héros parfaits face à Élisabeth et Morray, le tyran et le monstre. Le spectateur est habitué à voir évoluer des types sans vraisemblance psychologique, mais il y a peut-être chez Boursault une exagération qui nuit à la vraisemblance de l'action au sens où les sentiments, les passions que l'auteur leur prête paraissent parfois peu crédibles.
Bien qu'elle donne son nom à la pièce, **Marie Stuard** est sans conteste le moins important des personnages principaux. Elle n'apparaît que dans sept scènes sur trente-deux et ne prononce que 119 vers sur 1679. Elle est le centre des attentions des autres personnages, tous parlent d'elle ou se soucient d'elle, tandis qu'elle reste absente et silencieuse. Ceci est en accord avec son caractère de femme éthérée, figure abstraite de l'innocence pure, esprit du bien planant au-dessus de la mêlée des conflits humains sans y prendre part. Boursault tend à en faire une vierge sacrifiée qui accepte sans se rebeller son châtiment comme venu de Dieu, ou permis par lui, donc possédant un sens supérieur. À aucun moment sa foi ne vacille, le doute ou la peur ne prend aucune part dans son esprit. Si, à la différence de ce qui se passe toutes les sources, Marie reste absolument insensible à l'amour de Norfolc, qu'elle reçoit comme une insulte à son rang et à son illustre naissance, c'est qu'elle est loin au-dessus des faiblesses et des sentiments humains. Alors que la réciproque à l'amour de Norfolc était totalement licite, ses exploits le rendant digne de l'amour d'une reine, Boursault s'écarte ici volontairement de Regnault et juge que cela représenterait une dégradation du caractère d'absolue pureté qu'il veut mettre en scène. Elle a la fierté des reines dignes de ce nom, se souciant de sa réputation avant de consulter ses sentiments, par opposition bien sûr à Elisabeth. Le fait d'avoir fait d'elle une abstraction, une figure de l'innocence, a pour corollaire le fait qu'elle reste passive et effacée. Marie ne prend aucune initiative dans la pièce. Elle est à l'apogée de sa gloire au dernier acte, c'est-à-dire quand elle est immolée et fait preuve de renoncement, de constance, d'endurance à la douleur. Son courage, sa force morale évoquent celles des saints qui bénissent leur sacrifice et leurs douleurs, en ce qu'ils constituent un moyen d'accès au paradis. Figure sainte, elle ne murmure pas une plainte mais, entièrement dirigée vers autrui, l'unique regret qu'elle exprime est de ne pouvoir remercier ceux qui ont été bons envers elle. Bien qu'elle fasse des reproches à Morray, elle lui pardonne, témoignant ainsi à la fois de la plus grande vertu des rois -la clémence-, et d'une valeur catholique fondamentale -le pardon à celui qui l'a offensée. Elle se rend ainsi digne de sa couronne et de son accession au paradis après son injuste exécution.
Ce caractère un peu vide, indéterminé pose problème. Elle n'est pas en proie à des débats intérieurs, pas déchirée entre deux volontés incompatibles comme les héros de tragédies habituels. Elle est idéalisée à trois égards au moins : présentée comme une martyre, elle rassemble aussi toutes les vertus féminines, royales et chrétiennes.
Élisabeth est un personnage beaucoup plus traditionnel de la tragédie que Marie Stuard : le tyran. L'amour et toutes les affectations corollaires de ce sentiment – jalousie, rage, fureur – se retrouvent en elle. Elle est certainement mal conseillée, mais sa jalousie fait naître en elle une cruauté qui lui appartient et qui est indigne d'une reine. D'ailleurs, sa condamnation de Marie tient davantage à sa jalousie qu'aux mauvais conseils qu'elle

reçoit de Morray : c'est pour punir Norfolc qu'elle tue celle qu'il aime. Sans être capable de désirer la mort de son favori, elle revient sur sa décision de le perdre et garde toujours l'espoir de le récupérer. Elle est reine mais n'en a pas l'*ethos*. Elle concentre en elle toutes les mauvaises tendances de la cour, qui est faite à son image. Machiavélique, elle se sert de tout, même de la fourberie de Morray et de Neucastel (III, 1, v. 658-659). Elle fait bon marché de la naissance, du sang, pour la bonne raison qu'elle est elle-même une « Princesse illégitime » qui a cimenté son trône du « sang le plus illustre » (I, 3, v. 308). Elle ne connaît ni la justice, ni les scrupules, ni les remords, ni ses droits, qu'elle outrepasse en condamnant une reine et en prévenant les juges contre Norfolc. L'offre qu'elle fait à ce dernier de sauver sa vie en échange d'une signature au bas de l'arrêt de mort de celle qu'il aime montre sa bassesse, puisqu'elle lui demande ouvertement de trahir son amour, sa parole et de bafouer la justice et l'innocence.

Élisabeth est aussi un personnage beaucoup plus tragique que Marie Stuard, dans la mesure où elle engendre elle-même son malheur par ses erreurs et ses crimes (alors que Marie est une simple victime).

La douleur qu'elle exprime à la fin de la pièce paraît si artificielle qu'elle laisse penser que Boursault s'est acquitté sans conviction d'un passage obligé. Toutes les autres pièces, de Regnault, de La Calprenède ou de Thomas Corneille, montrent une reine si douloureusement affectée qu'elle sombre dans la folie ou annonce sa mort prochaine. L'Élisabeth de Boursault reste au contraire bien vivante et se plaint simplement de ne pas goûter la paix dont jouissent désormais ceux qu'elle a envoyé dans l'au-delà.

Norfolc est évidemment le parfait type du héros. À ce titre, il est doté d'un courage et d'une habileté militaire qu'il n'a pas possédés dans l'histoire réelle. Bien que son amour pour Marie soit très violent, il reste loyal envers Elisabeth. Il faut pourtant qu'il commette une faute : celle d'avoir élaboré un plan pour permettre l'évasion de celle qu'il aime. Cet unique écart vis-à-vis de sa ligne de conduite, par ailleurs extrêmement droite, fournit le prétexte à son jugement et à sa condamnation. Nous avons déjà montré plus haut qu'il était supérieur aux autres héros (Norfolc ou Essex) des sources : il n'a pas leur emportement, sa faute est moins grave, son orgueil moins arrogant. Tous ses actes sont nobles et dignes, à l'image de sa réponse devant l'offre d'Élisabeth :

> Gardes , qu'on me rameine.
> C'est ma réponse. (IV, 4, 1301-02).

Un peu naïf, comme pour montrer qu'il est tellement éloigné de la bassesse de Neucastel, qu'il est incapable de la concevoir, il est très facile à celui-ci d'abuser de sa confiance. Sa grande vertu est destinée à contrebalancer l'immense perversion de Morray.

Morray est le véritable pôle négatif de la pièce, bien plus qu'Elisabeth, dont il est le mauvais conseiller, celui qui la pousse à commettre l'irréparable. Boursault a cherché à en faire un personnage impressionnant par sa démesure, mais il en devient outré, caricatural à l'excès. Non content de commettre les crimes les plus odieux, il s'en vante, fanfaronne, se plaît à étaler sa propre perversité. Il justifie ses actions par l'idée qu'aux grands hommes convient une morale particulière. Hypocrite, mégalomane, il est aussi complètement inconscient des réalités ; ses projets, notamment celui de se marier avec Elisabeth alors qu'il ne l'aime pas et qu'il est son sujet, sont tout simplement invraisemblables. Il est l'incarnation du mal, de la morale renversée. Il pense pouvoir atteindre la grandeur et même l'immortalité en excellant dans le mal, comme il le dit au moment de se tuer :

> A qui veut que le crime éternise ses ans
> Les forfaits les plus noirs sont les plus eclatans (V, 6, 1645-46).

Le problème, c'est que malgré son infamie, Boursault lui permet de mourir noblement et même plus noblement que le héros, au regard des principes du XVII^{e} siècle. L'échafaud, la mort en public, sont humiliants et le suicide permet d'éviter cette honte. Mais tout doit être grand dans la tragédie et même un méchant doit mourir courageusement. Il faut

donc comprendre que si Morray meurt « grandi », c'est parce qu'il partait de trop bas et qu'il était nécessaire de l'élever jusqu'au rang de personnage tragique. Il en avait bien besoin et son suicide ne suffit peut-être pas à le rendre digne du genre, tant il s'est montré bas et mauvais. Même si Norfolc meurt publiquement, après avoir demandé en vain à ses gens de le tuer pour lui éviter cette infamie, sa mort est plus belle car plus pathétique. Elle suscite une grande pitié car il meurt avec constance, en martyr, et que la mort chrétienne apparaissait comme la plus belle des morts, celle qui permet l'évasion de la prison terrestre et l'apothéose de l'innocent.

Boursault accorde au caractère illégitime du personnage de Morray une importance toute particulière. De sang noble mais de naissance vile, c'est la figure de la grandeur dévoyée : sang royal corrompu par la transgression du sacré. C'est ce qui lui confère sa supériorité, supériorité dans le mal. Cependant, à notre avis, la démesure de ce personnage choque le principe de vraisemblance. Il est peint dans l'outrance, dans l'excès. Son ambition est si grande, qu'elle perd tout sens. Le nombre des crimes qu'il commet pour accéder à la couronne d'Écosse semblait déjà amplement suffisant, sans qu'il soit utile d'attribuer à ce personnage le projet insensé d'épouser Elisabeth. En effet, comment pourrait-il réellement espérer réunir deux couronnes sur sa tête ? La vraisemblance ne peut tolérer qu'un personnage présenté d'autre part comme sain d'esprit croie sincèrement à la possibilité de mener à bien une telle entreprise et même, tente de la justifier. Ce type s'approcherait davantage d'un personnage de comédie : perçu à travers la convention de ce genre, il serait reconnu du spectateur en tant que matamore fanfaron, et pourrait faire rire. Mais son exubérance sied mal à la tragédie, notamment quand il en vient à vanter ses crimes comme s'ils témoignaient de sa grandeur, consacraient sa supériorité, ou encore à revendiquer son illégitimité comme s'il en tirait sa plus grande fierté. Sa naissance ne lui parait pas constituer un obstacle à son accession au trône bien qu'

> Il y manque, il est vray, quelque ceremonie ;
> Mais un Roy m'a fait naistre ; & pour l'estre aujourd'huy
> Il suffit que je sois, & que je sois de luy . (I, 3, vers 264 *sq*).

Il fait figure de nouveau Tartuffe, dissimulant ses véritables mobiles derrière le masque de la religion :

> Un Trône prest à choir n'offre rien qui me tente .
> Du Ciel qui le foudroye appuyant le courroux
> C'est son interest seul que je prends contre vous .
> Pour détruire une Erreur dont j'abhorre le Culte
> Les liens les plus doux n'ont rien que je consulte :
> Et ce que vostre haine appelle ambition
> Est un zele épuré pour la Religion . (V, 2, v. 1388-1394).

Cette hypocrisie est aussi un moyen de faire pression sur Élisabeth :

> Pour peu qu'à mon devoir je demeure fidele
> Quels sacrileges vœux puis-je faire pour elle ?
> C'est ma Sœur , il est vray ; mais perisse ma Sœur
> Si sa vie en ces lieux fait revivre l'Erreur.
> Si de vos jours sacrez le Ciel bornoit la course
> D'un deluge de maux elle ouvriroit la source :
> Vos Sujets qu'elle hait , devenus ses Sujets ,
> Seroient de sa fureur les funestes objets . (V, 4, v. 1435-1442).

Son infamie est constante et sans l'ombre d'une vertu. La seule chose qu'il aime chez Élisabeth, ce sont ses défauts : son art de la feinte, son hypocrisie :

> Pour vous , qui tant de fois
> Parûtes consommée en l'étude des Rois ;
> Qui dés vos jeunes ans réduite à vous contraindre ,
> Avec tant de succez apprîtes l'art de feindre ; (II, I, v. 437-440).

Le mariage qu'il projette n'est bien sûr qu'un moyen d'accéder au trône d'Angleterre, le sentiment n'y prend aucune part.

Boursault fait de **Neucastel** un simple adjuvent de Morray, un instrument servant les ambitions de celui-ci. La faiblesse le détermine entièrement, faiblesse qui fait de lui une pâte malléable à souhait selon la cause que l'on veut lui faire servir. Il constitue surtout une possibilité de l'auteur, une porte ouverte, un outil commode pour le cas où il aurait besoin de justifier un éventuel revirement de l'action. De ce personnage faible, sans volonté propre, on peut en effet tout attendre. L'ambition que l'auteur lui prête pour justifier qu'il trahisse son protecteur apparaît comme un prétexte tant il semble évident qu'il a beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans une telle mésalliance. Il faut donc ou qu'il manque absolument de clairvoyance, ou qu'il se soit laissé convaincre par faiblesse. De fait, Morray n'a aucun mal à le gagner à ses intérêts et à en faire un traître. Néanmoins, son attachement à Norfolc ne lui permet pas non plus d'aller jusqu'au bout de cette trahison. Il doute souvent et les aveux, les remords sincères qu'il montre après les deux exécutions, le récit pathétique qu'il fait de celle de Marie, son désir de mourir promptement, tendent à prouver qu'il s'est laissé entraîner par Morray, sur qui il rejette d'ailleurs la responsabilité.

Lâche « se dit de Celui que le manque d'énergie rend capable d'actions viles et méprisables. C'est être bien *lâche* que de trahir son ami. »[118] Neucastel n'a pas le noble courage de se faire justice lui-même comme l'avait prédit Norfolc au début de l'acte quatre :

> Encor un coup , croy-moy , fais haster mon supplice .
> Je t'en cause un trop grand si tu te rends justice : (IV, 1, v. 1051-1052).

Nous avons déjà abordé le thème de la reconnaissance et souligné son importance dans la structure même de la société de l'époque, comme ciment social. Or Neucastel est le type même de l'ingrat. C'est un intéressé qui trahit son maître précisément au moment où il a le plus besoin de lui pour favoriser ses propres intérêts et il fait ce choix dès la première scène de la pièce :

> Quoy que de ma fortune il ait esté l'appuy
> J'aime mieux l'y pousser qu'y tomber avec luy. (I, 1, v. 33-34).

L'ingratitude n'est peut-être pas une passion, un emportement mais plutôt un vice, une bassesse, une faiblesse. Neucastel est un faible dont le comportement infâme vise à inspirer la plus violente répulsion. L'ingratitude était en effet perçue comme le crime suprême, celui qui engendre tous les autres ; ces vers le prouvent :

> Et lors qu'on est ingrat, ne sçavez-vous pas bien
> Que les autres forfaits ne coûtent presque rien ? (I, 1, 37-38)

Non seulement Neucastel est coupable d'ingratitude et d'infidélité (puisqu'il est l'« ouvrage » de Norfolc et qu'il lui doit tout), mais il dissout, par sa trahison, un des liens essentiels qui garantissaient la stabilité sociale et politique. Il serait moins blâmable s'il épousait la cause de son maître contre sa reine au lieu de le sacrifier soit disant par « zèle pour l'Etat » (IV, 1, 1037).

On peut aussi voir dans ce personnage, un confident « revitalisé »[119] dans la mesure où il est chargé du récit de la mort de l'héroïne et où il est, par sa trahison, à l'origine de toute l'action.

---

[118] Dictionnaire de l'Académie ; c'est nous qui soulignons.

[119] J. Scherer, *op. cit.,* p. 42

Établissement du texte

Sept éditions de *Marie Stuard* du vivant de l'auteur[120]

1) Dans *Pièces de théâtre de Monsieur Boursault,* Paris, J. Guignard, 1694[121].
Ce recueil contient la *Lettre d'un théologien illustre consulté par l'auteur pour sçavoir si la comédie peut estre permise, on doit estre absoluement deffenduë, Germanicus* (1694), ***Marie Stuard*** (1691, version conformément à laquelle nous avons établi notre édition), la *Comédie sans titre* (1691), *Phaéton* (1694), *Méléagre* (1694) et *La Feste de la Seine*, (s.d).
2) Dans *Pièces de théâtre de Mr. Boursault*, « suivant la copie à Paris chez Jean Guignard », 1694, 6 parties en 1 vol.
Ce recueil contient : la *Lettre d'un théologien illustre consulté par l'auteur pour sçavoir si la comédie peut estre permise, on doit estre absoluement deffenduë* ; *Germanicus,* tragédie ; ***Marie Stuard,*** tragédie (1694 : présente quelques différences avec celle de 1691. Nous les avons relevées plus bas, dans la partie consacrée aux corrections opérées sur le texte. Il est probable que les modifications apportées répondent à une volonté de l'auteur puisque la ponctuation et quelques majuscules ont été transformées, ce qui appartient au domaine de la stylistique. Un certain nombre de coquilles ont par ailleurs été rectifiées, un vers oublié rajouté (v. 146), l'orthographe partiellement modernisée ce qui est peut-être un soin du libraire, bien que la qualité de l'édition ne soit pourtant pas meilleure que celle de la première puisque de nouvelles coquilles se glissent où le texte de 1691 était exact) ; *La Comédie sans titre* ; *Phaëton*, comédie en vers libres ; *Méléagre*, opéra ; *La Feste de la Seine*, petit divertissement en musique.
3) La tragédie fait l'objet d'une réédition l'année même de la mort de Boursault, en 1701, une fois encore chez le libraire Jean Guignard : *Pièces de théâtre de Mr. Boursault*, Paris, Jean et Michel Guignard, 1701, 6 parties en 1 vol.
Ce recueil contient : *la Lettre d'un théologien illustre consulté par l'auteur pour sçavoir si la comédie peut estre permise, on doit estre absoluement deffenduë, Germanicus,* 1694, ***Marie Stuard,*** 1691, (*fac-similé* de l'édition de 1691 : elle lui est en tous point semblable, feuillet de titre, coquilles et mise en page compris, et ne tient absolument pas compte des modifications apportées en 1694), la *Comédie sans titre,* 1691, *Phaéton,* 1694.
4) Dans *Œuvres de Mr Boursault contenant les pièces de théâtre,* Nouvelle édition augmentée, Amsterdam, Duvillard & Changuion, 2 vol., 1721.
Voici le contenu de ces deux tomes : <u>TOME I</u> : *Lettre d'un théologien illustre...* ; *Germanicus* (tragédie représentée par les Comédies du roi) suivant la copie de Paris, J. Guignard, 1720 [M.DCC.XX] ; ***Marie Stuard***, ibid, 1720 (l'orthographe a été modernisée, les blasons et frises diffèrent de ceux de 1691) ; *La Comédie sans titre,* ibid, 1720 ; *Phaéton,* ibid, 1720. <u>TOME II</u> : *Méléagre*, tragédie mise en musique, suivant la copie de Paris, à Amsterdam chez Duvillard et Changuion, 1721 ; *Feste de Seine*, ibid, 1721 ; *Esope à la cour,* comédie héroïque par feu M.Boursault, ibid, 1721 ; *Les Fables d'Esope ou Esope en Ville*, comédie, ibid, 1721 ; *Le Jaloux Prisonnier*, comédie (représentée par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne), ibid,1721 ; *La Satyre des Satyres*, comédie, ibid, 1721 ; *Catalogue des livres françois & latins qui se trouvent à Amsterdam chez Duvillard & Changuion, libraires dans le Kalversstraat.*
5) Dans *Théâtre de feu Monsieur Boursault*, Nouvelle édition revuë, corrigée & augmentée de plusieurs pièces, qui n'ont point paru dans les précédentes, Paris, Nicolas-François Le Breton, 3 vol., 1725.

---

[120] Le détail de ce contient chaque recueil de pièces a été précisé dans la table des matières.

[121] Bibliothèque de l'Arsenal, cote : Rf 5557.

Édités par Hiacinhe Boursault, ces trois recueils sont ainsi composés : TOME I : *Avertissement* (du père Caffaro) ; *Lettre d'un homme d'érudition sur la comédie* ; *Le Mort vivant* ; *Les Cadenats* ou *Le Jaloux endormi* ; *Le Médecin volant* ; *Les Nicandres* ou *Les Menteurs qui ne mentent point* ; *Le Portrait du peintre* ; *Les Métamorphoses de Philis changez en Astres.* TOME II : *Satire des satires* ; *Germanicus* ; ***Marie Stuard*** (la pagination, les blasons et les frises diffèrent de ceux de l'édition de 1691 mais le texte lui est en tous point identique : mêmes coquilles, même vers manquant…) ; *La Comédie sans titre* ; *Méléagre* ; *La Feste de la Seine.* TOME III : *Phaeton* ; *Les Mots à la mode* ; *Esope à la cour* ; *Les Fables d'Esope.*

6) BOURSAULT, Edme, *Théâtre de feu Monsieur Boursault*, Nouvelle édition revuë, corrigée & augmentée de plusieurs pièces, qui n'ont point paru dans les précédentes, éd. Hiacinthe Boursault, Paris, Veuve Ribou, 3 vol., 1725.

Marie Stuard figure dans le second tome de cette édition, consultable uniquement à la BU Lettres de Tours et composé de la *Lettre d'un homme d'érudition*…, de la *Satire des satires*, de *Germanicus*, de ***Marie Stuard***, de *La Comédie sans titre*, de *Méléagre* et de *La Feste de la Seine.*

7) BOURSAULT, Edme*, Théâtre de Boursault*, Nouvelle édition revuë, corrigée & augmentée de plusieurs pièces, qui n'ont point paru dans les précédentes, éd. Hiacinthe Boursault, Paris, La Compagnie des Libraires, 3 vol., 1746.

TOME I : *Avertissement du père Caffaro* ; *Lettre d'un homme d'érudition sur la comédie* ; *Le Mort vivant* ; *Les Cadenats ou Le Jaloux endormi* ; *Le Médecin volant* ; *Les Nicandres* ou *Les Menteurs qui ne mentent point* ; *Le Portrait du peintre* ; *Les Métamorphoses de Philis changez en Astres.* TOME II : *Satyre des satyres* ; *Germanicus* ; ***Marie Stuard*** (pagination, blasons et frises diffèrent de ceux de 1691 et de 1694 ou 1725, le texte est plus aéré grâce à une interligne plus importante, l'orthographe est modernisé. Mais le vers manquant n'est pas rétabli et les coquilles ne sont pas corrigées, le texte restant fidèle à celui de 1691) ; *La Comédie sans titre* ; *Méléagre* ; *La Feste de la Seine.* TOME III : *Phaeton* ; *Les Mots à la mode* ; *Les Fables d'Esope* ; *Esope à la cour.*

Le texte de la présente édition

Nous avons retenu le texte de la première édition afin d'établir le texte de la nôtre, et nous avons travaillé sur l'exemplaire unique que possède la bibliothèque de l'Arsenal. Pour cette édition qui comporte « plusieurs pièces de théâtre de sa composition » et qui parait à ses frais, Boursault obtient le privilège le 2 décembre 1690. Il cède ce privilège, le 27 mars 1691, à Jean Guignard, qui publie une édition se présentant comme ceci :

MARIE STUARD / REINE D'ECOSSE / TRAGEDIE / Par Monsieur BOURSAULT / [fleuron] / A PARIS / Chez JEAN GUIGNARD à l'entrée de la / grand' Salle du Palais / au petit S.Jean . / M. DC. XCI. / AVEC PRIVILEGE DU ROY

70p. in-12.

L'achevé d'imprimer porte la date du 20 novembre 1691.

Le privilège est accordé à Boursault pour huit ans, à compter de la date de l'achevé d'imprimer qui lui fait suite.

Nous n'avons trouvé aucun autre exemplaire de cette première édition.

Boursault la publia huit ans après que la tragédie ait été joué et ait échoué, ce qui représente un intervalle très long et ne correspond pas aux habitudes de l'auteur, qui publie généralement ses pièces l'année qui suit leur représentation. Cela prouve son attachement à cette pièce, qu'il n'a jamais reniée bien que sa mauvaise réception l'ait sans doute dissuadé de la faire paraître immédiatement.

En revanche, peu de temps s'écoule entre le moment où le privilège lui fut accordé (2 décembre 1690) et celui où la tragédie fut achevée d'imprimer (20 novembre 1691), les autres pièces étant souvent imprimées trois ans après l'accord du privilège.

Corrections apportées au texte de la pièce

Corrections présentes dans l'édition de 1694

Ajout du vers I, 2, 146.

Corrections des coquilles.

pose (84) ; fortifie (230) ; eu seureté (290) ; J jure (428) ;
ternime (550) ; fair (804) ; allarm (847) ; un secrette (988) ; remeine (1301) ; fruir (1523) ;

Sept éditions posthumes

Jusqu'en 1746 – c'est-à-dire pendant plus de 50 ans – *Marie Stuard* fut reprise systématiquement dans tous les recueils de son *Théâtre*. Elle cesse ensuite d'y figurer jusqu'au XIX[e] siècle.

1) *Marie Stuard, Reine d'Écosse*, « suivant la copie à Paris chez Jean Guignard », 1720, in-12.
2) *Œuvres de Mr Boursault*, Paris, Amsterdam, Duvillard et Changuion, 1721, 10 parties en 2 vol., in-12.
3) *Théâtre de feu Mr Boursault*, Paris, Veuve de P. Ribou, 1725, in-12.
4) *Théâtre de feu Mr Boursault*, Paris, Nicolas Le Breton, 1725, 3 vol., in-12.
5) *Théâtre de feu Mr Boursault*, Paris, François Le Breton, 1725, 3 vol., in-12.
6) *Théâtre de feu Mr Boursault*, Paris, La Compagnie des Libraires, 1746, 3 vol., in-12.
7) *Théâtre de feu Mr Boursault*, Genève, Slatkine, 1970. (*Fac-similé* de l'édition de 1725 chez F. Le Breton).

Lancaster nous apprend que la pièce de Boursault a été traduite après sa mort en italien en 1724 et en allemand en 1747. Jane Conroy confirme[122] l'existence de la traduction italienne parut à Bologne chez Lelio della Volpe sous le titre de *Maria Stuarda. Tragedia tradotta del francese di M. Bourseault* [sic] dans un recueil en 5 volumes.
Nous n'avons pas été en mesure de vérifier la seconde information.

[122] Jane Conroy, *op. cit.*, p. 181.

MARIE STUARD,

REINE

D'ÉCOSSE .

TRAGÉDIE.

Par Monsieur BOURSAULT.

[fleuron]

A PARIS,

Chez JEAN GUIGNARD, à l'entrée de la
grand'Salle du Palais, au petit S. Jean.

M. D C. X C I.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE ST AIGNAN[123], PAIR DE FRANCE, Chevalier des Ordres du Roy, Premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur et Lieutenant General pour sa Majesté de la Ville, Citadelle et Province du Havre.

MONSEIGNEUR,

Je ne sçay point imiter ces Ecrivains qui par d'ingenieux mensonges accablent de loüanges
des Personnes qui ne les meritent pas. Je ne diray rien icy à vostre Gloire que /[I] [a ij]/ ce que la Verité a pris soin de m'en apprendre : mais les Vertus qu'on ne peut vous contester vaudront bien aux yeux de la Postérité celles qu'on invente pour les autres. Se fasse qui voudra des Heros de ces Favoris de la Fortune, qui élevez par son caprice ne manquent jamais de tomber par ses revolutions. Je sçay, MONSEIGNEUR, ce que Vous estes par le Sang dont Vous sortez : Comme il en est peu de plus illustre, il en est peu aussi qui soit dans une plus grande élevation ; mais dans quelque rang que Vous soyez, Vous n'en estes point redevable à la Fortune ; et s'il n'estoit attaché à vostre Naissance, l'Equité en auroit fait le prix de vostre Merite. La distinction dont Vous honore un Monarque, qui par ses Vertus se fait distinguer de tous les autres Rois de la Terre, dit bien mieux que je ne le pourrois faire quelles Qualitez Vous devez avoir pour la meriter : Il y a peu de personnes à sa Cour pour qui son Estime se soit plus hautement déclarée ; Et si elle peut s'acquérir par le Zele le plus pur qui ait jamais esté, & par la Fidélité la plus incorruptible qui sera jamais, il n' y en a point dans tous ses Estats à qui elle soit mieux deüe qu'à Vous. Toûjours infatigable pour le service de sa Majesté, vostre Vigilance Vous fait trouver par tout, & ne /[II]/ rencontre aucun obstacle qu'elle n'applanisse. Faut-il faire succeder les vertueux Plaisirs à ses Occupations héroiques, vostre Esprit, dont les lumières sont si étendües, ajoûte des beautez à ce que font de plus achevé les plus sçavans Maistres : Faut-il travailler pour sa Gloire, vostre Valeur ne peut souffrir que Vous Vous reposiez sur les Lauriers que Vous avez cueillis tant que Vous trouvez à en cueillir de nouveaux ; Et jamais homme n'a mieux justifié que Vous que le grand Génie & le grand Courage ne sont pas incompatibles. Que la Medisance & l'Envie examinent avec tant de severité qu'il leur plaira ce que je prens la liberté de dire de Vous, & qu'elles m'accusent de flaterie si elles l'osent. A quelque insolence que leur inclination les porte, il est des Veritez qu'elles sont contraintes de respecter ; & vostre Nom prononcé doit suffire pour leur imposer silence. C'est en vain, MONSEIGNEUR, qu'elles se sont déchainées avec tant d'impetuosité contre la Tragédie que je Vous presente : Les témoignages que Vous avez eu la bonté de rendre en sa faveur luy ont acquis une reputation à l'épreuve de leur traits les plus empoisonnez ; Et s'il m'est permis de rappeller le plaisir le plus sensible que

[123] Il s'agit de François de Beauvilliers (1610-1687), duc de Saint-Aignan. Gentilhomme de l'Académie française, protégé de Madame de Maintenon et ami de Fénelon, il était réputé être un des plus sages personnages du royaume et un des esprits les plus éclairés de son temps. Il fut le gouverneur du jeune duc de Bourgogne, futur Louis XIV.

j'aye eu de ma vie, les Larmes que Vous ne pûtes Vous /[III] [a iij]/ empêcher de répandre à la premiere lecture que j'en fis m'estoient d'illustres garens du succez qu'elle devoit avoir à la seconde. J'aurois assez de modestie pour ne pas Vous faire ressouvenir que Vous fustes témoin des applaudissemens que je receus, si le respect & la reconnoissance ne m'obligeoient à deffendre les suffrages de tant de Personnes de la plus haute Qualité, & du plus sublime Merite, qui ayant écouté mon Ouvrage sans prévention en dirent leur sentiment sans injustice. Il est vray,
MONSEIGNEUR, que ce n'est pas d'aujourd'huy que les plus honnestes gens de l'Europe se sont declarez pour Marie Stuard contre l'Oppression & la Calomnie: ce n'est pas d'aujourd'huy qu'elle a esté persecutée par l'Erreur & par l'Ignorance : son sort est d'estre éternellement condamnée par des Juges corrompus, & de conserver éternellement sa gloire malgré les efforts qu'on a toûjours faits pour la détruire. Aprés tous les avantages que Vous luy avez procurez, la Générosité qui vous est si naturelle Vous sollicite à luy donner un Azile, plus sacré & plus inviolable que celuy qu'elle receut autrefois d'une Teste couronnée. L'Histoire remarque que la Reine Elizabeth en luy envoyant offrir une retraite dans ses Etats, luy fit presenter un Coeur de Diamant, qui fut moins une mar-/[IV]/-que de son amitié qu' un présage de la dureté du sien. Ce n'est point, MONSEIGNEUR, un Coeur de Diamant que Marie Stuard Vous demande : c'est ce Coeur sensible ; ce Coeur bienfaisant ; ce Coeur qui en captive tant d'autres par sa bonté, qu'elle veut s'efforcer de meriter par un respect aussi profond que celuy avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, tres-obeïssant, & tres-obligé Serviteur ,

BOURSAULT.

Extrait du Privilege du Roy

Par Lettres Patentes du Roy, données à Paris le deuxiéme jour de Decembre 1690. Signé BOUCHER, Il est permis au Sieur BOURSAULT, de faire imprimer par tel Libraire ou Imprimeur qu'il voudra choisir, une Piece de sa composition intitulée *Marie Stuard Reine d'Ecosse,Tragedie,* pendant le temps & espace de huit années, à compter du jour qu'elle sera achevée d'imprimer : Avec deffences à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre ny debiter ladite Tragedie sous quelque pretexte que se soit, même d'impression étrangere sans le consentement dudit Exposant ou de ses ayant cause, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interests, ainsi qu'il est plus au long porté par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 27. Mars 1691.

Signé, AUBOUYN.

Et ledit sieur Boursault a cedé au sieur J. Guignard le droit qu'il a au present Privilege, suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer le 20. Novembre 1691 .

ACTEURS.

MARIE STUARD,
Reine d'Ecosse.
ELISABETH,
Reine d'Angleterre, Fille d'Henry Huit, & d'Anne de Boulen.
LE DUC DE NORFOLC,
autrefois Favory d'Elisabeth.
LE COMTE DE MORRAY,
Frere naturel de Marie Stuard.
LE COMTE DE NEUCASTEL,
Amy du Comte de Morray.
LANCASTRE,
Confidente d'Elisabeth.
MELVIN,
Ecuyer de Marie Stuard.
KENEDE
Suivante de Marie Stuard.
ALBIONE
Suivante de Marie Stuard.
KILLEGRE,
Capitaine des Gardes d'Elisabeth.
EURIC,
Lieutenant des Gardes d'Elisabeth.
GARDES.
La Scene est à Londres.

MARIE STUARD
REINE D'ECOSSE,
TRAGEDIE. [A]

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

Le Comte de Neucastel, Euric.

LE COMTE DE NEUCASTEL

Euric , dans ce Palais ne m'accompagnez pas .
Un Ordre exprés* du Duc conduit icy mes pas .
Son coeur brûle en secret d'une nouvelle flâme ;
Ou quelque grand dessein doit roûler dans son ame .
Pour me le confier il m'a mandé* trois fois :
Mais toûjours quelque obstacle a retenu sa voix .
Quoy que l'Ambition ou l'Amour entreprenne [Aij 2]
Ce secret de son coeur n'échape qu'avec peine .
Il me rappelle encor avec empressement ;
Et je veux profiter de cet heureux moment .
S'il me parle en ce lieu , quoy qu'il puisse m'apprendre ,
Le Comte de Morray peut aisément l'entendre :
Dans l'endroit concerté* j'ay déja pris le soin
De conduire moy-même un fidele témoin .
Pour le bien de l'Etat le Comte y devroit estre .

EURIC

Seigneur , en ce moment il nous entend peut-estre .
Je viens vous repeter les sermens qu'il[124] a faits
De porter* vostre sort plus loin que vos souhaits .
Si jusqu'à son hymen Elizabeth l'éleve ,
Si par la mort du Duc cette union s'acheve ,
Sans cesse de son Trône infatigable appuy
Vous douterez qui regne ou de vous ou de luy .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Je me fie à sa foy* . Qu'il se fie à mon zele* .
Vaincu par ses raisons*, je luy seray fidelle .
Un serment solemnel , aprés de grands combats* ,
Vient de m'associer à tous ses attentats .
Je vous l'ay déja dit , c'est avec violence
Que j'embrasse le crime , & quitte l'innocence :
Mais en vain ma vertu revolte* ma raison ;
Les remors desormais ne sont plus de saison .
Le Duc dont la conduite est suspecte à la Reine ,
Se creuse un precipice où j'ay peur qu'il m'entraîne :
Quoy que de ma fortune il ait esté l'appuy
J'aime mieux l'y pousser qu' y tomber avec luy .[125]

---

[124] Le comte de Morray.

[125] Le duc de Norfolc est sous le coup du soupçon ; Neucastel, son protégé, choisit de le trahir au moment où il aurait le plus besoin de lui, en dépit du principe fondamental de la reconnaissance qui fait de lui le serviteur et l'obligé de son maître quelles que soient les circonstances.

Pour essay* d'injustice , insensible à la gloire ,
Déja de cent bien faits j'ay perdu la memoire ;
Et lors qu'on est ingrat , ne sçavez-vous pas bien
Que les autres forfaits ne coutent presque rien ?
Quelqu'un vient : C'est le Duc . Soit qu'il aime ou conspire
Allez prester l'oreille à ce qu'il va me dire .

SCENE II [3]

Le Duc de Norfolc, le Comte de Neucastel.

LE DUC DE NORFOLC

Comte .

LE COMTE DE NEUCASTEL.

Seigneur ?

LE DUC DE NORFOLC

De grace employez tous vos soins
A voir si dans ce lieu nous sommes sans témoins .
Haï d'Elizabeth , je ne fais point de doute
Que je ne sois perdu si quelqu'un nous écoute .
Déja depuis long-temps ce Palais malheureux*
Pour les gens de ma sorte[126] est un lieu dangereux .
Il faut prés de la Reine estre flateur & traistre :
Jusqu' icy tout mon crime est de n'avoir pû l'estre ;
Mais puis que de mon zele* on s'ose défier
Il faut l'estre une fois pour me justifier .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur , nous sommes seuls . Tout paroist favorable...

LE DUC DE NORFOLC

D'un effort genereux vous sentez-vous capable ?
Avant que de répondre interrogez-vous bien ,
Et si vous hesitez ne me promettez rien[127] .
Pour peu que la fortune à mes voeux soit contraire
Vos jours sont en danger , je ne puis vous le taire :
Et pour tout privilege , en un degré* si haut ,
Je vous traîne avec moy sur un même Echaffaut . [Aiij 4]
Un coeur tel que le mien n'a point l'art de surprendre .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur , me voila prest . Que faut-il entreprendre ?
Quel que soit le péril où je dois m'exposer
Mon zele , & vos bienfaits me le font mépriser .
Que le sort à son gré vous flate ou vous outrage ,
Je n'oubliray jamais que je suis vostre ouvrage ;
Et que par vos bontez je me voy dans un rang
Digne d'un plus grand homme , & d'un plus noble sang .
Je n'examine point quelle main vous opprime :
Pour deffendre vos droits je croy tout legitime :
Rien ne m'est plus sacré que ce que je vous doy ;
Et la reconnoissance est ma premiere loy[128] .

---

[126] *Les gens de ma sorte,* c'est-à-dire les nobles qui occupent les plus hauts rangs de l'État et jouissent de faveurs et de gloire qui suscitent l'envie des ambitieux.

[127] La façon dont Norfolc présente les choses rend la trahison de Neucastel plus odieuse. Il témoigne ici d'une ignoble hypocrisie.

Ainsi que vos bontez mon zele est sans limites .

LE DUC DE NORFOLC

Puis-je me reposer sur ce que vous me dites ?

LE COMTE DE NEUCASTEL

Oüy , Seigneur : Et bien-tost par mes soins empressez
Vous connoistrez vous-même à quel point...

LE DUC DE NORFOLC

C'est assez.
Comte de Neucastel , je vous ouvre mon ame .
Je suis las d'obeïr aux ordres d'une femme .
Depuis qu'Elizabeth regne sur les Anglois
L'injustice triomphe , & fait taire les loix[129] .
Pembroc , qui le premier la fit proclamer Reine ,
Ne fut pas à couvert de son injuste haine :
Dés qu'il l'eut affermie en cet auguste rang
Pour le prix de son zele elle eut soif de son sang[130] ;
Et d'un si ferme appuy priva son Diadême ,
Si tost que sur sa teste il l'eut posé luy-même .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur , des maux passez perdons le souvenir ;
Il en est de presens , & qu'il faut prevenir* . [5]
Depuis combien de temps une Reine innocente
Dans les fers , dans l'opprobre est-elle gemissante ?
Verrons-nous sans horreur un ouvrage*[131] si beau
Achever ses destins par la main d'un Bourreau ?
La fiere Elisabeth , Princesse illegitime[132] ,

---

[128] loy : « règle à laquelle on se soumet. » A. Furetière. Il faut comprendre « principe », « règle que l'on s'impose à soi-même ».

[129] Témoignage du parti pris de Boursault qui déforme la réalité historique pour construire une opposition manichéenne entre la tyrannique Elisabeth, indigne de son titre de reine, et la généreuse Marie, innocente victime de la cruauté et de l'impiété. Cette lecture est le reflet de la perception de l'histoire britannique par les Français du XVII[e] siècle dans un contexte de tensions politiques entre ces deux nations.

[130] Pembroc rappelle Suffolc, personnage du *Comte d'Essex* de Th. Corneille qui fut exilé par la reine malgré ses bons services sans autre motif que la jalousie d'Elisabeth vis-à-vis de la femme de celui-ci.

[131] Il faut sous-entendre « de Dieu ». Il existe dans cette pièce une dimension religieuse, qui était totalement absente des sources.

[132] Elisabeth a été conçue alors qu'Henri VIII était encore marié à Catherine d'Aragon. Ce n'est pas indifférent si Boursault définit immédiatement Elisabeth comme la « Fille d'Henry Huit, & d'Anne de Boulen », il choisit en cela ce qui va constituer son caractère de tyran, dénuée de l'*éthos* de reine. La problématique de la pièce tourne autour de la légitimité d'Elisabeth qui fut, après l'exécution de sa mère par son père, déclarée illégitime par le pape.

Qui n'eût point veu le jour sans le secours d'un crime[133] ,
Peut-elle assujetir la Majesté des Rois
A l'indigne rigueur de ses injustes loix ?
Que dira l'Avenir d'une audace si grande ?
Donnons à la Vertu[134] l'appuy qu'elle demande .
Des maux dont on l'accable interrompons le cours .
C'est de nostre valeur qu'elle attend du secours .

LE DUC DE NORFOLC

J'aurois moins tardé , Comte , à luy montrer mon zele
Si j'avois crû trouver un Amy si fidelle :
Mais dans une occurrence* où tout doit m'effrayer ,
A quel homme à la Cour pouvois-je me fier ?
Pour m'y rendre coupable on met tout en usage :
Il n'est point là d'amy qui n'ait plus d'un visage :
Tel qui m'offroit son sang me refuse son bras ;
Et mes plus grands bienfaits n'ont fait que des ingrats .[135]

LE COMTE DE NEUCASTEL

Suivons les mouvemens* que le Ciel nous inspire .
D'une Reine odieuse il[136] veut finir l'Empire .
Injuste aux Etrangers, cruelle à ses Sujets,
Elle est d'intelligence* à remplir nos projets :
Et pour nous dérober au joug qui nous opprime
S'il faut que malgré nous il nous échape un crime,
De quoy que nostre esprit puisse estre combattu[137],
C'est un crime forcé qu'approuve la Vertu.
S'il vous manque, Seigneur, un bras pour le commettre,
Pour le bien de l'Etat je puis tout me permettre ;
Ne laissez point languir mon zele impatient . [6]
L'esprit d'Elizabeth , inquiet , défiant ,
Tend des pieges secrets que jamais on n'évite
A moins qu'on n'entreprenne aussi-tost qu'on médite* [138].
En de plus dignes mains transmettons son pouvoir ,
Avant qu'elle ait le temps de s'en apercevoir .
Enfin prescrivez-moy ce qu'il faut que je fasse .

LE DUC DE NORFOLC

---

[133] Autre allusion à la relation entretenue par Henri VIII avec Anne Boleyn alors qu'il était déjà marié à Catherine d'Aragon.

[134] La vertu allégorisée est incarnée par Marie Stuard.

[135] La Cour est le lieu de l'ingratitude, crime suprême à l'origine de tous les autres. La reconnaissance manque et c'est tout le lien social qui en pâtit. (Voir notre partie consacrée à la dimension politique de cette tragédie).

[136] « il » désigne le Ciel qui n'est pas favorable au règne d'Elisabeth, non seulement parce qu'elle est cruelle, mais parce qu'elle est injuste (v. 78) au sens où elle ne reconnaît pas la vraie religion (catholique). Son protestantisme la rend, aux yeux de Boursault et des français de l'époque, hérétique.

[137] Entendre : quelles que soient nos hésitations.

[138] Neucastel pousse Norfolc à agir vite, sans prendre le temps de la réfection. C'est toujours ainsi qu'agissent les traîtres, précipitant les choses et empêchant aux deux partis de réfléchir.

Non , non , je ne veux point meriter ma disgrace .
Les plus heureux forfaits ne sçauroient me tenter .
Si de vostre secours j'ose icy me flatter ,
Dans l'Auguste Stuard j'aime la Vertu même ,
Et tout semble d'accord pour perdre ce que j'aime .
Son Frere (si ce nom luy doit estre permis)
Est le plus dangereux de tous ses ennemis[139] .
Pour ne pas offenser la beauté que j'adore
Mon coeur n'exhale point le feu qui le devore :
Quoy qu'il porte en tous lieux les traits qui l'ont frappé ,
Jamais de mon amour rien ne m'est échapé :
Entre une Reine & moy le Ciel met tant d'espace[140] ,
Que je n'ose à ses yeux étaler mon audace ;
Et n'estoit le secours que j'attends de vos soins
Jamais un feu si pur n'auroit eu de témoins .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Vous ne pouviez , Seigneur , dans un sein plus fidèle
Deposer le secret d'une flâme si belle .
Tout mon sang répandu pour vous prouver ma foy
Ne m'acquiteroit pas de ce que je vous doy .
Offrez-moy le moyen de vous faire paroistre…

LE DUC DE NORFOLC

Gouverneur des Cinq-ports[141] , vous en estes le maître .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Oüy , Seigneur , je le suis ; Et c'est par vostre choix[142]

---

[139] Le demi-frère de Marie Stuart semble historiquement avoir en effet tenté d'usurper son pouvoir (voir la partie consacrée à l'histoire britannique).

[140] On apprend que Norfolc n'a pas avoué son amour à Marie par respect pour son rang, trop supérieur au sien pour que cet amour ne constitue pas un crime. Mais il est conscient de cette interdiction, tandis que son double négatif, Morray, n'a pas honte à faire part à Élisabeth de ses irrévérencieuses prétentions de mariage.

[141] Il s'agit de la « confédération des cinq-ports » dont la fondation remonte au X^e^ siècle. Ces cinq ports -dont nous n'avons malheureusement pas pu trouver le nom- se situaient sur la côte sud-est de l'Angleterre, sur la mer du Nord, à proximité de l'embouchure de la Tamise. Exemptés d'impôts, ils devaient en échange protéger le royaume et lui fournir des navires et des marins. L'absence de lien avec le sujet prouve que les auteurs se souciaient seulement de poser un cadre vraisemblable, en accord avec l'idée que s'en faisaient les Français, à l'aide de leur connaissance -partielle- de l'histoire britannique, et se préoccupaient peu de la réalité historique.

[142] Une grande ironie tragique réside dans cette apposition qui souligne le fait que c'est Norfolc lui-même qui fait le choix à l'origine de sa perte. Ce vers souligne aussi la naïveté de Norfolc et sa méprise concernant Neucastel.

[Que la Mer Britânique obéït à mes loix .][143]
Que puis-je ? Commandez . Et quoy que je hazarde... [7]

LE DUC DE NORFOLC

De l'Illustre Stuard j'ay corrompu la Garde[144] .
Et seur du prompt secours que vous m'avez offert
J'attends que pour sa fuite un Port[145] me soit ouvert .
Ma vie est enchaînée à cette confidence[146] :
Mais avec tant de zele & de reconnoissance ,
Avec tant de bonté , tant d'ardeur , tant de foy ,
Mes déplorables jours vous sont plus chers qu'à moy .
Je ne les risque point quand je vous les confie[147] .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Je ne puis condamner une si noble envie :
Mais de ce grand dessein l'évenement* douteux*
Expose vostre teste au sort le plus honteux .
Souvent de tels projets ont des suites cruelles ;
Des Soldats corrompus sont rarement fideles [148];
Et vous n'ignorez pas , Seigneur , que sur ce point
La Reine est inflexible & ne pardonne point .
A la Cour , où la foy* n'ose presque paroistre ,
L'espoir de s'agrandir* fait aisément un traitre[149] .
Si vous estes surpris vous vous perdez .

LE DUC DE NORFOLC

Helas!
Tout est perdu pour moy si je ne me perds pas .
Des Juges dévoüez , sans honneur , sans naissance ,
D'une Reine adorable ont proscrit l'innocence :
L'injuste Elizabeth , maistresse de son sort ,
Dans ses cruelles mains tient l'Arrest de sa mort .
Dés demain la clarté luy peut estre ravie :
Le temps presse . Un moment decide de sa vie .

---

[143] Ce vers était absent de l'édition de 1691 sûrement parce qu'il s'y trouvait en tête à la fois d'une nouvelle page (passage de la p. 6 à la p. 7) et d'un nouveau cahier (passage du cahier A au cahier B) mais aussi parce que les deux vers (146 et 147) présentent une anaphore en « que » rendant vaine l'indication fournie en bas de page à l'intention de l'imprimeur qui lui donne comme repère le premier mot du vers suivant.

[144] Norfolc pense avoir acheté Euric, le Lieutenant des Gardes. Mais celui-ci joue un double jeu et, tout en feignant de servir Norfolc, il se fait l'intermédiaire de Morray et de Neucastel.

[145] L'un des cinq auxquels il est fait allusion plus haut (v. 144).

[146] La confidence qu'il vient de faire à Neucastel et par laquelle il place sa vie entre les mains de celui-ci.

[147] Cette absolue confiance prouve l'aveuglement du héros, qui s'illusionne par naïveté.

[148] Neucastel donne ici un avertissement à Norfolc qui devrait se méfier davantage d'Euric (note 21).

[149] Ces deux vers signifient qu'à la cour on ose à peine se montrer fidèle, que l'on fait rarement preuve de fidélité qui se trouve être une qualité exceptionnelle. Ces vers soulignent combien milieu de la cour est faux, un thème omniprésent dans la pièce.

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur , à ces raisons je n'ose m'opposer :
La grandeur du peril les doit autoriser .
Pour dérober sa vie au sort qui la menace
Dites-moy quel effort vous voulez que je fasse . [B 8]
Encor un coup , Seigneur , je suis prest...

LE DUC DE NORFOLC

Qu'il m'est doux
D'avoir dans mon malheur un amy tel que vous !
Comte , puis que pour moy vostre ardeur est si grande ,
L'effort dont j'ay besoin , & que je vous demande ,
C'est d'aider à mon zele à mettre en liberté
La plus haute Vertu qui jamais ait esté .
C'est d'aider à mon zele à sauver une Reine
Qui par les droits du sang est vostre Souveraine .
Celle qui sur son Trône ose imposer des loix
A la force pour titre , & ses crimes pour droits .
Si je sors d'Angleterre , & qu'on vous y retienne ,
Je sçay que vostre teste y répond de la mienne ;
Mais sous un Ciel plus doux accompagnez nos pas :
Suivez nostre[150] fortune en de meilleurs Climats :
Vous ne laissez icy ny Maîtresse ny Femme ;
Et si l'Ambition est sensible à vostre ame
Quel rang n'aurez-vous point dans la paisible Cour
De l'adorable Objet qui vous devra le jour ?
A la sombre clarté qui tombe des étoilles[151]
De ce Port cette nuit doivent sortir vingt voiles ;
Et sans doute le Ciel nous offre ce secours
Pour mettre en seureté de si precieux jours .
Pendant l'obscurité , le calme & le silence ,
Du Comte de Morray trompons la vigilance[152] :
Pour estre de l'Ecosse injuste possesseur
A son ambition il immole sa sœur .
Le criminel amour dont il a receu l'estre[153]
Le condamne...

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur , je croy le voir paroistre :
Laissez-moy de son coeur penetrer les secrets .
Pour remplir vos desirs je vous suivray de prés[154] .

---

[150] Norfolc s'associe clairement, à travers ce « nostre », à Marie Stuard affirmant la communauté de leurs destins. Ils ne forment cependant pas un couple ; la pièce de Boursault est la seule sur le sujet où l'amour du héros est à sens unique.

[151] Vers repris du *Cid* de Corneille.

[152] Boursault semble signifier par ce terme que c'est Morray qui est chargé de la surveillance de Marie, enfermée à la Tour de Londres, ce qui n'a évidemment jamais été vrai historiquement et paraît assez invraisemblable.

[153] Se reporter à la partie historique de notre introduction.

SCENE III [9]

Le Comte de Morray, le Comte de Neucastel.

LE COMTE DE NEUCASTEL

He bien , Seigneur...

LE COMTE DE MORRAY

Souffrez que mon coeur se déploye ,
Et que j'étale icy la grandeur de ma joye .
Rien ne s'oppose plus au succez de mes feux :
Mon plus grand Ennemy[155] met le comble à mes vœux .
A l'Hymen où j'aspire une voye est ouverte :
Et mon Rival luy-même aide à hâter sa perte .
Un sincere temoin de tout ce qu'il a dit
En va faire à la Reine un fidele recit .
Nous triomphons .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur, j'ay toûjours même zele :
Mais prestez de la force à mon coeur qui chancelle ;
Et puisque le silence est encor à mon choix ,
Laissez-moy vous parler pour la derniere fois .
J'entreprens une route où j'ay peu d'habitude :
J'y marcheray , Seigneur , avec incertitude .
Au milieu du chemin que vous m'avez tracé
Je puis me repentir de l'avoir commencé .
Quand je songe à l'horreur qui suit le nom de Traistre ,
Des retours de vertu me font craindre de l'estre .
Quoy que par vos conseils vous m'ayez inspiré [Bij 10]
J'ay peur d'avoir promis plus que je ne feray .
Mon ame chancelante , incertaine , confuse ,
Tantost s'offre à la honte , & tantost s'y refuse ;
Et je voy trop de risque à vous y confier
Si je n'ay vostre appuy pour me fortifier .
Avez-vous vers le crime un penchant si rapide
Que rien ne vous arreste , ou ne vous intimide ?
Vostre Soeur immolée il ne sera plus temps
D'honorer sa vertu de regrets impuissans .
Quoy que de sa rigueur Elisabeth l'accable ,
Nous sçavons , vous & moy , qu'elle n'est point coupable ;
Et si quelque tendresse excitoit vos remors
Jugez en quel peril je me verrois alors .
Il faudroit que mon sang...

LE COMTE DE MORRAY

Moy des remors ! moy , Comte ![156]

---

[154] Neucastel affirme par ces cinq mots qu'il ne s'attardera pas longtemps à parler avec Morray, mais qu'il s'occupera au plus vite de servir la réalisation des projets dont ils viennent de convenir ensemble.

[155] Le « E » majuscule est une modification à valeur métaphorique apportée par Boursault dans l'édition de 1694. Bien que suivant le texte de l'édition originale (de 1691), nous reproduisons cette majuscule qui ne peut être qu'une correction volontaire et signifiante de l'auteur.

D'un soupçon qui m'outrage épargnez-moy la honte .
Quelle peur vous allarme ? Et par quel sort fatal
Ay-je pû meriter qu'on me traite si mal ?
Depuis qu'à mes desseins j'ay veu le crime utile
J'ay secoüé le joug de la vertu sterile .
Pour acquerir un Trône il n'est point de forfaits
Qui ne changent de nom , quand ils ont du succez .
Tant qu'un lâche devoir a reglé ma conduite
En quel rang ma fortune a-t-elle esté réduite ?
Et lors que sans effroy je m'en suis écarté
A quel degré d'honneur suis-je d'abord monté ?
Pour m'exclure à jamais de la Toute-puissance ,
Ma Soeur m'oppose en vain les droits de sa naissance .
L' Angleterre exceptée en tous les autres lieux
Le regne d'une femme est un regne odieux :
La plus ferme Couronne un moment sur sa teste
Dans l' Estat le plus calme excite une tempeste :
Un Sceptre ne sied bien que dans la main des Rois ;
Et le Trône chancelle à moins qu'il n'ait son poids . [11]

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur, d'Elle & de Vous la naissance inégale
Decide en sa faveur de la grandeur Royale :
Et si j'ose , entre-nous , vous le dire tout bas
La vostre a des deffauts que la sienne n'a pas .

LE COMTE DE MORRAY

Et quels deffauts ? Allez , ce n'est qu'une manie* .
Il y manque , il est vray , quelque ceremonie ;
Mais un Roy m'a fait naistre ; & pour l'estre aujourd'huy
Il suffit que je sois , & que je sois de luy[157] .
De quelque doux espoir dont ma Soeur s'entretienne
S'il épousa sa mere , il adoroit la mienne ;
Et par l'ordre du Ciel il nous donna le jour
A l'une par devoir , à l'autre par amour .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Il est vray : Mais , Seigneur , par une loy severe
Aucun de vos pareils ne succede à son pere .
Et d'ailleurs , le feu Roy , quoy qu'on ait entrepris ,
N'a jamais avoüé que vous fussiez son fils .
Qui justifiera...

LE COMTE DE MORRAY

Qui ? Ma valeur , mon audace[158] :
Mon ardeur de regner & de remplir sa place :

---

[156] Toute hésitation est vécue par Morray comme une faiblesse, l'idée même qu'il pourrait renoncer ou traverser un moment de doute est insultante car ce serait mettre en question sa détermination, sa volonté.

[157] Deux synonymes pour lui. Cette affirmation péremptoire montre toute la vanité et la présomption du personnage dont le lien filial avec le roi Jacques V d'Écosse n'autorise pas à prétendre au trône puisque sa mère n'est pas la reine Marie de Guise.

[158] Voilà quelles sont les qualités qui définissent à ses yeux le caractère royal et auxquelles il n'aura de cesse de prouver qu'il les possède pleinement.

Si le Ciel m'eût fait naistre en un degré plus bas ,
De si beaux mouvemens ne me dureroient pas .
Pour m'en convaincre mieux , s'il faut encor plus faire ,
J'en croy jusqu'à l'amour que je n'ay pû vous taire :
Si j'estois né d'un sang qui fût moins glorieux
Aurois-je sur la Reine osé porter les yeux ?
Non que vers ses appas un fol amour m'entraîne ;
Ce qui m'est plus sensible Elisabeth est Reine ;
A tous les Rois voisins elle impose des loix ; [Biij 12]
Etonne* l'Univers du bruit de ses Exploits ;
L'Ecosse où je commande , unie à l'Angleterre ,
Je ne craindrois au plus qu'un éclat du Tonnerre ,
Et lors que sur le Trône on se trouve monté
Qui ne craint que la Foudre est bien en seureté .
Vos fideles conseils à qui je m'abandonne ,
Ne peuvent balancer l'amour qu'elle me donne :
Et je ne répons pas qu'avant la fin du jour
Je ne trouve le temps d'expliquer mon amour .
Ne m'en détournez point si vous me voulez plaire .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Et concevez-vous bien ce que vous allez faire ?
D'un amour qui luy plut son coeur encor frappé ,
Pour écouter le vostre est trop préoccupé .
Pour faire de son Trône une heureuse conqueste
Attendez que du Duc elle ait proscrit la teste ;
Et gardez-vous , Seigneur , de laisser entre-voir...

LE COMTE DE MORRAY

Et pourquoy plus long-temps differer mon espoir ?
Si l'union des coeurs naist de la ressemblance
Quel party sous le Ciel a moins de difference ?
Elle n'épargna rien dans l'espoir de regner ;
Et qu'est-ce qu'à mon tour on me voit épargner ?
Pour affermir son Trosne , & luy donner du lustre ,
Elle le cimenta du sang le plus illustre[159] ;
Moy du Sceptre d'Ecosse avide Ravisseur ,
Je cherche à l'acquerir par la mort de ma Sœur .
Outre l'appas flateur de cette ressemblance ,
Pour rendre necessaire une telle Alliance
Le sort d'intelligence* avec nos attentats
A déja pris le soin de joindre nos Etats .
Quel Prince dans l'Europe a le même aventage ?

LE COMTE DE NEUCASTEL

Mais l'Ecosse , Seigneur , n'est pas vostre heritage .
Le Roy , vostre Neveu , quoy que jeune & soumis...

LE COMTE DE MORRAY [13]

Et si je perds la mere auray-je soin du fils ?
Je luy laisse le jour tant qu'il m'est necessaire ;
Mais enfin , ce fut moy qui m' immolay son pere :

---

[159] Nous n'avons pas pu éclairer cette allusion à un éventuel crime commis par Elisabeth lors de son avènement afin de consolider son pouvoir. Il s'agit peut-être d'une invention de Boursault, à moins que le crime consiste précisément à monter sur le trône malgré son illégitimité.

Et lors qu'au premier crime on s'est autorisé
Un second à commettre est beaucoup plus aisé .
On va plus hardiment affronter l'infamie :
La main déja coupable en est plus affermie ;
Et je n'ignore pas ce precepte si beau
Que l'azile d'un crime est un crime nouveau[160] .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur , c'en est assez . Surpris de vous entendre
Je ne consulte plus quel party je dois prendre .
Quoy que fasse le sang , il faudra peu d'efforts
Pour mettre un si grand coeur au dessus des remors .
Je vais trouver le Duc , & servir vostre haine .
Vous , pour haster sa perte allez trouver la Reine :
Et faites avec art entrer dans vos discours
Que de ses jours sacrez il veut borner le cours .
Enfin , pour la contraindre à la reconnoissance
Du zele le plus pur empruntez l'apparence .
Accoûtumez son cœur…

SCENE IV

Lancastre, le Comte de Morray, le Comte de Neucastel.

LANCASTRE

Ah , Seigneur , hâtez-vous ,
Et venez de la Reine appaiser le courroux . [Biiij 14]
Je ne puis deviner qui conspire contr'elle ;
Mais elle est resoluë à punir un rebelle,
Un perfide, un ingrat digne de sa fureur,
Et pour qui son estime est changée en horreur.
Venez par vos conseils dissiper les allarmes
Qui d'un si beau destin empoisonnent les charmes :
Pour détourner l'orage, ou pour le prévenir,
Elle vous fait chercher pour vous entretenir.
Dans cette occasion montrez-luy vostre zele.

LE COMTE DE MORRAY

Et quelle ame assez basse ose estre encor rebelle?
Vous a-t'-on dit le nom du coupable ?

LANCASTRE

Seigneur ,
Je n'ose en soupçonner la Reine vostre Sœur .
Mais un des Officiers qui doit répondre d'elle
A sans doute à la Reine appris quelque nouvelle .
Il l'a veüe en secret ; & même en ce moment
Elle luy parle encor en son Appartement .
Vostre avis est le seul que la Reine veut suivre .

LE COMTE DE MORRAY

Qui trouble son repos est indigne de vivre .
Voila mon sentiment que rien ne peut changer .
De quelque part qu'il vienne écartons le danger .
Allons trouver la Reine , & luy faisons entendre
Qu'il faut executer l'Arrest qu'elle a fait rendre .
La nature outragée a beau s'en émouvoir ,
Sa voix est impuissante où parle mon devoir .

---

[160] Entendre : Que de protéger, de dissimuler un premier crime constitue un second crime.

Fin du premier Acte .

SCENE PREMIERE

Elisabeth, le Comte de Morray, Lancastre, gardes.

ELISABETH

Auriez-vous jamais crû qu'insensible à mes graces ,
De tant de Conjurez il eût suivy les traces ?
Luy que j'ay tant de fois comblé d'honneurs , de biens ,
Prodigue de ses jours , attente sur les miens !
En quelque rang qu'il soit je luy feray connoistre
Que je sçay de plus haut precipiter un Traistre ;
Que jamais un Sujet qui viole sa foy
Ne dérobe sa vie aux rigueurs de la loy ;
Que plus à mes bontez il estoit redevable
Plus son crime est énorme & ma haine équitable :
Et qu'aprés l'injustice où[161] l'Ingrat se resout ,
Ma tendresse irritée est capable de tout .

LE COMTE DE MORRAY

Madame , quelque horreur que le Duc vous imprime ,
Elle n'égale pas la grandeur de son crime . [Bv 16]
Il vouloit , le perfide , attenter à vos jours
Pour faire réüssir ses nouvelles amours .

ELISABETH

Ses amours ! Juste Ciel , que m'apprend-on encore ?
Et pour qui ?

LE COMTE DE MORRAY

Pour ma Sœur .

ELISABETH

L'aime-t' il ?

LE COMTE DE MORRAY

Il l'adore .

ELISABETH

Il l'adore ! Qu'entens-je ?

LE COMTE DE MORRAY

Et quel autre motif
D'un Ministre d' Estat feroit un fugitif ?[162]

ELISABETH

Quoy , pour[163] mon Ennemie il a l'ame obsedée !
Eh faut-il que si tard j'en sois persuadée* !
Depuis plus de six mois confus , sombre , interdit ,

---

[161] « où » pour « à laquelle » : cet emploi n'est pas recensé par A. Haase qui précise par contre (*op. cit.* p.80) que T. Corneille et l'Académie condamnent *vers où* signifiant *vers lequel* dans la phrase « *Il se rendit en tel lieu vers où l'armée s'avançoit.* »

[162] Dialogue stichomythique qui traduit la douleur d'Elisabeth et la jubilation de Morray à annoncer ce qui provoque un tel trouble et va éveiller une cruelle jalousie.

[163] Nous dirions « par ». Le *Dictionnaire de l'Académie* confirme qu'on ne peut être *obsédé* que « par » quelque chose et donne pour exemple « excéder quelqu'un *par* ses assiduités », ce qui signifie, au figuré, « Tourmenter d'une manière persistante ».

Son infidele coeur m'en avoit assez dit :
Mais le mien , trop facile à se laisser surprendre* ,
A ce langage obscur ne vouloit rien comprendre .
Enfin , voyant l'Ingrat m'éviter tous les jours ,
De ma faveur pour luy j' interrompis le cours .
Si d'un coup si cruel il eût senti l'atteinte ,
Il l'auroit recouvrée à sa premiere plainte .
A ceux qui la briguoient ne pouvant l'accorder ,
Je luy laissois le temps de la redemander .
Dans la crainte où j'estois de le trouver coupable
Tout ce qui l'excusoit me sembloit veritable ;
Et mon coeur de concert* avec sa trahison
Du party de mes sens avoit mis ma raison .
A moins que cette nuit sa fureur me previenne[164]
Je jure que sa mort devancera la mienne ;
Et que pour luy porter de plus sensibles coups [17]
Mes yeux se repaistront d'un spectacle si doux[165] .
J'auray plus de rigueur qu'il n'eut d'ingratitude .

LE COMTE DE MORRAY

On ne peut luy trouver un supplice trop rude .
Par un crime si grand il viole à la fois
Tout ce qu'ont de plus saint les plus augustes loix .
Il trahit son devoir , vos bien-faits , sa naissance ;
Il est sans foy , sans zele , & sans reconnoissance :
Et l'on ne peut , Madame , en cette occasion
Prendre contre un ingrat trop de précaution .
Ne souffrez prés de vous que ceux dont le pur zele...

ELISABETH

Et les Rois sçavent-ils quand on leur est fidele ?
Environnez par tout de gens interessez
Ils n'ont point de deffauts qui ne soient encensez :
A tous leurs mouvemens une foule importune
D'un pas precipité court aprés la fortune ;
Et ceux qui devant eux se presentent le plus
Le font moins pour les voir que pour en estre vûs .
Si je choisis quelqu'un j'éprouveray* peut-estre
Qu'au lieu du plus zelé ce sera le plus traistre[166] .
De ce devoir , vous-même , acquittez-vous si bien
Que de la part du Duc il ne m'arrive rien .
Je vous en donne l'ordre , & ce soin vous regarde .
Hola .

EURIC

Madame ?

ELISABETH

---

[164] « prévenir » n'a pas ici le sens que nous indiquons dans le glossaire pour expliquer les autres occurrences du verbe. Il faut comprendre « Devancer, venir devant » (Académie).

[165] Cruauté d'Elisabeth qui se réjouit que Norfolc, en plus des coups du bourreau, subisse l'humiliante douleur de la voir heureuse et satisfaite du sort qui lui est infligé.

[166] Mais c'est pourtant ce qu'elle s'empresse de faire, ce qui montre qu'elle est dans l'erreur, qu'elle est troublée (comme le traduit la stichomythie) et aveuglée. C'est pourquoi elle est conduite à prendre une décision impulsive, irréfléchie.

Euric , pour commander ma Garde
Du Comte de Morray je viens de faire choix :
Ayez soin cette nuit d'obeïr à sa voix .
Je l'ordonne .

LE COMTE DE MORRAY

Charmé de cette confiance
Je jure que vos jours sont en pleine asseurance , [Bvj 18]
Et que vos ennemis n' iront point jusqu'à vous
Qu'on ne m'ait veu , Madame , expirer sous leurs coups .
Si l'on ne m' a trompé , nous touchons presqu'à l'heure
Que pour sa trahison le Duc croit la meilleure .
Pour flatter ses desirs Neucastel est d'accord
De luy faire en secret ouvrir le premier Port ;
Et moy , pour découvrir ses injustes pratiques ,
Je me dois asseurer de tous ses Domestiques .
Je vais pourvoir à tout . Pour vous , qui tant de fois
Parûtes consommée* en l'étude des Rois[167] ;
Qui dés vos jeunes ans réduite à vous contraindre ,
Avec tant de succez apprîtes l'art de feindre ;
Jusqu'à ce que du Duc le sort soit éclaircy
Songez que le silence est necessaire icy .
Il sort.

ELISABETH *le rappellant.*

Comte , pour cet Ingrat la mort aura des charmes ,
Des yeux qui l'ont seduit il obtiendra des larmes .
Pour luy faire un destin qui soit plus rigoureux
Ne donnons le trépas qu'à l'objet de ses feux .
Ce sera pour ce Traistre une douleur mortelle
D'adorer vostre Soeur & de vivre sans elle :
Et ce qu'aura d'horrible un si funeste sort ,
Luy seul de ce qu'il aime aura hasté la mort .
Ainsi , ma cruauté , sans permettre qu'il meure[168] ,
Forcera le perfide à mourir à toute heure .
Et je l'accableray par l'horreur de me voir
Joüir de ma vengeance & de son desespoir [169].

LE COMTE DE MORRAY

A languir dans la honte on pourroit le contraindre
Si de sa perfidie on n'avoit rien à craindre .
Pour nous rendre le joug & le culte Romain[170]

---

[167] *L'étude des rois* c'est-à-dire la connaissance, pour les avoir observés, de leurs comportements.

[168] Elle parvient à ses fins (le faire mourir pour assouvir sa vengeance) tout en dissimulant sa responsabilité (elle ne donnera pas l'ordre d'exécuter ce héros) pour ne pas être accusée d'abus de pouvoir et ne pas révolter le peuple.

[169] Cette cruauté, ce machiavélisme ne peuvent pas être imputée aux mauvais conseils de Morray mais la responsabilité lui en revient entièrement. Le caractère d'Élisabeth est beaucoup plus noir que dans les *Comte d'Essex* (où elle est avant tout déterminée comme femme assujettie à sa passion), ou même que chez Regnault.

La Flandre est toute preste à luy tendre la main .
Peut-estre est-ce pour luy que le Prince de Parme
Aux rivages d'Ostende[171] a cent Voiles qu'on arme :
Et vous n'ignorez pas que pendant une nuit [19]
Un peu de vent en poupe en ce lieu les conduit .
Pour éteindre en son sang la fureur qui l'anime
Laissez-moy le surprendre en commettant[172] son crime :
Vous n'hesiterez plus à vouloir son trépas
Quand de sa trahison vous ne douterez pas .

SCENE II

Elisabeth, Lancastre.

ELISABETH

He bien , Lancastre , hé bien , tu vois ce qui se passe :
Diroit-on que le Duc eût une ame si basse ?
Parle sans me flatter ; je te fais le témoin
Si mes bontez pour luy pouvoient aller plus loin .
Je croyois sur son coeur ma puissance absoluë .
Le Traistre !

LANCASTRE

A quoy , Madame , estes-vous resoluë ?

ELISABETH

A quoy , Lancastre ? Apprens que plus j'eus de bonté ,
Plus je luy dois de haine & de severité .
Je ne luy devois pas tant de marques d'estime ,
Qui sans doute en secret luy reprochent son crime ;
Et plus de mes bienfaits il fut favorisé ,
Plus il est criminel d'en avoir abusé .
Je sçay quelle justice à ses forfaits est deuë ;
Je la luy rendray mieux qu'il ne me l'a renduë ;
Et doublement coupable il me fera raison[173]
De son ingratitude & de sa trahison . [20]

LANCASTRE

Croyez-vous de vostre ame estre assez la maistresse ,
Pour en bannir d'abord ce qu'elle eut de tendresse ?
Et pour peu qu'il en reste à vous parler pour luy ,
Pour fléchir vostre coeur est-ce trop foible appuy ?
Quand vous la sentirez vous demander sa grace ,
Prompte à le garentir du sort qui le menace ,
La main qui l'éleva le soûtiendra toûjours :

---

[170] Au conflit politique entre Elisabeth et Marie, qui existait déjà dans les sources, Boursault ajoute un conflit religieux qui vient doubler et surenchérir le premier ; le nœud qui en résulte est d'autant plus inextricable.

[171] Ostende, en néerlandais *Oostende*, ville du nord-ouest de la Belgique, en Région flamande, dans la province de Flandre-Occidentale, sur la mer du Nord, près de Bruges.

[172] *en commettant* : alors qu'il commet, pendant qu'il commet son crime.

[173] L'expression *faire raison* présente une bizarrerie bien que Boursault l'emploie à deux reprises (voir aussi l'Acte IV, v. 1090) et qu'on puisse la comprendre facilement comme *rendre raison*.

Il vous doit sa fortune , & vous devra les jours .

ELISABETH

Non , Lancastre , ma haine est deuë à son outrage .
Il fait de ma tendresse un trop mauvais usage .
Plus je luy fais de bien , plus je m'en fais haïr ;
Et ce qu'il tient de moy luy sert à me trahir .
Te representes-tu combien de fois le Traistre
Que de mon lâche* coeur j'avois rendu le maistre ,
S'est avec ma Rivale insolemment joüé
De l'indiscret amour que j'avois avoüé ?
Combien d'heureux momens , dont je leur tiendray compte[174] ,
Ont-ils passé tous deux à joüir de ma honte* ?
Et tous deux de concert abusant de ma foy ,
Combien de fois le jour triomphoient-ils de moy ?[175]
Mais je merite assez le tourment qui me gesne :
J'ay moy seule en ces lieux attiré cette Reine ;
Chacun pour la sauver faisant des voeux secrets ,
Je la voulus moy-même observer de plus prés :
Je la fis amener , seure d'en mieux répondre
Plûtost dans ce Palais que dans la Tour de Londre ;
Et c'est là que le Duc la voyant chaque jour ,
Pour ses yeux criminels a conceu tant d'amour .
Prisonniere , c'est peu : coupable , condamnée ,
Qui croiroit que pour elle on m'eût abandonnée ?
Et qui , Lancastre , & qui ? Tu le sçais , un Ingrat , [21]
Preferé par moy-même à plus d'un Potentat .

LANCASTRE

Si le Duc de Norfolc , que peut-estre on opprime ,
N'est coupable envers vous que de ce dernier crime ,
Jamais aucune loy n'a fixé de tourmens
Dont on ait veu punir les crimes des Amans .
Cependant pour sa mort j'apperçoy qu'on affecte
Une si grande ardeur qu'elle est un peu suspecte .
Quand d'un crime d'Etat on se croit asseuré ,
On a fait son devoir dés qu'on l'a declaré :
Empescher qu'au coupable on ne laisse la vie
C'est trop montrer , Madame , ou de haine ou d'envie ;
Et pour sauver le Duc si les remors sont vains[176] ,

---

[174] Entendre : dont je leur tiendrai rigueur.

[175] La passion jalouse qu'Élisabeth exprime dans ces vers (495 à 502) rappelle celle de la Phèdre de Racine, qui s'exprime ainsi (v. 1231-1237) : « Ils s'aiment ! Par quel charme ont-ils trompé mes yeux ? / Comment se sont-ils vus ? Depuis quand ? Dans quels lieux ? (…) / Les a-t-on vus souvent se parler, se chercher ? / Dans le fond des forêts allaient-ils se cacher ? / Hélas ! Ils se voyaient avec pleine licence . »

[176] « si » signifie « quand » et il faut entendre « quand vos remords ne seront plus d'aucune utilité pour sauver la vie du duc de Norfolc, vous découvrirez que le comte de Moray avait tout intérêt à le faire condamner pour servir son ambition. » Lancastre, comme une servante de comédie plus maline et clairvoyante que ses maîtres, prédit ici exactement ce qu'il adviendra.

Vous verrez que le Comte a de plus hauts desseins .
Il est jeune & sensible : & vos charmes...

ELISABETH

Arreste .
Mes charmes ne font point de honteuse conqueste...
S'il osoit me tenir les discours que tu tiens
Je luy vendrois[177] bien cher de pareils entretiens .
Ton soupçon est injuste , & cela ne peut estre .
Il sçait trop quel il est pour s'oser méconnoistre .

LANCASTRE

Madame , pardonnez si j'ay crû que sa foy...

ELISABETH

Voicy le Duc . Euric , demeurez avec moy .
Ma vie aux mains d'un Traistre est trop mal asseurée .

SCENE III [22]

Le Duc de Norfolc, Elisabeth, Euric, Lancastre, gardes.

LE DUC DE NORFOLC

Quoy , Madame , si tard n'estre pas retirée ?
Pendant qu'un plein repos regne dans vos Etats ,
Vous qui le procurez , vous n'en joüissez pas !
Donnez quelque relâche au soin* qui vous devore .
Vous exposez des jours que l'Univers adore .

ELISABETH

L'interest de l'Etat m' impose cette loy .
Je me dois toute à luy puis qu'il est tout à moy .
Quelque soin que je prenne , il est toûjours des Traistres
Qui suivent à grands pas leurs coupables Ancêtres .
Vous qui ne craignez point qu'on vous manque de foy ,
Sans avoir mes raisons , vous veillez comme moy .
Avez-vous eu du Ciel un plus grand privilege ?

LE DUC DE NORFOLC

Aux rigueurs du destin quelle vie exposay-je ,
Madame ? Et que m'importe , enfin , par quel secours ,
Du malheur qui me suit je termine le cours ?
A qui depuis six mois mes jours sont-ils utiles ?
Je ne donne à l'Etat que des desirs steriles .
Depuis que ma conduite est suspecte à vos yeux ,
Par tout où je me voy je me trouve odieux : [23]
Et pousuivy par tout du remors qui me gesne*
De ne plus meriter les bontez de ma Reine ,
On doit peu s'étonner , quand tout m'ose trahir ,
S'il n'est point de repos dont je puisse joüir .
Pour vous , de qui les jours tout rayonnans de gloire ,
De tant d'heureux succez embelliront l'Histoire[178] ,
Vous ne pouvez , Madame , en avoir trop de soin ;
Conservez-les long-temps , le Trône en a besoin .

---

[177] « vendre » est ici employé au figuré : « *vendre* bien cher sa vie : défendre bien sa vie & faire périr beaucoup d'ennemis avant de succomber. » Dictionnaire de l'Académie.

[178] Ce thème des exploits de Norfolc qu'il revendique et qui lui sont déniés par la reine est propre au sujet ; on le retrouve dans toutes les sources.

Plus un Regne si doux nous étale de charmes ,
Plus à nostre tendresse il en coûte d'allarmes .
Le mal le plus leger que vous puissiez avoir
Sur nos fronts desolez peint nostre desespoir .
Preferez le repos à vos soins politiques .
Demain vous vous rendrez aux affaires publiques .
Demain…

ELISABETH

C'est assez , Duc . Vostre zele est si grand
Qu'on ne peut resister à ce qu'il entreprend .
Je viens de reconnoistre à ce conseil sincere
Que malgré mes soupçons je vous suis toûjours chere :
Et que je ne pouvois pour mon propre bon-heur
En de plus dignes mains déposer ma faveur .
Je vous la rends . Demain , pour joüir de ma grace
Reprenez au Conseil la principale place .
Je vous fais aprés moy le premier en tout lieu .
Meritez mes bienfaits par vostre zele . Adieu .
En sortant.
Le Perfide est contraint , ma presence le gesne*.

SCENE IV [24]

LE DUC DE NORFOLC, *seul.*

Me trompez-vous mes sens ! Ay-je entendu la Reine !
Quelle profusion fait-elle en ma faveur !
Et que luy reste-t-il à m'offrir que son cœur ?
Pour prix de ses bienfaits faut-il estre infidele ?
Pardon , belle Stuard , si mon ame chancelle :
Et si pour un moment , ébloüy d'un faux jour ,
Le devoir dans mon coeur a fait taire l'amour .
Eh ! n'ay-je pas juré que je perdrois la vie
Avant que de souffrir qu'elle vous fût ravie ?
Je vous tiendray parole , ou mon sang répandu
Aura fait pour le moins tout ce qu'il aura dû .
Heureux si par ma mort la vostre differée...

SCENE V

Le Duc de Norfolc, Euric.

EURIC

Dans son Appartement la Reine est retirée ,
Seigneur ; & tout conspire à remplir vos souhaits .
Nous sommes asseurez des portes du Palais .
D' Ecossois genereux une Troupe intrepide[179]
Doit servir à sa Reine & d'escorte & de guide .
Ces momens fortunez ne se retrouvent pas .

LE DUC DE NORFOLC [25]

De la Reine captive allez haster les pas .
Je vous attends .

SCENE VI

LE DUC DE NORFOLC, *SEUL.*

[179] Voilà la troupe écossaise qui, dans la pièce de Regnault, avait assassiné Mourray.

O Ciel ! voy pour qui je t'implore .
Avant que dans ce lieu tu rameines l'aurore
Attends qu'un long espace entre la Reine & nous
Ait mis ce que j'adore à couvert de ses coups .
Sauve de sa fureur une Reine si belle .
Je suis trahy , sans doute , Euric revient sans elle .

SCENE VII

Le Duc de Norfolc, Euric.

LE DUC DE NORFOLC

A la Reine d'Ecosse a-t-on manqué de foy ?
Parlez , Euric .

EURIC

Seigneur , elle vient aprés moy .
Touché de la frayeur dont son ame est atteinte ,
Je devance ses pas pour dissiper sa crainte .
Un peu d'émotion meslée à ses attraits
Vous la va faire voir plus belle que jamais .

SCENE VIII [26]

Le Duc de Norfolc, Marie Stuard, Euric, gardes.

LE DUC DE NORFOLC

Venez , venez , Madame...

MARIE STUARD

Ah ! Duc que j'apprehende
De vous rendre funeste une bonté si grande !
Si la Reine en secret fait observer nos pas ,
En voulant me sauver ne vous perdez-vous pas ?

LE DUC DE NORFOLC

Vos jours en seureté , quoy que je puisse craindre ,
Mon sort sera trop beau pour chercher à m'en plaindre .
Profitons du secours que nous offre la nuit .
Sortons , Madame...O Ciel ! d'où vient un si grand bruit ?

MARIE STUARD

Quelle disgrace* ! Ah Duc , vostre perte est certaine .

SCENE IX [27]

Killegre, Marie Stuard, le Duc de Norfolc, Euric, gardes.

KILLEGRE

Hola , Gardes ? A moy : l'on veut trahir la Reine .

LE DUC DE NORFOLC

Ouvre les yeux , de grace , & voy ce que tu fais .
Le bras que tu saisis t'a comblé de bienfaits .
C'est le Duc de Norfolc , qui cent fois...

KILLEGRE

Il n'importe .
Je suis Sujet , Seigneur , & ce devoir l'emporte .[180]

---

[180] Ce choix de Killegre illustre le thème de l'Etat envahissant. A l'époque de Louis XIV, l'autorité des maîtres s'efface au profit de celle de l'Etat incarné par le roi. Sans désirer trahir

SCENE X

Elisabeth, Marie Stuard, le Duc de Norfolc, Lancastre, Killegre, Euric, gardes.

ELISABETH

Quel desordre , si tard , ose-t-on faire icy ?
C'est vous Duc ! Juste Ciel ! mon Ennemie aussi !

MARIE STUARD [28]

Qui , moy , vostre ennemie ! Eh , Madame...

ELISABETH

Ah le Traistre !
Enfin , Ingrat , enfin , tu t'es donc fait connoistre ?
A démentir mes yeux ose appliquer tes soins .
Ce sont , pour ton malheur , de fideles témoins .
Ils ont veu ton faux zele ; & combien ma presence
Coûtoit d'inquietude à ton impatience :
Ces yeux qui pour les tiens n'ont jamais eu d'appas ,
Ont veu ta perfidie , & verront ton trépas .
Je t'avois averty que je sçavois des Traistres
Qui suivoient à grands pas leurs coupables Ancêtres[181] :
Et c'en estoit assez pour te faire sentir
Que je voulois ta mort moins que ton repentir .
Gardes , sans balancer , entraînez ce Perfide .
Il faut que de son sort ma vengeance decide .

MARIE STUARD

Songez-vous aux remors que vous vous preparez ?

ELISABETH

Qu'on les mette tous deux en des lieux separez .
Ces coupables Amans trouveroient trop de charmes
A pouvoir l'un de l'autre adoucir les alarmes :
Jusqu'au moment fatal où l'on doit les punir
Laissons au desespoir à les entretenir[182] .
à Euric.
Vous , dont le zele ardent vient icy de paroistre ,
Qui pour m'estre fidele avez trahy ce Traistre[183],
Ayez soin d'assembler demain à mon réveil
Les Pairs accoûtumez à tenir mon Conseil .

Fin du second Acte.

Norfolc, son maître, il privilégie son devoir de sujet sur celui de « créature » ou de « fidèle ». Il en est de même dans les pièces de La Calprenède et de Thomas Corneille.

[181] Allusion au vers 544.

[182] Entendre : « laissons-les s'entretenir avec leur désespoir, laissons-les seuls à échanger leurs sombres pensées ».

[183] Euric reçoit ici sa récompense pour avoir trahi son maître bien que celui-ci l'ait soudoyé pour s'assurer de lui (I, 2, v. 147). Boursault insiste beaucoup su la thématique de l'ingratitude, de l'absence de reconnaissance.

ACTE III

SCENE PREMIERE

Elisabeth, Lancastre.

LANCASTRE

Non , Madame , les Pairs ne viennent point encore .
Vous vous estes levée aussi-tost que l'Aurore .
Tant qu'a duré la nuit vostre esprit agité
N'a laissé nul repos à vostre Majesté .

ELISABETH

A-t-on donné mon Ordre ? Amene-t-on le Traistre ?

LANCASTRE

Oüy , Madame , à l'instant vous l'allez voir paroître .

ELISABETH

Et les Comtes ?

LANCASTRE

Madame , ils vont entrer tous deux .

ELISABETH

Pour immoler le Duc je veux m' asseurer d'eux .
Ils ont pour ce Perfide une haine mortelle [184].

SCENE II [30]

Elisabeth, le Comte de Morray, le Comte de Neucastel, Lancastre.

ELISABETH

Comtes , depuis long-temps je connois vostre zele .
Vos voeux les plus ardents vont au bien de l'Etat ;
Et d'un ingrat Sujet vous sçavez l'attentat .
Contente de vos soins , & Princesse équitable ,
Je vous fais tous deux Pairs , & Juges du Coupable .[185]
Il vient . Souvenez-vous que ce Billet[186] fatal
L'accuse , le convainc* d'un crime capital :
Et que Traistre , une fois , il est de la justice

---

[184] Élisabeth est donc pleinement consciente de leur partialité, de leur injustice et elle en use. La reine est donc aussi fausse que ses conseillers et on peut se demander en quelle mesure elle est trompée, influencée par leurs argumentations ou si la cruauté ne fait pas partie de son caractère.

[185] Dans ce mot de « coupable » le jugement est déjà rendu : elle leur ordonne de le condamner.

[186] Erreur de construction : Boursault fait allusion au fameux billet que Norfolc a envoyé au Prince de Parme et qui va constituer la « preuve » de sa culpabilité. Mais le spectateur ne peut pas comprendre à quoi il est fait allusion à ce stade s'il ne connaît pas parfaitement l'histoire puisque le billet ne sera produit devant Norfolc qu'à la scène 3 (vers 837 *sq*). Boursault ne pouvait donc pas employer ici le démonstratif « ce » qui a une valeur anaphorique, à moins qu'il ne faille le comprendre comme un « ce » de renommée, ce *fameux* billet, celui que tout le public connaît par les *Marie Stuard* ou *Comte d'Essex* antérieurs.

D'empêcher desormais que l'Ingrat me trahisse.
Allez.

SCENE III

Elisabeth, le Duc de Norfolc.

ELISABETH

Elle fait signe aux Gardes de se retirer.

Approchez , Duc . Si le Ciel l'eût permis
Vous alliez contre nous servir nos Ennemis . [S i 31]
Si le Duc de Norfolc nous declaroit la guerre ,
Contre un Heros si grand que feroit l'Angleterre ?
Qui prendroit son party dans un pareil malheur ,
La voyant attaquée avec tant de valeur ?
Le Ciel , qui des Etats prend toûjours la conduite ,
A veu trop de peril à souffrir vostre fuite[187] .
Il a mis un obstacle avec juste raison...

LE DUC DE NORFOLC

Madame , un tel discours n'est guere de saison .
Cette foible valeur dont je voy qu'on se jouë
N'a rien fait jusqu' icy que la gloire n'avouë ;
Et pour nous épargner des discours superflus ,
Vostre Etat chancelloit , & ne chancelle plus .
La mort qu'on me prepare est le digne salaire...

ELISABETH

Et qu'as-tu fait , Ingrat , qu'un autre n'eût pû faire ?[188]
Quel autre encor plus loin n'eût porté ses exploits
Si je l'eusse honoré de tes mêmes Emplois[189] ?
Ne me reproche point quelque foible Victoire
Dont je faisois du bruit pour te combler de gloire ,[190]
Tant je goûtois de joye à trouver un moyen
De t'acquerir un nom qui fut digne du mien .
Tout autre que toy , lâche , auroit plus fait , peut-estre ;
Et n'auroit pas acquis l'infame nom de Traistre .

LE DUC DE NORFOLC

Au gré de vostre haine avancez mon trépas ;
Mais de noms odieux ne me noircissez pas .
En quelque lieu du monde où l'on m'ait veu paroître

---

[187] Ironie mordante qui montre qu'il n'est plus rien pour l'État. On reconnaît, derrière le mordant et la vivacité de cette plume, Boursault auteur de comédies.

[188] La mauvaise foi d'Élisabeth et l'exceptionnelle dureté de ses propos montrent qu'elle n'est pas digne du plus haut rang ; elle cède complètement à sa fureur, là où un *ethos* de reine exigerait davantage de retenue.

[189] Comprendre « charges, dignités ».

[190] Même fausses, ces affirmations mettent en question l'héroïsme de Norfolc car on entrevoit la possibilité qu'il ne soit qu'une image factice inventée pour éblouir le peuple. L'héroïsme est impossible dans cette Angleterre où ni le mérite ni la naissance ne sont reconnus. La reine, en dédaignant jusqu'aux exploits glorieux de sa vie passée, détruit le héros de la même façon que la noblesse se laisse soumettre par Louis XIV.

Jamais à mon devoir on ne m'a trouvé Traître :
C'est un crime trop bas au rang où je me voy ,
Pour tenter la vertu d'un homme tel que moy .

ELISABETH

Et quand d'une Princesse odieuse , coupable ,
Je te nommay le Juge , & te crûs équitable[191] , [C 32]
Séduit par le pouvoir de ses honteux appas ;
Pour luy sauver le jour ne me trahis-tu pas ?
Les Pairs qui depuis toy l'ont mieux examinée ;
D'une commune voix l'ont d'abord condamnée .
En donnant cet Arrest n'ont-ils pas consulté...

LE DUC DE NORFOLC

Oüy , Madame , vos vœux , & non pas l'Equité .
Pour moy qui ne cherchois qu'à vous montrer mon zele
Dans le funeste employ que je receus contr'elle ,
Et qui par vos discours instruit de sa fureur ,
Avois conceu pour elle une invincible horreur :
Contre tous ses appas m'étant mis en deffence
Sa beauté sur mon coeur n'eut aucune puissance
Et ma severité repoussant tous ses traits
Envisageoit son crime & non pas ses attraits .
Pour le mieux découvrir , vous le sçavez , Madame ,
Je voulus penetrer dans le fond de son ame :
Mes souhaits sur ce point furent tous accomplis :
Et j'en developpay jusqu'aux moindres replis .
Qu'y trouvay-je ? Parlons , la Verité l'ordonne .
Loin d'aucun attentat contre vostre Couronne ;
Loin d'une avidité de verser vostre sang
Pour s'ouvrir une voye à vostre auguste rang ;
Je trouvay dans l'opprobre une Reine incapable
De former un desir qui pût estre coupable .
Je trouvay la Vertu que l'on tyrannisoit
Sans se plaindre un moment des maux qu'on luy faisoit .
Je vis la cruauté , le mensonge , la haine ,
Poursuivre le trépas d'une innocente Reine ,
Qui préferant la gloire à de fragiles biens ,
Pour conserver vos jours eût donné tous les siens :
Enfin , je fus surpris , dans cette conjoncture ,
De voir tant d'injustice , & si peu de murmure* ;
Et mon coeur de retour de sa prévention
Ne put se refuser à la compassion . [33]
Je ne présumois pas qu'une Princesse Illustre
M'eût confié son Nom pour en ternir le lustre ,
Et par quelle raison l'aurois-je présumé ?
A flatter l'injustice estois-je accoûtumé ?
J'ay tâché , les effets* ont dû vous en instruire ,
D'augmenter vostre gloire , & non de la détruire .
Mon corps percé de coups vous est un seur garent
Qu' entre vos Pairs & moy le zele est different .
Ces Pairs , qui vers le crime ont des pentes rapides ,
De vostre sang , peut-estre , un jour seront avides .
Quel exemple , Madame , allez-vous essayer ?

[191] Juge de Marie Stuard, comme elle l'explique juste après (v. 700 *sq.*).

Et quel affreux chemin leur faites-vous frayer ?
Assassins d'une Reine , à la moindre querelle ,
Ils feront contre vous ce qu'ils ont fait contr'elle :
Et ce crime impuni va suffire aux Anglois
Pour les autoriser à proscrire leurs Rois .

ELISABETH

Va , tu noircis en vain des Juges équitables .
Jamais de perfidie ils n'ont esté coupables .
Animez d'un pur zele ils periroient pour moy
Si j'avois fait pour eux ce que j'ay fait pour toy .
Est-il quelque grandeur que je t'aye interdite ?
Jusques dans tes deffauts je trouvois du merite .
Si le Trône à tes yeux eût offert des appas
Pour t'y faire monter je te tendois les bras .
Mon coeur que tu charmois , avide de te plaire ,
Te montroit le chemin qui te restoit à faire .
Je t'aimay : Je fis plus , je t'en fis un aveu
Qui me coûta beaucoup , & qui te toucha peu .
Voy maintenant , voy , lâche , où tu te precipites :
Voy quel estoit ton choix , & voy ce tu quittes :
Envisage de prés , pour t'accabler d'ennuis ,
L'Echaffaut qui t'attend & le Trône où je suis .
Quelle indigne Beauté vient de te rendre traistre !
Proscrite , abandonnée...

LE DUC DE NORFOLC [C ij 34]

Et devroit-elle l'estre ?
Quel spectacle à nos yeux allez-vous étaller ,
Madame ? Et que de droits faites-vous violer ?
De quelles Nations obtiendrez-vous l'estime ?
On opprime une Reine , & vous souffrez ce crime !
D' une injuste poursuite on n'est pas à couvert
Dans l'Azile sacré que vous avez offert !
Lors qu'à quitter son Trône elle se vit réduite ,
Estoit-ce en Angleterre où l'addressoit sa fuite ?
Pour l'attirer à vous ne jurâtes-vous pas
De la rendre paisible au sein de ses Etats ;
Et de faire à l'Ecosse une guerre immortelle
Si jamais à sa Reine elle estoit infidelle[192] ?
Qui de vostre injustice auroit eu du soupçon ?
Vous avez oublié cette auguste Leçon
Que si la Verité si souvent violée ,
Pour le malheur du monde en estoit exilée ,
Il faudroit qu'en tout temps par un glorieux choix
Elle se retrouvât dans la bouche des Rois .

ELISABETH

Laisse-là mon devoir & songe au tien , Perfide :
Ton trépas...

LE DUC DE NORFOLC

---

192. Norfolc accuse Élisabeth d'avoir trompé Marie par de belles promesses (celles de l'aider à pacifier l'Ecosse et à affermir son pouvoir contre les nobles écossais en recourrant, s'il le faut, à l'armée anglaise) qui ne visaient qu'à l'attirer dans son palais comme dans un asile pour en fait la jeter en prison.

Son aspect* n'a rien qui m'intimide :
Souvent pour vostre gloire ou pour vos interests
Contre vos Ennemis je l'ay veu d'assez prés ;
Et pour la Verité , qui m'est cent fois plus chere ,
Quelque honteux qu'il soit il ne m'allarme guere
C'est elle qui m'oblige à jurer à vos yeux
Que sans trahir l'Etat j'abandonnois ces lieux .
Arracher au suplice une Reine innocente
Ce n'est pas un forfait dont mon coeur se repente .
Je jure que tranquile en son funeste sort
Sans se plaindre de vous elle attendoit la mort :
Que touché du malheur où vous l'avez réduite ,
Sans avoir son aveu je menageay sa fuite ;
Qu'à ce dessein fatal , que le Ciel a rompu [35]
Elle s'est opposée autant qu'elle l'a pû :
Que jamais de mon coeur un desir temeraire
N'a fait connoistre au sien qu'il cherchât à luy plaire :
Que mon respect pour elle égale ses appas ;
Et qu'enfin si je l'aime elle ne le sçait pas [193].

ELISABETH

Du plus énorme crime avoir esté capable
C'est donc envers l'Etat ne pas estre coupable ?
Et de mon coeur tranquile avoir troublé la paix ,
Ce n'est pas à ton gré le plus noir des forfaits ?
De ton sang odieux tu me vois plus avide
Que tu ne fus Ingrat , que tu ne fus Perfide ;
Deux fois digne de mort que n'est-il à mon choix
De te faire à mes yeux mourir autant de fois !
Au moins ma volonté , qu'il faut qu'on accomplisse ,
Est que pour chaque crime on invente un suplice ;
Et que par des tourmens dont tu n'expires pas
Tu sentes à loisir les horreurs du trépas .

LE DUC DE NORFOLC

Hé bien , assouvissez vostre cruelle envie .
Au lieu des tourmens laissez durer ma vie .
Par l'espoir du salaire animez vos Bourreaux
A me faire éprouver des supplices nouveaux .
Je n'ay pas attendu que ma mort fût si proche
Pour m' avoüer Ingrat & m'en faire un reproche :
Mais né vostre Sujet , nourry dans vostre Cour ,
Mon respect , malgré moy , m'interdisoit l'amour .
Tandis que de mon sang j'ay pû payer vos graces
Par tout où l'on m'a veu j'en ay laissé des traces :
Et ma reconnoissance écrite en tant de lieux
Asseure à ma memoire un destin glorieux .
Si mon coeur qu'avec soin vous cherchez à confondre ,
A vos tendres bontez n'a pû si bien répondre ; [C iij 36]

---

[193] Cet excès de franchise et de transparence est à la limite de la vraisemblance car il n'est en rien obligé de lui confier ce secret sans enjeu puisqu'il n'attend rien de cet amour qu'il n'a pas même avoué encore. Norfolc est l'honnêteté personnifiée face aux hypocrites et aux traîtres. Les personnages de Boursault sont peints avec un manichéisme qui nuit parfois à leur vraisemblance humaine.

Si par d'autres attraits il s'est laissé toucher ,
C'est tout ce qu'à ma foy vous pouvez reprocher .

ELISABETH

C'est tout ce qu'à ta foy je puis reprocher , Traître !
Voy cette Lettre , voy . Peux-tu la meconnoistre?
Elle lit.
Sauvez le sang de tant de Rois
Que s'appreste à répandre une main odieuse :
Pour s'immortaliser on ne peut faire choix
D'une action plus glorieuse .
Resolus de prester la main
A vostre genereux dessein ,
De nos meilleurs Vaisseaux la mer sera couverte :
Et s'il faut dans la suite un plus puissant secours ,
Nous finirons la paix , & ferons guerre ouverte ,
Pour asseurer de si beaux jours [194].
Elle continuë
Tu pâlis , malheureux , & ton crime t'allarme
Cette coupable Lettre est du Prince de Parme .
Ridolf , ce Confident par toy-même choisi ,
Arresté de ma part s'en est trouvé saisi[195] .
Que peux-tu m'opposer pour détruire ce crime ?

LE DUC DE NORFOLC

Rien . Ce Billet surpris rend ma mort legitime .
Non que prest à mourir en Victime d' Etat
Je puisse estre accusé d'aucun autre attentat
Que d'avoir essayé d'obtenir un azile
Où la Reine d'Ecosse eût un abry tranquile ;
Examinez l'Ecrit qui paroît à vos yeux :
Examinez...

ELISABETH

Les Pairs l'examineront mieux :
Ils doivent s'assembler dans la Salle prochaine . [37]
Comme ta trahison ma vangeance est certaine .
Pour en joüir plûtost je veux dés ce moment
Exposer ma Rivale au plus cruel tourment .
aux Gardes.
Hola ? Faites venir la Reine prisonniere .
Ma joye en t'accablant ne seroit pas entiere
Si le même courroux qui termine ton sort
Luy laissoit ignorer ma vangeance & ta mort .
C'est un plaisir pour moy qu'aucun autre n'égale
De trouver cette voye à punir ma Rivale ;
Et puis qu'on ne peut rompre un si honteux lien ,
De te percer le coeur pour mieux trouver le sien .
Je sçay que ton malheur luy va coûter des larmes ;
Que c'est à ton amour offrir de nouveaux charmes ;
Mais de ma cruauté ce sont les derniers traits :
Plus tu seras sensible à ce qu'elle a d'attraits ,

---

[194] Le changement de versification est destiné à marquer la différence entre le dialogue et le texte de la lettre.

[195] Entendre : « a été surpris l'ayant en sa possession ».

Plus au gré de mes voeux la mort qui t'en separe
A ton coeur attendry va paroistre barbare .
Voicy cette Beauté si digne de ton choix :
Montre-luy ton amour pour la derniere fois .
Gardes , laissez-les seuls ; & maistres de la porte ,
Empêchez seulement qu'aucun n'entre ou ne sorte .
Il y va de vos jours à répondre des leurs [196].

SCENE IV

Marie Stuard, le Duc de Norfolc.

MARIE STUARD

He bien , Duc , vos bontez augmentent mes malheurs . [C iiij 38]
Quelle fatalité vous inspira l'envie
De prodiguer vos jours pour conserver ma vie ?
J'ay fait ce que j'ay pû pour vous en empêcher ;
Et tout ce que j'ay fait ne vous a pû toucher .

LE DUC DE NORFOLC

J'attendrois le trepas , l'ame ferme & tranquile ,
Si mon sang répandu vous devenoit utile ;
Mais tel est de mon sort* l'inflexible courroux
Que je me sacrifie , & ne fais rien pour vous .
Que dis-je ? c' est moy seul dont le secours funeste
Fait que dans ce moment nul espoir ne vous reste .
Si jamais de vos jours je n'avois pris le soin
Peut-estre vostre mort seroit-elle encor loin .
Le Ciel qui dans nos coeurs voit tout ce qui se passe ,
Du zele qui m'anime a condamné l'audace ;
Et n'a pû consentir que vous dûssiez vos jours
Aux efforts impuissans d'un si foible secours .

MARIE STUARD

Si le Ciel équitable à ma fuite s'oppose
De son juste courroux je suis la seule cause :
Innocente à vos yeux de meurtres , d'attentats ,
Il est d'autres forfaits dont je ne le suis pas [197] .
Pour vous , qui renoncez au rang le plus auguste
Lors qu'il faut y monter par une voye injuste ;
Vous , qui de la faveur si long-temps revétu
N'eûtes pour ennemis que ceux de la vertu ;
Qui de tous les bienfaits dispensateur fidele ,
Des Ministres d'Etat devinstes le modele ;
Et laissâtes à tous l'exemple genereux
De répandre les dons qu'ils retiennent pour eux :

---

[196] Ce vers est récrit à partir d'une réplique de l'Élisabeth de La Calprenède qui s'adresse ainsi à ses gardes : « Et vôtre tête enfin me répond de la leur. » (I, 3, v. 168).

[197] Ce vers peut paraître mystérieux au regard du reste de la pièce où jamais aucun défaut de Marie n'est évoqué qu'il soit présent ou même rejeté dans un passé qu'elle regrette. Absolument pure, presque sainte (elle doit incarner la cause chrétienne face au protestantisme), Boursault n'a peut-être inséré ce vers (qui n'est pas développé et reste sans suite) que pour souligner la modestie de son héroïne qui n'a pas conscience de son absolue perfection.

Vous , enfin , qui sans fraude ayant esté mon Juge
Vouliez à l'innocence asseurer un refuge ,
Quel crime avez-vous fait pour souffrir le trépas ?

LE DUC DE NORFOLC

Madame , j'en sçais un que je ne vous dis pas .
Si vous aviez appris ce crime qui vous touche
Il seroit condamné de vostre propre bouche : [39]
Et j'ay peur qu'avec moy vous ne fussiez d'accord
Que l'on me rend justice en me donnant la mort .
Tant que vostre bonté présume qu'on m'opprime
Je me flatte en mourant d'emporter vostre estime ;
Et si j'avois parlé , vos mépris éclatans
Joindroient trop d'amertume au trépas que j'attens .

MARIE STUARD

Moy des mépris ! Ah Duc , qu'un tel soupçon m'offence !
Je puis manquer de tout , hors de reconnoissance .
C'est moy qui vous expose aux mouvemens jaloux...

LE DUC DE NORFOLC

Et qu'est-il de plus beau que de mourir pour vous ,
Madame ? A quelque affront qu'Elisabeth me livre ,
Pour un plus grand Sujet puis-je cesser de vivre ?
Des Peuples à venir vostre Nom respecté
Va mettre pour jamais le mien en seureté .
Heureux si le destin qu'il faut que je subisse
Quand de mes tristes jours je fais un sacrifice ,
Me peut faire expier par un trépas si doux
Le crime que j'ay fait de soûpirer pour vous .

MARIE STUARD

O Ciel !

LE DUC DE NORFOLC

Vous jugez bien qu'il m'eût esté facile
De supprimer l'aveu d'une ardeur inutile ,
Si je n'eusse esperé que d'un crime si grand
J'obtiendrois le pardon , au moins en expirant .
Le temps que je choisis pour parler de ma flâme
Montre qu'aucun dessein n'est entré dans mon ame ,
Et que de vos appas le pouvoir absolu
A fait aller mon coeur plus loin qu'il n'a voulu .
J'ay brûlé , j'ay languy ; j'ay plus fait , j'ay sceu taire [C v 40]
Cet amour malheureux , ce crime involontaire ;
Et j'attens par respect à vous le faire voir
Qu'un trépas asseuré m'interdise l'espoir .

MARIE STUARD

A quelque ignominie où l'on m'ait condamnée
Je n'ay point oublié de quel sang je suis née :
Pour en trouver la source en mes premiers Ayeux
Il faudroit remonter jusqu'au temps des faux Dieux .
Et le reste d'un Sang dont la source feconde
A depuis deux mille ans donné des Rois au monde ,
Au rang le plus sublime a d'assez justes droits
Pour devoir n'écouter que les soûpirs des Rois.
Je ne m'attendois pas , pour surcroît de misere ,
Au surprenant aveu que vous venez de faire :
Pour essuyer du sort les plus rigoureux coups
Il ne me restoit plus qu'à me plaindre de vous .

Si vostre coeur sensible au malheur qui m'opprime
A pris en ma faveur des sentiments d'estime ;
Si des attraits proscrits vous ont fait soûpirer ;
Quel moment prenez-vous pour me le declarer !
Si d'un feu qui me perd j'eusse esté mieux instruite
Me serois-je avec vous exposée à la fuite ?
Ce que la médisance osera publier
Chez tous les Rois voisins va me calomnier .
On dira que le Juge épris de la Coupable
A l'objet de ses feux s'est montré favorable ;
Et que dans un Arrest qu'un tel Juge a dicté
L' Amour eut plus de part que n'en eut l'Equité.
Ah Duc , qui dans mes maux avez veu ma constance ,
Quel indice* cruel contre mon innocence !
Quelque juste envers moy qu'ait esté vostre Arrest
L'amour auprés d'un Juge est un grand interest .
Que ne chassiez-vous , Duc , cet amour de vostre ame ?
Que ne bannissiez-vous... [41]

LE DUC DE NORFOLC

Et l'ay-je pû , Madame ?
Si les hautes vertus ont droit de tout charmer
Estoit-il à mon choix de ne pas vous aimer ?
Tant que j'ay de la Reine ignoré l'injustice
De sa haine pour vous on m'a veu le complice :
Ennemy des forfaits qu'on vous ose imputer
Je trouvois de la gloire à vous persecuter .
Enfin , Madame , enfin , s'il faut parler sans feindre ,
D'un Juge prévenu vous aviez tout à craindre ;
Et pour estre Innocente à des yeux corrompus
Il ne faloit pas moins que toutes vos vertus .
D'abord que leur éclat eut desillé* ma veuë
D'une secrette horreur j'eus long-temps l'ame émeuë ;
Et contre Elisabeth un violent courroux
Me déguisa l'ardeur que je sentois pour vous .
Plus entre vous & moy le Ciel mit de distance
Moins à vous offenser je voyois d'apparence :
Sur la foy d'un respect qui ne me quittoit pas ,
J'adorois vos vertus , j'admirois vos appas :
Si j'eusse osé prévoir qu'ils pouvoient me surprendre ,
En fuyant le peril j'aurois sceu m'en deffendre ;
Mais vostre auguste Rang , & mon cruel devoir
Sembloient me dispenser de craindre & de prévoir .
Je croyois estre seur en cherchant à vous plaire ,
Que mon zele tout seul m'obligeoit à le faire ;
Et j'ignorois , Madame , en prenant ce party ,
L'amour le plus puissant qu'on ait jamais senty .
Tout pur qu'est cet amour mes desirs ne prétendent... [C vj]

SCENE V [42]

Killegre, Marie Stuard, le Duc de Norfolc.

KILLEGRE

Les Pairs sont assemblez , Seigneur , & vous attendent .

On me vient d'ordonner[198] dans le même moment
De vous faire rentrer dans vostre Appartement ,
Madame .

LE DUC DE NORFOLC

Adieu , Madame . Une autre destinée
Termine de vos jours la course infortunée .
Quels que soient les tourmens qui me sont preparez
Mes maux les plus cruels sont ceux que vous aurez ,
Que la mort qui m'attend seroit digne d'envie
Si le jour que je perds vous conservoit la vie !
Mais du sort le plus rude éprouvant le courroux
Pour tout fruit de mes soins je meurs hay de vous .
Ne me condamnez pas au plus grand des suplices :
Vos vertus de mon crime ont esté les complices :
En vain à mon respect je m'estois confié ;
Séduit par leur pouvoir je me suis oublié .
Peut-estre que la Reine aprés mon sort funeste
De vos jours precieux épargnera le reste .
Puisse le juste Ciel en finissant les miens
Vous affranchir de maux & vous combler de biens .

MARIE STUARD

Puisse du juste Ciel la sagesse profonde
Qui vous oste avant moy des miseres du monde ,
Pour remplir mon attente , & mes voeux les plus doux ,
M'appeller[199] à la mort un moment aprés vous .

Fin du troisième Acte.

---

[198] Pour *on vient de m'ordonner.*

[199] Boursault écrit a*ppel*ler comme A. Furetière, tandis que le Dictionnaire de l'Académie écrit déjà a*ppe*ler.

SCENE PREMIERE

Le Duc de Norfolc, le Comte de Neucastel, gardes.

LE COMTE DE NEUCASTEL

Oüy , Seigneur , je vous plains , une cheute si prompte...

LE DUC DE NORFOLC

D'un homme tel que toy la pitié me fait honte .
Retire-toy .

LE COMTE DE NEUCASTEL

La Reine attend l'Ordre sacré [200]
Dont sa main autrefois vous avoit honoré.
Cette pompeuse Marque , en ce lieu si cherie ,
Sous le fer d'un Bourreau luy sembleroit flétrie .
Elle m'envoye exprés pour vous la demander .

LE DUC DE NORFOLC

Mon sort est d'obeïr , le sien de commander .
Pour en faire un present que l'avenir abhorre ,
De cette illustre Marque il faut qu'elle t'honore :
Ton zele pour l'Etat la rend digne de toy :
Tu luy viens d'immoler ton honneur & ta foy :
Aprés ce coup d'essay , ton penchant vers le crime
Te peut faire prétendre au rang le plus sublime ; [44]
Toy qui né dans la boüe y serois demeuré
Si ma compassion ne t'en eût retiré .
Tien , reporte à la Reine un present , qui sans doute ,
Devoit m'appartenir par le sang qu'il me coûte :
Et pour joüir en paix de ton malheureux sort
Haste , si tu le peux , les momens de ma mort .
Tout méchant que tu sois , quelque effort que tu fasses ,
Tu ne peux en un jour oublier tant de graces :
De mes bienfaits passez le souvenir present
Est un bourreau secret dont tu n'es pas exemt .
Encor un coup , croy-moy , fais haster mon supplice .
Je t'en cause un trop grand si tu te rends justice[201] :
Des crimes de ta vie acheve le plus noir ;
Et ne m'expose plus à l'horreur de te voir.

---

[200] L'*Ordre sacré* fait à notre avis allusion à l'ordre de la jarretière, une des distinctions anglaises les plus prestigieuses. Au plan littéraire, Boursault revisite ici l'histoire de la bague offerte par Elisabeth à Norfolc en témoignage de son amour et en gage de son éternel soutient. [L'Essex de T. Corneille n'avait qu'à présenter cette bague à la reine pour qu'elle le pardonne mais, étant emprisonné, il confie l'objet de son salut à son ancienne maîtresse, Mme Cécile, afin qu'elle la lui fasse parvenir. Mme Cécile, mariée, garde du ressentiment contre Essex qui l'a trompée alors qu'elle avait sali son honneur pour lui ; cherchant à se venger, elle garde la bague et se rend responsable de la condamnation d'Essex.] L'intrigue est moins romanesque chez Boursault puisque le présent devient une décoration militaire ; elle n'attend pas qu'il la lui rende, comme on rend un témoignage d'amour mais c'est elle qui vient le lui réclamer, parce qu'elle ne l'en croit plus digne.

[201] Entendre : si tu te juges, si tu es juste, honnête avec toi-même.

Gardes, je voudrois bien dans mon malheur extreme ,
Pouvoir quelques momens refléchir sur moy-même .
Dans un lieu plus tranquile accompagnez mes pas .
Sa presence est pour moy pire que le trépas .

LE COMTE DE NEUCASTEL

O Ciel ! à quelle honte aujourd'huy je m'expose !

SCENE II [45]

Le Comte de Morray, le Comte de Neucastel.

LE COMTE DE MORRAY

A prevenir* nos voeux la Reine se dispose .
Tantôt dans la chaleur d'un aveugle courroux ,
Pour condamner le Duc elle a fait choix de nous :
Seure que nostre voix à ses desirs propice
Suivroit sa passion plûtost que la justice .
Quatre austeres Vieillards , consommez dans les Loix ,
Dont jamais la faveur n'a corrompu la voix,
Auroient pû le soustraire à ce destin funeste
Si je n'avois eu l'art de seduire le reste ;
Et de leur arracher leurs suffrages douteux
Par de legers bienfaits que j'ay versé sur eux.

LE COMTE DE NEUCASTEL

Je ne puis plus , Seigneur , faire un pas en arriere
Il faut que malgré moy j'acheve ma carriere .
Aprés mille bienfaits honteusement déceus*,
J'assassine un Heros dont je les ay receus .
Avant que de vous voir je détestois le crime ;
Vous m'avez fait braver la honte qu'il imprime ;
Un appas de grandeur a corrompu ma foy :
Et si vous l'oubliez lors que vous serez Roy ,
De Mechant à Mechant , quoy que l'on se promette ,
L'union la plus forte est toûjours imparfaite ;
Et jusques sur le Trône où vous serez assis
Vous me feriez raison[202] de mes forfaits trahis . [46]
Une belle action offre au moins pour salaire
A celuy qui la fait , le plaisir de la faire :
Mais des crimes perdus ne laissent aprés eux
A qui les a commis qu'un desespoir affreux .

LE COMTE DE MORRAY

Quelle indigne pitié vous émeut , vous allarme ?
Quoy dés le premier crime un remors vous desarme !
Est-ce un prix trop abject pour vous encourager
Que l'espoir glorieux d'un Trône à partager ?
Ne donnons pas le temps à l'amour de la Reine
D'examiner l'Arrest qu'a fait rendre sa haine [203].
Pendant que son courroux l'aveugle , & la séduit ,
Asseurons nostre crime , & cueïllons-en le fruit .
Pour immoler le Duc la hache est déja preste .
Allez secrettement faire tomber sa teste ;
Pendant que de ma Sœur , sujette aux mêmes loix ,

---

[202] Seconde occurrence de l'expression « *Faire raison* » (Acte II, v. 481, note 45).

[203] C'est bien la haine qui dicte le verdict, non la justice et la vérité.

J'iray sonder l'esprit pour la derniere fois .
Quand je perds mon Rival , une fureur égale
Semble animer la Reine à perdre sa Rivale ;
Et peut-estre ce jour ne se passera pas
Sans estre signalé par un double trépas .
J'ay déja fait...

LE COMTE DE NEUCASTEL

Seigneur , je voy venir la Reine .

SCENE III [47]

Elisabeth, le Comte de Morray, le Comte de Neucastel, gardes.

ELISABETH

Ne vous opposez pas au penchant qui m'entraîne ,
Comtes . Quelque fierté que m'inspire mon sang
Le repos de mon coeur m'est plus cher que mon rang .
Pour éteindre une ardeur que j'ay laissé trop croître ,
A de nouveaux mépris je veux forcer un Traistre .
Faites venir le Duc , Gardes .

LE COMTE DE MORRAY

Que faites-vous,
Madame ?

ELISABETH *AUX GARDES.*

Obeïssez , ou craignez mon courroux .

LE COMTE DE MORRAY

Vous fremissez pour luy du sort qui le menace :
Et s'il pousse un soûpir il obtiendra sa grace ,
Madame .

ELISABETH

S'il l'obtient , vous sçaurez à quel prix ,
Et peut-estre tous deux en serez-vous surpris .
Jamais contre l'ingrat je ne fus plus émeuë .
Je demande à le voir , & j'abhorre sa veuë .
Tantôt à ma douleur ne pouvant resister
De son coupable amour je cherchois à douter :
Je l'ay joint à l'objet pour qui son coeur soûpire , [48]
Dans l'espoir que la mort l'alloit faire dédire[204] ;
Ou que dans un Palais plein d'un nom redouté ,
L'Infidelle , du moins , craindroit d'estre écouté .
Mais , méprisant la mort , & bravant ma puissance ,
Rien n'a pû le contraindre à garder le silence .
De l'air tendre & touchant dont il s'est exprimé ,
Jamais de plus d'amour on ne fut enflâmé .
L'Ingrat , qui me prefere une indigne Rivale ,
Trouvoit-il dans ses fers[205] une fortune égale ?

---

[204] L'usage moderne exige l'emploi du verbe pronominal « se dédire » c'est-à-dire renier, revenir sur. Il s'agit ici du verbe « dédire » : « v.tr.class. Désavouer les paroles, les actes de quelqu'un. N'allez pas me *dédire.* Je ne vous en *dédirai* pas. » (Académie). « Dédire », verbe transitif, existe toujours aujourd'hui mais on dédit quelqu'un de quelque chose.

[205] Elisabeth se demande s'il se peut qu'il ait trouvé, dans son amour pour Marie Stuard, un bonheur égal à celui que devaient lui procurer les dignités et le statut social qu'elle lui offrait.

Elle le fait mourir : & je l'aurois fait Roy ,
Si ce qu'il sent pour elle il l'eût senty pour moy .
Le voicy . Demeurez . Quoy que son air menace ,
Je veux de ce Perfide humilier l'audace :
Et pour peu qu'il s'échape à braver mon courroux ,
Pour me vanger de luy j'auray besoin de vous .

SCENE IV

Elisabeth, le Duc de Norfolc, le Comte de Morray, le Comte de Neucastel, gardes.

ELISABETH

Un reste de bonté dont s'indigne mon ame ,
Me fait faire des pas* que j'ay peur qu'on ne blâme .
Ceux que noircit le crime , & qu'ont proscrit les loix
Soüillent de leur aspect la Majesté des Rois .
Je passe en ta faveur pardessus ces maximes ,
Quelque horreur que pour toy m'ayent inspiré tes crimes :
Et pour recompenser d'assez foibles Exploits[206] [49]
Je veux fermer les yeux sur ce que je me dois .
Conçois-tu , malheureux , une infamie égale
A l'ardeur criminelle où ton coeur se ravale ?
Comblé par mes bontez & de gloire & de biens
Pouvois-tu te choisir de plus honteux liens ?
Depuis deux mois entiers que des loix legitimes
Dans la Reine d'Ecosse ont puny tant de crimes ,
Qu'offroit-elle à tes yeux que d'indignes attraits ?
Le jour qu'elle respire est un de mes bienfaits .
J'ay pû[207] deux mois plûtost trancher sa destinée ;
Et tu n'ignores pas qu'elle estoit condamnée .

LE DUC DE NORFOLC

Condamnée ! Eh Madame , ayez soin de* vos droits[208] ;
Ce mot injurieux n'est point fait pour les Rois .
Dans la gloire suprême où le Ciel les fait naistre ,
Maistre de tous le monde[209] ils n'ont que Dieu pour Maistre .
La Reine qu'on opprime , & dont il est l'appuy ,
De tout ce qu'elle a fait n'est comptable qu'à luy .
Mais fût-elle Sujette , & non Reine absoluë ,
De quels crimes , Madame , est-elle convaincuë ?
Pour noircir sa memoire apprenez-les-moy tous .

ELISABETH

D'avoir fait lâchement massacrer son Epoux .
D'avoir dans mes Etats , où tout estoit tranquile ,
Attenté sur mes jours , violé son azile ,

---

[206] La mauvaise foi d'Elisabeth se manifeste dans cette concession qu'elle fait à Norfolc au sujet de ses « exploits » militaires qu'elle évoque après en avoir tout simplement nié l'existence à l'Acte III, scène 3.

[207] Valeur modale ; équivaut à « j'aurais pu ».

[208] On pourrait traduire par : veillez à ne pas outrepasser vos droits de sorte qu'ils vous soient reconnus et que conserviez votre légitimité. *Avoir soin de quelque chose* : « Veiller à ce qu'elle se conserve, à ce qu'elle prospère. » Académie.

[209] *[sic]*. Il faut bien sûr rétablir : « Maistres de tout le monde. »

Attiré l'Etranger , corrompu mes Sujets .
Voila quelle est ma plainte , & quels sont ses forfaits .

LE DUC DE NORFOLC

On vous trompe , Madame[210] , elle a l' ame trop belle :
Son plus austere* Juge est plus coupable qu'elle[211] .
Vous souffrez , cependant , qu'on l'envoye au trépas
Pour des crimes forgez[212] , que vous ne croyez pas .
A des Pairs corrompus dont la veuë épouvante [50]
Vous livrez sans scrupule une Reine innocente
Vostre haine obstinée à finir ses destins[213]
Erige un Tribunal d'un amas d'assassins .
Il en est un , Madame , où regne un autre Juge
Qui donne à l'Innocence un éternel refuge :
Le plus grand Roy du monde y paroit sans appuy ;
Et s'il n'a des vertus , rien n'y parle pour luy .
Comme il est de son Dieu la plus parfaite Image ,
Dans ce degré sublime il luy doit davantage ;
Et devient responsable , aprés tant de bienfaits ,
Et des crimes qu'il souffre , & de ceux qu'il a faits .
Si vous pouviez , Madame , oublier vostre haine ,
Et voir sans passion une adorable Reine ,
A de lâches Sujets sous le vice abbatus ,
Devenuë odieuse à force de vertus :
Si par vos propres yeux vous vouliez la connoîstre ,
Et non sur le rapport que vous en fait un Traistre ,
Qui pour essay de crime a conceu sans effroy
L'execrable dessein d'assassiner son Roy[214]...

LE COMTE DE MORRAY

Imposteur ! Le respect qu' icy vous devez rendre...

ELISABETH

C'est un desesperé qui ne sçait où se prendre[215] .
Pour se vanger de vous , qui l'avez condamné ,
Il voudroit avec luy vous avoir entraîné .
Effrayé du peril que son crime luy montre
Il s'attache en coupable à tout ce qu'il rencontre ;

---

[210] Le thème du souverain mal conseillé est un *topos* de la tragédie car il permet de justifier qu'une personne royale puisse commettre une erreur, ou au moins de la relativiser. Voir aussi le vers 1239.

[211] Vers à double sens qui est un clin d'œil au spectateur puisque Norfolc était son juge.

[212] *forgez* : « figurément, signifie, Controuver, supposer. *Forger* une bourde, une calomnie. » A. Furetière.

[213] Il faut entendre : « à faire exécuter Marie Stuard, à trancher le fil de son destin. »

[214] Dans la pièce, Morray a tué l'époux de Marie Stuard, lord Henry Darnley. Il revendiquera lui-même ce crime à la scène 6 du dernier acte (vers 1648-49).

[215] Comprendre : « à qui s'en prendre ». A. Haase (op. cit.) précise que « *où*, équivalant à un relatif précédé d'une préposition se rapporte, au XVII[e] siècle comme dans l'ancienne langue, couramment à des personnes. » Elle cite pour exemple ces vers de l'*Alexandre* de Racine : «…il ne reste que moi / *Où* [à qui] l'on découvre encor les vestiges d'un roi. » (II, 2).

Et loin que le Perfide implore ma pitié
Il croit par un mensonge estre justifié .

LE DUC DE NORFOLC

Et de quelle pitié vous croiray-je capable
En faveur d'un Sujet que vous trouvez coupable ,
Si d'une Reine auguste , à qui le sang vous joint[216] ,
L'innocence est connuë , & ne vous touche point ?
Prest à perdre le jour , si je parle pour elle [51]
Ce n'est point en Amant , c'est en Sujet fidele ,
Qui voudroit en mourant vous pouvoir dérober
Au crime où malgré vous on vous force à tomber .
Jusqu'icy vostre Regne heureux à l'Angleterre ,
A porté vostre Nom aux deux bouts de la Terre ;
De l'Aurore au Couchant les plus augustes Rois
Briguent vostre Alliance , ou craignent vos Exploits :
Pour rendre desormais vostre gloire immortelle
D'une Reine opprimée embrassez la querelle* :
Elle est de même rang , de même autorité ,
Enfin , de même sang que vostre Majesté .
De vos sacrez Ayeux[217] laissez en paix la cendre :
C'est leur sang le plus pur qu'on s'appreste à répandre :
Du fonds de leur Cercueil ils empruntent ma voix
Pour vous representer qu'on viole leurs droits .
Méprisez les conseils de ces petites Ames
Que le courroux du Ciel a voulu rendre Infames :
Le soin de s'aggrandir* par d'injustes moyens...

ELISABETH

Je les veux suivre , Traistre , & mépriser les tiens[218] .
Si[219] je prends leur conseil , j'en connois la justice .
Ils m'animent tous deux à haster ton supplice :
Leur zele impatient en presse l'appareil ;
Et je n'hesite point à suivre ce conseil .
Va , lâche , va perir par une main infame :
Va prouver ta constance à l'objet qui t'enflâme ;
Et te precipitant du degré le plus haut ,
Va de ton sang impur rougir un Echaffaut .
Ce sang qu'en divers temps ont noircy tant de crimes ,
Ce sang toûjours rebelle à ses Rois legitimes ,
S'est veu pour ses forfaits par l'acier d'un Bourreau
Privé plus d'une fois des honneurs du Tombeau [52]
Tu serois le premier de ta race odieuse

---

[216] Elisabeth est la cousine de Marie Stuart.

[217] Le français moderne attendrait une postposition de l'adjectif qualificatif mais cette antéposition *sacrez Ayeux,* n'a rien de rare à la fin du XVII^e^ siècle.

[218] On voit clairement ici qu'elle agit sous le coup de la colère, du ressentiment et non d'une conviction raisonnée.

[219] Nous pensons qu'il faut entendre : Si je prends leur conseil, *c'est parce que* j'en connais la justice. Une interprétation plus ironique (je prends leur conseil, *bien que* je les sache injustes) aurait pu être donnée, mais elle ferait de la reine un être d'un cynisme des plus cruels, ce qui nous semble à la fois hors sujet et impossible à l'époque.

Qu'eût rendu memorable une mort glorieuse :
Ton Pere & ton Ayeul , dont tu sçais le destin ,
De la honte où tu cours t'ont frayé le chemin :
C'est sur un Echaffaut qu'ils ont cessé de vîvre ;
Tu degenererois[220] en manquant à les suivre ;
Et le remors vangeur qui suit la trahison
Fut toûjours insensible à ceux de ta Maison .

LE DUC DE NORFOLC

Madame , je ne puis , à ce torrent d'injures [221],
De mon coeur qu'on déchire étouffer les murmures :
Tant que vostre courroux m'a pris seul pour objet
Je ne suis point sorty du devoir d'un Sujet :
Mais quand de mes Ayeux on ternit la memoire ;
Quand de leur destinée on déguise*[222] la gloire ;
Leur sang qui sans opprobre est venu jusqu'à moy ,
Me deffend de manquer à ce que je leur doy .
Mon Pere & mon Ayeul , dont vous taisez les crimes ,
De leur Religion volontaires Victimes ,
Prefererent les fers , la torture , la mort ,
Aux appas seducteurs dont on flatoit leur sort .
Voila les grands forfaits dont ils furent coupables .
Voila les trahisons dont nous sommes capables .
Voila pour quel sujet le glaive d'un Bourreau
A privé mes Ayeux des honneurs du Tombeau .
Qui voudroit d'aussi prés examiner les choses
Trouveroit des Proscrits pour de plus justes causes .
Vous m'entendez[223].

ELISABETH

Oüy , Traistre : Et tu ne peux jamais
Faire aller plus avant ma haine & tes forfaits .
Je ne sçay rien en moy susceptible d'outrage [53]
Qui de ton lâche coeur n'ait éprouvé la rage[224] .

---

[220] Dégénérer : « Perdre les qualités naturelles de sa race, de son espèce (…) N'avoir pas autant de noblesse, de vertu, de mérite que ceux dont on est sorti, ne pas suivre leurs bons exemples. » Académie.

[221] Élisabeth pousse la calomnie jusqu'à salir ce qu'il y a de plus précieux pour un noble héros du type de Norfolc : son sang et son honneur. Cette attaque injuste et basse est, une fois encore, indigne d'une reine.

[222] Furetière qualifie de « fourbe et hypocrite » celui qui « déguise », travestit, dissimule la vérité. Ces deux adjectifs nous semblent parfaitement renseigner sur le caractère d'Elisabeth.

[223] La tension résultant de la confrontation de Norfolc et d'Elisabeth monte avec cette phrase de seulement quatre syllabes. Expéditive, elle n'en est pas moins lourde de sens. Norfolc après avoir défendu l'honneur de ses ancêtres et mis en valeur leur gloire (surtout à destination des juges que constituent les spectateurs de la salle), fait une allusion acerbe et blessante à Anne de Boleyn et à Henry VIII. Le fait que tout puisse rester implicite prouve que le public connaissait parfaitement cette histoire et entendait l'allusion.

Quand j'aurois oublié tes autres attentats ,
Ta derniere insolence est digne du trépas :
Mais , Perfide , ta Reine est assez magnanime
Pour porter sa clemence aussi loin que ton crime :
T'en laisser malgré toy le honteux souvenir
C'est le tourment affreux dont je veux te punir .
Ma bonté fatiguée autant qu'elle doit l'estre ,
Pour la derniere fois va parler , va paroistre ;
Si tu peux concevoir quel effort je me fais
Par un effort pareil merite mes bienfaits .
Prest à voir par ta mort ma vengeance assouvie ,
Veux-tu ta grace ?[225]

LE COMTE DE MORRAY

O Ciel !

LE DUC DE NORFOLC

Je ne hais point la vie .
Si vous me la laissez il me sera bien doux
De pouvoir de nouveau la prodiguer pour vous .
D'un fidele Sujet l'infatigable zele...

ELISABETH

Et qui me répondra que tu me sois fidelle ?
Pour me justifier que ton zele soit gran
Une foy violée est un mauvais garent .
C'est par un grand effort qu'un grand crime s'efface ;
Et j'en veux un de toy qui merite ta grace ;
Je ne te la promets qu'à ce prix .

LE DUC DE NORFOLC

Commandez .
Je puis faire encor plus que vous ne demandez .
Rien ne m'est impossible , où je voy de la gloire .
(Car par respect pour vous j'ay de la peine à croire
Que vous me commandiez pour éprouver ma foy

---

[224] Elle accuse Norfolc d'avoir outragé, profané en elle tout ce qui pouvait recevoir un outrage, c'est-à-dire son cœur, son honneur, son autorité…

[225] L'action rebondit de manière inattendue. Tout devient possible à nouveau, et le dénouement tragique semble susceptible d'être évité alors qu'on ne se trouve plus qu'à un acte et deux scènes de la fin. Cette apparence d'un autre choix possible, d'un revirement de la part d'Elisabeth qui sauverait le héros de la mort (mort en fait inéluctable car elle appartient au sujet, à la matrice de la tragédie) porte la tension dramatique à son comble et prouve que le mode de composition choisi par Boursault est celui de la « tragédie à dénouement rabattu » (selon la terminologie de G. Forestier). L'extrême tension de ce passage se remarque, au plan stylistique, par l'échange stichomythique extrêmement rapide qui suit (trois répliques en un seul vers).

Rien d'indigne de vous , ny d'indigne de moy .)[226]

ELISABETH [54]

Les Pairs , dont l'Equité s'est acquis tant d'estime ,
Eux , qui dans aucun rang n'autorisent le crime ,
Pour rendre à l'Angleterre un plus tranquile sort
De la Reine d'Ecosse ont tous signé la mort .
Ton nom manque à l'Arrest qu'on a donné contr'elle :
Et je ne croiray point que tu me sois fidelle
Qu'en qualité de Pair , zelé pour mes Etats ,
Tu ne signes[227] comme eux l'Arrest de son trépas .
Un refus échapé* rend ta perte certaine .
Reponds , sans balancer .

LE DUC DE NORFOLC

Gardes , qu'on me rameine .
C'est ma réponse .

SCENE V

Elisabeth, le Comte de Morray, le Comte de Neucastel, suite.

ELISABETH

Ah Ciel ! l'Ingrat n'hesite pas !
Ma Rivale à la mort va devancer tes pas ,
Traistre . Dés ce moment pour contenter ma haine[228]
Allez y preparer cette coupable Reine .
Tant que ma lâcheté luy laissera le jour
L'Ingrat qu'elle a charmé gardera son amour .
Dût sa Teste en tombant armer toute la terre
Pour venir à grands pas fondre sur l'Angleterre ,
Comte de Neucastel , ne me revoyez pas
Que vous n'ayez esté témoin de son trépas .

---

[226] Norfolc témoigne par cette réponse de sa fidélité à la reine ; il n'y a pas, chez Boursault, d'ambiguïté sur ce point, ce qui élève Norfolc, personnage plus parfait que ne le paraissaient celui de Regnault ou les Essex. Dans ces pièces, la faute, *l'hamartia* du héros repose toujours dans sa désobéissance à sa reine. Mais celle-ci est moindre chez Boursault car Elisabeth est un tyran ; dépourvue à la fois de légitimité (au regard des lois de succession françaises) et de l'*ethos* de reine. Norfolc n'imagine même pas qu'elle puisse lui demander, comme acte héroïque propre à le racheter auprès d'elle, de trahir lâchement celle qu'il aime et de faillir à la parole qu'il lui a donnée de l'aider car cet arrangement serait « indigne » d'une reine.

[227] Entendre : je ne croirai à ta fidélité que lorsque tu auras signé (la condamnation de Marie) en tant que Pair.

[228] La colère la rend sincère sur les motivations qui l'animent. Il n'est plus question ici du bien de l'État. Elle ne punit pas Norfolc pour sa trahison mais parce qu'il la dédaigne, même lorsqu'elle s'abaisse à lui faire une dernière proposition, trahissant l'attachement q'elle a pour lui. Pour satisfaire la vengeance que réclame son amour déçu, elle est prête au contraire à mettre en péril les intérêts de l'État.

SCENE VI [55]

Le Comte de Morray, le Comte de Neucastel.

LE COMTE DE MORRAY

Ses ordres sont précis pour perdre sa Rivale ,
Mais sa haine pour l'autre en paroles s'exhale*:
Elle veut faire grace à l'objet de ses feux ;
Et s'il rentre en faveur il nous perdra tous deux .
Un amour sans espoir dure peu dans une ame :
Sa Maistresse en mourrant fera mourir sa flâme ;
Et l'ayant condamné , s'il échappe au trépas
A son ressentiment nous n'échapperons pas .

LE COMTE DE NEUCASTEL

Ainsi , Seigneur , ainsi pour toute recompense
Nous aurons la douleur d'opprimer l'Innocence .
Ne vaudroit-il pas mieux faire un plus noble effort ,
Et chercher des moyens pour détourner leur mort ?[229]
Le Duc avec plaisir épouseroit la Reine
S'il voyoit vostre Sœur à couvert de sa haine :
Et dans leurs interests les nostres confondus…

LE COMTE DE MORRAY

Ah ! perdons-les , vous dis-je , ou nous sommes perdus .
Aprés de tels affronts , quelque effort qu'on se fasse ,
Il en reste une horreur qui jamais ne s'efface :
C'est par des flots de sang que l'on doit s'en laver ;
Et nous avons trop fait pour ne pas achever[230] .
Puis qu'au Trône où j'aspire une voye est ouverte [D 56]
De la Reine d'Ecosse allez haster la perte ;
Et laissez-moy le soin , dût-il m'estre fatal ,
D'aller secretement immoler mon Rival .
Que la Reine en courroux tonne , éclate , foudroye ,
Il faut que de ma haine il devienne la proye ;
Et dût-elle sur moy le vanger aujourd'huy ,
Je mourray sans regret si je meurs aprés luy[231] .

Fin du quatrieme Acte.

ACTE V *[57]*

SCENE PREMIERE

Marie Stuard, Killegre, Melvin, Kenede, Albione, gardes.

MARIE STUARD *A KILLEGRE .*

Quand il faudra partir je n'ay rien qui m'arreste .
Allez dire à vos Pairs que leur Victime est preste ,
Et qu'à leur premier ordre ils seront obeïs ;
Quoy que par mon trépas tous les droits soient trahis .
Killegre sort.

---

[229] Encore une fois, un autre dénouement est envisagé, tout reste possible, ce qui caractérise la tragédie à dénouement rabattu.

[230] Ces vers sont faits pour susciter la terreur et l'horreur car c'est de sa sœur que Morray parle ici.

[231] Le problème, pour la morale de la pièce, c'est qu'il va parvenir à ses fins.

à Melvin.
Le Comte de Morray viendra-t-il ?

MELVIN

Oüy , Madame .

MARIE STUARD

Vostre zele , Melvin , est gravé dans mon ame .
Vous avez de mon sort partagé le courroux ,
Et je vais au trépas sans rien faire pour vous .
Je meurs , vous le sçavez , Femme , Sœur , Fille & Mere[232]
Des plus augustes Rois que l'Europe revere ; [D ij 58]
Et dans ce rang suprême il ne m'est pas resté
Dequoy recompenser vostre fidelité .
Victime d'un Arrest qu'a dicté l'injustice ,
L'état où je vous laisse augmente mon supplice :
Aprés un sort si rude il m'eût esté bien doux
De combler de bienfaits…Et quoy , vous pleurez tous !
Témoins infortunez des malheurs de ma vie ,
En voyez-vous la fin avec un œil d'envie ?
Dans un si long orage ay-je trop peu souffert ?
Faut-il verser des pleurs quand un port m'est offert ?
Si vous aimez ma gloire épargnez ma foiblesse ,
Et ne m'accablez point à force de tendresse .

MELVIN

Madame , vos bontez , mon devoir , vostre rang ,
Ne demandent icy que des larmes de sang .
Plût au Ciel que le mien , plus ardent que tout autre ,
A vos Persecuteurs pût arracher le vostre !
Que vostre injuste mort nous va coûter de pleurs !
Et qu'un jour…

MARIE STUARD

Quelqu'un vient . Contraignez vos douleurs .

SCENE II

Marie Stuard, le Comte de Morray, Melvin, Kenede, Albione.

MARIE STUARD

Approche , ingrat Sujet , dont la haine m'accable ,
Viens me dire du moins dequoy je suis coupable . [59]
Apprens-moy quel outrage & quels maux je t'ay faits .
Cruel , mon souvenir n'est plein que de bienfaits .
Quoy que l'on doute encor de qui tu receus l'estre[233] ,
Pour Enfant du feu Roy je t'ay fait reconnoistre ;
Et sans approfondir si tu sors de son sang
Je t'ay fait dans ma Cour tenir le premier rang .
Tu ne fais que trop voir que tu n'es pas mon Frere

---

[232] Imitation d'un vers prononcé par Agrippine dans *Britannicus* de Racine : « Moi, fille, femme, sœur et mère de vos maîtres ! » (I, 2, v. 156).

[233] Historiquement on le sait parfaitement, même du temps de Boursault. Le comte de Morray était officiellement le demi-frère de Marie et personne n'a jamais cherché à le faire passer pour son frère ou à dissimuler qu'il n'était pas né de Marie de Guise, ce qui constituait un crime aux yeux des français du XVII^e^ siècle mais était mieux accepté en Angleterre.

Par les soins que tu prends à m'estre si contraire .
Si le sang qui t'anime estoit le sang d'un Roy ,
Serois-tu sans honneur , sans tendresse , sans foy ?
Elevé dans ma Cour , ta criminelle audace
Entre le Trône & toy ne put souffrir d'espace :
Pour m'en faire tomber par de sanglans effets*
La mort de mon Epoux fut un de tes forfaits :
Mais , ce qui de l'Enfer est le plus noir ouvrage ,
Tu me fis imputer ce qu'avoit fait ta rage ;
Et par des trahisons , conduites avec art ,
J'expire pour un crime où je n'ay point de part .
Tu sçais , toy qui l'as fait , que j'en suis innocente .

LE COMTE DE MORRAY

Un Trône prest à choir n'offre rien qui me tente .
Du Ciel qui le foudroye appuyant le courroux
C'est son interest seul que je prends contre vous .
Pour détruire une Erreur dont j'abhorre le Culte
Les liens les plus doux n'ont rien que je consulte :
Et ce que vostre haine appelle ambition
Est un zele épuré pour la Religion .

MARIE STUARD

Si ta Religion t'acquiert le privilege
D'estre envers une Sœur perfide & sacrilege ,
La mienne , si contraire à celle où tu t'es mis ,
M'apprend à pardonner à tous mes ennemis[234] .
Killegre revient.
On me vient avertir qu'il faut quitter la vie .
Separons-nous en paix , c'est moy qui t'en convie . [D iij 60]
Insensible aux affrons où l'on m'expose icy ,
Je pardonne à la Reine , & te pardonne aussi .
Puisse mon sang versé par vos brigues* secrettes
Vous retirer bien-tost de l'erreur où vous estes !
Si par le juste Ciel mes vœux sont écoutez
J'en vais faire pour vous qui me persecutez .
Adieu .

SCENE III

LE COMTE DE MORRAY *SEUL.*

Je sens mon cœur qui s'émeut , qui chancelle :
La voix de la nature au repentir m'appelle .
Silence , indigne voix , qui me veux attendrir :
Qu'importe pour regner qui je fasse perir ?
Un Prince ambitieux que la raison éclaire
Doit faire une vertu d'un crime necessaire ;
Et preferer toûjours , sans en estre confus ,
Les utiles forfaits aux ingrates vertus .

---

[234] Les valeurs des deux religions s'opposent explicitement. Morray et Élisabeth ont déjà montré qu'ils étaient incapables de clémence et de sensibilité. Marie rappelle au contraire que sa religion en fait un principe fondamental et prouve immédiatement qu'il ne s'agit pas que d'un discours en pardonnant l'impardonnable ignominie de son demi-frère.

SCENE IV

Elisabeth, le Comte de Morray, Lancastre, gardes.

ELISABETH

Comte , j'allois vous voir . Malgré toute ma haine
Je ne puis resister au remors qui me gêne*. [61]
En vain ma politique en veut rompre le cours :
Quelque effort que je fasse il me revient toûjours[235] .
Je croy de toutes parts entendre le tonnerre ;
Je croy voir contre moy tous les Rois de la terre ;
De qui la Majesté , violée à mes yeux ,
Rendroit mon Nom infame , & mon Regne odieux .
Quoy qu'ait fait vostre Sœur je luy donne sa grace .

LE COMTE DE MORRAY

La clemence sied bien à qui tient vostre place .
Cette grande vertu , la plus digne des Rois ,
Est le plus glorieux , le plus saint de leurs droits .
Mais je doute , Madame , & ne puis vous le taire ,
Qu'on approuve jamais ce que vous allez faire .

ELISABETH

Et peut-on approuver l'implacable fureur
Qui vous fait avec joye immoler vostre Sœur ?
Est-ce l'injuste espoir de regner aprés elle
Qui vous rend Frere ingrat , & Sujet infidele ?
Quand j'impose silence à mon juste courroux
Si je suis à blâmer , devroit-ce estre par vous ?[236]

LE COMTE DE MORRAY

Pour peu qu'à mon devoir je demeure fidele
Quels sacrileges vœux puis-je faire pour elle ?
C'est ma Sœur , il est vray ; mais perisse ma Sœur
Si sa vie en ces lieux fait revivre l'Erreur *[237] .
Si de vos jours sacrez le Ciel bornoit la course
D'un deluge de maux elle ouvriroit la source :
Vos Sujets qu'elle hait , devenus ses Sujets ,
Seroient de sa fureur les funestes objets .
Ce Trône qu'avec soin vos vertus affermissent ,
Où vous donnez des loix dont les méchants fremissent ,
Deviendroit par son ordre un lieu d'impunité

---

[235] Finalement, Élisabeth se rachète par cette velléité de clémence, un peu tardive tout de même.

[236] Ces trois questions de deux vers chacune semblent témoigner d'une soudaine lucidité, et par conséquent, d'un certain ressentiment, d'Elisabeth vis-à-vis de Morray. Ceci crée une contradiction avec le fait qu'il faille attendre encore quatre-vingt deux vers pour qu'elle « découvre » le fond de son caractère véritable et la façon dont il l'a abusée (« Ah Traistre ! » v. 1507).

[237] Comment entendre des paroles aussi violentes et hypocrites sans frémir ? Il semble que plus la tragédie avance, plus Morray plonge dans l'horreur.

Où l'Erreur* pour jamais seroit en seureté[238] . [Diiij 62]
On verroit sous ses loix par des mains étrangeres
Arracher les enfans du tendre sein des meres ,
Pour leur faire succer , éloignez de ces murs ,
Avec un lait moins cher des preceptes moins purs .
En vous parlant ainsi je trahis la nature ;
Mon sang qui se revolte en soupire , en murmure ;
Je me sens comme vous accablé de remors ;
Et pour les étouffer je fais de vains efforts .
A luy sauver le jour je trouverois des charmes .
Sa mort que je poursuis me coûtera des larmes :
Mais si de ses desseins elle venoit à bout
Le carnage & l'horreur triompheroient par tout .
Je prevoy des malheurs qui seroient sans limites .

ELISABETH

Comte , je me suis dit tout ce que vous me dites .
Si ma main secourable ose briser ses fers
Sa haine pour me perdre armera l'Univers :
Mais pour vanger sa mort , honteuse aux Diadêmes ,
Tous les Rois offencez m'accableront eux-mêmes ;
Et pour le bien commun oubliant leurs debats*
Viendront d'intelligence envahir mes Etats .

LE COMTE DE MORRAY

Ma crainte sur ce point égaleroit la vostre ,
Si les Princes voisins se fioient l'un à l'autre .
Un Roy qui s'affoiblit offre une occasion
Qui de ses ennemis tente l'ambition .
De peur de la flatter par de telles amorces
Pour ses propres Etats chacun garde ses forces ;
Et vous verrez de loin leur impuissant courroux
Borner sa violence à se plaindre de vous .
Quoy qu'il en soit , Madame , il est temps de resoudre
Si vous voulez lancer ou retenir la foudre .
Ma Sœur touche à son terme , & dans quelques instans
On voudroit la sauver qu'il ne seroit plus temps .
Suivez vostre panchant sans aucune contrainte . [63]

ELISABETH

Vos dernieres raisons ont dissipé ma crainte .
Qu'elle meure . Et pouquoy me ferois-je un effort
Pour conserver la vie à qui cherche ma mort ?
Qu'elle meure . Le Duc , qui me fut si fidele ,
Si je luy rends le jour me rendra tout son zele .

LE COMTE DE MORAY

Le Duc , Madame ? O Ciel !

ELISABETH

Tout coupable qu'il est ,
Il est assez puny de sçavoir son Arrest :
Et s'il faut m'expliquer , quoy qu'ait fait son audace ,
Ce qu'a fait sa valeur sollicite sa grace .
Un pardon genereux me l'acquiert pour jamais[239] .

---

[238] La dimension religieuse de la pièce prend une part assez importante dans la tragédie de Boursault tandis qu'elle n'existait quasiment pas dans les sources.

LE COMTE DE MORRAY

Madame , croyez-moy , placez mieux vos bienfaits .
Plus fidele que luy , s'il faut prendre les armes ,
Je mettray vostre Trône à l'abry des allarmes .
Le Duc dont vos bontez ont voulu faire un Roy ,
Ingrat à vostre amour vous a manqué de foy .
Que tout autre que luy vous eût montré de zele !
Aimé comme il l'estoit , que j'eusse esté fidele !

ELISABETH

Insolent ! Vous sçauriez jusqu'où va mon courroux
Si je pouvois sans honte éclater contre vous .
Si je laisse impuni l'affront que vous me faites ,
Comte , remerciez la bassesse où vous estes :
L'intervale est plus grand , quoy qu'il manque de foy ,
Entre vous & le Duc , qu'entre le Duc & moy .
Pour joindre à ce mépris de plus sensibles peines ,
D'un Criminel si cher allez rompre les chaines :
Je luy cause des maux où je prends trop de part .
Portez-luy le pardon… [64]

LE COMTE DE MORRAY

Madame , il est trop tard .
Il est mort .

ELISABETH

Il est mort ! Ah , perfide , qu'entens-je !

LE COMTE DE MORRAY

Un si juste trépas le punit & vous vange .
Coupable envers l'Etat si lâchement trahy,
Condamné par les Pairs , hay de vous…

ELISABETH

Hay !
Ah Traistre ! Dans mon cœur tu sçais ce qui se passe .
A la Reine d'Ecosse allez porter sa grace ,
Lancastre . Ce Perfide , ennemy de sa Sœur ,
M'a peut-estre engagée à servir sa fureur .
Qu'on la ramene . Et toy je veux que tu perisses .

SCENE V

Le Comte de Neucastel, Elisabeth, le Comte de Morray, Lancastre, gardes.

LE COMTE DE NEUCASTEL

Madame , à mes forfaits preparez des supplices .
Interdit , penetré d'une juste douleur ,
Je ne parois icy que pour vous faire horreur .
Je ne m'offre à vos yeux que pour grossir la foudre
Dont il faut vous armer pour me reduire en poudre .
Je me serois puny , mais mon sang répandu , [65]
L'exemple que je dois auroit esté perdu ;
Et pour voir avec fruit ma trahison punie ,
Il faut que je perisse avec ignominie .

---

[239] Cette façon d'opter pour la clémence parce qu'elle calcule que cela lui permettra d'arriver à ses fins, n'a rien de commun avec l'acte magnanime dont doivent se montrer capables les véritables rois.

ELISABETH

Quel sujet vous anime à tenir ce discours ?

LE COMTE DE NEUCASTEL

D'une Reine innocente on a tranché les jours .
Par les crimes d'autruy la vertu malheureuse
A de toutes les morts souffert la plus affreuse .
J'ay veu ce que le Ciel avoit fait de plus beau
Tendre sa Teste auguste à l'acier d'un Bourreau :
Et mes remors trop lents n'ont point formé d'obstacle
Au barbare succez d'un si triste spectacle .
Eussay-je pour tout crime approuvé son trépas
Ma main à m'en punir ne balanceroit pas :
Jugez , par cette loy que l'équité m'impose ,
Ce que je dois souffrir puis que j'en suis la cause .

ELISABETH

Vous , ô Ciel !

LE COMTE DE NEUCASTEL

Moy , Madame . Un aveu si honteux
Vous anime à ma perte ; & c'est ce que je veux .
J'offre à vostre justice une digne matiere .
Ne la trahissez point , faites-la toute entiere .
Ce Monstre dont la veuë infecte vos regards ,
Cet ennemy public , hay de toutes parts ,
Qui jusqu'à vous aimer a porté son audace ,
Plus coupable que moy merite moins de grace .
C'est luy qui par l'appas d'un criminel espoir
A seduit ma vertu , corrompu mon devoir ,
Imprimé dans mon cœur l'effroyable maxime
Qu'un crime couronné perdoit le nom de crime .
Assassin de son Roy , sa rapide fureur
A par une autre voye assassiné sa Sœur ;
Et si l'on ne previent sa detestable envie
Leur Fils en son pouvoir doit trembler pour sa vie . [66]

ELISABETH

Hola , Gardes .

EURIC

Madame .

ELISABETH *EN MONTRANT LE COMTE DE MORRAY.*

Asseurez-vous de luy .
Traistre , qui de mon Trône as fait tomber l'appuy ,
Ton sang , pour le vanger , répandu goute à goute…

LE COMTE DE NEUCASTEL

Pour commencer sa peine ordonnez qu'il m'écoute .
La douloureuse mort de son auguste Sœur ,
Tout barbare qu'il est , va luy percer le cœur .
Si de mes trahisons le repentir extrême
Peut vous autoriser à m'écouter vous-même ,
Vous n'avez plus à craindre aucun trouble intestin ;
Tout cede à l'ascendant* de vostre heureux destin*[240] .
Faites que la pitié succede à vostre haine :

---

[240] Comprendre : aucune entrave ne viendra compromettre votre destin heureux, tout satisfera votre bonheur désormais.

Des larmes d'une Reine honorez une Reine :
L'adorable Stuard vient de finir son sort ;
Et vous allez fremir au recit de sa mort .
Au funeste appareil* de son cruel supplice
Elle atteste le Ciel qu'on luy fait injustice :
Que pendant sa prison , quoy qu'elle ait enduré ,
Jamais contre vos jours elle n'a conspiré ;
Et que du fond des cœurs ayant seul connoissance
Dieu , qu'on ne trompe point , sçavoit son innocence .
Là , de tendres soûpirs s'estans joints à sa voix[241] ,
Seigneur , écoutez-moy pour la derniere fois ,
Dit-elle . Je suis mere , & mon cœur qui soupire
Croit que pour vous toucher ce nom seul doit suffire .
Un Fils que de mes pleurs j'ay souvent arrosé ,
Au plus grand des malheurs est peut-estre exposé :
Ce sang de tant de Rois le déplorable* reste , [67]
Est peut-estre élevé dans un Culte funeste .
Dans un peril si grand devenez son appuy .
Contre ses ennemis declarez-vous pour luy .
Montrez-vous-en le pere ; & pour faveur insigne
Avant que de regner faites qu'il en soit digne[242] .
J'implore pour tous deux vostre divin secours :
Et je vous recommande & mon Ame & ses jours .
Pendant que de son cœur la tendresse s'explique* ,
L'abominable Objet de la haine publique[243] ,
Par une indignité qu'elle n'attendoit pas ,
Ose se presenter pour luy lier les bras .
Sensible à cet opprobre , une modeste plainte
A trahy la douleur qu'elle tenoit contrainte :
Reserve , a-t-elle dit , cet infame lien
Pour flétrir quelque nom moins fameux que le mien :
Quoy que jusqu'au tombeau la fortune me brave
Je veux mourir en Reine & non pas en Esclave ;
Et malgré le silence où s'obstinent les Rois
Jusqu'au dernier soûpir je soûtiendray leurs droits .
Ses Filles , cependant , les yeux baignez de larmes ,
De son pudique sein font entrevoir les charmes ,
Pour ouvrir un passage à l'Acier criminel
Dont la Reine innocente attend le coup mortel .
Par un cruel devoir , dont la rigueur les tuë ,
Quelques momens aprés elles voilent sa veuë ;
Et cachent pour jamais les malheureux appas
Qui sans l'aveu du cœur ont fait tant d'attentats .
Leur zele consommé par ce dernier service ,

---

[241] Toute cette première partie du récit de sa mort assimile Marie à une sainte, à une martyre. La seconde partie insiste sur le fait qu'elle est mère. Se reporter à notre étude de la perception de la femme et de son rôle dans l'instauration d'un nouveau catholicisme devant lutter contre le protestantisme.

[242] L'ordre des propositions rend la compréhension de ce vers malaisée ; « il » désigne le fils de Marie et il faut comprendre « Faites qu'il soit digne de régner avant qu'il ne règne ».

[243] Périphrase qui désigne le bourreau.

Et la Victime preste à ce grand Sacrifice ,
Plus on est attentif à ce lugubre aspect ,
Plus on sent de pitié , de terreur , de respect .
Tous les cœurs sont touchez ; tous les yeux sont humides ;
On mesle à des soûpirs des murmures timides ;
Et tous les gens de bien plaignans son triste sort [68]
D'un Eloge funebre accompagnent sa mort .
Enfin , Madame , enfin , humblement prosternée
Je pardonne , dit-elle , à qui m'a condamnée :
Fasse le juste Ciel que ces Juges pervers
Ayent le cœur plus austere , & les yeux mieux ouverts ;
Et que leur cruauté sur moy seule épuisée ,
L'Innocence à la mort ne soit plus exposée .
Pendant ces derniers mots le Ministre inhumain
Qui d'un glaive funeste avoit armé sa main ,
Fidele executeur de vostre injuste haine ,
A tranché le destin de cette grande Reine .
Mais , ô prodige affreux ! qui me vient de troubler ![244]
Prodige , dont vous-même avez lieu de trembler !
Deux fois sur l'Echaffaut sa Teste bondissante
A repeté deux fois qu'elle estoit innocente ;
Et dans tous les esprits répandu tant d'effroy
Que tous les Spectateurs ont fremy comme moy .
Pour vanger son trépas l'ardeur qui les anime
A choisi son Bourreau pour premiere victime ;
Et si vostre pouvoir n'arreste ce transport ,
Tous ses Juges , sans doute , auront un même sort .
Pour moy qui desormais aurois honte de vivre ,
Il faut qu'à leur fureur mon desespoir me livre ;
Et pour mieux me punir , s'ils épargnent mes jours ,
C'est à vostre justice où sera mon recours .
Je l'attends .
Il sort.

ELISABETH

Qu'on le suive , & que l'on m'en réponde .

SCENE VI [69]

Elisabeth, le Comte de Morray, Lancastre, gardes.

ELISABETH

---

[244] Cette ponctuation extrêmement forte n'a rien de rare au XVII[e] siècle. Elle a pour fonction de donner à l'acteur des indications sur le ton qu'il convient d'adopter. Boursault commande par ces points d'exclamations deux pauses légères et une montée de la voix à la fin de chaque hémistiche, afin de donner de l'emphase au vers et d'en ralentir le rythme. Neucastel prononce ces mots parce qu'il vient d'être frappé à la pensée de la mort de Marie – point du récit auquel il vient d'aboutir. Mais cette pensée de la mort de la reine semble, d'après les exclamations, raviver en lui le souvenir d'une vision plus terrible encore. Boursault crée donc un effet de suspense, relance l'attente, réveille l'intérêt des spectateurs qui se demandent avec frayeur quel peut être ce détail de l'exécution de Marie qui puisse produire un tel effet sur Neucastel.

He bien , sens-tu , méchant , que ton cœur te confonde ?
Te sens-tu dans le crime assez bien affermy ,
Monstre , que dans ces lieux les Enfers ont vomy ?
De tes lâches projets la fortune se jouë .

LE COMTE DE MORRAY

On ne vous a rien dit que mon cœur desavouë .
A qui veut que le crime éternise ses ans
Les forfaits les plus noirs sont les plus éclatans .
Le Roy que fit ma Sœur par son hymen funeste ,
A pery par mon bras , & vous sçavez le reste .
Fier de ce premier crime , & seur de vostre appuy ,
Je n'ay rien oublié pour la perdre aprés luy .
La mort qu'elle a soufferte est mon dernier ouvrage ;
Et son Fils , à son tour eût assouvy ma rage :
J'en avois donné l'ordre , & j'allois estre Roy
Si le sort inconstant ne m'eust manqué de foy .
Vos droits à l'Angleterre estant peu legitimes ,
Et les miens à l'Ecosse estant crimes sur crimes ,
Pour les mieux affermir je cherchois les moyens
D'unir mon Sceptre au vostre , & vos crimes aux miens .
Le Ciel cruel aux uns , & favorable aux autres
S'oppose à mes desseins , & seconde les vostres :
Tous deux enfans de Rois par un semblable sort
Il vous éleve au Trône , & me livre à la mort .
Mais s'il croit la choisir son attente est trompée .
Quoy qu'on m'ait par son ordre arraché mon épée , [70]
Son aveugle colere a manqué de prévoir
Que j'avois , malgré luy , ma mort en mon pouvoir .
Lors qu'on tombe d'un Trône où l'on a dû pretendre ,
Voila sans balancer le party qu'on doit prendre .
Il s'enfonce un poignard dans le sein.

ELISABETH

Faites tous vos efforts pour tromper* ses projets .
Il est trop peu puny pour de si grands forfaits .
Il merite , le Traistre , une plus longue peine .

LE COMTE DE MORRAY

L'endroit où j'ay frappé rend vostre attente vaine :
Et j'ay la gloire , au moins dans un sort si fatal ,
De mourir autrement que n'est mort mon Rival .
J'expire .

SCENE DERNIERE

Elisabeth, Lancastre.

ELISABETH

Juste Ciel ! quelle suite de crimes !
Que la haine & l'amour ont d'injustes maximes* !
Et qu'un cœur déreglé , qui suit leurs mouvemens
Se condamne soy-même à de cruels tourmens !
Heros trop malheureux ! trop malheureuse Reine !
Victimes tout ensemble & d'amour & de haine ,
Ne me reprochez point vostre injuste trépas :
Vous goûtez un repos dont je ne joüis pas .

FIN

Annexes

Glossaire

Les nombres entre parenthèses qui font suite aux définitions réfèrent aux occurrences du terme défini.
Les dictionnaires et ouvrages utilisés ont été signalés dans la bibliographie.

Agrandir (**s'**)

« Signifie particulièrement Augmenter sa terre, son domaine, sa maison ». Académie.

V. 164, 1221

Il s'agit dans la pièce de « Hausser son rang, monter dans la hiérarchie sociale ».

Animer

« Signifie aussi, Exiter à la colère, à la vengeance, au combat, à des entreprises ». A. Furetière.

V. 1224

Appareil

« Ce qu'on prepare pour faire une chose plus ou moins solennelle. […] on travaille à l'*appareil* des ceremonies de son Sacre (au roi) ». A. Furetière.

V. 1567

Ascendant

« Se dit en Morale de l'inclination naturelle qui nous porte à faire quelque chose. On a de la peine à vaincre son *ascendant* ». A. Furetière.

V. 1562

Aspect

« Se dit aussi de la qualité de la chose qui regarde, ou qui est regardée. À l'*aspect* du supplice la constance s'évanouit. » A. Furetière.

V. 788

Austère

« Signifie aussi, Rude, severe, qui ne pardonne rien. Un Juge *austere* est moins corrompu qu'un autre. » A. Furetière.

V. 1168

Brigue

« Se dit aussi de la cabale qui est interessée à soûtenir plustost un parti que l'autre dans une élection. » A. Furetière.

V. 1403

Climat

« Le vulgaire appelle *climat*, une terre différente de l'autre soit par le changement des saisons, ou des qualités de la terre, ou même des peuples qui y habitent, sans aucune relation aux plus grands jours d'esté. » A. Furetière.

V. 190

Concert (**de**)

« Signifie figurement, l'accord de plusieurs personnes en l'exécution de quelque dessein. Agir *de concert*. » A. Furetière.

V. 397

Concerter

« Decision commune, après concertation. » A. Furetière.

V. 13

Consommé, ée

« Qui atteint presque la perfection. Il se dit particulièrement de Celui qui est parvenu à un très haut degré d'expérience dans un art, dans une science. » Académie.

V. 438

Convaincre

« Persuader quelqu'un par raisons évidentes & démonstratives […].Ce criminel a été atteint & *convaincu* des cas à luy imposez. » A. Furetière.

V. 666

Combat

« Se dit figurément des choses spirituelles & morales. Le *combat* spirituel. […] le *combat* de l'amour & de l'amitié, de l'honneur & de l'amour. C'est un *combat* perpétuel que celuy des sens contre la raison. » A. Furetière.

V. 25

Debat

« Par extension, contestation, altercation. » Académie. Nous dirions « querelle ».

V. 1465

Deceu, euë

« Trompé. » A. Furetière. [**decevoir** : « Tromper quelqu'un dans son attente, son espérance. » Académie.]

V. 1073

Degré

« Se dit figurément des choses qui servent de moyens pour parvenir à une plus haute. (…) En Morale on dit, qu'il faut (…) venir au dernier *degré* de perfection, au plus haut *degré* d'honneur, de gloire, de vertu.» A. Furetière.

V. 57

Déguiser

« Se dit figurément en choses spirituelles. Les Princes ont ce malheur, qu'on leur *déguise* toûjours la vérité. Un Advocat *déguise* souvent les faits. » A. Furetière.

V. 1248

Désiller

« Ouvrir les yeux. » A. Furetière.

V. 987

L'étymologie est intéressante : **déciller** ou **dessiller**, *Modus*, « découdre les paupières »

V. 1360

Destin

« Le cours de la vie humaine, considéré comme relevant de la fatalité. Un heureux *destin*. Un *destin* funeste, tragique. Accomplir son *destin.* » Académie.

V. 1562

Disgrâce

« Signifie aussi, malheur, accident. » Académie.

V. 619

Douteux

« Incertain. » A. Furetière.

V. 157

Échapper

« V.tr.intr.et pron. II.3.: En parlant de gestes, de paroles, de manifestations de la sensibilité. Etre accompli, produit, par un mouvement involontaire, par mégarde ou imprudemment. » Académie. Le mot ne prend qu'un « p » dans le texte de Boursault tout comme dans le *Dictionnaire de Furetière*, mais il en prend deux dans celui de l'*Académie*.

V. 1299

Effet

A. Furetière : « Ce qui se produit, ce qui resulte de l'operation de causes agissantes. Les causes se font connoistre par les effets. » Nous traduirions par « conséquence ».

V. 739

« EFFET signifie aussi, Pratique, execution. » Nous traduirions par « actes ».

V. 1381

Éprouver

« Signifie aussi, tant au sens physique qu'au sens moral, Ressentir, connaître par expérience. » Académie.

V. 419

Erreur

« Prise absolument, s'entend de l'erreur de la foy, de l'heresie. L'*erreur* de Calvin, l'*erreur* de Luther, c'est leur secte, leur Heresie. » A. Furetière.

V. 1438

Étonner

« Surprendre par quelque chose d'extraordinaire, d'inattendu. » Académie.

V. 286

Évenement

« Issuë, succès bon ou mauvais de quelque chose. » A. Furetière.

V. 157

Essay

« Action par laquelle on taste, on examine une chose, pour en connoistre la qualité. Les Médecins font l'*essay* des drogues pour connoistre leur nature, si elles sont chaudes ou froides, douces ou acides. » A. Furetière.

V. 35

Expliquer

« V.act. Donner l'intelligence de sa pensée. […] On dit souvent dans le discours ordinaire, Je ne sçay si je m'*explique*. » A. Furetière.

V. 1587

Exprès, esse

« Adj. Qui est précis, en termes formels, pour une cause ou un dessein particulier. Je luy ay dit cela en termes *exprès*. Je luy ay donné une commission *expresse*. » A. Furetière.

V. 2

Foy

« Signifie encore, Serment, parole qu'on donne de faire quelque chose, & qu'on promet d'executer. » A. Furetière.

V. 23, 163

Gesner

« Donner la gesne, la question ; **gesne** : Question, torture. » A. Furetière. Traduire gesner par torturer.

V. 555, 579, 1416

Honte

« Signifie encore humiliation, déshonneur. Essuyer la *honte* d'un refus, d'une disgrâce. » Académie.

V. 500

Indice

« Signe apparent et probable qu'une chose est, existe. » Académie.

V. 972

Intelligence (**d'**)

« Signifie également Correspondance, communication entre des personnes qui s'entendent l'une avec l'autre. Etre *d'intelligence* avec quelqu'un. » Académie.

V. 313

Lâche

« Qui manque de courage ». « Se dit des actions indignes d'un homme d'honneur. » Académie.

V. 496

Malheureux

« Ce qui cause le malheur, ou qu'on croit le causer. » A. Furetière.

V. 45

Mander

« Convoquer, enjoindre de venir à soy. » A. Furetière.

V. 5

Manie

« Se dit aussi de l'emportement & desreglement de l'esprit. Il ne fait pas bon auprès de cet homme-là, quand il est dans sa *manie*. » A. Furetière.

V. 263

Maxime

« Proposition générale qui sert de principe, de fondement, de règle (…) » Académie.

V. 1676

Méditer

« Signifie quelquefois, Avoir envie, un dessein de faire quelque chose. » A. Furetière.

V. 120

Mouvement

« Se dit figurement en choses morales & spirituelles. Toutes les passions exitent des mouvements dans nostre ame : les uns sont loüables (pitie, honte, tendresse), les autres odieux (colere, haine, vengeance). » A. Furetière.

V. 107

Murmure

« Plainte secrette de plusieurs personnes, sur quelque tort qu'on leur fait, ou de quelque scandale. » A. Furetière. Protestation.

V. 732

Occurrence

« Il est de la prudence de changer d'avis selon les diverses *occurrences.* » A. Furetière.

V. 101

Ouvrage

« Le Ciel & la Terre sont des ouvrages d'une sagesse, d'une puissance infinie. Le firmament nous annonce les ouvrages de Dieu. » A. Furetière.

V. 89

Pas

« Se dit des démarches que l'on fait pour quelque affaire. » Académie.

V. 1136

Persuader

« Amener quelqu'un à croire ou à vouloir quelque chose. Un homme très bien *persuadé* (…) des vérités de sa religion. » Académie.

V. 384

Porter

« Signifie encore, Proteger, favoriser. » A. Furetière

V. 18

Prevenir

« Remedier aux maux qu'on a preveus, les empêcher, s'en garentir. » A. Furetière.

V. 86, 1060

Profusion

« Prodigalité, dépense, liberté excessive. Il se dit peu souvent en bonne part, si ce n'est des Puissances qui peuvent donner sans s'incommoder ; & c'est alors magnificence. » A. Furetière.

V. 581

Querelle

« Se dit aussi de l'interest d'autruy, quand on en prend la deffense. Les amis soutiennent par tout la querelle de leurs amis. » A. Furetière. Comprendre « Cause ».

V. 1212

Raison

« Signifie aussi, Argumentation, preuves. » Nous traduirions « raisons » par « arguments ». A. Furetière.

V. 24, 173

Représenter

« Signifie aussi Remonstrer, tâcher à persuader. Un accusé représente au Juge son innocence. » A. Furetière.

V. 1218

Revolter

« Se dit figurément en Morale. Les passions révoltent les sens, les empêchent d'obéir à la raison. » A. Furetière.

V. 29

Soin

« Se dit aussi des soucis, des inquietudes qui émeuvent, qui troublent l'ame. » A. Furetière

V. 539

Avoir soin de

« Se dit des liberalitez qu'on fait à quelqu'un pour le faire subsister. » A. Furetière.

V. 1153

Sort

« Se dit poëtiquement de la vie & de la fortune des hommes. Dieu est l'arbitre du *sort* des humains. Un amant dit à celle qu'il adore qu'elle est maistresse de son *sort* ; qu'elle est cause de son triste *sort*. » A. Furetière.

V. 889

Surprendre

« Signifie aussi Tromper quelqu'un, luy faire faire une chose trop à la haste, ou en luy exposant faux. » A. Furetière.

V. 387

Tromper

« Signifie figurément Décevoir, faire ou dire quelque chose de contraire à l'attente de quelqu'un. » Académie. Comprendre « empêcher de mener à bien, contrecarrer ».

V. 1669

Zele

« Ardeur, passion qu'on a pour quelque chose. » A. Furetière.

V. 23, 49

Annexe 1 : quelques rappels sur l'Histoire de France du XVI^e siècle à 1683

François 1er (1515-1547) fait triompher une conception absolutiste de la monarchie. Il étend le domaine royal, centralise et renforce le pouvoir. Il mène aussi une politique d'expansion en Europe, notamment en Italie où il remporte de vifs succès (victoire de Marignan, conquête du Milanais) avant de se trouver en butte à l'ambition de Charles 1er, futur Charles Quint. Evincé du trône du Saint-Empire au profit de celui-ci, François 1er se retrouve dans une position difficile : les possessions de son adversaire encerclent la France, et il revendique la Bourgogne. Au cours des conflits qui s'ensuivent, François 1er cherche du soutien à l'extérieur. En juin 1520, après la somptueuse entrevue du camp du Drap d'Or, Henri VIII d'Angleterre lui refuse néanmoins son appui. Roi catholique, François 1er avait obtenu de nommer lui-même les évêques dès le début de son règne. Cependant il n'hésite pas à faire alliance avec la ligue luthérienne de Smalkalde en 1531 et en 1535 avec l'empereur turc Soliman. Cette alliance avec les infidèles doit être rompue sous peine de voir son royaume envahi, son prestige atteint. Le roi meurt en 1547 ; l'autorité de ses successeurs sera constamment affaiblie par les querelles religieuses.

Henri II (1547-1559) épouse Catherine de Médicis en 1533. Il continue la lutte contre Charles Quint. Il s'allie dans ce but aux protestants d'Allemagne, s'empare des Trois-évêchés en 1552 et reprend Calais aux Anglais en 1558. Souhaitant mettre fin à une guerre ruineuse et se sentant menacé de l'intérieur, il signe en 1559 le traité de Cateau-Cambrésis avec l'Espagne et l'Angleterre par lequel la France acquiert Calais et les Trois-évêchés. Cependant entre 1540 et 1550, le calvinisme se développe rapidement en France. Henri II y voit une menace et, dès 1551, interdit le culte protestant sous peine de mort. Il meurt au cours d'un tournoi huit ans plus tard.

Son fils François II (1559-1560) lui succède. En 1558, il épouse Marie Stuart. Les guerres extérieures, et les querelles religieuses favorisent les ducs de Guise qui s'imposent comme champions du catholicisme. À la mort de François II en 1560, son frère Charles IX (1560-1574) n'a que treize ans. Depuis 1559 jusqu'en 1589, c'est Catherine de Médicis qui tient les rênes du pouvoir. Ses principales préoccupations sont la défense du pouvoir royal et la modération des tensions religieuses. Entre 1563 et 1567 elle obtient quelque succès dans ces tâches mais une tentative d'assassinat du protestant Coligny, maréchal de France, débouche sur la nuit de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Le roi est emporté par la tuberculose en 1574.

Son frère Henri III (1574-1589) accède au trône. Dans un premier temps, il écoute sa mère et le partis des modérés. En 1576, l'édit de Beaulieu satisfaisant les revendications des huguenots révolte les ultra-catholiques menés par Henri de Guise. En 1584, le plus jeune fils d'Henry II meurt : le roi, qui n'a pas de successeur, se trouve pris en tenaille entre la Ligue catholique du duc de Guise et les protestants menés par Henri de Navarre, tous deux réclamant le trône. Henri III fait assassiner le premier avant d'être la victime d'un moine fanatique.

Henri IV (1589-1610) peut prétendre au trône en vertu de son mariage avec la sœur d'Henri III, Marguerite de Valois. Les Guise s'allient à Philippe II d'Espagne dont fille, descendante d'Henri II, peut prétendre au trône de France. Les victoires d'Henri de Navarre et l'exaspération des Français face à l'invasion des Espagnols lui permettent, à condition d'adhérer au catholicisme, d'être sacré en 1594. Le 13 avril 1598, il promulgue l'édit de Nantes qui garantit la liberté de culte : c'est la fin des guerres de religion. Tout au long de son règne, il réorganise les finances et favorise le développement économique de la France. Il mène une politique extérieure pacifique et renforce considérablement l'autorité royale : lorsqu'il tombe sous les coups de Ravaillac, un catholique fanatique, en 1610, il laisse à ses successeurs un royaume prospère et une monarchie absolue.

Louis XIV succède à son père, Louis XIII, en 1643. Son enfance est d'abord marquée par la Fronde : les Grands et le Parlement contestent la monarchie absolue. A la majorité du roi en 1651, les révoltes s'apaisent car elles s'apparentent désormais au crime de lèse-majesté. Dès la mort de Mazarin en 1661, Louis XIV décrète une monarchie absolue, de droit divin. La fronde n'aura servi que de justification à la mise en place d'une autorité royale plus forte et plus centralisée que jamais. Sur le plan de la politique extérieure, Louis XIV vise à conserver les frontières et les avantages économiques de la France. La guerre de Hollande (1672-1679) a pour but premier de contrer la puissance maritime et commerciale de ce pays, mais le conflit se durcit lorsque l'Espagne, le Saint Empire et l'Angleterre rejoignent la coalition anti-française. La France l'emporte, notamment grâce à Turenne et Condé. Enfin, les traités de Nimègue, en 1678 et 1679 reconnaissent à la France la possession de la Franche-Comté et l'occupation de la Lorraine.
Les questions religieuses constituent sans doute l'aspect le plus négatif du règne de Louis XIV : dans un souci d'unification de la foi du royaume, le roi Très Chrétien mène une lutte acharnée contre les jansénistes (entre 1679 et 1709 éviction des religieuses et destruction de l'abbaye de Port-Royal) et les protestants (en 1685, révocation de l'édit de Nantes)

Annexe 2 : la Réforme en Europe

Origines de la Réforme

Depuis l'établissement du Saint Empire romain germanique par Otton 1er en 962, papes et empereurs se disputent la suprématie en Allemagne : un fort ressentiment contre l'autorité papale s'y installe dès cette époque, renforcée par la levée de l'impôt pontifical.
Dès le XIIIe siècle, l'autorité du pape se voit contestée ailleurs en Europe à cause de la vente d'indulgences, de l'immoralité et de l'ignorance de nombreux ecclésiastiques, et du pouvoir temporel de l'Eglise qui possède de vastes domaines, exemptés d'impôts. En France, l'installation d'une seconde papauté en Avignon durant le XIVe siècle (Grand Schisme d'Occident) ébranle encore davantage cette autorité.
Mais c'est surtout l'essor de l'Humanisme à partir du XVe siècle en Italie, qui sera à l'origine de la Réforme. L'intérêt croissant pour l'Antiquité donne lieu à des traductions de la *Bible* dans toutes les langues européennes. Leur diffusion grâce à l'invention de l'imprimerie enlève à l'Eglise son monopole du savoir, permet à de nombreux intellectuels de réfléchir aux Ecritures et d'en donner leur interprétation propre. Les écrits d'Erasme aux Pays-Bas, ou de Thomas More en Angleterre contribuèrent à répandre l'idée de Luther et de Calvin selon laquelle l'autorité religieuse est à chercher dans la *Bible* et non dans l'Eglise.

Histoire de la Réforme en France

La Réforme fut introduite en France au début du XVIe siècle par un groupe d'humanistes dirigés par Lefèvre d'Etaples, qui affirmait sa croyance en une foi individuelle. Il traduisit en français le Nouveau Testament, suscitant d'abord la sympathie de l'Eglise et du pouvoir, avant l'arrivée des idées de Luther. Jugés dangereusement proches de celui-ci, Lefèvre d'Etaples et ses disciples furent contraints de s'exiler en Suisse. Là, ils inspirèrent fortement la naissance du calvinisme. A partir de 1559, les membres de l'Eglise protestante en France sont appelés huguenots. Leur nombre s'accrut considérablement en dépit de la répression exercée par les monarques successifs, au point de diviser la France en deux camps qui se déchirèrent durant les guerres de religion de 1552 à 1598. Cependant, malgré l'édit de Nantes promulgué en 1598 qui garantissait la liberté de culte, les protestants ne représentaient plus à cette époque que dix pour cent de la population française.

Histoire de la Réforme en Ecosse.

La population écossaise était déjà hostile à l'Église catholique depuis le XIV^{e} siècle : à cette époque, un prêtre, John Wycliffe, avait traduit la *Bible* en Anglais et prêchait dans cette langue une critique virulente de la papauté. Il eut de nombreux adeptes appelés lollards. Une monarchie écossaise catholique et pro romaine réprima durement le mouvement, mais en 1560, John Knox, disciple de Calvin, persuada le parlement écossais de créer l'Église presbytérienne écossaise, de dogme calviniste. C'est en vain que Marie Stuart, reine catholique, s'opposa à une religion qui avait le soutien du peuple et de la noblesse : elle se vit forcée de quitter le pays au bout de sept ans, en 1567.

Histoire de la Réforme en Angleterre

Contrairement à se qui s'était passé ailleurs en Europe, la Réforme ne vint pas du peuple mais du gouvernement. En 1553, le roi d'Angleterre Henri VIII épousa Anne Boleyn et fit annuler son premier mariage avec Catherine d'Aragon par l'archevêque de Canterbury. Excommunié par le pape, il fit voter par le parlement une loi faisant désormais du roi d'Angleterre le chef suprême de l'Eglise anglicane (1534). Puis entre 1535 et 1539, les biens du clergé furent saisis. Cependant ce changement était avant tout politique puisque la doctrine restait celle de l'Eglise catholique et que le statut des Six Articles, promulgués en 1539, condamnait toujours à mort les luthériens. Edouard VI introduisit, de concert avec le parlement, les doctrines et pratiques protestantes dans l'Eglise anglicane et abrogea, en 1547, le statut des Six Articles. En 1549, un livre de prière officiel et obligatoire fut publié afin d'uniformiser les rituels. La demi-sœur d'Edouard VI, Marie Tudor, essaya en vain de rétablir le catholicisme. En 1563, Elisabeth 1re fixa la religion anglicane : si le credo était proche du luthéranisme, le rituel et l'organisation épiscopale différaient peu de ceux de l'Eglise catholique.

Bibliographie

Sources

Recueils et tragédies de Boursault par ordre chronologique

BOURSAULT, Edme, *Pièces de théâtre de Monsieur Boursault,* Paris, J. Guignard, 1694. [*Lettre d'un théologien illustre consulté par l'auteur pour sçavoir si la comédie peut estre permise, on doit estre absoluement deffenduë* ; *Germanicus* (1694), tragédie ; *Marie Stuard* (1691), tragédie ; Comédie sans titre (1691) ; *Phaéton* (1694), comédie en vers libres ; *Méléagre* (1694), opéra ; *La Feste de la Seine,* (s.d), petit divertissement en musique.]

BOURSAULT, Edme, *Pièces de théâtre de Mr Boursault,* suivant la copie à Paris, chez J. Guignard, 1694. [*Lettre d'un théologien illustre consulté par l'auteur pour sçavoir si la comédie peut estre permise, on doit estre absoluement deffenduë* ; *Germanicus,* tragédie ; *Marie Stuard,* tragédie (1694) ; *La Comédie sans titre* ; *Phaëton,* comédie en vers libres ; *Méléagre,* opéra ; *La Feste de la Seine,* petit divertissement en musique.]

BOURSAULT, Edme, *Pièces de théâtre de Mr* Boursault, Paris, Jean & Michel Guignard, 1701. [Mêmes ouvrages que BOURSAULT, *Pièces de théâtre de Monsieur Boursault*, Paris, J. Guignard, 1694, sauf *Méléagre* & *La Feste de la Seine* (bien que la première page annonce ces deux pièces)].

BOURSAULT, Edme, *Œuvres de Mr Boursault contenant les pièces de théâtre,* Nouvelle édition augmentée, Amsterdam, Duvillard & Changuion, 1721 (2 vol.). [TOME I : *Lettre d'un théologien illustre...* ; *Germanicus* (tragédie représentée par les Comédies du roi) suivant la copie de Paris, J. Guignard, 1720 [M.DCC.XX] ; *Marie Stuard*, ibid, 1720 (l'orthographe a été modernisée, les blasons et frises diffèrent de ceux de 1691) ; *La Comédie sans titre,* ibid, 1720 ; *Phaéton,* ibid, 1720. TOME II : *Méléagre*, tragédie mise en musique, suivant la copie de Paris, à Amsterdam chez Duvillard et Changuion, 1721 ; *Feste de Seine*, ibid, 1721 ; *Esope à la cour,* comédie héroïque par feu M.Boursault, ibid, 1721 ; *Les Fables d'Esope ou Esope en Ville*, comédie, ibid, 1721 ; *Le Jaloux Prisonnier*, comédie (représentée par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne), ibid,1721 ; *La Satyre des Satyres*, comédie, ibid, 1721 ; *Catalogue des livres françois & latins qui se trouvent à Amsterdam chez Duvillard & Changuion, libraires dans le Kalversstraat.* (p.50-96).]

BOURSAULT, Edme, *Théâtre de feu Monsieur Boursault*, Nouvelle édition revuë, corrigée & augmentée de plusieurs pièces, qui n'ont point paru dans les précédentes, éd. Hiacinthe Boursault, Paris, Nicolas-François Le Breton, 1725, 3 vol. [TOME I : *Avertissement* (du père Caffaro) ; *Lettre d'un homme d'érudition sur la comédie* ; *Le Mort vivant* ; *Les Cadenats* ou *Le Jaloux endormi* ; *Le Médecin volant* ; *Les Nicandres* ou *Les Menteurs qui ne mentent point* ; *Le Portrait du peintre* ; *Les Métamorphoses de Philis changez en Astres.* TOME II : *Satire des satires* ; *Germanicus* ; *Marie Stuard* ; *La Comédie sans titre* ; *Méléagre* ; *La Feste de la Seine.* TOME III : *Phaeton* ; *Les Mots à la mode* ; *Esope à la cour* ; *Les Fables d'Esope*].

BOURSAULT, Edme, *Théâtre de feu Monsieur Boursault*, Nouvelle édition revuë, corrigée & augmentée de plusieurs pièces, qui n'ont point paru dans les précédentes, éd. Hiacinthe Boursault, Paris, Veuve Ribou, 3 vol., 1725. [tome II : *Lettre d'un homme d'érudition…*, *Satire des satires*, *Germanicus*, *Marie Stuard*, *La Comédie sans titre*, *Méléagre*, *La Feste de la Seine*].

BOURSAULT, Edme, *Théâtre de Boursault,* Paris, La Compagnie des Libraires, 1746, 3 vol. In-12. [TOME I : *Avertissement du père Caffaro* ; *Lettre d'un homme d'érudition sur la comédie* ; *Le Mort vivant* ; *Les Cadenats ou Le Jaloux endormi* ; *Le Médecin volant* ; *Les Nicandres ou Les Menteurs qui ne mentent point* ; *Le Portrait du peintre* ; *Les Métamorphoses de Philis changez en Astres.* TOME II : *Satyre des satyres* ; *Germanicus* ; *Marie Stuard* ; *La Comédie sans titre* ; Méléagre ; *La Feste de la Seine*. TOME III : *Phaeton* ; *Les Mots à la mode* ; *Les Fables d'Esope* ; *Esope à la cour*].

BOURSAULT, Edme, *Choix de pièces pour le théâtre françois, chefs d'œuvres de Boursault*, Paris, Veuve Duchesne, 1783. [Précis sur la vie et les ouvrages de Boursault ; *Germanicus* ; *La Comédie sans Titre ou Le Mercure galant* ; *Les Fables d'Ésope* ; *Ésope à la cour*.]

BOURSAULT, Edme, *Chefs d'œuvres de Boursault*, Paris, au bureau de la Petite bibliothèque des théâtres, 1786. [Vie de Boursault ; *Le Mercure galant* ou *La Comédie sans Titre* ; *Les Fables d'Ésope* ou *Ésope à la Ville.*]

BOURSAULT, Edme, *Œuvres choisies*, Paris, Lecointre, 1830 (2 vol.). [TOME I : Notice sur la vie et les ouvrages de Boursault ; *Esope à la ville*, 1690 ; *Esope à la cour*, 1701. TOME II : *Le Mercure galant*, 1679 ; *Phaëton*, 1691 ; *Les Mots à la mode*, 1694 ; *Poésies diverses* (2 poésies et 16 épigrammes)].

Autres œuvres de Boursault (par ordre chronologique)

BOURSAULT, Edme, *La Métamorphose des yeux de Philis changez en astres*, pastorale, Paris, T. Jolly, 1665.

BOURSAULT, Edme, *Lettres à Babet accompagnées d'une notice de M. Emile Colombey*, Paris, Quantin, s.d., In-16, 191p.

BOURSAULT, Edme, *Les Litanies de la Sainte Vierge*. On ignore la date, mais ces versets avaient déjà disparu en 1725.

BOURSAULT, Edme, *Le Mort vivant*, comédie, Paris, N. Pépingué, 1662.

BOURSAULT, Edme, *Le Portrait du peintre ou la contre critique de l'Escole des femmes, (représentée à l'Hôtel de Bourgogne)*, Paris, E. Loyson, 1663.

BOURSAULT, Edme, *Le Prince de Condé,* Paris, J. Guignard, 1675.

BOURSAULT, Edme, *Méléagre,* tragédie en musique ; *La Feste de la Seine*, Paris, J. Guignard, 1694.

BOURSAULT, Edme, *Lettres nouvelles de feu M. Boursault, accompagnées de fables, de remarques, de bons mots…avec sept lettres amoureuses d'une dame à un cavalier,* Paris, Veuve de T. Girard, 1697, In-12, 540 p.

BOURSAULT, Edme, *Lettres nouvelles*, Paris, N. Gosselin, 1699, 2 volumes.

BOURSAULT, Edme, *Lettres de respect, d'obligation et d'amour…*, Paris, T. Girard, 1683, In-12, 324 p.

BOURSAULT, Edme, *Treize Lettres amoureuses d'une dame à un cavalier*, Paris, Desjonquères (diffusion PUF), 1994. Edition de Bernard Bray, établie d'après l'édition de 1709.

BOURSAULT, Edme, *Esope à la cour* & *Esope à la ville* ; 2 comédies de Boursault, 2de édition, Paris, G. Lesch, 1723.

BOURSAULT, Edme, *Artémise & Poliante*, nouvelle, Paris, Nyon père, 1729 avec privilège.

BOURSAULT, Edme, sous le pseudo. R. POISSON, *Le Mercure galant* ou *La Comédie sans titre*, comédie en 4 actes & en vers, Nouvelle édition conforme à la représentation actuelle, Paris, Tresse et Stock, 1889.

Autres sources

ARISTOTE, *Poétique*, Paris, Mille et une nuits, 1997.

AUBIGNAC, François, Hédelin, Abbé d', *La Pratique du théâtre*, P. Martino éd., Alger, Carbonel, Paris, Champion, 1927.

BOYER, Claude, *Le Comte d'Essex*, Genève, Droz, 1998 [Paris, Charles Osmont, 1678].

BOYER, Abbé Claude, *Artaxerce*, Paris, C. Blageart, 1683.

CAMDEN, William, *Histoire d'Elizabeth Royne d'Angleterre comprenant ce qui s'est passé de plus memorable és Royaumes d'Angleterre, Escosse, & Irlande, depuis le commencement de son Regne, qui fut l'an 1558, iusques a sa mort, en l'annee 1603,* Paris, Samuel Thisboust, 1627.

CAUSSIN, Nicolas, *La Cour sainte, ou l'Institution chrestienne des grands, avec les exemples de ceux qui dans les cours ont fleury dans la Saincteté,* Paris, Sébastien Chappelet, 1624.

CORNEILLE, PIERRE, *Rodogune*, édition de J. Scherer, Paris, Droz, 1646. (pour le caractère tyrannique de Cléopâtre de Syrie).

CORNEILLE, PIERRE, *Héraclius, empereur d'Orient*, préface de G. Forestier, Paris, Cicéro, coll. Du répertoire-L'Illustre théâtre, 1995. (pour le caractère tyrannique de Phocas).

CORNEILLE, PIERRE, *Théodore*, préface de P. Lièvre et R. Caillois, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957. (pour le caractère tyrannique de Marcelle).

CORNEILLE, PIERRE, *Attila*, dans *Œuvres complètes* vol. III, édition de G. Couton, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1987. (pour le caractère tyrannique du personnage éponyme).

CORNEILLE, PIERRE, *Othon*, préface de G. Forestier, Mugron, J. Feijoo, 1989. (pour le caractère tyrannique du personnage éponyme).

CORNEILLE, Thomas, *Le Comte d'Essex,* Paris, J. Ribou, 1678. In-12, 72p.

CORNEILLE, Thomas, *Le Comte d'Essex,* édition de J. Scherer et J. Truchet,

CORNEILLE, THOMAS, *Le Comte d'Essex,* Paris, J. Ribou, 1678. In-12, 72p. Seule la microforme est disponible et il manque la fin de l'ouvrage.

CORNEILLE, THOMAS, *Le Comte d'Essex*, suivant la copie imprimée à Paris, 1678. In-12, 69p.

CORNEILLE, THOMAS, *Le Comte d'Essex,* édition de J. Scherer et J. Truchet,

DESPREAUX, Nicolas BOILEAU ou BOILEAU-DESPREAUX, Nicolas, *Satyres du Sieur Despréaux*, Paris, L. Billaine, 1666. In-12, 71p.

GARNIER, Robert, *Les Juifves*, Les Belles Lettres, 2000, [1583].

LA CALPRENEDE, Gautier de Coste de, *Le Comte d'Essex*, Paris, T. Quinet, 1650. In-4, 95p.

LA CALPRENEDE, Gautier de Coste de, *Le Comte d'Essex*, dans *Théâtre du XVII^e siècle*, J. Scherer et J. Truchet éds, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, vol.2, 1980-1987.

LA GRANGE, Charles Varlet de, *Archives de la Comédie française, Registre de La Grange (1658-1685),* Paris, J. Claye, 1876.

LA MESNARDIERE, Jules de, *Poétique*, Paris, A. de Sommaville, 1639.

LA SERRE, *Thomas Morus ou le triomphe de la foy et de la constance, tragédie en prose,* Paris, Demaudouy et Charles Guillaume, 1735 [1642].

MOLIERE, *Le Médecin volant*, édition de C. Séva, Paris, Pocket, 2000.

MOLIERE, *L'Ecole des femmes*, édition d'Annie Vaucanson, Paris, Gallimard, 2001[juin 1663]

MOLIERE, *L'Impromptu de Versailles*, dans *Œuvres complètes* vol. I, édition de G. Couton, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1938 [oct. 1663]

MONTCHRESTIEN, Antoine de, *L'Escossoise*, texte critique établi d'après les quatre éditions de 1601, 1604, 1606, 1627, par les élèves de seconde année de l'Ecole Normale sous la direction de G. Michaut, Paris, A. Fontemoing, 1905.

PARFAICT, *Dictionnaire des théâtres de Paris*, Paris, Lambert, 7 vol., 1756.

PARFAICT, *Histoire du Théâtre françois depuis son origine jusqu'à présent, avec la vie des plus célèbres Poëtes Dramatiques, un Catalogue exact de leurs pièces, & des Notes Historiques & critiques*, Paris, P. G. Le Mercier & Saillant, 12 vol., 1745-1749.

RACINE, Jean, *Britannicus*, édition d'Alain Viala, texte conforme à l'édition de 1697, Le Livre de Poche, Paris, 2001.

RACINE, Jean, *Bajazet*, édition de Gorges Forestier, texte conforme à l'édition de 1672, Le Livre de Poche, Paris, 2000.

REGNAULT, Charles, *Marie Stuard, Reyne d'Ecosse*, Paris, Toussainct Quinet, 1641.

VIAU, Théophile de, *Pyrame et Thisbé*, (s. l.), 1629, In-8, 62 p.

TRISTAN L'HERMITE, *La Mariane*, Paris, A. Courbé, 1637.

TRISTAN L'HERMITE, *La Mort de Sénèque*, Paris, T. Quinet, 1645.

Études sur Boursault

Critiques, études, notices et préfaces sur l'auteur (ordre chronologique)

BOURSAULT, Hiacinthe, *Epître & Avertissement sur la vie & l'œuvre de son oncle Edme Boursault* avec, CAFFARO (Père François), *Avertissement,* suivi de la *Lettre d'un homme d'érudition & de mérite consulté par l'auteur pour sçavoir si la comédie peut être permise ou doit être absolument défendue,* Paris, J. Guignard, 1694.

SAINT-RENE TAILLANDIER, « Un Poète comique du temps de Molière, Boursault », extrait de la *Revue des Deux Mondes* des 1er nov., 15 nov. et 1er déc. 1878.

BOURSAULT, Edme, *Le Portrait du Peintre ou la contre critique de l'Escole des femmes,* (1663), Avec notice du bibliophile Jacob, Paris, Librairie des bibliophiles, 1879.

BOURSAULT, Edme, *Théâtre choisi*, Nouvelle édition précédée d'une note biographique de M.Victor Fournel, Paris, Laplace, Sanchez et Cie, 1883. [notice sur Boursault ; *Ésope à la ville ; Ésope à la cour ; Le Mercure galant ; Phaéton ; Les Mots à la mode ; La Satire des satires ; Le Jaloux prisonnier*.]

BRUN, Pierre, *Edme Boursault*, Paris, La Correspondance universitaire, 1898.

REVILLOUT, « Boursault & la comédie des *Mots à la mode* » (p.5-44) ; « Louis XIV, Molière & le *Tartuffe* » (p.45-84), dans *Études littéraires & morales sur le XVII^e^ siècle*, Montpellier, C. Boehm, 1888.

Travaux récents

ASCOLI, Georges, *La Grande Bretagne devant l'opinion française au XVII^e^ siècle,* Paris, J. Gamber, 1930, 2 vol.

BUCHARD, Gustave, « Edme Boursault », dans *Recueil des publications de la société havraise*, 1932.

CANOVA-GREEN, Marie-Claude, *La politique-spectacle au grand siècle : les rapports franco-anglais*, préf. d'Alain Viala, Paris, Seattle, Tübigen, « Biblio 17 », 1993.

CONROY, Jane, *Terres tragiques. L'Angleterre et l'Ecosse dans la tragédie française du XVII^e^ siècle,* préf. de Jacques Truchet, Tübigen, « Biblio 17 », 1999.

FOURNEL, Victor, « Edme Boursault, sa vie et son œuvre dramatique », en tête de *Edme Boursault, Théâtre choisi*, nouv. éd., Paris, Laplace, Sanchez et Cie, 1883, p.5 à 52. [*Esope à la ville ; Esope à la cour ; Le Mercure galant ; Phaëton ; Les Mots à la mode ; La Satire des satires ; Le Jaloux prisonnier ;* Notice biographique de Victor Fournel.]

FOURNEL, Victor, *Les Contemporains de Molière, recueil de comédies rares ou peu connues jouées de 1650 à 1680,* Paris, Firmin Didot, 3 vol., 1878.

HILL, Alfreda, *The Tudors in French Drama*, Baltimore, John Hopkins Press, 1932.

MONGREDIEN, Georges, *La Querelle de « L'Ecole des femmes »*, Paris, Société des Textes Français Modernes, 1972.

Ouvrages critiques

Approches générales

COUPRIE, Alain, *Lire la tragédie*, Paris, Dunod, 1998.

[DELCROIX, MAURICE & HALLYN, FERNAND, éds.], *Méthodes du texte*, Paris, Duculot, 1987.

FORESTIER, Georges, *Introduction à l'analyse des textes classiques,* Paris, Nathan, 1993.

LANCASTER, Henry Carrington, *A History of French Dramatic Literature in the Seventeenth Century*, Baltimore, the Johns Hopkins Press, 5 part. en 9 vol., 1929-1942.

SCHERER, Jacques, *La Dramaturgie classique en France*, Paris, Nizet, 2001 [1950]

UBERSFELD, Anne, *Lire le Théâtre II*, Paris, Belin, 1996.

UBERSFELD, Anne, *Les Termes clés de l'analyse du théâtre*, Paris, Seuil « Mémo », 1996.

Approches historiques

ADAM, Antoine, *Histoire de la littérature française du XVII^e^ siècle,* Paris, Domat, 1948-1952 (5 vol.).

BENICHOU, Paul, *Morales du grand siècle*, Paris, Gallimard « Folio Essais », 1948.

DEIERKAUF-HOLSBOEUR, Sophie Wilma, *Le Théâtre du Marais*, Paris, Nizet, 1954-1958, 2 vol.

DEIERKAUF-HOLSBOEUR, Sophie Wilma, *L'Histoire de la mise en scène dans le théâtre français à Paris 1600-1673,* Paris, Nizet, 1960.

DOTOLI, Giovanni, *Temps de préfaces. Le débat théâtral en France de Hardy à la Querelle du Cid,* Paris, Klincksieck, 1996.

DUBECH, Lucien, *Histoire générale illustrée du théâtre*, Paris, Grezlang, 1931-1935.

FOURNEL, Victor, *Les Contemporains de Molière, Recueil de comédies rares ou peu connues jouées de 1650 à 1680,* Paris, Firmin Didot, 1863-1865 (3 vol.).

FOURNEL, Victor, *Le Théâtre au XVII^e^ siècle*, Paris, Lecène, Oudin & Cie, 1892.

KIBEDI VARGA, Aron, *Les Poétiques du classicisme*, Paris, Klincksieck, 1990.

LAGRANGE, Charles Varlet dit de, *Archives de la Comédie Française, registre de Lagrange (1658-1685) précédé d'une notice biographique,* Paris, J. Claye, 1876. In-4.

[LANCASTER, Henry Carrington, éd.], *Le Mémoire de Mahelot, Laurent et autres décorateurs de l'Hôtel de Bourgogne,* Paris, Champion, 1920.

Approches « génériques »

DELMAS, Christian, *La Tragédie de l'âge classique (1553-1770),* Paris, Seuil, 1994.

FORESTIER, Georges, *Passions tragiques et règles classiques. Essai sur la tragédie française,* Paris, PUF, 2003.

LOUVAT, Bénédicte, *Poétique de la tragédie*, Paris, Sedes, 1998.

LYONS, John, *Kingtom of Disorder. The Theory of Tragedy in Classical France*, West Lafayette (Indiana), Purdue University Press, 1999.

MOREL, Jacques, *La Tragédie*, Paris, Armand Colin, 1968.

TRUCHET, Jacques, *La Tragédie classique*, Paris, PUF, 1997 [1975].

Approches poétiques, rhétoriques, et stylistiques

BRAY, René, *La Formation de la doctrine classique en France,* Paris, Nizet, 1927.

CORNULIER, Benoît de, *Théorie du vers*, Paris, Seuil, 1982.

GENETTE, Gérard, *Introduction à l'architexte*, Paris, Seuil « Poétique », 1979.

KIBEDI VARGA, Aron, *Rhétorique et littérature*, Langres, Klincksieck, 2002 [1970].

LARTHOMAS, Pierre, *Le Langage dramatique, sa nature, ses procédés*, Paris, PUF « Quadrige », 2001 [1972].

PASQUIER, Pierre, *La Mimesis dans l'esthétique théâtrale*, Paris, Klincksieck, 1995.

PROPP, Vladimir, *Morphologie du conte* & MELETINSKI, EUGENE, *L'Étude structurale et morphologique du conte,* Paris, Seuil « Poétique », 2001 [1965].

REBOUL, Olivier, *Introduction à la rhétorique*, Paris, PUF, 1991.

VIALA, Alain, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit, 1985.

Ouvrages portant sur l'Histoire des XVI^{e} et XVII^{e} siecles (surtout en Angleterre)

BRANDWEIN, Pearl J., *Mary Queen of Scots in the nineteenth & twentieth century drama : poetic license with history,* New York, P. Lang, 1989.

CHERUEL, Adolphe, *Marie Stuart Reine d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse, 1662-1694,* A. Péron, 1849.

DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, t. III, XVI^{e}-XVII^{e} siècles, Paris, Plon, 1991.

DUCHEIN, Michel, *Marie Stuart, la femme et le mythe*, Paris, Fayard, 1988.

GUERDAN, René, *Marie Stuart, reine de France et d'Ecosse ou l'ambition trahie (1542-1587),* Paris, Pygmalion, 1986.

MANDROU, Robert, *La France aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles*, Paris, PUF « Nouvelle Clio », 1988.

MOUSNIER, Roland, *Les Institutions de la France sous la monarchie absolue*, Paris, PUF, 1974, t. I. (chap. III « La Société des fidélités »).

PASCAL, Jean-Claude, *La Reine maudite ; le dossier Marie Stuart*, Paris, Le Rocher, 1988.

PLOWDEN, Alison, *Two Queens in one isle : the deadly relationship of Elisabeth I and Mary Queen of Scots,* Brighton, Harvester press, 1984.

RUGGIU, F. J., *L'Angleterre des Tudors aux premiers Stuarts, 1509-1660*, Paris, Sedes « Campus histoire », 1998.

TUTTLE, Elizabeth, *Les Iles Britanniques à l'âge moderne : 1485-1783*, Paris, Hachette « Carré Histoire », 1996.

WILSON-CHEVALIER, Kathleen, VIENNOT, Eliane, *Royaume de fémynie, pouvoirs contraintes, espaces de liberté des femmes, de la Renaissance à la Fronde,* Paris, Honoré Champion, 1999.

Instruments de travail

Dictionnaires

ACADEMIE FRANCAISE, *Dictionnaire,* Paris, J.-B. Coignard, 1694 (2 vol.).

FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et les arts,* La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers.

RICHELET, P., *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise…avec les termes les plus connus des arts et des sciences,* Genève, J.-H. Widerhold, 1680 (2 vol.).

Langue du XVII^e siècle

CAYROU, Gaston, *Le Français classique. Lexique de la langue du XVII^e siècle,* Paris, Didier, 1923.

HAASE, A., *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Paris, Delagrave, 1975 [1935].

SANCIER-CHATEAU, Anne, *Introduction à la langue française du XVII^e siècle*, Paris, Nathan, 1993, (2 vol.).

SPILLEBOUT, Gabriel, *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle,* Paris, Picard, 1985.

Bibliographies. (en consultation libre à l'Arsenal)

CIORANESCU, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du XVII^e siècle*, Paris, Centre National de recherche scientifique, 1965-1966.

CONLON, P.M., *Prélude au siècle des Lumières en France,* Genève, Droz, 1970.

KLAPP-LEHRMANN, Astrid, *Bibliographie der französischen Literaturwissenschaft*, Frankfurt, Vittorio Klostermann, mai 2002.

JAL, A., *Dictionnaire critique de biographie,* Paris, 1972.